


MANUS
JUSTA
DECUS


TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA

HISTOIRE

AMOUREUSE

DES GAULES.

PARIS. — IMPRIMERIE DE COSSON,
Rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9.

HISTOIRE

AMOUREUSE

DES GAULES,

PAR LE COMTE

DE BUSSI-RABUTIN.

TOME TROISIÈME.



PARIS,

MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, LIBRAIRES,

RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.

1829.

HISTOIRE

AMOUREUSE

DES GAULES.

LE PASSE-TEMPS ROYAL,

OU

LES AMOURS DE Mlle DE FONTANGE.

Si l'emploi des armes est glorieux, il faut avouer que les périls en sont grands, et qu'il est pardonnable à un héros de chercher son repos dans le plaisir, après avoir exposé sa vie dans les dangers. Ne soyons donc point surpris de voir un Alexandre faire un même sacrifice à Mars et à l'Amour; et ne blâmons point Hercule de ce que, se partageant également entre ces deux

divinités, il n'a point trouvé de plus doux délassemens de ses travaux qu'entre les bras du beau sexe. Si cette passion amoureuse a été le caractère de ces demi-dieux, elle le doit être de ceux que la nature a formés sur leur modèle; et comme il n'y en a point qui nous en représentent une copie plus parfaite que notre monarque, nous ne devons pas nous étonner de voir qu'il a leur penchant et leur inclination.

Avant que de parler de la personne qui fait à présent ses plaisirs, il est bon d'apprendre comment la place qu'elle occupe est devenue vacante, et par quel accident le sceptre royal a changé de mains. Il faut donc savoir que madame de Montespan, que nous appellerons dans la suite Astérie, étant une personne des plus belles et des plus spirituelles, il ne faut pas être surpris si elle a fait, pendant un si long temps, l'unique attachement de son prince. En effet, on peut dire qu'elle doit encore plus à son esprit qu'à sa beauté le degré d'élévation où elle s'est vue; elle l'a d'une trempe telle qu'il le faut pour la cour; elle sait feindre et dissimuler; et les grandes correspondances qu'elle a toujours

eues, et qu'elle entretient encore à présent, avec les personnes les plus spirituelles des autres royaumes, en sont des preuves trop évidentes pour être contredites.

C'est avec ce génie merveilleux qu'elle s'est rendue la maîtresse du roi, et qu'elle a si bien su en posséder l'amour qu'elle l'a possédé sans partage, et donné l'exclusion à celle qui avoit ses premières inclinations. Elle ne s'est donc pas plus tôt vue dans ce haut rang de gloire qu'elle s'est servie de toutes sortes d'artifices pour s'y maintenir; elle a tout mis en usage; et sans doute elle y auroit réussi si la discorde, qui se mêle presque de toutes choses, n'eût troublé, par une aventure que vous apprendrez, une si parfaite intelligence.

Bien qu'Astérie se fût étudiée pendant sa fortune à ne se faire aucuns ennemis qui pussent lui nuire, quelques paroles néanmoins qu'elle ne souffrit pas comme elle devoit lui en firent naître de très-considérables et du premier rang: elle connut bien les mauvaises conséquences de quelques traits de médisance dont elle avoit fait le rapport au roi comme pour lui en demander

justice; elle eût bien voulu n'avoir pas été si sensible; mais il n'étoit plus temps : le mal devint sans remède, parce que la punition suivit de si près le crime prétendu qu'elle se vit hors d'état d'y apporter aucun soulagement. Comme ses ennemis ne pouvoient pas lui nuire davantage qu'en tâchant de la mettre mal avec le roi, ils firent leur possible pour le persuader qu'il y avoit une grande différence entre l'amour excessif qu'il avoit pour cette créature, et le peu de retour qu'elle faisoit paroître dans l'occasion. Cette corde étoit bien délicate à toucher; mais outre que les personnes qui la manioient avoient l'oreille du prince, ils s'y prenoient si adroitement que leur dessein ne pouvoit être découvert ni leur ruse aucunement soupçonnée. Pour faire mieux réussir leur entreprise, elles représentèrent au roi le peu de déférence qu'Astérie avoit eue en telle et telle rencontre ; et ils sembloient faire leur rapport avec tant de désintéressement, que le roi, tout éclairé qu'il est, eut bien de la peine à ne se pas laisser emporter à ce torrent qui tâchoit de l'entraîner après soi.

Toutes ces paroles n'ayant fait qu'une légère impression sur son esprit, on crut qu'il étoit nécessaire, pour le persuader, de lui faire voir quelque chose de réel, qui le désabusât de l'estime qu'il avoit conçue pour Astérie. La mauvaise foi d'une suivante leur en fit naître le moyen. Cette fille, qui étoit de leur cabale, leur mit un billet d'Astérie entre les mains; mais comme ils ne pouvoient pas en faire un usage conforme à leur inclination, s'ils l'avoient laissé dans sa pureté, ils le falsifièrent, et eurent tant de bonheur dans leur mauvais dessein que l'addition de peu de mots causa une équivoque fort désavantageuse pour celle qui n'y avoit jamais pensé. Le billet fut donné au roi comme une chose trouvée par hasard; il en fit la lecture et ne put connoître la différence de l'écriture, tant elle étoit bien contrefaite; le véritable sens de l'équivoque lui frappa d'abord les yeux, et l'étonnement qu'il lui causa ne lui permit pas de tarder plus long-temps sans en recevoir l'éclaircissement. Il alla donc aussitôt à l'appartement d'Astérie; il la trouva dans son cabinet lisant un nouveau roman.—Eh quoi! madame, lui dit-il avec un air

un peu méprisant, vous arrêtez-vous encore à ces bagatelles? — Il est vrai, reprit-elle, que dans le fond il n'y a rien de solide; et j'avoue que ce ne sont que les songes et les visions des autres qui nous donnent de la joie, ou nous causent de la tristesse: néanmoins je suis encore assez foible pour m'y laisser séduire, et je n'ai pu voir l'infidélité d'une amante dont il parle, sans donner des larmes aux déplaisirs de son berger. — Je m'étonne, dit le roi, comment une chose si ordinaire vous a émue, puisqu'il n'est rien de plus commun que l'inconstance du sexe. Il continua l'entretien sur ce sujet, et le poussa si loin qu'Astérie, qui ne savoit point où cela tendoit, lui dit: — Hélas! sire, ce n'est pas une personne faite comme vous qui doive rien craindre, quand même elle auroit affaire à la plus volage; et ceux dont le mérite particulier est aussi éclatant que le vôtre, sont au-dessus de tout soupçon. — Jusqu'à présent, reprit le roi, je m'en étois flatté; mais souvent on s'abuse, et ceux qui ne jugent que sur les apparences, sont fort sujets à être trompés. Ces sortes d'expressions, dont le roi se servoit, causèrent un embarras

à Astérie qui ne se peut exprimer : elle n'étoit coupable que dans le stratagème de ses ennemis ; et, ne pouvent rien se reprocher dans le particulier, elle ne répondit à ces paroles que par des marques d'une tendresse extraordinaire : elle mit en usage tout ce que l'amour le plus passionné put inspirer ; et les larmes qui accompagnèrent tous ses transports, touchèrent le cœur de cêt amant irrité. Le roi est bon et sensible, autant qu'il se peut, aux déplaisirs de ce qu'il aime ; c'est pourquoi il ne put se résoudre à prendre l'éclaircissement qu'il souhaitoit : ce qu'il voyait le persuadoit du contraire ; et il se contenta de glisser adroitement le billet dans la poche d'Astérie ; puis il se retira.

A peine le roi fut-il sorti, qu'Astérie tirant son mouchoir pour essuyer les larmes que l'amour lui avoit fait répandre, vit tomber à ses pieds la lettre funeste, qui étoit la cause de sa peine sans qu'elle le sût ; elle la ramasse, elle l'ouvre, elle la lit, et y aperçoit l'artifice de ses ennemis. Comme il lui étoit de la dernière importance de défaire au plus tôt le roi de ses premières impressions, elle l'alla aussitôt trouver, lui fit

connoître l'addition de quelques paroles, et lui fit avouer que c'étoit là ce qui avoit donné sujet à l'entretien précédent; il la consola, et lui promit de n'avoir dorénavant aucun égard à tous les rapports qu'on pourroit lui faire, que jamais on n'effaceroit de son âme par des craintes ridicules et mal fondées l'affection qu'il lui avoit jurée, et qu'elle pouvoit entièrement se reposer de cela sur sa parole. — Ah! sire, dit-elle en pleurant, si votre majesté souffre que la médisance aille si proche du trône, il est à craindre qu'elle n'épargne pas même dans la suite votre personne, quoique sacrée, et qu'elle ne viole ce qu'il y aura de plus saint. — Vivez en repos, dit le roi; j'y mettrai ordre. On eût bien de la peine à découvrir qui étoit l'auteur de la tragédie; la lettre étoit venue entre les mains du roi par une personne hors de soupçon, et qui en effet n'étoit point coupable. Les sentimens étoient entièrement divisés : les uns attribuoient ce coup à La Valière, disant qu'au milieu de son cloître elle ne laissoit pas d'être sensible, et que, comme elle avoit toujours éperdument aimé le roi, la jalousie avoit pu lui suggérer ce dessein. D'au-

tres plus avisés rejetoient toute l'intrigue sur une des dames de la reine, qui, étant la confidente de sa maîtresse, avoit cru sans doute lui rendre un bon service que de procurer par cet artifice l'éloignement de sa rivale. Quoi qu'il en soit, le roi apparemment en jugea mieux que tous les autres, en disant que Lausun avoit part dans cette affaire; non pas qu'il crût qu'en effet ce fût lui, cela étant moralement impossible, puisqu'il étoit déjà prisonnier; mais il donnoit à connoître qu'il croyoit que les personnes qui se sont toujours intéressées pour lui y avoient trempé. Tout le monde ne comprit pas la conséquence de ces paroles; mais ceux qui savoieut que la disgrâce du comte n'étoit venue que pour avoir mal parlé d'Astérie, la conçurent aussitôt.

Il sembloit qu'après les protestations qui suivirent l'éclaircissement de nos amans, jamais on ne devoit parler de changement; mais la suite des temps nous a bien fait connoître qu'il n'y a rien d'assuré dans ce monde, et qu'à la cour les places les plus hautes y sont toujours les plus glissantes. L'indifférence a insensiblement succédé à l'amour; et cette passion, qui étoit si

grande dans le roi à l'égard d'Astérie, peu à peu est devenue languissante, et enfin a expiré. On peut dire que jamais maîtresse n'a su si bien redonner la vie à un amour mourant comme celle-là; elle l'a accompagné jusqu'au tombeau, et on peut dire que ce fut entre ses bras qu'il poussa son dernier soupir. Aussitôt qu'elle s'aperçut qu'il falloit céder la place, elle médita sa retraite, mais une retraite glorieuse, et telle qu'on pouvoit se l'imaginer d'une personne aussi sage et aussi prudente qu'elle. Ceux qui ne jugent des choses que par elles-mêmes sans en faire une juste application, crurent d'abord qu'elle iroit augmenter le nombre des religieuses de Fontevrault; il sembloit que les fréquens voyages qu'elle y avoit faits n'avoient été que pour marquer sa place; mais on s'abusoit, et le dessein qu'elle avoit étoit bien plus conforme à la raison et au sens commun. Elle ne vit donc pas plus tôt le jeu fini et la partie perdue, qu'elle se retira, mais de manière à ne perdre que ce qu'elle n'avoit pas pu conserver. Bien loin de s'éloigner de la cour à l'exemple de celle qui l'avoit précédée, elle y est restée; elle voit le monde

et a encore part à toutes les intrigues du cabinet. Tous les sages ont trouvé cet adieu bien plus prudent que que celui de La Valière, et croient que comme cette fille aimoit éperdument le roi, la retraite qu'elle fit fut plutôt un coup de désespoir qu'un véritable mouvement de dévotion. Quoi qu'il en soit, sa démarche a été un peu précipitée; et peut-être que sans l'honneur qu'on se fait de tenir ferme dans ce qu'on a entrepris, elle auroit corrigé la faute qu'elle fit dans le temps qu'elle la confirma par son engagement.

Voici donc le roi sans maîtresse, ce semble, c'est-à-dire dans un état de veuvage qui n'a guère de rapport avec son humeur. Mais ne croyez pas qu'il y reste long-temps, puisqu'un homme fait comme lui, quand il n'auroit ni sceptre ni couronne, ne laisseroit pas de faire des conquêtes. L'amour, qui se seroit fait un crime de laisser dans l'oisiveté un héros dont les moindres actions sont éclatantes, lui avoit déjà marqué celle qu'il lui destinoit.

Pendant que tout ceci se passoit, l'on donna à la femme de Monsieur une fille d'honneur, dont la beauté causa bientôt des désirs à tous les

courtisans, et de la jalousie à toutes ses compagnes. Elle étoit d'une taille ravissante, si bien que la médisance, qui a coutume de mordre sur toutes choses, se trouva en défaut à ce coup-là. De fait, tout ce qu'il y avoit de gens de l'un et de l'autre sexe fut obligé d'avouer qu'il n'avoit jamais rien vu de si accompli. Louis XIV, qui aimoit alors madame de Montespan, plus tôt par habitude que par délicatesse, ne l'eut pas plutôt vue qu'il en fut charmé. Mais, comme il ne vouloit plus faire l'amour en jeune homme, mais en grand roi, il lui fit parler par un tiers; et afin que ses offres de service fussent mieux reçues, il les accompagna d'un fil de perles, et d'une paire de boucles d'oreilles de diamans de grand prix.

Cependant madame de Montespan étoit dans des alarmes mortelles que cette jeune beauté ne lui enlevât le cœur de ce prince, avec qui elle avoit eu du bruit il n'y avoit que peu de jours; car, prétendant qu'il la dût toujours traiter comme il avoit fait dans le commencement, elle lui avoit reproché qu'il n'avoit plus de complaisance pour elle. Comme il étoit assez naturel,

et qu'il n'aimoit pas à être gêné, il lui avoit répondu franchement qu'il y avoit trop long-temps qu'ils se connoissoient pour observer tant de cérémonies; ce qui avoit été cause qu'elle s'étoit emportée, même jusqu'à lui dire des choses fort désobligeantes. Elle lui avoit d'abord reproché tout ce qu'elle avoit fait pour lui, qu'elle avoit quitté maison, enfans, mari et jusqu'à son honneur pour le suivre; qu'il n'y avoit sorte de complaisance qu'elle ne lui témoignât tous les jours pour l'engager, mais qu'il étoit devenu si froid qu'il n'étoit plus reconnoissable; que si c'étoit que les années lui eussent apporté quelques défauts, il ne s'en devoit pas prendre à elle, mais au temps qui a coutume de détruire toutes choses; que cependant elle ne s'apercevoit pas encore, grâces à Dieu, qu'il y eût un si grand changement en sa personne; mais que pour lui, elle lui pouvoit dire, sans avoir dessein néanmoins de le fâcher, que quoiqu'il eût beaucoup de lieu de se louer de la nature, il n'étoit pas exempt néanmoins de certains défauts, qui étoient un grand remède à l'amour; qu'il en avoit un grand entre autres, dont peut-être il ne s'apercevoit

pas, mais dont elle s'étoit bien aperçue; sans s'en être plainte néanmoins, parce qu'elle croyoit qu'on n'y devoit pas prendre garde de si près avec une personne qu'on aimoit.

Le roi, à qui personne n'avoit jamais osé rien dire d'approchant, fut extrêmement touché de se l'entendre dire par madame de Montespan, pour qui il n'avoit guère moins fait qu'elle avoit fait pour lui. Car si elle avoit quitté maison, enfans et mari, pour le suivre, il avoit quitté pour elle le soin de sa réputation, qui étoit extrêmement flétrie, pour avoir aimé une femme qu'il avoit de si grandes raisons de ne pas regarder comme il avoit fait. Néanmoins, bien que les injures qu'on reçoit des personnes que l'on aime soient beaucoup plus sensibles que celles que l'on reçoit des autres, il ne laissa pas tomber ce reproche à terre, et, demandant à madame de Montespan quels étoient donc ses défauts, il lui reprocha lui-même les siens; dont madame de Montespan fut si touchée qu'elle lui répondit que, si elle avoit les imperfections dont il l'accusoit, du moins elle ne sentoit pas mauvais, comme lui.

Comme c'étoit dire par là au roi tout ce qu'il y avoit de plus désobligeant, il est impossible de dire combien ce reproche lui fut sensible. Il lui répondit de son côté des choses qui la devoient toucher, et la faire rentrer en elle-même, si elle eût eu encore quelque sentiment de vertu : mais s'étant entièrement abandonnée à ses passions, elle continua ses reproches, qui n'auroient pas fini sitôt, sans ce que je vais rapporter. Il faut savoir que, comme ils se querelloient ainsi fortement, le prince de Marsillac arriva à la porte du cabinet où ils étoient. Le roi lui avoit permis d'entrer partout où il seroit, sans en demander permission : ainsi il avoit déjà le pied dans la porte, quand il entendit au son de la voix de ce prince qu'il étoit en colère. Il s'arrêta tout court, et étant bien aise de savoir s'il trouveroit bon qu'il entrât, il commença à crier tout haut, Huissier! huissier! et comme il n'y en avoit point, il dit encore plus haut : Qui est-ce donc qui m'annoncera, et comment m'annoncer moi-même? Le roi, qui prêtoit l'oreille à ce qu'il disoit, jugea bien, après la permission qu'il lui avoit donnée,

que ce qu'il en faisoit n'étoit que par discrétion; et étant bien aise d'avoir lieu de quitter une conversation si désagréable, il dit au prince de Marsillac qu'il pouvoit entrer : ce qui fut cause que madame de Montespan tâcha de se contraindre, de peur que le bruit de sa disgrâce, qu'elle vouloit cacher, ne courût par toute la cour.

Etant sortie un moment après, elle laissa le roi dans la liberté d'ouvrir son cœur au prince de Marsillac, qui avoit grande part dans sa confiance, et à qui il avoit donné en moins d'un an pour plus de douze cent mille francs de charges. Car, incontinent après la disgrâce de M. de Lausun, il l'avoit obligé de prendre le gouvernement de Berri que ce favori avoit, et qu'il ne vouloit pas accepter, parce que, n'ayant jamais été de ses amis, il avoit peur qu'on ne dît dans le monde qu'il auroit poussé le roi à le faire arrêter afin de profiter de ses dépouilles.

Le roi trouva que sa délicatesse étoit d'autant plus belle qu'elle étoit rare dans les courtisans; et comme elle ne pouvoit partir que

d'un grand cœur, il l'eut encore en plus grande estime. A quelque temps de là, il lui donna encore la charge de grand-maître de la garde-robe, vacante par la mort du marquis de Guitry, qui avoit été tué au passage du Rhin. Mais il la lui donna d'une manière si obligeante, que le présent étoit moins considérable par sa grandeur en lui-même, que par la bonté qu'il lui témoigna en le lui faisant. Car il lui dit qu'il ne lui donnoit cette charge que pour accommoder ses affaires, et non pour l'incommoder: que s'il lui étoit plus utile de la vendre que de la garder, il lui vouloit chercher lui-même un marchand, et qu'il lui en feroit donner un million.

Le roi continua toujours ainsi de lui donner des marques de son amitié, et les autres courtisans le regardoient comme une espèce de favori, mais bien plus digne d'occuper cette place que M. de Lausun qui méprisoit tout le monde, comme s'il n'y eût eu personne digne de l'approcher. Cependant cette faveur, qui ne laissoit pas de donner de la jalousie à un chacun, augmenta encore de beaucoup par le refroidissement où Louis XIV

étoit tombé pour madame de Montespan, et par la nouvelle passion qu'il se sentoit pour mademoiselle de Fontange, qui étoit cette fille d'honneur de la femme de Monsieur, dont j'ai parlé ci-devant; car sa majesté ayant communiqué l'un et l'autre au prince de Marsillac, voulut que ce fût lui qui lui ménageât les bonnes grâces de cette fille; à quoi le prince de Marsillac n'eut pas beaucoup de peine, n'étant venue à la cour que dans le dessein de plaire au monarque.

En effet, ses parens la voyant si belle et si bien faite, et ayant plus de passion pour leur fortune que de soin pour leur honneur, boursillèrent entre eux pour pouvoir l'envoyer à la cour, et pour lui faire faire une dépense honnête et conforme au poste où elle entroit. Or, comme ils lui avoient donné des leçons là-dessus, elle les mit en pratique dès le moment que le prince de Marsillac lui eut parlé de la part de Louis XIV. Elle lui dit donc qu'elle recevoit avec joie la déclaration qu'il venoit de lui faire de sa part; que ce prince avoit des qualités si touchantes, qu'il faudroit qu'elle fût bien de mauvaise humeur pour n'être pas charmée de sa passion; mais

qu'avec tout cela elle ne pouvoit pas prendre grande confiance en ce qu'il venoit de lui dire, tant que madame de Montespan posséderoit ses bonnes grâces; qu'elle étoit jalouse naturellement; qu'ainsi elle ne seroit point fâchée que le roi sût que, quoiqu'il y eût beaucoup de gloire à posséder la moindre partie de son cœur, elle étoit assez délicate néanmoins pour n'en point vouloir à ce prix-là; qu'aussi bien, ce n'étoit peut-être pas une véritable passion que celle qu'il se sentoit pour elle, mais quelque feu passager qui seroit aussitôt éteint qu'allumé. Que s'il étoit vrai cependant que ce prince l'aimât véritablement, ce qu'elle n'osoit croire encore, de peur de s'abandonner à une joie mal fondée, il lui en donneroit des marques bientôt en n'aimant qu'elle uniquement, comme elle étoit prête de son côté de n'aimer que lui.

Le prince de Marsillac, qui vouloit réussir du premier coup dans son ambassade amoureuse, répondit à cela, que si l'on pouvoit juger de l'avenir par les choses passées, il n'y avoit pas beaucoup d'apparence que le roi, qui étoit mécontent de madame de Montespan, dût jamais

retourner vers elle; qu'il étoit constant quand il aimoit une fois, et que s'il avoit quitté madame La Valière, c'est que cette dame y avoit beaucoup contribué par une inégalité d'esprit qui ne plaisoit pas à ce prince; qu'elle avoit pu entendre parler qu'avant qu'elle entrât tout-à-fait dans le couvent où elle étoit religieuse, elle étoit déjà entrée dans un autre malgré lui; qu'il avoit été obligé même de la renvoyer querir, et cela à la vue de tout son royaume; que depuis ce temps-là, elle ne faisoit que lui parler des sinderesses de sa conscience; ce qui l'avoit détaché d'elle peu à peu, ce prince ne voulant pas s'opposer à son salut; qu'il avoit donc aimé madame de Montespan, et qu'il l'aimeroit peut-être toujours, si elle n'avoit voulu prendre avec lui des airs qui peuvent bien convenir aux maîtresses des particuliers, mais non pas à celle d'un grand prince, avec qui il est bon d'avoir l'esprit plus souple et plus complaisant; qu'il lui diroit comment elle en devoit user quand elle en seroit là; mais que n'en étant pas encore temps, il ne s'agissoit que de mettre son esprit en repos; c'est pourquoi il vouloit bien lui dire en bon ami de ne

pas laisser échapper une si belle occasion; qu'autrement il étoit assuré qu'elle s'en repentiroit toute la vie.

Il lui conta là-dessus la querelle que le roi avoit eue avec madame de Montespan, l'insolence de cette dame, le ressentiment de ce prince; et cette circonstance l'ayant convaincue plus tôt que toutes ses raisons, elle manda au roi que si elle lui étoit obligée du présent qu'il lui avoit fait, et dont j'ai parlé ci-devant, elle lui savoit encore bien meilleur gré de ce qu'il lui avoit fait dire par le prince de Marsillac, qui lui serviroit de caution, qu'elle étoit toute prête de se donner à lui, pourvu qu'il voulût bien se donner à elle.

Cependant madame de Montespan, qui se défioit de cette intrigue, employoit tous ses amis pour regagner la confiance du roi. Le marquis de Louvois, qui en étoit, et même des plus affectionné, lui conseilla de chercher l'occasion de lui parler en particulier. Mais comme le roi tenoit sa colère, et qu'il la fuyoit avec grand soin, elle dit au marquis de Louvois qu'il lui étoit impossible de le trouver

tête à tête, et que s'il ne s'y employoit comme il faut, elle n'en viendroit jamais à bout. Ce marquis lui dit là-dessus de se rendre de bonne heure où le roi avoit coutume de tenir conseil, et de prendre si bien son temps, qu'elle ne le laissât pas aller sans se raccommoder avec lui.

Madame de Montespan ayant approuvé ce conseil, se rendit au lieu désigné. Le roi y étant venu, il fut tout surpris de l'y rencontrer au lieu des ministres. Cependant M. de Louvois, qui vouloit leur donner le temps de faire leurs affaires, entra dans la chambre tout proche du lieu où ils étoient, et voyant qu'il y avoit sept ou huit personnes de la cour qui avoient coutume de venir là pour se faire voir quand le roi sortoit, il prit une bougie de dessus un guéridon, feignant de chercher un diamant qu'il disoit avoir perdu. Il se doutoit bien que les valets de chambre viendroient à lui pour lui aider à le chercher; et en étant venu un, il lui dit tout bas, en lui donnant le flambeau, qu'il fît sortir tous ceux qui étoient dans la chambre, et qu'il dît à l'huissier de n'y laisser entrer personne,

pas même ceux qui étoient mandés pour le conseil.

Ainsi, sans qu'on s'aperçût que cela vînt de lui, il se défit de tous ces importuns; et au lieu d'y avoir conseil ce jour-là, il y eut un grand éclaircissement entre le monarque et madame de Montespan. Cependant comme l'on savoit que M. de Louvois étoit demeuré dans la chambre, on le crut enfermé avec le prince, de sorte que les autres ministres, qu'on avoit renvoyés sans les vouloir laisser entrer, en eurent de la jalousie; et de fait, ils ne surent à quoi attribuer cette longue conversation, qui étoit cause qu'il n'y avoit point eu de conseil ce jour-là; ce qui n'étoit point encore arrivé, le grand roi étant ponctuel à tout ce qu'il faisoit.

Cependant, quoique cet éclaircissement semblât avoir raccommodé toutes choses, et que le roi retournât à son ordinaire chez madame de Montespan, il ne laissa pas que de poursuivre sa pointe avec mademoiselle de Fontange. Il la voyoit presque tous les jours, tantôt chez la reine ou chez Madame, et plus il la regardoit, plus il en devenoit amoureux. L'impatience où

il étoit lui fit consulter le duc de Saint-Agnan sur les moyens de pouvoir entretenir seul à seul la personne pour qui il avoit conçu tant de tendresse. Le duc fut ravi de ce que le roi lui faisoit confidence de ses nouvelles inclinations comme il avoit fait des premières : il va, il cherche, et fait tant de perquisitions, qu'il apprend que mademoiselle de Fontange devoit se trouver le lendemain aux Tuileries avec madame D. L. M. Il le dit au roi, qui y alla, et trouva l'occasion aussi favorable qu'il la pouvoit souhaiter. Il eut une longue conférence avec cette belle où ses regards lui en apprirent plus que ses paroles, parce que, suivant le conseil qu'on lui avoit donné, elle accompagna tous ses discours de tant de modestie, que le roi ne put s'empêcher de lui reprocher son peu de sensibilité : elle ne se défendit de ce reproche que sur l'estime qu'elle avoit pour sa majesté.—Ah Dieu! reprit le roi, l'estime est une chose qui ne me satisfait point, quand elle va toute seule ; c'est à votre cœur que j'en veux, et tant que vous m'en refuserez la tendresse, je me tiendrai malheureux. Eh quoi! poursuivit-il, est-ce vous blesser que de vous

dire que vôtre mérite me force à ne plus vivre que pour vous; et que si vous voulez vous trouverez en m'aimant toutes les douceurs qu'on peut espérer de la plus sincère correspondance?—Ah! sire, dit mademoiselle de Fontange, ne pouvant perdre le souvenir de ce que vous êtes et de ce que je suis, permettez-moi de vous dire qu'il n'y a guère d'apparence que votre majesté parle sérieusement.—Que faut-il donc, reprit le roi, pour vous justifier la sincérité de mes intentions? Est-ce que ces paroles ne sont pas assez expressives? oui, je vous aime!—Ah! elles ne le sont que trop, dit notre belle en poussant un soupir, elles ne le sont que trop pour faire souffrir un cœur qui est sensible à l'amour. Elle dit cela avec un air si embarrassé, que ce trouble acheva de charmer le roi; et on peut dire que sa pudeur lui fut pour lors d'un usage merveilleux, parce que sa rougeur donnant une nouvelle vivacité à son teint, elle parut aux yeux du roi la plus belle et la plus aimable personne qu'il eût jamais vue. Ils se séparèrent, et le roi lui dit en la quittant: —Je me suis bien aperçu, mademoiselle, que la pudeur a empêché votre amour de dire tout ce

qu'il pensoit; je demande qu'il s'exprime avec plus de liberté sur le papier, et j'attends un billet de votre part. A la sortie des Tuileries, M. de Louvois vint au-devant de sa majesté pour lui communiquer quelques affaires: le roi lui dit en parlant de mademoiselle de Fontange, qu'il n'avoit jamais vu une fille si fière, et dont la vertu fût plus difficile à ébranler. M. de Louvois, qui savoit de qui le roi parloit, lui dit: — Eh quoi! sire, une fille peut-elle conserver de la fierté auprès de votre majesté?—Sans doute, dit-il; mais aussi j'espère que quand l'amour se sera une fois rendu maître de ce cœur qui lui a si long-temps résisté, comme il ne seroit pas assuré d'y rentrer quand il voudroit, il n'abandonnera pas facilement la place.

Cependant mademoiselle de Fontange fit un fidèle rapport à madame D. L. M.—C'est à présent, lui-dit-elle, qu'il faut agir; il y auroit danger de tout perdre par le retardement, et il est temps de vous déclarer: c'est pourquoi écrivez au roi une lettre telle que l'amour vous l'inspirera. Elle la fit aussitôt, et la conçut dans ces termes:

« Sire,

» Bien que le peu de proportion qu'il y a entre » un prince comme vous et une fille comme moi, » dût m'obliger à prendre plutôt le discours de » votre majesté pour une galanterie que pour une » sincère déclaration, néanmoins s'il est vrai que » les véritables amans connoissent, en se voyant, » ce qui se passe de plus secret dans leur cœur, » ce seroit en vain que je vous en voudrois plus » long-temps cacher les sentimens. Oui, sire, je » vous l'avoue, le seul mérite de votre personne » avoit déjà disposé de moi-même avant que votre » majesté m'eût fait l'aveu de ses inclinations; par- » donnez-le-moi si j'ai combattu cette passion » dès le moment de sa naissance; ce n'étoit pas » par aucune répugnance que j'eusse à chérir » ce qui me paroissoit si aimable, mais plutôt la » crainte que j'avois que mes yeux ou mes ac- » tions ne vous fissent connoître à l'insu de mon » cœur ce qu'il ressentoit pour vous. Jugez, sire, » de la disposition où je suis, par une confession » si ingénue de ma foiblesse. »

Je ne vous dirai point par qui la lettre fut portée; quoi qu'il en soit, le roi la reçut, il la lut, et il est difficile de trouver des termes pour vous exprimer son ravissement; il répéta plusieurs fois ces dernières paroles, *jugez de la disposition de mon cœur par une confession si ingénue de ma foiblesse.* En un mot, il est charmé, il meurt pour la belle, et voudroit être en lieu de pouvoir se jeter à ses genoux pour la remercier comme il doit des tendres marques de son amour. Le roi étoit dans ces transports de joie, lorsque le duc de Saint-Agnan entra: tout autre que lui auroit été incommode dans ce moment; le roi fut bien aise de le voir; il ne l'entretint que des qualités engageantes de mademoiselle de Fontange. Le duc, qui sait faire sa cour autant qu'homme du monde, témoigna au roi qu'il ne pouvoit pas mieux placer ses affections; que le choix qu'il avoit fait ne pouvoit pas être plus juste, et que dans toute sa cour il n'y avoit pas une fille dont le mérite fût plus éclatant. Le roi fut ravi de voir qu'on approuvoit ainsi son choix; il s'étendit sur les louanges de son amante.—Non, dit-il au duc, on ne peut pas voir une taille mieux prise, elle

a le plus bel œil qu'on ait jamais vu, sa bouche est petite et vermeille, et son teint et sa gorge sont admirables; mais ce qui me charme davantage, c'est un certain air doux et modeste qui n'a rien de farouche ni de trop libre. Le duc ne manqua pas de relever encore tout ce que le roi avoit dit, et il poussa sa complaisance si loin, qu'il eût été difficile de rien ajouter à un portrait si achevé.

Cependant madame de Montespan tâchoit de se soutenir encore le mieux qu'il lui étoit possible. Elle avait prié le roi de vouloir du moins venir chez elle comme il avoit accoutumé, et elle tâchoit d'insinuer à tout le monde, que son crédit étoit encore plus grand qu'on ne pensoit; que l'amour du roi pour mademoiselle de Fontange n'étoit qu'un amour passager et dont il seroit bientôt revenu; et qu'enfin il reviendroit à elle plus amoureux qu'il n'avoit jamais été. Ses partisans tâchoient d'ailleurs de donner quelque crédit à ces faux bruits; mais comme on voyoit que ce prince s'adonnoit entièrement à sa nouvelle passion, chacun rechercha les bonnes grâces de mademoiselle de Fontange, qui procura des éta-

blissemens aux uns et aux autres, de même qu'à la plupart de sa famille.

Madame de Montespan voyant que le roi se détachoit d'elle tous les jours de plus en plus, en conçut tant de rage, qu'elle commença à médire publiquement de mademoiselle de Fontange. Elle disoit à chacun qu'il falloit que le roi ne fût guère délicat d'aimer une fille qui avoit eu des amourettes dans sa province; qu'elle n'avoit ni esprit ni éducation, et enfin, à proprement parler, ce n'étoit qu'une belle peinture. Elle en disoit encore mille autres choses aussi fâcheuses; ce qui, bien loin de ramener le roi, comme elle pensoit, le détourna encore davantage de revenir à elle. En effet, il lui voyoit toujours le même esprit d'orgueil, qu'il n'avoit jamais pu humilier, et qui étoit encore tout prêt de lui faire mille algarades. Il s'en plaignit au prince de Marsillac, qui l'entretint dans l'aversion qu'il se sentoit pour elle, et qui en fut faire sa cour ensuite à mademoiselle de Fontange.

On ne faisoit donc plus de mystère de l'amour du roi: il n'y avoit que mademoiselle de Fontange qui souhaitoit que sa majesté en tînt le secret

taché le plus qu'elle pourroit; mais c'étoit demander une chose inutile, et dans un entretien particulier qu'il eût avec elle le jour d'après celui qu'il reçut la lettre, il leva toutes ses craintes, et la fit résoudre à partir le lendemain avec lui pour Versailles. Jamais il n'a paru plus content qu'après avoir tiré le consentement de sa déesse pour son départ. Ce fut dans ce tête à tête amoureux que nos amans se jurèrent une affection éternelle; et l'entretien de mademoiselle de Fontange eut des charmes si doux pour le roi, que pendant qu'il dura il fut entièrement attaché à renouveler à cette aimable personne toutes les protestations du plus tendre amour. Ils se séparèrent, et cette belle disant à son amant un adieu tendre des yeux, elle le laissa le plus amoureux de tous les hommes.

Le roi, avant que de partir pour Versailles, envoya à mademoiselle de Fontange un habit dont la richesse ne se peut priser, non plus que l'éclat de la garniture qui l'accompagnoit ne se peut trop admirer. Elle le reçut, et partit un peu après avec sa majesté, qui donna tous les divertissemens ordinaires à toutes les dames

de la cour; il en réservoit un particulier pour son aimable maîtresse. Ce fut un jeudi après midi que cette place d'importance, après avoir été reconnue, fut attaquée dans les formes; la tranchée fut ouverte; on se saisit des dehors; et enfin, après bien des sueurs, des fatigues et du sang répandu, le roi y entra victorieux. On peut dire que jamais conquête ne lui donna tant de peine. Pour moi, quoique je le croie fort vaillant, je n'en suis point surpris, parce que, s'il nous est permis de juger de la nature de la place par les dehors, l'entrée n'en a pu être que très-difficile. Quoi qu'il en soit, cette grande journée se passa au contentement de nos deux amans; il y eut bien des pleurs et des larmes versées d'un côté, et jamais une virginité mourante n'a poussé de plus doux soupirs. Cette fête fut suivie pendant huit jours de toutes sorte de jeux et de divertissemens; la danse n'y fut pas oubliée, et mademoiselle de Fontange y parut merveilleusement, et se distingua parmi les autres. Le duc de Saint-Agnan s'étant trouvé au lever du roi le lendemain de la noce, d'abord que le roi l'aperçut, il sourit; et le fai-

sant approcher de lui, il lui fit confidence du succès de ses amours. Il l'assura que jamais il n'avoit plus aimé, et il lui dit que, selon les apparences, il ne changeroit jamais d'inclinations. Le duc suivit le roi chez sa nouvelle maîtresse; ils la trouvèrent qui considéroit attentivement les tapisseries faites d'après M. Le Brun, qui représentoient les victoires de S. M.; elles faisoient la tenture de son appartement; le roi lui-même lui en expliqua plusieurs circonstances; et voyant qu'elle y prenoit plaisir, il dit au duc de faire un impromptu sur ce sujet. La vivacité de l'esprit de M. le duc de Saint-Agnan parut, et se fit admirer; car dans un moment il écrivit sur ses tablettes les vers suivans :

Le héros des héros a part dans cette histoire.
Mais quoi! je n'y vois point sa dernière victoire!
De tous les coups qu'a fait ce généreux vainqueur,
Soit pour prendre une ville, ou pour gagner un cœur,
Le plus beau, le plus grand et le plus difficile,
Fut la prise d'un cœur qui sans doute en vaut mille,
Du cœur d'Iris enfin, qui mille et mille fois
Avoit bravé l'amour et méprisé ses lois.

Le roi, impatient de voir ce que le duc écrivoit, lui tira ses tablettes, avant même qu'il eût achevé; il fit la lecture des vers, et les trouva fort spirituels; il les fit voir à sa maîtresse, qui les trouva fort bien tournés et fort galans. Le duc lui dit que la chose étoit imparfaite; mais le roi répondit que dans son imperfection même il la trouvoit agréable, et qu'il lui demandoit un petit ouvrage sur ce sujet : le duc fit un remerciement à sa majesté de l'honneur qu'elle lui faisoit de lui commander de travailler sur une matière si noble et si charmante. Après ce compliment, le duc se retira, et laissa le roi avec mademoiselle de Fontange : il y passa presque toute la journée; il ne mangea point en public, et la solitude eut pour lui des charmes qu'il n'auroit pas rencontrés dans la grandeur de sa cour. De vous dire à quoi il employa tout le temps, ce seroit un peu trop pénétrer : néanmoins nous avons lieu de croire que l'amour fut mis souvent sur le tapis, et quelquefois sous la couverture, parce que le lendemain, qui étoit destiné à une partie de chasse, notre belle se trouva un peu lasse et

fatiguée, et elle pria le roi de la dispenser de l'accompagner dans un si pénible exercice. Le roi, qui ne pouvoit l'abandonner, aima mieux en différer le divertissement que de le donner aux autres dames sans qu'elle y eût part. On remit la partie à trois jours, et on passa cet invervalle de temps dans des jeux, des bals et des festins, où l'adresse et la magnificence du roi parurent toujours avec éclat. Ce fut dans une de ces fêtes que le duc présenta au roi les vers qu'il avoit faits par son ordre; le roi en fit la lecture après le bal fini, et les ayant trouvés d'une justesse merveilleuse, il en donna le plaisir à toute la cour, par la lecture qu'on en fit publiquement pendant la collation.

Mais revenons à notre histoire, et suivons, s'il se peut, notre belle, qui part avec son prince pour une partie de chasse qui lui donnera du divertissement.

Elle étoit vêtue ce jour-là d'un justaucorps en broderie d'un prix considérable, et la coiffure étoit faite des plus belles plumes qu'on eût pu trouver. Il sembloit, tant elle avoit bon air avec cet habillement, qu'elle ne pouvoit pas

en porter un qui lui fût plus avantageux. Le soir, comme on se retiroit, il s'éleva un petit vent qui obligea mademoiselle de Fontange de quitter sa capeline. Elle fit attacher sa coiffure avec un ruban dont les nœuds tomboient sur le front, et cet ajustement de tête plut si fort au roi, qu'il la pria de ne se coiffer point autrement de tout ce soir. Le lendemain, toutes les dames de la cour parurent coiffées de la même manière. Voilà l'origine de ces grandes coiffures qu'on porte encore, et qui, de la cour de France, ont passé dans presque toutes les cours de l'Europe. La crainte qu'avoit son amant qu'il n'arrivât quelque accident dans la course à cette nouvelle chasseresse, l'obligea à rester toujours à ses côtés : il ne l'abandonna point; et après lui avoir donné le plaisir de faire passer devant elle le cerf que l'on couroit, il s'écarta avec elle dans le lieu le plus couvert du bois pour lui faire prendre quelque rafraîchissement. Comme l'on sait qu'il est de certains momens où la solitude a plus de charmes pour nous que toute la pompe de la cour, on laissa jouir paisiblement le roi et sa maîtresse du repos qu'ils cherchoient à l'écart, et on jugea fort bien,

car on crut qu'il préféroit ce délassement à la gloire qu'il auroit pu tirer de la chasse. Quoi qu'il en soit, la suite a fait connoître que nos amans ne se retirèrent ainsi tous deux que pour faire un tiers. Mademoiselle de Fontange, depuis ce jour-là, a été fort incommodée de maux de cœur et de douleurs de tête, qui, étant les véritables symptômes de la grossesse, nous pouvons croire, sans deviner, que ces momens de retraite ne se passèrent pas tous dans l'oisiveté. C'est ainsi que les héros faisoient autrefois; les dieux n'avoient point de lieu plus propre pour l'exercice de leurs amours que la campagne; et nous avons sujet de croire que le fruit qui naîtra de ce passe-temps n'en sera pas plus sauvage pour avoir pris son origine dans les bois.

Le jour qui suivit cette partie de divertissement ne fut pas également heureux pour toute la cour, puisque le roi et sa maîtresse ne le passèrent que dans la tristesse; cette belle se ressentant des fatigues de la chasse, ou, si vous voulez, des momens de la retraite, souffrit des maux de cœur fort grands, et des douleurs de tête fort aiguës. Bien que son amant connût que

ses maux ne seroient pas de longue durée, il y parut néanmoins autant sensible que s'ils avoient été fort dangereux; il ne la quitta point, et agit toujours auprès d'elle en amant, mais le plus passionné du monde : il court, il va, il revient et semble mourir d'un mal qui ne le touche que dans ce qu'il aime; la tristesse de sa maîtresse le mit dans un abattement extraordinaire; mais ce qui lui tira presque les larmes des yeux ce fut lorsqu'au plus fort de la douleur, mademoiselle de Fontange, attachant ses regards sur lui, lui dit d'une manière tendre et languissante : « Ah ! » mon cher prince, faut-il que les douleurs sui- » vent de si près les plaisirs les plus purs ! Ah ! il » n'importe, poursuivit-elle, j'en chéris la cause, » et l'aimerai éternellement. » A ces paroles le roi, qui étoit assis sur son lit, lui jura que jamais il n'auroit d'autre maîtresse qu'elle, et que de sa vie il n'avoit conçu tant d'amour pour une personne qu'il en ressentoit pour elle.

L'après-dînée notre malade se porta mieux; elle reçut plusieurs visites, et jamais reste de journée n'a été si bien employé que le fut celui là : on y parla de nouvelles galantes, et des pièces d'esprit

qui étoient les plus récentes; et comme c'étoit à qui contribueroit davantage au divertissement de la belle, madame D. A., qui avoit été de la chasse, tira un écrit de sa poche, et en fit la lecture assez vite pour qu'aucun ne pût en pénétrer le sens : c'étoit une énigme qu'elle dit qui lui étoit tombée par hasard entre les mains, qu'elle en ignoroit le mot, mais qu'elle croyoit qu'elle ne pouvoit être que noble et relevée, puisqu'il y étoit parlé du roi. La voici:

ÉNIGME.

Tantôt je suis ouvert, tantôt je suis fermé,
Selon qu'il plaît au roi le plus puissant qu'on voie;
Je ressens la douleur, et je donne la joie,
Je suis, ou peu s'en faut, de tout le monde aimé.
Mon frère, fort souvent de transport animé,
Vient fouler sans respect mon corail et ma soie,
Il me perce le sein, mais aussi je le noie,
Et j'éteins tous les feux dont il s'étoit armé.
Je suis petit de corps, mais je donne la vie,
Plus je suis à couvert, plus je reçois de pluie,
J'ai la langue en la bouche, et je ne parle point.
Mon nom est trop caché pour le pouvoir connoître,
Un ombrage à vos yeux m'empêche de paroître,
Ne vous rompez donc plus la tête sur ce point.

Devant que l'énigme passât de main en main, le roi en voulut faire la lecture. Bien qu'il ait de l'esprit infiniment, il ne l'eut pas pour lors assez pénétrant pour en découvrir le sens. Sa maîtresse fut plus spirituelle et entra d'abord dans la pensée de celui qui l'avoit composée; mais bien loin de la déclarer, elle dit, pour dégoûter les autres d'une recherche plus exacte, que cela ne méritoit pas qu'on s'y appliquât davantage. Cela donna à penser à une dame de la compagnie qui, faisant une seconde lecture de l'ouvrage, y connut ce qui y étoit mystérieux; elle eut pour lors plus d'esprit que de jugement, car elle ne put s'empêcher de dire tout haut, qu'on ne devoit pas être surpris si le véritable sens de l'énigme étoit si difficile à trouver, puisqu'il n'y avoit que le roi qui en eût la véritable clef. Cette parole ne produisit pas un effet tel que celle qui l'avoit imprudemment lâchée auroit souhaité. Le roi et toutes celles qui composoient le cercle devinèrent facilement ce qui étoit sur jeu; on s'enquit de madame D. A. de qui elle avoit eu ces vers, on fit toutes les perquisitions possibles pour en apprendre l'auteur; mais

madame D. A., qui étoit innocente du stratagème, s'en excusa facilement, et dit qu'elle les avoit trouvés sur sa table à son lever, sans savoir par qui ni comment ils y avoient été mis. Cela ne satisfit pas le roi, qui ne veut pas qu'on raille ce qu'il aime. La compagnie prit congé de mademoiselle de Fontange, et plusieurs des personnes qui la composoient se retirèrent, afin de rire à leur aise et se divertir de l'énigme dont la plaisanterie avoit choqué si vivement cette belle. On soupçonna quelques amies de madame de Montespan d'avoir part à cet ouvrage; mais elle les justifia toutes auprès du roi, et fit voir que le hasard se mêloit souvent de beaucoup de choses qui sembloient être exécutées avec dessein. Pour confirmer ce qu'elle disoit, elle apporta pour exemple la simplicité avec laquelle elle avoit produit, quelques années auparavant, un sonnet qui étoit bien plus satirique. Je vais vous dire comment cela se passa. Vous saurez donc que la ruelle de madame de Montespan a toujours été composée de tout ce qu'il y a de plus spirituel et de plus éclairé à la cour parmi le beau sexe. Un jour entr'autres que la compagnie étoit

fort grande, et que le roi étoit présent, après avoir parlé des modes, qui est l'entretien le plus ordinaire des dames, un jeune abbé, qui ne cherchoit que l'occasion de faire paroître son esprit, fit tomber la conversation sur les ouvrages galans nouvellement imprimés. On y parla de toutes sortes de sciences, mais d'une manière qui n'avoit rien de pédantesque : la philosophie de M. Descartes y fut agitée; Gassendi eut ses partisans, et on peut dire que les maîtres auroient eu de la peine à en parler plus savamment. Madame de Montespan, qui étoit pour la philosophie sceptique, envoya querir dans son cabinet un livre dont elle avoit besoin pour confirmer quelque chose qu'elle avoit avancé; on l'apporta, il avoit pour titre : *Recherche de la Vérité;* elle l'ouvrit, et elle trouva dedans les vers suivans, écrits sur un papier volant.

SONNET.

Quatre animaux, M., D., T., S., sont maîtres de ton sort,
Chacun voit son rival d'un œil de jalousie,
Et veut gouverner seul, mais leur rage est unie,
Pour sucer tour à tour ton sang jusqu'à la mort.

Le lion prend partout sans épargner l'autel,
Le timide mouton opprime l'innocence,
Le lézard des jappins dort dessus la finance,
Mais du dernier de tous le poison est mortel.

C'est ce funeste auteur de toutes nos misères,
Qui chassa du jardin le premier de nos pères,
Et pour prix de sa foi lui promit un trésor.

Ce serpent garde encor son ancienne malice;
Il se couvre de fleurs, et tout son artifice
Est de tromper son maître avec la pomme d'or.

Il n'est pas nécessaire de vous dire que la lecture de ce sonnet fit changer l'entretien; on connut d'abord l'excès de la satire, et chacun voulut faire paroître son zèle pour rechercher l'auteur, mais ce fut inutilement: on l'attribua à un Italien fort critique, qui s'appeloit *Gerolamo Pamphilio;* quelques mécontentemens qu'il avoit reçus sans sujet d'un des ministres d'état donnèrent fondement de croire que c'étoit lui qui avoit ainsi répandu sa bile sur tous les autres. Il avoit déjà été soupçonné d'être l'auteur de cette inscription qui fit tant de bruit, et qui fut placée dans un cartouche au-dessus de la

porte de la chambre de madame de Montespan un jour que le roi lui donnoit le divertissement de la musique. Comme je crois que personne ne l'ignore, je ne la mets point ici, outre qu'elle ne fait rien au sujet.

Revenons à mademoiselle de Fontange, que nous avons laissée avec le roi, bien fâchée de ce qu'elle avoit servi de divertissement à la compagnie. Elle témoigna que cette aventure la touchoit d'autant plus vivement, qu'on l'attaquoit dans ce qu'elle avoit de plus sensible. Le roi n'en marqua pas moins de déplaisir, mais seulement à cause qu'il en donnoit à sa maîtresse; car pour lui on peut dire qu'il se met au-dessus de ces sortes de bagatelles. Il la consola et lui promit d'en faire une si exacte recherche, qu'il découvriroit celui ou celle qui auroit voulu se divertir à ses dépens. Cela la remit un peu, et après quelques réflexions, elle le pria de laisser le tout dans le silence, sans y penser davantage. Elle fit prudemment, car c'étoit l'unique moyen d'étouffer la raillerie et d'empêcher le monde d'en parler. Nos amans ne s'appliquèrent donc plus qu'à passer agréablement le temps et à se donner tous

les témoignages les plus tendres de leurs amours. On peut dire que le roi n'en a jamais marqué davantage que pour mademoiselle de Fontange. Il ne peut pas être plus ardent, et le retour avec lequel cette belle témoigna le sien ne peut pas être plus passionné. Elle le fit paroître particulièrement, lorsque étant à Paris elle apprit de Saint-Germain que le roi, qui cherche souvent ces plaisirs de vigueur, avoit couru grand danger dans la poursuite d'un sanglier; que son cheval avoit été blessé par cette bête, et que sans une force et une adresse particulière, sa majesté auroit eu de la peine à se tirer du péril. Cette nouvelle lui fut communiquée par un gentilhomme de madame la princesse d'Epinoi, qui étoit elle-même de la partie. Mademoiselle de Fontange fut presque aussi sensible que si le mal étoit effectivement arrivé; elle tomba dans la plus grande tristesse du monde, et envoya dès le même jour ce billet au roi:

« Je ne puis, mon cher prince, vous exprimer » l'inquiétude où je suis. Puis-je apprendre de » tous côtés le peu de soin que vous apportez à

» votre conservation, sans trembler? Au nom de
» Dieu, ménagez mieux une vie qui m'est plus
» chère que la mienne, si vous voulez me trou-
» ver à votre retour. Eh quoi! votre courage
» n'est-il pas assez connu aussi bien que votre
» adresse, pour vous exposer ainsi à de nouveaux
» dangers? Pouvez-vous trouver le délassement
» des fatigues de la guèrre dans un exercice si
» pénible et si périlleux? Ah! j'en tremble de peur.
» Pardonnez, mon cher prince, ces reproches à
» l'ardeur de ma passion, et revenez si vous ai-
» mez, et si vous voulez retirer de la crainte
» celle qui vous chérit si tendrement. »

Il est aisé à connoître que l'étude a moins de part à cette lettre que le cœur; l'on découvre d'abord que c'est lui qui parle, et il seroit difficile de le faire parler plus tendrement. Elle fut lue du roi avec des transports de joie qu'il seroit mal aisé d'exprimer; il la baisa mille fois, et envoya aussitôt un exprès à sa maîtresse avec cette réponse:

« Non, ma chère enfant, ne craignez pas, le

» péril est passé, et je ne veux plus me conserver que pour vous seule. Je vous l'avoue, je ne suis pas excusable d'avoir cherché du plaisir dans des exercices que vous n'avez pas partagés avec moi : mais pardonnez ces momens que j'ai donnés au désir de la gloire; et je pars pour passer les jours entiers à vous dire que je vous aime. Ah! qu'il est doux seulement d'y penser, lorsqu'on aime un enfant si aimable, et qu'on est certain d'en être aimé! »

Le roi suivit de bien près cette lettre, et partit de Versailles le jour d'après celui qu'elle fut envoyée, pour aller rassurer sa belle. — Ah! que je suis heureuse, mon cher prince, lui dit-elle en l'abordant avec un air engageant, de vous voir ainsi de retour! Ah! que l'éloignement de ce qu'on aime est une chose difficile à supporter! — Je l'ai bien éprouvé, ma chère enfant, lui dit le roi en l'embrasssant, et ce n'est que l'amour extrême que je vous porte qui m'a si tôt rappelé, et qui n'a pas pu me permettre de vivre un moment sans vous. Cette entrevue fut accompagnée d'autant de marques de joie que

si c'eût été la première : nos amans ne pouvoient assez se regarder.

Ce fut dans cès doux momens que mademoiselle de Fontange obtint du roi la grâce de.... qui lui avoit inutilement été demandée par la bouche de plus d'un prince. Il lui accorda une pension considérable en faveur d'une demoiselle de ses amies, et l'abbaye de Chelles, dont sa sœur a été pourvue, fut encore un effet de sa liberté. Tant il est vrai que nous n'avons plus rien de cher, quand une fois nous avons donné notre cœur. Cette nouvelle abbesse fut bénite avec une pompe et une magnificence extraordinaire; c'étoit assez qu'elle fût la sœur de la maîtresse du roi pour qu'il ne manquât rien à la cérémonie; aussi fut-elle honorée d'un grand nombre d'évêques, presque toute la cour y assista, et mademoiselle de Fontange y parut avec un si grand éclat, qu'elle attira autant de regards sur elle que celle qui en faisoit le principal personnage.

Si toutes ces grâces et ces faveurs, dont nous venons de parler, avoient été accordées à des personnes qui ne fussent pas recommandables

par leur mérite particulier, elles pourroient être sujettes aux changemens; mais toutes les demandes de mademoiselle de Fontange sont faites avec tant de choix et de discrétion, qu'il n'y a rien à craindre de ce côté-là. Si La V. L. R. avoit autant apporté de circonspection dans tout ce qu'elle a exigé du roi, son oncle ne seroit pas devenu d'évêque meunier; le proverbe est un peu commun, mais il ne convient pas mal au sujet : on dit que c'est sur sa pure et simple démission que M. de B. V. V. remplit dignement sa place; nous ne pouvons le croire pieusement, sans ôter à une vertu ce qui appartient à une autre, et donner à l'humilité de A. B. I. B. ce qui a été un pur effet de son obéissance. Peut-être que s'il eût eu autant de bonheur qu'il eut de zèle pour apaiser quelques légers troubles de son diocèse, il ne seroit pas sitôt déchu de sa grandeur; mais le peu de réussite qui suivit ses empressemens, ne causa pas seulement sa disgrâce, mais contribua aussi à celle de M. Molac. Le roi lui en marqua son ressentiment par une lettre qu'il eut la simplicité de faire voir, où, entre autres termes, il y avoit : *J'entends que votre*

bréviaire fasse toute votre occupation. Tant il est vrai que la cour ne juge de la nature d'une entreprise que par le bon ou le mauvais succès, et que les bonnes intentions ne produisent pas toujours de bons effets.

Comme l'air de la campagne donne souvent de l'assaisonnement à des plaisirs que nous trouverions fades et insipides dans les plus grandes villes, le roi ne passa pas long-temps à Paris, sans méditer son retour à Versailles. Il est vrai que c'est un lieu rempli d'enchantement depuis qu'on s'est appliqué à l'orner et à l'embellir. Toute la cour partit donc pour ce lieu de plaisance, et le roi y renouvela toutes les fêtes et tous les divertissemens qui avoient été en quelque manière interrompus par son départ si précipité. Les parties de chasse y furent assignées; les dames qui accompagnent d'ordinaire sa majesté dans cet exercice y parurent infatigables, et y firent voir beaucoup de vigueur. La santé de mademoiselle de Fontange étoit trop chère au roi pour qu'il lui permît de s'engager comme beaucoup d'autres dames dans la course; elle en eut le plaisir sans se mettre dans le hasard, et vit de

son carrosse tout ce qui pouvoit satisfaire sa curiosité. La chasse finie, le roi descendit de cheval, prit place auprès d'elle, et la conduisit dans son appartement. Elle étoit pour lors dans l'humeur la plus gaie du monde, et elle dit mille plaisanteries à son amant sur le divertissement qu'une de la troupe avoit donné en tombant de son cheval. Le roi rioit de tout son cœur, particulièrement quand elle dit devant plusieurs personnes que cette chute devoit être d'autant plus sensible à cette belle chasseresse, que les dames ne s'étoient pas pourvues de caleçons, contre l'ordinaire. Cela donna occasion à mademoiselle de B., fille d'honneur de Madame, de drie qu'elle mourroit s'il lui étoit arrivé un pareil accident. — Je me réserve, continua-t-elle, pour des divertissemens plus tranquilles, et je ne puis assez admirer celles qui ne peuvent goûter de plaisirs sans courir fortune de leur vie. Elle lâcha cette parole sans prendre garde que Madame, qui étoit présente, est une des plus passionnées pour cet exercice; aussi releva-t-elle hautement ce qui avoit été dit. — Je vois bien, reprit-elle en s'adressant à celle qui eût bien voulu retirer

sa parole, je vois bien que les plaisirs de la ruelle vous toucheroient plus vivement que ceux qui se trouvent dans l'agitation ; il faut des divertissemens paresseux et sédentaires à celles à qui leur foiblesse ne permet pas d'en prendre d'autres. Madame la dauphine fit changer l'entretien en parlant du bal que sa majesté donnoit le lendemain. Ce fut un des plus beaux de tous ceux qui ont paru auparavant ; tout y étoit pompeux et magnifique ; le roi y dansa avec son adresse ordinaire ; mais ce qui surprit le plus, ce fut qu'il prit jusqu'à deux fois une jeune demoiselle, et lui dit quelques galanteries fort obligeantes. Il fut le lendemain au lever de sa maîtresse ; mais il la trouva dans une tristesse et un abattement extraordinaires ; il témoigna bien du chagrin de la voir dans cet état ; il lui demanda fort tendrement quel en étoit le sujet. — Ah ! sire, lui dit-elle en le regardant avec un air fort touchant, si votre personne étoit moins aimable, on auroit moins de tristesse. Il connut que c'étoit la jalousie qui causoit ce désordre ; il n'en fut pas fâché ; car quand il aime, il veut être aimé ; et il n'y a rien qui l'engage si fortement que ces sortes de

craintes, quand on les marque à propos. Il apprit de sa belle que ce qui s'étoit passé au bal l'avoit un peu alarmée, et que c'étoit la seule cause de sa mauvaise humeur. Il lui fit voir le peu de sujet qu'elle avoit eu de s'affliger, l'assura qu'il n'aimeroit jamais qu'elle, et que le soupçon qu'elle avoit eu étoit le plus mal fondé du monde. —Eh quoi! continua-t-il, est-il possible que vous connoissiez si mal les sentimens de mon cœur? J'abandonne tout ce que j'ai de plus cher dans la vie. Ah! c'est faire tort à mon amour que d'en avoir seulement la pensée, et vous ne le pouvez, sans condamner mon jugement dans le choix que j'ai fait de votre personne. Non, je vous le dis encore une fois, ne jugez pas de l'amour que je vous porte par celui que j'ai témoigné à d'autres par le passé; la différence vous en doit être connue, si vous connoissez votre mérite. Croyez que trouvant en vous seule tout ce qu'il y a d'aimable dans toutes les autres, je ne ferai jamais rien contre mon intérêt, ma parole et mon inclination. — Ah! sire, quel plaisir n'ai-je point goûté par votre discours, et qu'il est doux d'entendre de la bouche d'un prince si aimable des

paroles si tendres et si obligeantes ! mais aussi qu'il est difficile d'aimer un prince comme vous sans crainte et sans inquiétude! Non, je ne puis posséder un cœur comme le vôtre sans en appréhender la perte. C'est pourquoi excusez ma tristesse passée, et profitez de la joie que vous m'avez rendue en me confirmant dans la possession de votre cœur. Elle dit ces dernières paroles en se jetant au cou du roi; et après tout ce badinage, ils firent quelque chose qui n'est guère plus sérieux.

Les maux de cœur de mademoiselle de Fontange continuant, elle déclara qu'elle étoit grosse; ce qui obligea le roi à lui donner le titre de duchesse, comme il avoit fait à La Valière, et à lui faire une maison.

Il lui donna cent mille écus par mois. Mais comme cette demoiselle, bien loin de ressembler à madame de Montespan, dont l'avarice alloit jusqu'à la vilenie, étoit généreuse jusqu'à la prodigalité, il fut obligé aussi de lui donner un homme pour retenir cette humeur libérale, et pour prendre garde qu'elle pût subsister avec cent mille écus par mois, qu'il lui donnoit. Ce

surintendant fut le duc de Noailles, dont on fut extrêmement surpris, sa dévotion semblant incompatible avec un emploi qui le faisoit entrer dans beaucoup de petits détails, dont il auroit pu se passer honnêtement. Mais comme chacun s'étoit mis sur le pied de songer en premier lieu à sa fortune, et ensuite à Dieu, ce duc, bien loin de refuser cet emploi, remercia le roi de le lui avoir donné préférablement à beaucoup d'autres qui le briguoient aussi bien que lui. Ainsi, il partagea son temps entre ce prince et sa maîtresse, qui fut alors appelée madame; et quand il en avoit de reste, il le donnoit à Dieu.

Quelque temps après, madame de Fontange accoucha; mais ses couches lui furent funestes. Elle tomba dans une langueur qui la rendit méconnoissable; il lui resta une perte de sang qui fit qu'on craignit d'abord pour sa vie. Il n'y eut personne qui ne crût qu'elle avoit été empoisonnée, et chacun en accusa madame de Montespan. Bien loin qu'elle fût soulagée par les remèdes qu'on lui ordonna, sa langueur augmenta toujours. Le roi la voyoit régulièrement, et lui témoignoit de la manière la plus tendre, le cha-

grin où il étoit sur l'état où il la voyoit réduite. Mais comme elle connoissoit bien que son mal étoit sans remède, elle pria le roi de permettre qu'elle se retirât de la cour, ajoutant, en versant des larmes, qu'elle ne devoit plus songer qu'à mourir.

Le roi, qui étoit bien aise qu'elle donnât ordre aux affaires de son salut, qui d'ailleurs étoit sensiblement touché, et qui ne pouvoit consentir à être le témoin de ses souffrances, lui accorda ce qu'elle lui demandoit. Elle se retira dans un couvent au faubourg Saint-Jacques, où il envoyoit tous les jours savoir de ses nouvelles. Le duc de La Feuillade y alloit aussi deux ou trois fois la semaine la visiter de sa part; mais il n'en rapportoit jamais que de méchantes nouvelles; car cette pauvre dame, qui avoit toutes les parties nobles gâtées, soit de poison ou d'autre chose, se voyoit décliner tous les jours; de sorte que le duc de La Feuillade dit au roi, que c'en étoit fait, et qu'il n'y avoit plus d'espérance. En effet, elle mourut peu de jours après, laissant encore plus de soupçon après sa mort d'avoir été empoisonnée, qu'on n'en avoit

eu pendant sa maladie; car l'ayant ouverte, on trouva qu'elle avoit de petites marques noires attachées aux parties nobles, lesquelles sont des témoignages indubitables, à ce que l'on prétend, qu'on a été empoisonné.

La douleur du roi fut si sensible, qu'il ne put s'empêcher de la faire paroître, et il est certain qu'il se fût vengé de madame de Montespan d'une manière éclatante, s'il n'eût eu des raisons puissantes pour dissimuler son ressentiment, car il a été pleinement persuadé que madame de Fontange avoit été sacrifiée à la jalousie et au désespoir de cette femme ambitieuse, qui s'étoit bercée dans l'espérance qu'elle devoit toujours régner. Cependant le roi voulant faire voir qu'il regrettoit véritablement madame de Fontange, et que l'estime et la tendresse qu'il avoit eues pour elle duroient encore après sa mort, donna une riche abbaye à l'un de ses frères, maria avantageusement une de ses sœurs, et fit une infinité de choses en faveur de sa famille; ce qui ne causa pas un petit chagrin à madame de Montespan, qui se flattoit qu'étant délivrée de sa rivale, le roi pourroit bien s'attacher de

nouveau à elle; mais elle fut tout étonnée de voir que madame de Maintenon avoit toute sa confiance. Elle fut au désespoir; car, comme c'étoit elle qui l'avoit faite ce qu'elle étoit, elle ne pouvoit souffrir que son propre ouvrage servît à la détruire elle-même.

Ce qui la chagrinoit encore davantage, c'est qu'elle ne croyoit pas qu'il entrât aucune foiblesse dans leur intelligence, qui devoit être par conséquent de plus longue durée, puisqu'elle ne dépendoit pas d'un amour passager qui commence et finit souvent en un même jour. En effet, elle a vu que la confiance que le roi a prise en cette dame, subsiste encore aujourd'hui, et qu'au contraire l'amour qu'il a eu pour elle a dégénéré en une espèce de mépris. Cependant il ne lui en fait rien paroître, sachant qu'une certaine honnêteté de bienséance doit toujours suivre l'amour d'un honnête homme, qui en use ainsi plutôt pour sa propre réputation que pour conserver encore quelque sentiment de tendresse.

Il sembloit que Louis ayant renoncé à l'amour, chacun y dût renoncer de même, et que les

dames; à l'exemple de madame de Montespan, qui fait maintenant la prude, dussent être prudes aussi; mais leur tempérament et leur inclination l'emportant par-dessus toutes sortes de raisons, elles continuent toujours la même vie, la duchesse de La Ferté surtout et la duchesse de Ventadour, sa sœur, quoiqu'elle fasse ses affaires avec plus de discrétion et de conduite. Pour ce qui est de la maréchale de La Ferté, elle est à qui plus donne, et elle est revêtue d'une si grande humilité, depuis certains malheurs qui lui sont arrivés, semblables à ceux que j'ai rapportés de sa belle-fille, qu'elle a fait vœu de ne refuser personne, pourvu qu'il ait de l'argent. Ses débauches, qui vont jusqu'à l'excès, feroient un gros volume, si on se donnoit la peine de les écrire. On en a vu un échantillon dans un manuscrit qui m'est tombé entre les mains, et où on lui rend justice, aussi bien qu'à une autre dame de son calibre.

AU LECTEUR.

L'AMOUR et la fortune ont des effets si bizarres et si surprenans, que l'esprit de l'homme, qui s'accoutume à penser à toutes choses, n'y sauroit penser sans étonnement. On n'y voit pas seulement les plus viles et les plus abjectes créatures élevées jusqu'au faîte de la gloire et de la grandeur, mais encore les plus hautes et les plus agréables renversées par le caprice de ces brutales passions et de ces chimériques effets de l'imagination, que les hommes encensent comme des divinités; et la nature n'a jamais tant eu de diversités dans ses productions, que l'amour et la fortune en ont dans leurs adorateurs et dans leurs esclaves. L'histoire que nous entreprenons d'écrire nous marquera cette vérité. Madame de Maintenon en sera l'héroïne; elle en est aussi la preuve la plus surprenante et la plus agréable, comme la suite le pourra faire voir; heureuse elle-même, si dans la vie on peut réputer pour bonheur la prospérité dont elle jouit. Au reste,

je veux bien avertir le lecteur que, quoique diverses personnes aient écrit sur de semblables matières et n'aient fait que de purs romans, au moins ce que j'écris est une vérité essentielle, car les Mémoires d'où ceci est tiré sont sortis de la cassette de madame de Maintenon; ils sont en partie écrits de sa propre main, et nous les avons recouvrés d'une demoiselle qui l'a servie pendant un assez long temps. C'est donc d'elle que nous tenons ce que nous allons vous exposer; je souhaite qu'il vous satisfasse autant qu'il m'a satisfait dans la peine que j'ai prise à rassembler les Mémoires que je vous donne. Et s'il y a quelque chose de ridicule, n'en accusez que les originaux et non la copie. Adieu.

SUITE

DE

LA FRANCE GALANTE,

OU

LES AMOURS DE MME DE MAINTENON,

SUR DE NOUVEAUX MÉMOIRES TRÈS-CURIEUX.

On a dit depuis long-temps, et l'expérience de tous les jours le confirme, qu'en matière d'amour les apprentis en savent plus que les maîtres. C'est pour cela peut-être que les poëtes le représentent toujours comme un enfant, et jamais comme un vieillard. On peut dire que ses coups d'essai sont toujours des coups de maître, et des coups même qui surpassent tous les autres qu'il peut faire dans la suite. J'en prends à témoin tous ceux qui sont entrés la première fois dans la cité d'Amour. Enfin il en est de l'amour tout le contraire des autres choses : le forgeron, dit-on, se fait en forgeant; un avocat doit avoir plaidé plu-

sieurs fois avant que de se rendre habile dans sa profession; un médecin ne devient expert qu'après avoir fait l'essai de ses remèdes sur le corps d'un grand nombre de malades qu'il a envoyés en l'autre monde; et le métier pénible de la guerre ne se peut apprendre qu'après une longue suite de campagnes. Il en est de même de toutes les autres choses, à la réserve des mystères d'amour; ceux qui y sont initiés savent qu'on préfère toujours un novice à un vieux routier. Mais il faut excepter Louis-le-Grand de cette règle générale. Ce prince qui, depuis l'âge de quinze ans, a fait de l'amour ses plus chères délices, y trouve tous les jours de nouveaux raffinemens, et fait goûter à ses dernières maîtresses des douceurs qui avoient été inconnues à toutes les autres. Madame de Maintenon, qui est celle qui va faire le sujet de cette histoire, et qui occupe aujourd'hui la place que les La Valière, les Montespan et les Fontange avoient si dignement remplie, pourroit nous en dire des nouvelles. Aussi l'on dit que la première fois que le roi la vit pour lui offrir son cœur, il s'y prit d'une manière qui surprit agréablement cette dame, et

qui confirme la vérité de ce que je viens d'avancer à la gloire de ce monarque. Comme il savoit que la Maintenon avoit elle seule autant d'esprit que toutes les femmes ensemble, et un goût exquis sur toutes choses, qui la met au-dessus des esprits du premier ordre, il crut qu'il devoit rappeler tous ses feux, et tout ce qu'une longue expérience lui avoit appris en amour pour en faire un sacrifice à sa nouvelle maîtresse; il lui fit donc la déclaration suivante :

Iris, je vous présente un cœur
Qui connoît de l'amour et le fin et le tendre,
Et qui s'est souvent laissé prendre,
Dans l'unique dessein d'apprendre
Et de vous faire plus d'honneur.
Pour savoir de l'amour les tours et les souplesses,
Les raffinemens, les tendresses,
Il en a senti tous les coups,
Il a fait dans cet art un long apprentissage,
Pour être plus savant, plus discret et plus sage,
En un mot plus digne de vous.
Il veut, à présent qu'il est maître,
Aimer le seul objet qui mérite de l'être.
Iris, ne le refusez pas :

Vous pouvez l'accepter sans honte,
Puisqu'en amour il n'a point fait de pas
Que vous ne puissiez bien mettre sur votre compte.

Mais avant que de venir à l'histoire de leurs amours, il faut prendre les choses dans leur source et parler premièrement de la naissance de madame de Maintenon, de son éducation et de ses premières aventures, qui l'ont conduite, comme par degrés, à ce rang éminent qu'elle tient aujourd'hui à la cour de France.

Entre tous les effets que l'amour a produits, il ne s'en trouve point qui surprenne plus l'homme que lorsqu'il joint le sceptre à la houlette, et rend par ses effets les conditions les plus éloignées tellement unies ensemble, que les deux parties en oublient ce qu'ils ont été et ce qu'ils se doivent. Plusieurs exemples nous ont appris cette vérité, mais nous n'en avons aucun qui nous en marque plus la netteté, et qui soit plus connu de nos jours que celui que nous écrivons.

Madame de Maintenon s'appelle Françoise d'Aubigné; elle est demoiselle, et M. d'Aubigné, son grand-père, étoit homme de mérite et de consi-

dération; il étoit de la religion protestante, et son corps est enterré dans l'église de Saint-Pierre à Genève. Le père de notre héroïne étoit fils de cet illustre d'Aubigné. Dans sa jeunesse il eut le malheur de tomber entre les mains de la justice, et il en auroit épouvé les rigueurs, si la fille du concierge, touchée de son mérite et de son malheur, ne se fût déterminée à lui procurer la liberté. Cette fille étoit fort aimable et fort généreuse. M. d'Aubigné, qui connoissoit son bon cœur et le besoin qu'il avoit de la ménager, prenoit grand soin de lui plaire; il y réussit, et quand il crut pouvoir compter sur sa tendresse, il lui offrit une vie qu'il ne pouvoit conserver que par son moyen, et lui jura que c'étoit l'espérance de la pouvoir passer avec elle, qui la lui faisoit souhaiter. La belle, attendrie par un discours si obligeant, s'assura par des sermens de la parole qu'il venoit de lui donner et lui promit de le faire sortir de prison, d'en sortir avec lui, et de le suivre partout, pourvu qu'à la première occasion il l'épousât en bonne forme. Etant ainsi convenus de leurs faits, ils ne songèrent plus qu'à leur liberté. M. d'Aubigné s'en remit aux soins de sa

maîtresse, qui prit des mesures si justes, que peu de jours après elle l'avertit de se tenir prêt pour la nuit suivante. Elle en avoit choisi une fort obscure pour favoriser son dessein; et après avoir fait passer son amant à tâtons par des lieux où l'amour lui servit de guide, enfin elle le mena dans une rue où ils trouvèrent des chevaux et un homme de confiance qui les conduisit avec toute la diligence possible en un lieu de sûreté. Là M. d'Aubigné, qui avoit les sentimens d'un homme de bien, s'acquitta de la promesse qu'il avoit faite à sa maîtresse, et l'épousa publiquement.

Leur fuite fit grand bruit : on courut après eux; mais voyant qu'il n'y avoit pas moyen de les rattraper, il n'en fut plus parlé; et M. d'Aubigné et sa nouvelle épouse jouissoient dans leur asile des douceurs de la liberté. Elle avoit plié la toilette de sa mère et pris ce qu'elle avoit pu chez elle : ils firent argent de tout; tant qu'il dura nos nouveaux mariés se trouvèrent les plus heureux du monde. Mais ces fonds n'étant pas fort considérables, ils furent aussi bientôt épuisés; et comme on ne vit pas de tendresse, M. d'Aubi-

gné se trouva à la veille de mourir de faim. Toute sa douleur étoit de voir que sa chère femme y étoit exposée, avec une petite créature, qui étoit le fruit de leurs amours et qui sembloit destinée à perdre le jour avant de l'avoir vu. Dans cette dure extrémité M. d'Aubigné forma un dessein bien dangereux; mais comme il n'y avoit de risque que pour lui seul, il l'exécuta sans consulter sa femme, et revint en France pour tâcher de ramasser quelques effets et de trouver les moyens de la faire subsiter, comptant, dès qu'il auroit pu faire une petite somme, de la venir retrouver. Il croyoit même, comme on ne pensoit plus à lui dans le pays, qu'il pourroit, par le moyen de quelque ami, y demeurer *incognito*. Mais tout cela lui réussit très-mal, puisqu'il tomba entre les mains de gens qui le trahirent et le livrèrent de nouveau à la justice. M. d'Aubigné n'ayant point pris congé de sa femme, elle n'avoit su son dessein que par une lettre qu'il lui écrivit de la première couchée. Cette nouvelle la fit trembler pour la vie d'un époux qui lui étoit fort cher, et elle fut dans des inquiétudes terribles, quand elle apprit que son mari avoit été remis en pri-

son; mais elle s'arma de constance; et ne pouvant se flatter de le tirer une seconde fois du péril où il étoit, elle résolut du moins de le partager avec lui. Quelque risque qu'il y eût à se mettre en chemin dans une grossesse avancée, elle ne voulut rien ménager et partit en diligence pour se rendre auprès de son mari, et se remit volontairement prisonnière avec lui. Ce fut là qu'elle accoucha de cette fameuse fille, dont la fortune fait l'étonnement du siècle. Les parens de M. d'Aubigné, mécontens de sa conduite et de son mariage, l'avoient abandonné, et madame de Villette sa sœur fut la seule qui le vint visiter. Elle fut touchée de l'état où elle le trouva, manquant des choses les plus nécessaires; mais ce qu'il y avoit de plus triste, c'étoit de voir cette pauvre petite enfant couverte de méchans haillons exposée aux horreurs de la faim, et qui, par ses cris languissans, auroit attendri les âmes les plus dures. La misère et les chagrins avoient entièrement ôté le lait à madame d'Aubigné, qui n'ayant pas le moyen de donner autre chose à sa fille, s'attendoit à tous momens à la voir expirer de faim entre ses bras. Madame de Villette

avoit une petite fille, qui a été ensuite madame de Saint-Hermine; et comme sa nourrice avoit beaucoup de lait, elle emporta la petite d'Aubigné chez elle, et la nourrice de sa fille les nourrit toutes deux. Madame de Villette envoya aussi à son frère du linge pour lui et pour sa femme; et quelque temps après, M. d'Aubigné trouva le moyen de sortir de prison, en abjurant sa religion, et il en fut quitte pour sortir du royaume. Comme il ne comptoit pas y revenir de ses jours, il tâcha de ramasser de quoi faire un long voyage, et s'embarqua avec sa famille pour l'Amérique, où il a vécu en repos avec sa femme, donnant tous leurs soins à l'éducation de leurs enfans. Ils ont beaucoup mieux réussi dans ceux qu'ils ont pris pour la fille, qui est assurément un prodige d'esprit. Le fils, qu'on appelle à présent le comte d'Aubigné, n'en manque pas; mais on peut dire avec vérité que le mérite est tombé en quenouille dans cette famille.

M. et madame d'Aubigné moururent dans leur exil, et laissèrent leurs enfans assez jeunes. La fille, qui étoit l'aînée, pressée du désir commun à tous les hommes de revoir leur patrie, cher-

cha les moyens de revenir en France; et trouvant un vaisseau qui étoit prêt à prendre cette route, elle s'y mit et vint débarquer à La Rochelle. De là, elle prit le chemin du Poitou, et fut trouver sa marraine, chez qui elle demeura quelque temps sans revers de fortune. Le premier qui arriva à notre héroïne fut la mort inopinée de sa marraine. Elle étoit environ dans la quinzième année de son âge; cette mort la toucha sensiblement; sans doute elle se souhaitoit cent fois dans l'Amérique, et il est à croire qu'elle en eût été inconsolable, si un villageois voisin du lieu où elle demeuroit n'eût tâché, par ses complimens, de lui persuader qu'elle pourroit trouver en lui ce qu'elle avoit perdu dans sa marraine. Il avoit assez de bien pour un homme de sa qualité; une jambe plus courte que l'autre, un œil de moins que les autres hommes, une montagne sur le dos; à cela près, on ne pouvoit trouver dans tout le village un homme qui le pût surpasser: il avoit autant d'esprit qu'il en faut pour le négoce qu'il faisoit; et on peut le dire sans flatterie, pas davantage. Long-temps avant la mort de la mar-

raine de notre héroïne, il avoit un certain penchant pour elle qui ne peut s'exprimer; car il sentoit un petit je ne sais quoi qu'il n'osoit découvrir. Sans doute le respect de madame de Villette, marraine de la Maintenon, l'en empêchoit; mais dès qu'elle fut morte, il chercha tous les moyens du monde pour l'accoster: il ne se chantoit point de grand'messe qu'il n'y fût, point d'assemblée dans le village qu'il n'y eût part; et s'il arrivoit une foire de conséquence, il n'y avoit aucunes sortes de couleurs de rubans qu'il n'achetât pour lui faire présent, afin de gagner par là ses bonnes grâces; mais il n'avançoit pas beaucoup dans ce langage muet; et on peut dire que toutes ses assiduités eussent été de nul effet, s'il n'eût trouvé l'occasion de l'aborder un jour qu'elle puisoit de l'eau. — Voulez-vous que je vous aide? dit-il. — Hélas! reprit-elle, vous m'obligerez. Il se mit en devoir, et par un excès de civilité, il porta ses cruches jusqu'à sa cabane, où se trouvant seul avec elle, il lui dit: — N'est-il pas vrai que vous avez bien du chagrin de la mort de votre marraine? c'étoit une bonne femme, qui avoit bien

du soin de vous, et n'auroit pas manqué de vous donner quelque petite chose pour avoir un bon laboureur du village, poursuivit-il encore. Quoiqu'elle ne vous ait rien laissé, j'ai assez d'amitié pour vous pour vous donner la moitié de ce que j'ai, si voulez être ma femme; vous serez maîtresse avec moi, et rien ne vous manquera. — Donnez-moi, lui répondit-elle, un peu de temps pour y songer, et demain, auprès de notre grange, je vous rendrai réponse. Notre Esope amoureux fut fort satisfait de cette espérance, et après avoir folâtré quelque peu, il se retira en attendant le jour suivant, lequel ne fut pas plus tôt venu et l'heure assignée, qu'il se trouva au lieu marqué. De si loin qu'il la vit : — Hé bien ! serez-vous ma femme ? dit-il. — Je ne sais, dit-elle; je n'aurois pas beaucoup de répugnance à l'être; mais je n'ai pas encore grande amitié pour vous; il faut espérer que le temps amènera toutes choses. — Ah ! ma chère Guillemette, dit-il, que je t'aime ! je te ferai tant de bien, et de si beaux présens, que tu seras comme forcée d'avoir de l'amitié pour moi. En effet, il n'alloit en aucun des

marchés voisins qu'il ne lui apportât quelques gâteaux, des aiguilles, des épingles, des jambettes, et quantité d'autres raretés de cette nature. Elle, qui voyoit avec quel zèle et quelle affection il agissoit pour son service, commença à avoir de l'amitié pour lui. Elle se voyoit sans père, mère, parens ou amis, dénuée de biens, comme étrangère dans le pays; et d'un autre côté, elle voyoit un bon laboureur qui la recherchoit et qui l'aimoit. Il étoit un peu mal tourné; mais enfin, ce n'auroit pas été le premier mariage que la nécessité auroit fait; car lorsqu'on se laisse tomber dans un précipice, on s'attache à la première chose qu'on rencontre pour éviter sa perte. Elle lui témoigna donc beaucoup plus d'amitié qu'à l'ordinaire; et sans doute que leur mariage eût réussi, si une dame d'un château voisin n'eût eu compassion de sa jeunesse, et de l'embarras où elle se mettroit en épousant ce villageois; et ayant trouvé en elle un esprit capable d'être amené à quelque chose, elle la prit chez elle, où elle servit premièrement de servante, et ensuite de fille de chambre. Là elle oublia tout-à-fait son pauvre villageois, et commença

à s'éclaircir un peu l'esprit à la mode de la noblesse. Son pauvre amant fut au désespoir de la perte qu'il faisoit, il auroit bien été jusque dans le château pour la voir; mais on l'avoit averti de n'en point approcher, s'il ne vouloit en remporter une charge de bois; si bien qu'il étoit dans le plus grand chagrin du monde; néanmoins il avoit toujours quelque espérance; et sachant qu'elle devoit à quelques jours de là aller seule faire ses dévotions dans l'église de la paroisse, il prit la résolution de lui parler. Pour cet effet, il s'y rendit de grand matin, crainte d'y manquer. Lorsqu'elle voulut entrer dans l'église, il s'avança; mais elle, qui se sentoit le cœur relevé par les habits qu'elle portoit, et auxquels elle n'étoit pas accoutumée, le rebuta, et ne le voulut point du tout écouter; peu s'en fallut qu'il ne perdît tout-à-fait le respect dans ce lieu saint, et qu'il ne l'accablât d'injures; mais sa raison se trouva plus forte que sa passion; il attendit la fin de l'office; et lorsqu'elle sortit, il l'accabla, en la suivant, des plus sanglans reproches. Il lui reprocha mille fois jusqu'à la dernière bagatelle qu'il lui avoit donnée; quelquefois il juroit,

d'autre part; il la supplioit de n'oublier point l'amour ardent qu'il lui avoit témoigné. Enfin il fit cent postures qui ne l'avancèrent en rien; car elle poursuivoit toujours son chemin, sans le vouloit écouter; ni même regarder; ce qui le pénétra tellement de douleur, qu'il fut le jour même saisi d'une grosse fièvre, qui, en peu, l'emporta du monde. Elle ne laissa pas d'en avoir un peu de chagrin, mais bien peu; car deux heures de temps le firent oublier pour jamais. Elle demeura quelque temps dans cette manière de vie médiocre; et sans doute elle y eût passé sa vie entière, si le marquis de Chevreuse n'eût trouvé des charmes en elle. Il la vit la première fois avec cette dame; et ayant su son extraction, il médita de s'en faire une conquête; pour cet effet, il l'attaqua par tous les endroits par où il crut mieux la pouvoir vaincre, mais inutilement; elle étoit avec une personne vertueuse, qui avoit incessamment l'œil sur elle, et qui l'avoit instruite dans la voie d'honneur, si elle y eût voulu rester. M. de Chevreuse, qui avoit vu la cour, ne s'étonnoit pas de ses refus; il continuoit toujours dans sa poursuite, et ne désespéra point

de venir à son but. Un jour que sa dame étoit à recevoir visite, et qu'elle étoit, contre son ordinaire, seule dans sa chambre, il l'aborda avec de grandes civilités. — Hé bien ! mademoiselle, lui dit-il, avez-vous juré de m'être toujours cruelle, et ne voulez-vous point répondre à la plus forte passion du monde? Je vous aime, mademoiselle ; je vous l'ai dit diverses fois de bouche, et mes yeux vous le disent à tous momens; cependant vous ne le voulez pas souffrir, et il semble que toute votre attache n'est qu'à me faire souffrir mille martyres, par le mépris que vous faites de mon amour, et l'indifférence avec laquelle vous recevez mes protestations. — Je n'ai, monsieur, lui répondit-elle froidement, ni rigueurs, ni douceurs à votre égard; je me connois, et il me suffit d'avoir pour vous le respect qui est dû à votre rang, sans envisager autre chose. En finissant, elle sortit brusquement de la chambre, et se rangea avec ses compagnes, sans qu'il pût l'obliger à rester, quelques prières qu'il fit. Néanmoins, il ne laissoit point passer d'occasion sans lui parler de son amour; et il croyoit remarquer quelque avance dans ses af-

faires, lorsqu'il fut obligé d'aller prendre possession d'une terre un peu éloignée qu'une tante lui venoit de laisser par sa mort. Avant de sortir de la province, il voulut lui dire adieu; mais il ne la put trouver en particulier, parce qu'elle étoit occupée auprès de sa dame, qui se trouvoit mal; il résolut pourtant de lui écrire; ce qu'il fit aussitôt qu'il fut arrivé au lieu où il devoit être; et pour le lui faire tenir avec sûreté, il fit partir un de ses gens, comme pour aller voir, de sa part, la dame chez qui elle étoit, avec ordre de lui rendre à elle-même la lettre; ce qu'il fit. D'abord qu'elle l'eut reçue, elle ne savoit si elle la porteroit à sa maîtresse, ou si elle la devoit lire; son esprit demeura quelque temps en suspens, mais enfin la curiosité l'emporta; elle l'ouvrit et y lut:

« MADEMOISELLE,

» Après vous avoir souvent dit de bouche que
» je vous aime plus que moi-même, je prends la
» liberté de vous l'écrire, pour vous en assurer
» plus certainement, et en même temps vous

» protester que je vous aimerai toujours, nonob-
» stant votre indifférence. J'ai un chagrin cuisant
» de n'avoir pas eu l'honneur de prendre congé
» de vous avant mon départ. J'en ai cherché avec
» soin toutes les occasions; mais, cruelle, vos ri-
» gueurs et mon amour n'étoient pas assez pour
» me tourmenter, vous avez encore affecté d'éviter
» ma rencontre, parce que vous pouviez bien
» préjuger que, par un moment de votre char-
» mante conversation, j'aurois adouci les maux
» que votre absence me cause. Quittez, made-
» moiselle, toutes ces rigueurs, si contraires aux
» belles âmes comme la vôtre; et en considérant
» la force de mon amour, agissez en généreuse,
» et rendez cœur pour cœur; le mien est le vô-
» tre; il ne souffrira jamais d'autre image que
» celle de votre charmante personne, et jamais
» il ne sera partagé; donnez-moi donc une pe-
» tite place dans votre cœur; c'est l'unique chose
» que je demande au monde, et pour laquelle
» j'abandonnerois volontiers mes biens et mes
» dignités. Répondez donc à mon amour, made-
» moiselle, et ne soyez pas seulement maîtresse
» absolue de mon cœur, mais encore de mes

» biens. Le porteur prendra votre réponse; je » vous supplie, ne me la refusez pas, non plus » que ce que je vous demande; sans quoi vous » réduiriez au désespoir un homme qui n'a de » vie que pour vous aimer, et de biens que pour » vous servir.

» De Chevreuse. »

Elle demeura toute déconcertée à la lecture de cette lettre, et elle ne savoit si elle devoit y répondre ou non; à la fin, elle se détermina de ne point faire de réponse, et même d'éviter la rencontre du messager; ce qu'elle fit en se rendant auprès de ses compagnes, où elle fut jusqu'à son départ; après quoi elle alla se promener seule auprès d'un petit bois joignant la maison, où elle ne fut pas plus tôt, que la démangeaison de revoir cette lettre la prit. D'abord, elle se fit un peu de violence pour maîtriser sa passion, mais la curiosité annexée au sexe l'emporta; elle lut et relut la lettre; d'abord, il lui sembloit que ce n'étoit que divertissement, et que cent lettres n'auroient pas d'empire sur son cœur; ensuite elle se plaisoit à lire, et trouvoit un certain

charme qui attachoit ses yeux comme par violence; et enfin elle commença d'y faire réflexion; elle la lut avec beaucoup d'attention et la trouvoit charmante. Quoi! disoit-elle, un marquis amoureux de moi, mais amoureux passionné, qui m'offre son cœur et ses biens, et je le dédaignerai! Non, je commence de voir ma faute; je veux l'aimer; il me fera grande dame, et au lieu d'être servante des autres, j'en aurai qui me serviront: je relèverai par là l'obscurité de ma condition. Mais, disoit-elle en se reprenant elle-même, tu connois qui tu es: s'il t'aime, ce n'est que pour te ravir ce que tu as de plus cher au monde; après quoi il ne voudra pas te regarder; tu sera abandonnée et sans appui. Non, ne l'aimons point, conservons notre honneur.

Flottant ainsi entre ces deux passions, elle laissa tomber sa lettre, et l'oublia, sans s'en apercevoir. Elle poursuivoit la promenade, quand une vieille servante du logis, avec qui elle étoit intime, arriva; elle marchoit si doucement, que Guillemette ne la put voir que lorsqu'elle fut contre elle, et après qu'elle eut ramassé la lettre, qu'elle cacha soigneusement, se doutant bien

qu'il y avoit quelque mystère. Elle l'aborda donc, et tâcha de la tirer de sa rêverie. — Je ne vous ai jamais vue de telle humeur, lui dit-elle, et sans doute il y a quelque chose d'extraordinaire qui vous la cause ; ne me cachez rien de vos affaires, et si je vous y puis apporter du soulagement, soyez persuadée que je n'y épargnerai rien. Elle lui dit encore quantité de choses, mais le tout sans pouvoir tirer aucune réponse positive. Elle ne l'importuna pas davantage, se doutant bien qu'elle découvriroit quelque chose par la lettre. En effet, elles ne furent pas plus tôt à leur appartement, que la vieille fermant la porte sur soi, en fit la lecture, par laquelle elle fut éclaircie de la cause du changement de Guillemette ; néanmoins elle eut du chagrin de ne pouvoir savoir comment le marquis étoit avec elle, et quel effet avoit produit cette lettre. Elle jugea bien que Guillemette ne lui découvriroit pas ce secret ; ainsi elle résolut d'attendre le retour de monsieur le marquis, afin d'en pouvoir savoir quelque chose de lui-même ; et comme elle savoit par expérience que les amans son souvent libéraux, elle ne se promit pas une petite fortune,

si elle pouvoit lui être utile dans ce commerce.

La pauvre Guillemette avoit l'esprit accablé de mille différentes pensées. Elle voulut relire encore cette lettre, et la chercha pour cet effet dans sa poche. Rien ne sauroit décrire son étonnement, lorsqu'elle ne la trouva pas; elle courut d'abord au lieu où elle l'avoit lue pour la seconde fois, mais elle ne l'y rencontra point. Ce fut alors qu'elle ne douta plus d'être entièrement perdue dans l'esprit de sa dame; mille pensées différentes agitoient son âme, et elle changea en peu de jours. Sa dame, qui l'aimoit, en voulut savoir la raison : elle supposa quelque incommodité, et ne lui en dit jamais la véritable raison; il n'y avoit que notre vieille Agnès qui en savoit la cause; elle voulut aussi y apporter le remède, et s'étant transportée dans la chambre de la malade : — Eh bien! Guillemette, lui dit-elle, vous ne m'avez pas voulu dire l'autre jour auprès du bois le sujet de votre chagrin; et je crois que jamais je ne l'eusse su, si le hasard ne me l'eût appris, en me faisant trouver cette lettre, qui m'a éclaircie de tout : il n'y a qu'elle qui cause tout votre chagrin; mais elle a été en

de bonnes mains ; la voilà, je vous la remets ; personne ne l'a vue que moi. Je vous ai toujours été affectionnée, et je vous la serai toujours ; mais pour répondre à mon amitié, il me faut faire votre confidence, et ne me rien cacher de vos intrigues. Guillemette prit cette lettre avec joie, et elle ne contribua pas peu à la remettre, puisque son changement ne venoit que de l'appréhension que sa dame eût vu la lettre. Ensuite elle remercia Agnès, et lui fit une entière confidence de toutes choses. La vieille ne contredisoit à rien ; au contraire, elle tomboit entièrement dans ses sentimens, pour en faire son profit, ainsi qu'elle se le proposoit.

Cependant M. de Chevreuse étôit au désespoir de n'avoir point de réponse ; il se résolut de lui en écrire une deuxième, et si elle ne faisoit pas plus d'effet, d'abandonner tout et aller lui-même travailler à cette conquête. Il prit donc la plume en main, et traça ce sonnet qu'il enferma dans le billet suivant :

« C'en est fait, mademoiselle, et vous avez
» juré ma mort : vous serez bientôt satisfaite ; car

» depuis que je suis absent de vous, mon adora-
» ble, je ne puis avoir un moment de relâche
» à mes maux; encore si tout au moins vous
» les allégiez par un mot de votre adorable
» main, j'aurois la consolation d'être dans votre
» souvenir. Faites-le donc, je vous supplie; et
» si vous ne daignez répondre à ma prose,
» du moins répondez aux vers que vous envoie
» le plus passionné et le plus tendre de tous les
» amans.

» De Chevreuse. »

SONNET

A

MON ADORABLE GUILLEMETTE.

Beauté, dont les attraits ont captivé mon âme!
Beaux yeux, qui m'ont percé d'un des traits de l'amour!
Que je vais être heureux, si je puis voir le jour
Auquel vous donnerez de l'espoir à ma flamme!

Depuis que je vous vis, je n'ai plus de repos;
Jour et nuit je souffre martyre;
Au lieu que ci-devant je ne faisois que rire,
J'ai peine à prononcer deux mots.

Soulagez mon tourment, allégez mes douleurs,
Faites par un aveu dessécher tous mes pleurs,
Et me rendez par-là ma liberté nouvelle.

Donnez donc votre arrêt en juge de mon sort,
Et qu'un oui ou un non soit ma vie, ou ma mort;
Et prononcez en douce, et non pas en cruelle.

Il donna ceci ensuite à un autre valet, espé-

rant qu'il feroit mieux sa commission que le précédent. Le valet arriva au château, et après s'être acquitté auprès de madame de quelques légères commissions dont il étoit chargé, il épia le temps de trouver Guillemette seule, et il eut le bonheur de la rencontrer dans les parterres; il s'en approcha, et d'abord l'ayant saluée avec une apparence de profond respect, il lui dit qu'il avoit ordre de lui rendre un paquet, et d'en attendre la réponse. Elle connoissoit les livrées, et ce fut ce qui la fit penser si elle recevroit la lettre ou non; mais le porteur la sut si adroitement persuader, qu'il l'obligea de la prendre. Toute la réponse néanmoins qu'il put tirer d'elle fut qu'il n'en auroit point; ainsi lassé d'attendre, il fut obligé de se retirer, et de retourner auprès de son maître, qui ne sut pas plus tôt le succès de sa seconde lettre, qu'il mit aussitôt ordre aux plus pressantes de ses affaires, et se prépara pour partir le lendemain de grand matin, comme en effet il partit, et arriva au logis de cette dame.

D'abord il lui fut rendre ses devoirs, et n'y resta pas long-temps, dans l'impatience où il

étoit de parler à sa chère Guillemette, qui prenoit autant de peine à l'éviter qu'il en prenoit à la chercher. Elle réussit pour cette fois ; car elle fit toujours en sorte d'être auprès de sa dame. Le marquis en étoit au désespoir, et faisoit bien remarquer son impatience; néanmoins pour la cacher le plus qu'il lui étoit possible, il visita toutes les filles de Madame, entre autres, en passant devant la chambre de la vieille Agnès, il la salua. Comme ils se connoissoient de longue main, elle le pria d'entrer; elle le fit asseoir, et débuta ainsi : « Je sais, monsieur, quelle mé» lancolie s'est depuis peu emparée de votre es» prit; je ne vous vois plus cette belle humeur » toujours gaillarde, que vous aviez accoutumé » d'avoir; au contraire, on ne vous voit que » penser, soupirer et toujours les yeux attachés » sur terre. Eh ! de grâce, d'où procède ce chan» gement? Ça, Monsieur le marquis, point de dé» guisement; Guillemette vous en a donné; ne me » cachez rien; et soyez persuadé que j'ai assez de » compassion de votre état, et assez d'amitié » pour vous, pour entreprendre quelque chose » pour votre service. Dites-moi seulement les

» progrès que vous avez faits sur son cœur, et
» en quel état vous êtes. » — « Puisqu'il te faut
» donc tout dire, ma chère Agnès, répondit-il,
» tu sauras qu'elle s'est jusqu'à présent moquée
» de moi, et qu'elle me fuit tout ainsi que si
» j'avois le mal pestilentiel : je ne t'en puis dire
» davantage. Tâche à me faire contenter, et
» outre une bonne récompense que je te donne-
» rai, voici dix louis que je te prie d'accepter. »
Elle fit un peu de cérémonie pour les prendre ;
mais enfin elle se laissa vaincre, et lui promit de
s'y employer de manière qu'il auroit tout sujet
de s'en louer.

Guillemette d'ailleurs, qui ne se méfioit de rien, n'eut pas plus tôt lu sa lettre, qu'elle chercha sa confidente Agnès, suivant sa promesse, pour lui en faire part. Elle la trouva qui venoit de conduire le marquis ; d'abord, elle lui montra la lettre, et lui demanda ce qu'elle en pensoit.—En vérité, mon enfant, j'ai, dit-elle, du déplaisir de n'être pas jeune, et propre à plaire; un amant si sincère ne se tireroit pas de mes filets, et Dieu sait comme je ménagerois cette fortune. Je te donne en amie le même conseil ; fais ton profit

de cette affaire, et ne le rebute point tant, car il pourroit s'attacher à quelque autre, qui prendroit l'occasion aux cheveux. En un mot, elle lui allégua tant de raisons, et la sut si bien persuader, qu'elle promit à l'avenir de répondre aux avances du marquis. Notre vieille ne fut jamais plus aise; elle écrivit d'abord à ce seigneur, pour l'informer de l'état où étoient les choses; ce qu'il n'eut pas plus tôt appris, qu'il se prépara à faire une visite à la dame, à laquelle ayant rendu ses respects, il sortit pour se promener dans le jardin, où il rencontra d'abord notre vieille Agnès, qui lui fit un récit fort ample de ce qui s'étoit passé, et lui apprit en même temps qu'elle étoit seule dans sa chambre; il y courut d'abord, et la trouva en effet occupée à travailler à son linge. — Enfin, mademoiselle, je me puis compter le plus heureux des hommes, puisque j'ai un moment pour vous expliquer les véritables sentimens de mon cœur; ils sont sincères et purs, mademoiselle; je vous aime; je vous adore; répondez à mon amour. Hé quoi! continuoit-il, vous ne me répondez rien; voulez-vous me réduire au désespoir? A tout cela,

elle ne répondit que par des soupirs, qui firent bien comprendre au marquis que les soins d'Agnès avoient beaucoup opéré. Il ne se contenta néanmoins pas de ce langage muet; mais, par toutes sortes de raisons, il la conjura, il la pria de se déclarer, et fit tant enfin qu'il tira cet aveu de sa bouche, qu'il n'étoit point haï; il en voulut être assuré pas un baiser; mais elle ne voulut pas le lui permettre sitôt: en le lui refusant, elle ne lui ôtoit néanmoins pas l'espérance de l'obtenir à l'avenir. Mais lui, extrêmement passionné, ne pouvant avoir ce petit soulagement à son feu, pensa tomber en foiblesse; et il y seroit sans doute tombé, s'il n'y eût eu un fauteuil proche de lui qui le soutint, et il en fut quitte pour une petite pâmoison, de laquelle il ne fut pas plus tôt revenu, que la regardant d'un œil languissant, il lui adressa ce sonnet:

Ah! mon Dieu! je me meurs, il ne faut plus attendre
De remède à ma mort, si tout soudainement,
Guillemette, je n'ai un baiser seulement,
Un baiser, qui pourra de la mort me défendre.
Hélas! je n'en puis plus, mon cœur, je vais le prendre;
Mais non, car je crains trop ton courroux véhément.

Eh, me faudra-t-il donc mourir cruellement
Près de ma guérison, qu'un baiser peut me rendre?
Hélas! je crains mon mal en pourchassant mon bien.
Le dois-je prendre ou non? Hélas! je n'en sais rien;
Mille débats confus agitent ma pensée.
Si je retarde plus, j'avance mon trépas.
Je le prendrai; mais non, je ne le prendrai pas;
Car j'aime mieux mourir, que te voir courroucée.

Cette agitation et cette manière respectueuse du marquis achevèrent de faire brèche au cœur de la pauvre Guillemette; elle ne lui en fit pourtant rien remarquer, et ne lui donna que l'aveu qu'elle lui avoit déjà fait savoir, qu'il ne lui étoit pas indifférent.

Notre marquis fut rendre compte à Agnès de l'issue de son voyage, et il visitoit sa Guillemette le plus qu'il lui étoit possible; il gagna tant, qu'à la fin elle lui avoua qu'elle l'aimoit. Il ne s'en voulut pas tenir là, il la conjura de répondre à son amour. Agnès, d'autre côté, la poussoit à ne se point ménager envers le marquis, et à avoir soin de sa fortune; ils surent, en un mot, si bien la persuader l'un et l'autre, qu'elle lui donna rendez-vous à la nuit prochaine dans sa

chambre, où ils parleroient de leurs affaires. Mais le malheur voulut qu'une dame de qualité du voisinage, ayant perdu par la mort deux de ses filles de service, et sachant que dans la maison où étoit Guillemette il y en avoit plusieurs, elle envoya supplier la dame de lui en envoyer une ou deux. Cette dame, qui avoit soupçon de l'intelligence du marquis avec Guillemette, eut de la joie d'avoir trouvé cette occasion pour s'en défaire, et d'autant plus qu'elle savoit que par une haine invétérée entre le marquis et cette maison, il n'oseroit y fréquenter : elle ordonna donc à notre amante et à une autre de ses filles de se préparer pour partir le lendemain, et commanda à Guillemette de venir ce soir-là pour la dernière fois coucher dans sa chambre, parce qu'elle avoit des avis d'importance à lui donner sur sa conduite à venir. Jamais coup mortel ne causa plus d'étonnement : ces paroles furent un foudre, ou comme la tête de Méduse, car elle en pensa être changée en pierre. Sa dame, qui s'aperçut du désordre où elle étoit, en voulut savoir la cause; elle n'eut pas de peine à lui inventer une fourbe, la conjoncture présente lui en

fournissoit le moyen; et pour mieux donner la couleur à son jeu, elle répandit quelques larmes, après quoi elle lui parla dans ces termes :—Sans doute, madame, que mon déplaisir vous est bien connu; mais puisque vous le voulez encore savoir de ma bouche, je n'ai rien à vous refuser; ainsi, madame, je crois qu'il ne vous semblera pas étrange, qu'après avoir tant reçu de grâces et de bienfaits de vos mains libérales, je n'aie un sensible regret de vous quitter, après la résolution que j'avois faite de vous servir toute ma vie, et de répondre par mes soins à toutes vos bontés. Le seul déplaisir de m'en voir frustrée occupe tellement mon esprit, qu'il m'est impossible de songer à autre chose; et bien que vos commandemens m'aient toujours servi de loi, cependant je n'obéirai à celui-ci que par une grande répugnance. Si mes prières et mes supplications vous pouvoient fléchir à le révoquer!—Je vous éloigne de moi pour votre bien, lui répondit brusquement sa dame; cela n'est pas pour toujours; suivant la manière dont vous agirez, je saurai aussi agir; allez seulement vous préparer à m'obéir. Elle sortit, et courut d'abord avertir

Agnès de l'ordre fatal qu'elle avoit reçu, et lui enjoignit de dire au marquis qu'elle conserveroit toujours pour lui la même amitié, moyennant qu'il n'entreprît rien sur leur chemin; car, disoit-elle, cela feroit grand bruit, et découvriroit toute l'affaire, laquelle je veux tenir autant secrète qu'il m'est possible. Agnès eut du regret de ce contre-coup. Néanmoins elle lui promit tout ce qu'elle voulut, et courut promptement pour en avertir le marquis, qui déjà goûtoit mille plaisirs en idée. Il en tomba dans la plus grande consternation du monde; cependant il n'y avoit point de remède, et il s'en falloit consoler. Comme la nuit approchoit, il ne jugea à propos de partir que le lendemain, afin de ne point donner de soupçon, et aussi pour trouver le moyen de lui parler avant son départ. Guillemette ayant fait son coffre fut, suivant qu'elle en avoit reçu l'ordre, dans la chambre de sa dame. Cette bonne personne, qui avoit passé près de soixante années dans le monde, avoit beaucoup d'expérience; et prévoyant qu'un bon arbre se gâte facilement s'il n'est cultivé jeune, voulut, avant de la faire partir, lui donner de

bonnes et solides instructions; elle commença donc ainsi son discours :

—Depuis qu'il a plu à Dieu de me retirer mon cher époux et mes enfans, j'ai laissé là toutes les folles vanités, et ne me suis attachée qu'aux choses qui peuvent rendre éternelllement heureux ceux qui les suivent, et comme vous allez être séparée de moi pour un temps, j'ai lieu de craindre pour vous; dans l'âge où vous êtes, on court bien des dangers, mais aussi on acquiert beaucoup de gloire à les surmonter. Je veux bien vous faire part de l'expérience que j'en ai, et vous donner ici de petits avis pour votre conduite, et je vous puis assurer que vous ne pouvez être qu'heureuse si vous les suivez.

Premièrement soyez dévote sans affectation, et vous donnez bien de garde de tomber dans l'hypocrisie, car par-là on s'attaque directement à la Divinité.

2. N'ayez point tant à cœur les plaisirs de la chair, car celui qui préfère les plaisirs du corps au salut de son âme fait ainsi que celui qui laisse noyer un homme pour courir après son vêtement.

3. Ne prenez point trop de plaisirs dans la

mondanité, abhorrez-la, et que vos ajustemens soient modestes; ayez toujours plus de soin de parer votre âme que votre corps, sans quoi vous encensez une idole et vous abandonnez Dieu.

4. Ne commencez jamais rien sans y bien penser, et d'un jugement mûr; car celui qui commence une affaire sans cela ne doit pas être surpris s'il ne réussit point.

5. N'entreprenez rien au-dessus de vos forces; car tout ce qui s'entreprend ainsi ne sauroit produire des effets qu'au-dessous de l'espérance qu'on en a conçue.

6. Ne regardez jamais avec envie le bien d'autrui; car par-là vous vous rendez indigne de posséder le vôtre.

7. Fuyez avec soin ce qu'on appelle amour dans le monde; n'écoutez point les discours flatteurs: tel vous défie dans ses discours, qui ne tend qu'à vous rendre la plus misérable des créatures; bouchez donc, à l'imitation de l'aspic, vos oreilles à la voix de ces enchanteurs, et soyez fortement persuadée qu'il n'y a rien qui soit si dommageable à la réputation, et que de tout ce qui est capable de gâter notre juge-

ment, l'amour est le plus fort, et celui dont on s'aperçoit le moins; car il n'allume son feu que pour nous aveugler, nous troubler le cerveau et l'esprit; et pour nous en faire avoir horreur, il nous est dépeint nu, non-seulement pour nous représenter son effronterie, mais encore pour nous apprendre qu'ordinairement il met en chemise ceux qui le suivent.

8. Si vous soumettez votre jugement à vos plaisirs, vous vous brûlerez d'un flambeau qui vous avoit été donné pour vous conduire.

9. Fuyez autant qu'il vous sera possible le jeu; car qui l'aime avec excès, cherche à mourir dans la pauvreté.

10. Pensez plus d'un moment à ce que vous voulez dire; et plus de deux à ce que vous voulez promettre, de crainte qu'il nous arrive d'avoir du déplaisir de ce que vous aurez promis avec trop de précipitation.

11. Obéissez en toute révérence et avec joie à la personne que vous servirez, tâchant autant que vous pourrez de vous rendre utile; ne vous laissez point commander ce qu'il vous est nécessaire de faire, et considérez que le plus grand

ressort qui fait agir la bonté des maîtres envers les serviteurs, c'est lorsqu'ils s'acquittent bien de leur devoir; et, pour me servir du proverbe, *Bon valet fait bon maître.*

12. Soyez contente de votre condition; car qui ne se contente pas d'une honnête fortune, se donne souvent bien de la peine pour la rendre moindre, en tâchant de l'agrandir.

13. Ne vous empressez pas à savoir le secret d'autrui : soyez fort réservée à communiquer les vôtres; vous n'en êtes plus maîtresse dès lors que vous en avez fait confidence à quelqu'un; et votre exemple justifie l'infidélité qu'on pourroit vous faire, en le communiquant à un autre.

14. Encore un fois, défiez-vous des cajoleurs et des flatteurs: les uns et les autres visent par leurs paroles à tirer l'argent de votre bourse, et à vous ravir l'honneur. Enfin, l'infection de la peste n'est pas tant à craindre pour le corps, que le poison des mauvaises compagnies; et qui se sert de discours trop étudiés pour nous persuader un crime, emploie un poignard parfumé pour nous percer le cœur.

—Voilà, Guillemette, ce que j'avois à vous dire, et que je vous prie de bien retenir dans votre cœur; et crainte que vous l'oubliez, je l'ai succinctement rédigé par écrit; le voilà, ayez en soin, et le lisez souvent.

Guillemette le lui promit; après quoi, elles se reposèrent jusqu'au matin, et sa dame ne la voulut point quitter qu'elle ne fût dans le carrosse: ainsi nos amans ne purent se dire d'autres adieux que dans des termes généraux; et notre marquis ayant demeuré là quelque temps, prit congé et se retira à une de ses maisons située à deux lieues de distance du nouvel appartement que prenoit sa maîtresse; laquelle, avec sa compagne, furent assez bien reçues à leur arrivée: mais la suite n'y répondit pas. Elle avoit à faire à une dame que nous nommerons Olympe; elle étoit impérieuse, et traitoit mal ses gens, quelque diligence qu'ils apportassent à faire leur devoir. Cette manière parut fort rude à Guillemette; elle sortoit de chez une personne qui l'avoit toujours traitée comme son enfant; au lieu que là, elle se voyoit comme dans un esclavage; ce qui la dégoûta beaucoup,

et servit à établir d'autant plus le marquis dans son cœur. Il étoit au désespoir, et il ne se passoit point de jour qu'il ne passât par-là à cheval : mais jamais il ne put être aperçu d'elle. A la fin, il se servit d'une ruse qui lui réussit ; il gagna un paysan du village, qui pourvoyoit le château de poisson, et lui fit promettre de rendre une lettre à Guillemette ; il lui désigna sa taille et sa figure, afin qu'il ne fît point de bévue ; l'autre le lui promit ; et, en effet, il réussit et lui donna la lettre. Elle fut d'abord un peu surprise de la manière avec laquelle elle la recevoit ; mais le paysan sut lui mettre l'esprit en repos, en l'assurant qu'il étoit tout dévoué à son service : elle lui promit que le lendemain elle lui donneroit une réponse. Il en fut porter la nouvelle au marquis, qui attendoit avec impatience. Dans cet intervalle de temps, Guillemette ouvrit sa lettre, et y lut :

« Mademoiselle,

» Je suis persuadé que si je ne vivois entière-
» ment pour vous, je n'aurois pu vous voir en-

» lever à mes yeux sans mourir. Encore si j'eusse » pu avoir l'honneur de prendre congé de vous, » et de savoir vos sentimens, je m'en serois con- » solé : faites-moi donc la grâce que je vous » puisse parler en quelque lieu. Ah! qui l'auroit » cru, si près de nous voir, être si cruellement » séparés! Il n'importe, et j'espère que votre » bonté réparera la perte que nous avons faite. » Adieu, ma chère; faites-moi savoir de vos nou- » velles, et vous fiez entièrement au porteur; car » il est de nos amis. »

Elle ne balança point sur la réponse. Il y avoit du temps qu'elle souffroit, et elle en vouloit sor- tir; ainsi elle fit la réponse suivante, qu'elle glissa subtilement dans la poche du paysan.

« MONSIEUR,

» Quoique je ne vous aie pas vu depuis mon » départ de .... je n'ai pourtant pas laissé étein- » dre dans mon cœur la passion que vous y aviez » allumée, et pour preuve de cela, trouvez-vous

» demain à quatre heures, déguisé en fille, au » bord du bois qui joint au grand chemin; là » j'aurai l'honneur de vous voir. »

Jamais le marquis n'eut plus de joie que lorsqu'il apprit cette nouvelle; il baisa vingt fois cette lettre, et se fut préparer à son équipage d'amour. Il se trouva au rendez-vous à l'heure assignée, où il lui dit mille douceurs. Elle, qui s'étoit apprivoisée avec lui, se plaignit de l'humeur hautaine d'Olympe et de la manière indigne dont elle la traitoit. Il s'offrit d'abord de l'ôter de cette tyrannie; mais elle n'y vouloit point consentir dans le commencement, ne désirant, disoit-elle, faire autre chose que de retourner chez son ancienne maîtresse; mais il la sut si adroitement prendre, lui remontrant qu'elle seroit toujours dans un pareil état, au lieu qu'auprès de lui, elle seroit maîtresse absolue de son bien, qu'elle donna son consentement pour le dimanche suivant, sur le soir; elle s'abandonna entièrement à sa volonté. Il la remercia le plus éloquemment qu'il put; il l'embrassa tendrement, à quoi elle ne fit pas tant la rigoureuse qu'elle

l'avoit fait à l'autre fois, et il est à croire que, s'ils eussent été dans un autre lieu, elle n'en seroit pas sortie vierge. Il en étoit tellement extasié, qu'il ne disoit rien, quand elle le réveilla: — Il me semble, lui dit-elle, que vous voilà dans un même état que l'autre jour, que vous fîtes cet impromptu de vers, parce que je ne voulois pas vous donner un baiser. Si le chagrin vous en fit lors composer si promptement, il me semble que la joie que vous témoignez vous en devroit aussi dicter. — Vous avez raison, dit-il, mademoiselle; et après avoir un peu rêvé, il répéta les vers qui suivent, en badinant avec elle.

VERS SUR UN BAISER.

Fais que je vive, ô ma seule déesse!
Fais que je vive, et change ma tristesse
En plaisirs gracieux.
Change ma mort en immortelle vie;
Et fais, cher cœur, que mon âme ravie
S'envole avec les dieux.
Fais que je vive et fais qu'en la même heure
Entre tes bras je meure,
Languissant doucement;

Puis, qu'aussitôt doucement je revive,
Pour amortir la flamme ardente et vive
Qui me va consumant.
Fais que mon âme à la tienne s'assemble;
Range nos cœurs et nos esprits ensemble
Sous une même loi :
Qu'à mon désir ton désir se rapporte :
Vis dedans moi, comme en la même sorte
Je vivrai dedans toi.
Ne me défends ni tes bras ni ta bouche;
Permets, mon cœur, qu'à mon gré je les touche
Et baise incessamment;
Et ces beaux yeux où l'amour se retire;
Car tu n'as rien qui tien se puisse dire,
Ni moi pareillement;
Mes yeux sont tiens; des tiens je suis le maître;
Mon cœur est tien, à moi le tien doit être,
Amour l'entend ainsi :
Tu es mon feu, je dois être ta flamme;
Tu dois encor, puisque je suis ton âme,
Être la mienne aussi.
Embrasse-moi d'une longue embrassée :
Ma bouche soit de la tienne pressée;
Étreignons-nous de nos bras amoureux;
Au paradis de tes lèvres écloses
Je vais cueillir de mille et mille roses
Le miel delicieux :

Mon cœur s'y paît, sans qu'il s'y rassasie,
De la liqueur d'une douce ambroisie,
Passant celle des dieux.
Je n'en puis plus, mon âme à demi-folle,
En te baisant par ma bouche s'envole,
Dedans toi s'assemblant:
Mon cœur halète à petites secousses;
Bref, je me fonds en ces liesses douces;
Soupirant et tremblant.
Quand je te baise, un gracieux zéphire,
Un petit vent moite et doux, qui soupire,
Va mon cœur éventant.
Mais tant s'en faut qu'il éteigne ma flamme;
Que la chaleur qui dévore mon âme
S'en augmente d'autant.
Ce ne sont point des baisers, ma mignonne,
Ce ne sont point des baisers que tu donne;
Ce sont de doux appas,
Dont la douceur semble toujours nouvelle
Afin de rendre une amour éternelle,
Vive après le trépas.
Ce sont des fruits de l'Arabie heureuse,
Ce sont parfums qui font l'âme amoureuse
S'éjouir dans ses feux:
C'est un doux air, un baume, des fleurettes
Où comme oiseaux volent les amourettes,
Les plaisirs et les jeux.

Farmi les fleurs de ta bouche vermeille,
On voit dessus voler comme une abeille,
Amour plein de rigueur :
Il est jaloux des douceurs de ta bouche ;
Car aussitôt qu'à tes lèvres je touche,
Il me pique le cœur.

En finissant, il laissa aller un soupir, et dit : —Eh bien ! ma chère, que vous en semble, y en a-t-il assez ? —Oui certes, dit-elle, et je vous proteste que j'aime infiniment les vers ; et si je pouvois avoir pour vous plus d'amitié que je n'en ai, ce seroit le don que vous avez de faire des vers si galamment, qui pourroit y contribuer plus qu'autre chose ; car je vous avoue que j'ai une grande passion pour les poëtes ; et tous gens d'esprit, ce me semble, en doivent avoir aussi.—J'ai bien de la joie, ma chère, répondit-il, d'avoir quelque chose, dans mes qualités intérieures, qui vous plaise ; et je vous assure que je m'y attacherai avec plus de plaisir, puisque vous y en prenez, et qu'il ne se passera rien de galant dont je ne vous fasse part en vers. — En vérité, je vous serai fort obligée, lui répliqua-t-elle ; ils se dirent encore de tendres paroles, et

se donnèrent quelques baisers; puis ils se séparèrent avec promesse de ne point manquer à l'assignation. D'abord qu'elle fut de retour dans sa chambre, elle se mit à faire réflexion sur cette affaire; et comme, par hasard, en cherchant quelque chose dans son coffre, elle mit au même temps la main sur les instructions que lui avoit données son ancienne dame, elle les lut avec quelque espèce de chagrin, parce qu'elle y voyoit son action blâmée; mais qu'y faire? la parole est donnée, et la chose est trop avancée pour s'en dédire. Mais d'autre côté, les instructions ont raison; elle va entreprendre une affaire dont elle se pourra repentir : que faire à cela? Elle trouva une fin; c'est qu'elle sacrifia ces instructions au feu, pour n'avoir rien qui lui pût reprocher son procédé. Les voilà donc brûlées, et elle en repos. Le dimanche cependant approchoit; elle se hâta de plier le plus solide de ses petites affaires dans un petit paquet; et, à l'heure assignée, elle le prit sous son bras, et sortit du château, sans être aperçue de personne. A deux cents pas de là, elle trouva son amant qui l'attendoit avec un carrosse à six che-

vaux, qui firent grande diligence lorsqu'ils furent dedans; ainsi, en moins de deux heures, ils furent rendus à sa maison, où il lui avoit fait préparer un appartement magnifique, et où il coucha cette nuit avec elle, et lui ravit cette fleur que les hommes cherchent avec tant d'avidité, et que les femmes doivent si soigneusement garder. On ne la trouva plus au château; on crut qu'elle s'en étoit retournée chez son ancienne dame : on y envoya; mais elle n'y étoit pas. La vieille dame s'en mit beaucoup en peine, et Olympe, aussi de son côté, faisoit tous ses efforts pour savoir si elle n'auroit point été assassinée. Tout cela n'éclaircissoit rien, et je crois qu'on auroit été long-temps sans avoir de ses nouvelles, si un des serviteurs de la vieille dame, qui alloit chez le marquis pour s'acquitter d'une commission, ne l'eût vue à la fenêtre. Il n'en fit pas paroître son étonnement, et elle qui l'avoit aperçu s'étoit incontinent retirée; mais lorsqu'il fut de retour à son logis, il déclara le tout à la bonne femme, qui du commencement en eut du chagrin, mais qui pourtant s'en consola. Néanmoins, elle bannit le pauvre mar-

quis de sa maison, et ne l'a pas voulu voir depuis. Il ne laissoit pas pour tout cela de bien passer son temps avec sa maîtresse; et comme il se souvint qu'elle aimoit fort les vers, et qu'il ne cherchoit qu'à la divertir, il lui fit les suivans sur la première nuit qu'il l'avoit possédée.]

Or ça, je te tiens, mon cœur,
Guillemette, mon bonheur,
Guillemette, ma rebelle,
Ma charmante colombelle.
Mon cher cœur, voici le temps
Qui nous doit rendre contens,
Nous donnant la jouissance
De notre longue espérance.

Donc à l'honneur de Cypris,
Passons cette nuit en ris;
Puis en de douces malices
Nous trouverons nos délices.

Quoi! cruelle, qu'attends-tu?
Là! que ne me permets-tu,
Que ne permets-tu, farouche,
Que je te baise la bouche?
Là! Guillemette, dis-moi,
Dis à mon âme pourquoi,

Cruelle, tu me dénie
Ce dont j'avois tant d'envie.
Tu ne demandes pas mieux,
Mais je vois bien que tu veux
D'un front masqué contrefaire
La pudique et la sévère.
Ah! tu te veux déguiser,
Et tu feins de mépriser
Mes folâtres gaillardises,
Et mes douces mignardises.
Mais par tes yeux éclairans
Comme deux astres naissans
Dans la céleste voûture,
Par ton beau front je te jure,
Et par cette bouche encor,
Mon plus précieux trésor,
Par cette bouche rosine,
Par ta lèvre ambroisine,
Par ces blonds cheveux épars,
Dont l'or fin de toutes parts
Au gré du vent par secousse
Baise mille fois ta bouche;
Par ces deux gentils boutons,
Si jolis et si mignons,
Plus rouges que l'écarlate
Dont une cerise éclate;
Par ce beau sein potelé,

Dont je suis ensorcelé :
Ne permets pas, je te prie,
Qu'ici je perde la vie.
Hélas! déjà je suis mort,
A moins que d'un prompt effort,
Ma chère âme, tu n'apaise
La chaude ardeur de ma braise.
Prends-moi, Vénus, à merci,
Et toi, Cupidon, aussi;
Car d'une nouvelle rage
Furieusement j'enrage,
Rage qui me vient dompter,
Sans la pouvoir supporter.

La priant en cette sorte,
D'une façon demi-morte,
Mes soupirs eurent pouvoir
A la fin de l'émouvoir.
Ainsi elle fut vaincue,
Et sa colère abattue.
Une charmante pâleur
Lui fit changer de couleur.
Alors je me pris à dire :

O dieux! gardez votre empire,
Et jouissez sûrement
De ce haut gouvernement;

Moyennant que je te tienne,
Moyennant que tu sois mienne.
Guillemette, n'aie peur
Que j'envie leur grandeur:
N'aie peur que je désire
Ni leur ciel ni leur empire.
Ainsi je vais m'égayant
Souvent égarant ma vie,
Entre ses deux bras ravie:
Puis en ses yeux affectés
Je noie les miens enchantés.
Tantôt de sa cheveture
Je fais une entortillure;
Bien préférable, ô Cypris!
A ta célèbre ceinture.
Puis de grand amour épris,
Visant à place plus haute,
Dessus son beau cou je saute:
Sans cœur, sans force et vertu,
Enfin je fus abattu.
A l'instant mon chef j'incline
Sur sa douillette poitrine,
Où un sommeil gracieux
Me ferma bientôt les yeux.

Cent mille fois je t'honore,
Nuit que je révère encore,

Nuit heureuse, dont les dieux
Doivent bien être envieux ;
Nuit que Cypris immortelle
Ne peut promettre plus belle.

O claires obscurités !
O ténébreuses clartés !
Qu'entre tant de friandises,
Qu'entre tant de faveurs prises,
Tant de faveurs, tant d'ébats,
Tant de glorieux combats,
Tant de soupirs, tant de crainte,
Tant de baisers sans contrainte,
Tant de plaisans déplaisirs,
Tant d'agréables plaisirs,
Tant de belles gaietés,
Tant de douces cruautés,
Tant de folâtres malices,
Tant de charmantes délices,
Tant de copieux combats,
Qu'entre tant de vifs trépas,
Et tant de douceur sucrée,
O nuit, nous t'avons passée !

Elle les trouva fort agréables, et eut de la joie de les lire. Elle l'en paya de la même monnoie

qu'elle payoit tous les bienfaits qu'elle avoit reçus de lui; ainsi, selon toutes les apparences, ils passoient leur temps assez agréablement. Cela dura un petit espace de temps assez considérable, sans que ce cher couple songeât à autre chose. Le marquis fit un voyage en cour; après quoi, il s'en revint plus amoureux qu'auparavant. Sur ces entrefaites, le juge d'un des principaux villages du marquis devint veuf. D'abord, il songea à faire remplir cette place par sa Guillemette. C'étoit un honnête homme fort riche, et encore jeune; mais la difficulté étoit de savoir si le juge le voudroit. Il espéroit pourtant de le gagner; il en communiqua pour cet effet avec Guillemette, et lui représenta que c'étoit un parti fort avantageux pour elle; que cela répareroit son honneur, et ne nuiroit en rien à leur commerce. — Car enfin, ma chère, lui disoit-il, ce n'est que pour pour votre bien, et ne croyez pas que je vous abandonne; non, j'abandonnerois plus tôt tout mon bien, et trop heureux encore de vous posséder pour l'unique qui me resteroit; ce n'est donc que pour votre fortune et pour tenir nos intrigues plus à couvert. Si vous le jugez ainsi

pour votre bien, nous ferons nos efforts pour l'attirer. Elle convint de la force de ses raisons, et le remercia de ses bons soins, lui promettant de bien jouer son personnage pour attirer ce pigeon à son pigeonnier; mais à bon chat, bon rat.

Le marquis invitoit monsieur le juge souvent chez lui; il plaignoit avec lui la perte de sa femme; il le faisoit manger à sa table, et lui donnoit tout autant de marques d'amitié qu'on peut, sans que notre pauvre juge en sût la véritable cause. Guillemette l'entretenoit aussi souvent en particulier, quand monsieur étoit occupé à d'autres compagnies. Jamais vestale ne marqua plus de prudence et de piété qu'elle en faisoit éclater dans ses discours et dans son maintien; et qui ne l'auroit prise pour une Lucrèce? Cependant le marquis sondoit peu à peu l'intention du juge sur un second mariage, et lui touchoit toujours quelque petite chose en passant; à quoi l'autre ne répondoit que fort ambigument; mais un jour notre marquis voulut s'en éclaircir plus à fond; et pour cet effet, après être sorti de table un jour qu'il y avoit dîné, il le mena promener dans

un des parterres de son jardin; et lui dit : — Vous savez, monsieur, l'estime que j'ai toujours faite de votre personne; je vous ai distingué de tous les justiciers de mes terres, pour vous placer comme vous êtes; de plus, je trouve en vous une certaine humeur civile, honnête et complaisante, qui me fait avoir un grand penchant pour vous. C'est pourquoi je voudrois bien vous voir placé avantageusement dans votre second mariage, et pour cela, j'ai envie de vous marier de ma main. D'abord, le juge le remercia des éloges qu'il lui donnoit, de la bonté qu'il avoit pour lui, et de l'honneur qu'il recevoit journellement. — Mais, monsieur le marquis, dit-il, vous me parlez d'une chose à laquelle je n'ai encore eu aucune pensée depuis la mort de ma femme. Je ne doute pas que venant de votre main, ce ne soit une personne qui ait infiniment d'honneur et de mérite; mais, monsieur, pourroit-on savoir qui est cette personne? — C'est, lui répondit le marquis, cette demoiselle que vous avez souvent vue dans le château, qui m'a été donnée pour gouvernante, et pour la vertu de laquelle j'ai assurément beaucoup d'estime. Elle a beaucoup

d'esprit, et outre cela quatre mille livres que je lui veux bien donner, outre la première place vacante au présidial de Poitiers, que je m'offre de vous faire avoir.

Le juge n'étoit pas ignorant, et dès qu'il entendit nommer Guillemette, il s'aperçut de l'appât, et prit la résolution de n'en rien faire. Mais comme il étoit de son intérêt de ménager monsieur le marquis, il ne voulut pas le rebuter d'abord par un refus, ne doutant pas que l'autre, qui épioit tous ses gestes, ne se fût douté qu'il avoit connoissance de leur dessein; c'est pourquoi il prit un milieu à cela, et dit au marquis, après l'avoir humblement remercié de la bonté qu'il avoit pour lui, qu'une affaire de l'importance d'un mariage méritoit que l'on y songeât; que dans la quinzaine, il feroit sa réponse par écrit, ou du moins qu'il diroit son sentiment, en cas qu'il ne pût accepter le parti. Le marquis le pressa de s'expliquer plus clairement sur cette affaire, mais inutilement. Il ne fit que réitérer la promesse précédente; de quoi le marquis fut obligé de se contenter, et en fut incontinent porter la nouvelle à Guillemette, qui d'abord n'en

préjugea rien de bon; néanmoins ils attendirent la réponse, qui ne manqua pas d'être apportée au bout du temps préfix; ils eurent de la curiosité pour savoir ce que le papier leur apprendroit; l'ayant ouvert, ils trouvèrent:

« MONSIEUR,

» Après avoir fait bien des réflexions sur les
» malheurs et les incommodités qu'apporte le
» mariage, je me suis proposé de ne me point
» embarquer pour la seconde fois sur cette mer
» orageuse, mais de jouir des délices du port.
» Les plus fortes raisons qui m'ont porté à sui-
» vre cette résolution est une lettre d'un poëte
» de mes amis. Je vous l'envoie, afin que vous
» ayez aussi la satisfaction de voir les avis qu'il
» me donne, et comme il déclame contre le ma-
» riage. Cependant, monsieur, je ne cesserai ja-
» mais de vous rester obligé des bontés qu'il
» vous a plu d'avoir pour moi, et j'ai un sincère
» déplaisir de ne pouvoir forcer mon inclination,
» pour offrir mes vœux à cette charmante per-
» sonne : il faut croire que je ne suis pas destiné

» à un si grand honneur; mais je me réserve ce-
» lui de me dire toujours, monsieur,

» Votre, etc. »

AVIS TOUCHANT LE MARIAGE.

La femme est une mer, et l'homme est un nocher,
Qui va mille périls sur les ondes chercher;
Et celui qui deux fois se plonge au mariage,
Endure par deux fois le péril du naufrage:
Cent tempêtes il doit à toute heure endurer,
Dont il n'est que la mort qui l'en peut délivrer.
Sitôt qu'en mariage une femme on a prise,
On est si bien lié, qu'on perd toute franchise;
L'homme ne peut plus rien faire à sa volonté:
Le riche avec l'orgueil gêne sa liberté;
Et le pauvre par-là se rend plus misérable,
Car pour un il lui faut en mettre deux à table.
Qui d'une laide femme augmente sa maison,
N'a plaisir avec elle en aucune saison:
Et seule à son mari la belle ne peut être;
Les voisins comme lui tâchent de la connoître;
Elle passe le jour à se peindre et farder;
Son occupation n'est qu'à se regarder

Au cristal d'un miroir conseiller de sa grâce :
Elle enrage qu'une autre en beauté la surpasse.
Semblables n leur beauté à ces armes à feu,
Qui n'étant point fourbies se rouillent peu à peu,
Si le pauvre mari leur manque de caresse,
On l'accuse d'abord d'avoir autre maîtresse :
La femme trouble un lit de cent mille débats,
Si son désir ardent ne tente les combats,
Et si l'homme souvent en son champ ne s'exerce,
Labourant et semant d'une peine diverse.
La mer, le feu, la femme, avec nécessité,
Sont les trois plus grands maux de ce monde habité.
Le feu bientôt s'éteint ; mais le feu de la femme
Brûlera constamment, sans éteindre sa flamme.
    Ainsi crois moi, dessus ce point,
    Mon cher ami, n'y songe point.

Le marquis eût du chagrin que la chose n'avoit pas réussi. Cependant ils s'en consolèrent par la continuation de leurs amours.

Mais comme par la résistance
On augmente le désir ;
Ainsi dans la jouissance
On perd bientôt le plaisir.

Ce fut environ vers ce temps-là qu'un jeune

homme venu depuis peu des universités et qui ne savoit pas l'intrigue du marquis avec Guillemette, en devint effectivement amoureux, et l'auroit infailliblement épousée, sans un accident qui arriva, et qui ne lui permit pas de douter de la bonne intelligence qui étoit entre sa maîtresse et le marquis de Chevreuse. Cet accident fut une certaine enflure de ventre qui fut causée à la pauvre Guillemette par un commerce trop fréquent avec son marquis. Elle ne s'en fut pas plus tôt aperçue, qu'elle l'avoua d'abord à celui qui en étoit l'auteur. Et cependant pour tromper le jeune bachelier, dont elle espéroit de faire un mari, elle feignit d'être malade d'une hydropisie. Son amant le crut quelque temps; mais enfin on lui dessilla les yeux : certaines manières libres qu'il avoit remarquées entre Guillemette et le marquis, le firent entrer dans de grands soupçons; et une confidente affidée qui étoit dans la maison du marquis, lui découvrit le pot aux roses et la véritable cause de cette hydropisie prétendue. Elle en guérit au bout de neuf mois; et quoique la chose fût assez secrète et que le jeune homme qui la recherchoit se fût contenté

de la laisser là sans la diffamer, il ne put s'empêcher pourtant, avant de la quitter, de lui faire connoître la cause de sa froideur; et comme il étoit poëte, et qu'il aimoit la satire, il fit des vers sur cette aventure qu'il lui envoya tout cachetés en forme de lettre. Comme elle en avoit reçu assez grand nombre de sa façon où il lui parloit de son amour, elle crut que c'étoit des vers du même style. Mais elle fut bien surprise quand elle lut ces paroles qui étoient une raillerie sanglante du malheur qui lui étoit arrivé.

STANCES.

Vous faisiez à l'amour un trop sensible outrage,
De déguiser un mal dont lui-même est l'auteur:
Iris, ne cachez plus un si parfait ouvrage,
Qui fait de deux amans le souverain bonheur.

En vain pour nous tromper vous usiez d'artifice,
Couvrant sous un mal feint un chef-d'œuvre si beau,
Puisque l'illustre enfant de la déesse Érice
A daigné l'éclairer de son brillant flambeau.

Qu'aucun regret pourtant ne saisisse votre âme,
Et ne rougissez pas du fruit de votre amour;
Ce sont les doux effets d'une féconde flamme,
Qui s'alloit amortir, s'ils n'eussent vu le jour.

Peut-être que ces jeux, ces ébats, ces caresses,
Dont vous payez les feux de votre cher amant,
Et que ces doux baisers, ces aimables tendresses,
N'étoient, à votre avis, qu'un simple jeu d'enfant.

Sachez pourtant, Iris, que l'amour, ce fier maître,
A qui l'on donne à tort un éloge si bas,
N'est pas toujours enfant, puisqu'il en fait tant naître,
Et que même il se plaît dans les sanglans combats.

Ces vers piquèrent un peu celle pour qui ils avoient été faits; mais comme elle étoit au-dessus de ces petits reproches depuis qu'elle s'étoit familiarisée avec son marquis, elle ne s'en mit pas fort en peine; et, résolue désormais de laisser parler le monde, elle ne songea qu'à goûter les douceurs de la vie et qu'à y chercher de nouveaux raffinemens; à quoi elle réussit mieux que femme du monde, comme nous l'allons apprendre dans la suite de cette histoire.

Cependant notre marquis perdit bientôt le souvenir de ses promesses, car il commençoit à la négliger et à ne la voir qu'avec une espèce de chagrin; elle fut encore assez heureuse de l'avoir possédé pendant près de dix ans, après quoi,

voyant qu'il ne l'estimoit pas comme il avoit fait, qu'au contraire il la négligeoit tout-à-fait, elle prit une résolution de se retirer; elle lui en demanda la permission : d'abord il l'en voulut retenir par manière de bienveillance, mais il y consentit enfin sans grands efforts. Elle fit, tant de ses épargnes que de ce qu'il lui donna, une petite somme, avec quoi elle s'achemina à Paris. D'abord elle fit assez bonne chère, ne pouvant se désaccoutumer des bons morceaux qu'elle mangeoit chez le marquis; mais comme à Paris tout est cher, elle fut obligée de retrancher sa dépense et de songer à se mettre en condition. Elle pria pour cet effet une vieille entremetteuse de lui en procurer une; mais cette femme la voyant jeune et d'assez bonne mine, lui proposa un parti pour se retirer: elle ne s'en éloigna pas beaucoup et s'enquêta de la personne et de sa vocation : à quoi l'autre lui dit que c'étoit Scaron, et qu'il étoit poëte. Ce nom de poëte lui ravit d'abord l'âme, et elle demanda incontinent à le voir; mais la vieille jugeant qu'il étoit à propos de la préparer à voir cette figure et de lui en faire d'avance un petit portrait afin que l'aspect ne

lui en parût horrible, lui dit : — Ecoutez, ma fille, je suis bien aise de vous dépeindre la personne avant que vous la voyiez. Premièrement, c'est un jeune homme, qui est d'une taille moyenne, mais incommodé; ses jambes, sa tête et son corps font, de la manière dont ils sont situés, la forme d'un Z. Il a les yeux fort gros et enfoncés, le nez aquilin, les dents couleur d'ébène et fort mal rangées; les membres extrêmement menus, j'entends les visibles, car pour le reste je n'en parle point; mais il a infiniment de l'esprit au-dessus du reste des hommes : de plus il a de quoi vivre; il a une pension de la cour et est fils d'un homme de robe. A présent, si vous voulez, nous l'irons voir. Elle s'y accorda et elles y furent. Scarron, qui avoit été averti de leur venue, s'étoit fait ajuster comme une poupée, et les attendoit dans sa chaise : à leur abord il les reçut avec toute la civilité possible : à quoi Guillemette tâcha de répondre, mais non pas sans rire, de voir cette plaisante figure. Leur conversation ayant duré près d'une bonne heure, elles prirent enfin congé de lui, et la vieille l'engagea encore diverses fois à y retourner avec elle; elles eurent à la seconde

visite qu'elles lui rendirent un petit régal de collation, et la vieille s'étant employée pour aller chercher quelque chose qui leur manquoit, Scaron fit briller les charmes de son esprit, et étala sa passion aux yeux de Guillemette. Il lui dit qu'il pouvoit bien conjecturer qu'une personne aussi bien faite qu'elle l'étoit ne seroit pas bien aise de s'embarrasser d'un demi-monstre comme lui :— Mais pourtant, disoit-il, mademoiselle, si j'osois me priser moi-même, je dirois que je n'ai que l'étui de mon âme mal composé, et possible y loge-t-il un esprit, qui à peine se trouve dans ces personnes dont la taille est si avantageusement pourvue par la nature. D'ailleurs une personne comme moi sera toujours obligée de rester dans un certain respect en cas qu'on eût le bonheur de vous agréer. Je vous déclare peut-être trop nettement mon sentiment; mais, mademoiselle, la longueur n'est pas bonne dans de telles occasions. Comme elle alloit répondre, il entra une des sœurs de Scaron, qui lui fit retenir ce qu'elle avoit à dire, tellement qu'elle ne s'en expliqua point pour cette fois; mais à l'autre visite qu'elle lui rendit, la vieille la sut si adroitement persuader,

qu'elle lui promit d'être sa femme. Il en eut toute la joie imaginable, et depuis cet heureux aveu, il ne manquoit journellement de lui écrire des billets doux qu'il dictoit agréablement, ce qui ne servit pas peu à la tenir toujours dans le même sentiment, où elle ne demeura pas long-temps, car il arriva entre eux une petite rupture. La vieille se remit aux champs pour raccommoder leur affaire; mais Guillemette demeura ferme dans sa résolution, elle jura de ne le voir ni l'entendre jamais. Lorsque le pauvre Scaron sût cela, il en fut au désespoir, et encore plus, de ce qu'elle avoit rebuté toutes ses lettres; il étoit presque à bout de son rôle, aussi bien que sa confidente; mais comme il avoit infiniment d'esprit, il se souvint qu'elle avoit marqué aimer fort les vers et qu'elle avoit pris un indicible plaisir à lui en entendre réciter; il voulut donc la tenter par-là, il lui écrivit plusieurs billets de cette manière. D'abord elle les rebuta comme les autres: après elle les lut, mais n'y vouloit point faire de réponse. Néanmoins notre amant ne se lassa jamais de lui envoyer ses billets doux: sa constance, ses soins respectueux, les assiduités de la

confidente, le firent rentrer dans ses bonnes grâces. Comme il avoit éprouvé l'inconstance du sexe, il ne crut pas à propos de prolonger longtemps cette affaire; il la pressa donc, et fit si bien qu'ils achevèrent bientôt leur mariage. Mais il se trouva déçu, car ce qu'il avoit cru être son bonheur ne fut que le contraire ; il trouva en elle des souvenirs du passé; il s'en plaignit à elle, qui le traita d'abord du haut en bas; et bien loin de nier la chose, elle ne se mit pas beaucoup en peine de l'événement; car elle lui dit d'un ton impérieux, que ce n'étoit pas à une figure comme la sienne de posséder tout entière une femme comme elle, et qu'il devoit encore être trop heureux de ce qu'elle le souffroit. Ce discours, qu'il n'attendoit pas, le réduisit au dernier des chagrins; et comme cela lui pesoit extrêmement sur le cœur, il s'en voulut soulager entre les mains d'une de ses sœurs, ne croyant pas qu'il pût être mieux confié et qu'elle voulût elle-même publier l'infamie de la famille; mais il se trompoit beaucoup d'espérer du secret d'un sexe autant fragile et inconstant que celui-là. Il le lui découvrit donc enfin, après lui avoir fortement exagéré la

conséquence de la chose et combien il leur importoit qu'elle demeurât secrète. Elle ne manqua pas de lui promettre tout ce qu'il voulut dans la démangeaison où elle étoit de savoir l'affaire, qu'elle n'eut pas plus tôt sue qu'elle en avoit une plus grande de s'en décharger. Ainsi tous les jours, dans une irrésolution de femme, elle se disoit ;

Je ne l'ai dit qu'à moi, et si je me défie
Que moi-même envers moi je ne sois ennemie.
En disant un secret que j'ai pris sur ma foi,
Je ne le dirai point. Mais pourrai-je le taire?
Non, non, je le dirai. Mais se pourroit-il faire
Que je puisse trahir ainsi mon frère et moi?
Oui da, je le dirai; je m'imagine et pense
Que ne le disant point je perdrai patience,
Si pourtant je le dis, j'en aurai grand regret.
Si je ne le dis point, j'en serai bien en peine.
Mais quoi, si je le dis, la chose est bien certaine,
Que je ne pourrai plus rappeler mon secret.
Je ne le dis donc point, crainte de me dédire;
Mais si je le disois, à quoi pourroit-il nuire?
Je ne le dirai point, j'ai peur de m'en fâcher.
Je le dirai pourtant, qu'est-ce que j'en dois craindre?
Oui, oui, je le dirai, à quoi bon de tant feindre?
S'il lui importoit tant, il devoit le cacher.

Après tant d'irrésolutions et d'agitations si différentes, elle arrêta d'en faire confidence à une amie : celle-là à une autre, et en peu, tout le quartier en fut imbu ; toute la conversation des compagnies ne rouloit que là-dessus. Cependant comme chaque chose a son temps, une autre affaire fit évanouir celle-ci ; mais cela ne modéra néanmoins pas le chagrin du pauvre Scaron ; il s'y laissa tout emporter, et d'autant plus que le tout venoit de lui et retomboit sur lui. Il fut donc tellement accablé des remords de sa propre conscience, qu'il mena une vie languissante, qui, finalement, l'ôta du monde. Sa femme n'en parut affligée qu'autant que la bienséance le requéroit. Ce qu'elle hérita de ses biens la fit subsister pendant quelque temps ; mais comme cela ne pouvoit toujours durer, elle résolut de poursuivre son premier dessein, et de chercher condition. L'occasion ne s'en étoit jamais présentée plus belle, car elle avoit une de ses compagnes du Poitou, qui avoit eu le bonheur d'avoir une place assez avantageuse chez madame de Montespan ; et elle l'avoit assurée qu'elle emploieroit tous ses soins auprès de

sa maîtresse, pour lui faire avoir quelque honnête place, et elle y réussit enfin, car elle lui procura une place de gouvernante dans une maison de qualité; mais c'étoit en Portugal, et il falloit s'y transporter, à quoi elle consentit volontiers; et pendant que tout se préparoit pour le voyage des personnes qui la devoient emmener, elle fut par diverses fois chez madame de Montespan pour remercier sa compagne, et tâcher d'avoir une audience auprès de cette favorite; ce qu'elle obtint par sa faveur; et elle sut si bien prendre madame de Montespan, qu'elle voulut la voir à plusieurs fois. Elle lui plut tellement, que croyant qu elle pourroit lui être utile à quelque chose, elle la retint, et ayant fait rompre le voyage de Portugal, la garda auprès d'elle, où elle fut sa confidente. Rien ne se faisoit pour lors auprès du roi que par la faveur de la Montespan, et rien auprès d'elle, que par la Scaron; elle sut si bien ménager sa fortune, que jamais elle n'en a souffert de revers : au contraire, sa grande faveur lui attiroit journellement quantité de présens, et singulièrement un d'une assez grande importance pour en rap-

porter ici la cause, et pour marquer son pouvoir dans ces commencemens, lequel n'a fait qu'augmenter depuis.

Le premier médecin du roi étant mort, sa majesté résolut de n'en prendre plus par faveur, mais d'en choisir un de sa main, pour remplir cette place; il avoit jeté l'œil sur M. Vallot, et il est à croire que si la mort ne l'eût ravi, il auroit possédé cette charge. Sa mort fit réveiller grand nombre de prétendans qui n'avoient osé paroître de son vivant, et chacun employa les brigues et les prières de ses amis pour y parvenir; mais toutes les prières ne servirent pas de grand'chose, et la prière sans don étoit sans efficace : ce qui fit bien voir à plusieurs qui étoient mal en bourse, qu'ils n'avoient rien à y prétendre. Celui qui trouva le plus d'accès fut M. Daquin; car il ne débuta pas par de foibles et simples raisons, mais par une promesse à madame Scaron, de lui compter vingt mille écus aussitôt qu'elle lui en auroit fait avoir le brevet. L'offre étoit trop belle pour être refusée; ainsi elle s'employa auprès de la Montespan par toutes les voies qu'elle se put ima-

giner, et ne lui déguisa même pas le gain qu'elle feroit; si son affaire réussissoit. La Montespan, qui l'aimoit beaucoup, ne fut pas fâchée de lui faire gagner cette somme, et employa pour cet effet toute sa faveur auprès du roi; en quoi elle réussit, et donna ce beau gain à notre héroïne, qui, pour lui en faire paroître plus sa reconnoissance, redoubla tellement ses soins auprès d'elle, qu'il lui étoit presque impossible d'en souffrir une autre; car c'étoit elle qui gardoit tous ses secrets, et entre les mains de laquelle la Montespan ne faisoit point de difficulté de laisser les lettres que le roi lui écrivoit, et même souvent de se servir de sa main pour y répondre. Elle en dicta une un jour si charmante et si spirituelle, que le roi, qui est fort éclairé, connut bien qu'elle ne sortoit point du génie de sa maîtresse; il résolut de s'éclaircir de quelle main elle partoit, et commença même d'avoir quelque soupçon jaloux, dans la crainte de quelque chose de funeste à son amour; et s'étant rendu chez madame de Montespan, il lui déclara qu'il vouloit savoir quelle personne avoit dicté cette lettre.—Car pour vous, madame;

dit-il, il y a assez long-temps que je vous connois pour savoir quel est votre style; ainsi, point ici de déguisement, dites-moi qui c'est.—Quand je vous l'aurai dit, sire, lui dit-elle, vous aurez peine à le croire, mais pour ne vous point laisser l'esprit en suspens, c'est la Scaron qui me l'a dictée, et moi je l'ai transcrite; et afin que votre majesté n'en fasse aucun doute, j'en vais apporter l'original de sa main. En effet, elle l'apporta, et le lui présenta. Le roi fut satisfait de cela, et demanda à voir mademoiselle Scaron, qui pour lors ne se trouva point; mais un jour qu'elle étoit auprès de la Montespan, le roi arriva; d'abord elle voulut se retirer par respect, mais il n'y voulut pas consentir, et lui fit mille louanges sur son beau génie à écrire des lettres. Elle répondit avec tant d'esprit à ce qu'il lui dit, qu'il l'en admira de plus en plus, et qu'il commença de la distinguer des autres domestiques, et en sortant, il la recommanda à madame de Montespan, à laquelle il écrivoit beaucoup plus souvent qu'à l'ordinaire, pour avoir le plaisir de voir les réponses que la Scaron dictoit, et il les trouvoit si agréables, qu'il en redoubloit ses

visites, à toutes lesquelles il ne manquoit pas d'entrer en conversation avec elle. Cela ne plaisoit pas beaucoup à sa maîtresse, qui commença à s'apercevoir qu'à l'exemple de Madame, elle avoit fait connoître au roi une personne pour la supplanter. La Scaron, qui s'apercevoit aussi de l'altération que sa faveur causoit à la Montespan, fit tout son possible pour raffermir son esprit, et se rendoit toujours de plus en plus assidue auprès d'elle, ce qui la remit un peu. Le roi ne se contenta pas de recommander à madame de Montespan de la distinguer, il la distingua si bien lui-même, qu'il donna ordre à un généalogiste de la faire descendre de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, qui, après la mort du roi son époux, se maria en secret avec un de ses gentilshommes, qui fut, à ce qu'on prétend, le père de M. d'Aubigné, grand-père de madame de Maintenon. Après cela, le roi prenoit un tel plaisir dans sa conversation, qu'il sembloit qu'il y avoit un peu d'amour. En effet, il s'aperçut qu'il étoit touché de cette passion en sa faveur; il ne se mit pas beaucoup en peine d'y résister, et crut que cela s'é-

vanouiroit comme il étoit né; mais il se trompa; car sa passion redoubla tellement, qu'il résolut de lui parler de son amour. En effet, un jour que la Montespan avoit la fièvre, et qu'elle avoit besoin de repos, le roi passa dans la chambre de la Scaron; d'abord toutes les filles sortirent par respect, et le roi se trouvant seul avec elle, lui dit: — Il y a déjà quelques jours, mademoiselle, que je me sens pour vous un je ne sais quoi plus fort que la bienveillance; j'ai cherché diverses fois les moyens de vous prier d'y apporter du remède; mais le temps ne s'étant jamais trouvé si favorable qu'à présent, je vous conjure de m'accorder ma demande, et de recevoir l'offre que je vous fais, d'être maîtresse absolue de mon cœur et de mon royaume. — Hélas! sire, lui répondit-elle, que votre majesté est ingénieuse à se railler agréablement des gens! Quoi! n'étoit-ce pas assez de sujet que celui que vous aviez sur ma manière d'écrire, sans en trouver un nouveau? Je me dois néanmoins estimer heureuse de pouvoir contribuer au plaisir du plus grand monarque du monde.

— Non, non, mademoiselle, lui répliqua-t-il

précipitamment, ce se sont point des sujets de raillerie, et c'est la vérité toute pure que je vous dis, je suis sincère, croyez-moi sur ma parole; et répondez à mon amour. — Seroit-il bien possible, sire, poursuivit-elle, qu'un grand roi voulût jeter les yeux si bas? je ne suis pas digne d'un tel honneur, sire; et un nombre innombrable de beautés les plus rares du monde, dont votre cour est remplie, sont plus propres à engager le cœur d'un si grand homme; on traiteroit votre majesté d'aveugle dans ces matières, et on me donneroit un nom qui ne m'appartient pas. Enfin, sire, outre mon âge avancé et mon peu d'attraits, c'est que votre majesté ne peut ignorer que je suis veuve, et ainsi elle ne sauroit faire un tel choix sans s'attirer le mépris de tout le beau sexe. — Ah! mademoiselle, reprit le roi, il ne faut pas tant chercher de détours pour faire un refus; je vois bien que c'en est un : vous voulez que je mène une vie languissante; eh bien! il faudra vous contenter, et vous faire voir que bien que je sois au-dessus du reste des hommes, j'ai pourtant un cœur susceptible pour les belles choses; j'appelle belle chose cet esprit

brillant qu'on voit en vous, cette grandeur d'âme que vous faites paroître jusque dans les moindres choses; en un mot, toutes vos charmantes perfections.

Il n'en dit pas davantage pour lors; mais en sortant, il lui fit une profonde révérence, et lui dit: — Songez à ce que je vous ai dit, songez à ce que je vous ai dit, mademoiselle. Elle n'eut pas le temps d'y répondre, parce que le roi entra chez la Montespan, où son chagrin ne lui permit pas de demeurer long-temps.

Lorsqu'il fut parti, mademoiselle Scaron repassa toute la conversation dans son esprit; elle se représentoit la passion avec laquelle le roi s'étoit exprimé, et ne douta plus qu'elle ne fût aimée. Elle prit néanmoins la résolution de dissimuler encore un peu, afin que son peu de résistance pût augmenter le désir du roi; en quoi elle réussit admirablement; car ayant encore souffert deux de ses visites sans vouloir se déclarer, elle le mit dans une forte passion; et, résolu de la vaincre, il lui écrivit la lettre suivante:

LETTRE DE LOUIS XIV A LA SCARON.

« Je dois vous avouer, mademoiselle, que » votre résistance a lieu de m'étonner, moi qui » suis accoutumé qu'on me fasse des avances, et » à n'être jamais refusé; j'ai toujours cru qu'étant » roi, il n'y avoit qu'à donner une marque de » désir pour obtenir; mais je vois dans vos ri- » gueurs tout le contraire, et ce n'est que pour » vous prier de les adoucir, que je vous écris. » Au nom de Dieu! aimez-moi, ma chère, ou du » moins faites comme si vous m'aimiez : je vous » irai voir sur le soir; mais si vous ne m'êtes pas » plus favorable que dans mes autres visites, » vous réduirez au dernier désespoir le plus pas- » sionné des amans.

» LOUIS. »

Elle eut une joie indicible de cette lettre; et se résolut de se rendre dès ce même soir à ses volontés, afin de ne le point aigrir par une résistance affectée. Madame de Montespan, qui s'aperçut de cette intrigue, en fut au désespoir;

mais comme elle a beaucoup de politique, elle dissimula son ressentiment, et n'en fit rien paroître. Cependant le roi arrivant dans sa chambre, elle tâcha de le retenir auprès d'elle par ses caresses; mais il avoit autre chose en tête; il vouloit savoir l'effet qu'avoit fait sa lettre; il la quitta donc assez précipitamment, et courut à l'appartement de sa nouvelle maîtresse. D'abord qu'elle l'aperçut, elle se mit en devoir de pleurer. Le roi en voulut savoir la cause : — Hélas ! sire, je pleure, dit-elle, ma foiblesse, qui vous laisse vaincre mon devoir et mon honneur; car enfin il m'est à présent impossible de plus résister à votre volonté : vous êtes mon roi, je vous dois tout. — Mais,... non, mademoiselle, lui dit-il, je ne veux pas que vous fassiez rien par un devoir forcé; je me dépouille auprès de vous de ma qualité de souverain, dépouillez-vous de celle de cruelle, et agissez par un amour réciproque, en aimant ceux qui vous aiment.

Il lui dit ensuite quantité de choses fort tendres, auxquelles elle se laissa gagner; et ainsi le roi vint dans ce moment à bout de son dessein : après diverses caresses réitérées, ils se séparè-

rent. A quelques jours de là, le roi lui fit meubler un magnifique appartement qu'il la pria d'accepter; et ne voulant pas qu'elle fût en rien moindre que ses précédentes maîtresses, il lui chercha un titre, et enfin lui donna celui de marquise de Maintenon; mais comme elle ne tenoit le titre qu'honorairement, le roi lui acheta cette terre du marquis de Maintenon, lequel la vendit volontiers, et eut, tant de sa majesté que d'elle, de grandes gratifications, car il eut pendant quatre ou cinq ans une frégate dans l'Amérique, défrayée par le roi, à son profit, et encore la permission de pirater sur les Espagnols. Et s'il avoit eu du cœur, et eût su ménager sa fortune, lorsque les flibustiers le prirent pour aller avec eux, il est sans contredit qu'il seroit l'homme le plus puissant en argent que la France eût sous sa domination. Mais bien loin d'entreprendre rien, il a toujours eu assez de lâcheté pour se dérober de la flotte, lorsqu'il a fallu en venir aux coups; mais lors du partage, il n'en faisoit pas ainsi, et eût bien voulu avoir son lot, mais on le chargeoit de confusion, et à présent il est tellement haï de ces gens-là, qu'une partie

d'entre eux l'ayant saisi dans l'année 1685, qu'il venoit d'Europe à la Martinique, le voulut tuer lui et sa femme, après les avoir pillés ; néanmoins la compassion l'emporta, et ils lui donnèrent la vie; et lui ayant ôté son navire, ne lui laissèrent qu'une petite chaloupe pour se rendre à terre, dont il n'étoit pas loin. Mais si jamais il est rencontré une seconde fois, il ne le sera jamais à la troisième. Le roi ayant donc fait cet achat, n'épargna rien pour le rendre un lieu agréable à sa vieille : il y fit des dépenses innombrables et prodigieuses; il y fit aller des eaux, que pour y faire rendre il a fallu faire monter les montagnes et les traverser; il joignit pour cet effet les montagnes ensemble par des travaux si pénibles à son pauvre peuple, qu'il en coûta la vie à plus de soixante mille âmes, et tout cela pour assouvir l'insatiable passion qui l'a toujours possédé.

Madame Scaron, que nous nommerons à présent de Maintenon, n'oublioit rien pour en marquer au roi sa reconnoissance; elle étoit assidument deux heures le jour seule avec lui, et le roi souvent lui communiquoit des affaires d'im-

portance, et suivoit aussi quelquefois ses avis.

Cependant elle ne s'enorgueillissoit point auprès de madame de Montespan, et agissoit toujours avec elle par respect et modération; ce qui les a tenues assez long-temps de bonne intelligence ensemble.

Les révérends pères n'eurent pas plus tôt aperçu cette élévation, qu'ils tâchèrent de la gagner aussi de leur côté : ils lui rendirent toutes sortes de devoirs et de soumissions, dont ils sont assez larges quand il s'agit de leur profit; ils ordonnèrent aux révérends pères La Chaise et Bourdaloue d'en louer sa majesté, et de lui insinuer qu'il ne pouvoit faire un choix plus digne d'entretenir l'esprit d'un grand prince, que celui qu'il avoit fait en elle; ils s'insinuèrent donc tellement dans son esprit, qu'elle avoit de la joie à les voir chez elle; et pour témoigner la confiance qu'elle avoit en eux, elle en choisit un pour le directeur de sa conscience, se fit de leur tiers-ordre, et voulut porter le nom de fille de la Société. Cela n'était encore pas assez au goût des jésuites, qui ayant su de son confesseur (car dans de telles occasions ces gens-là ne gardent

jamais le secret, parce qu'il y va de l'utilité de l'ordre), qu'elle entretenoit un commerce amoureux avec un de ses domestiques, ils le prièrent unanimement, dans une assemblée qu'ils eurent au collège de Montaigu, de travailler à faire pour lui-même cette conquête, afin de l'avoir plus fermement dans leurs rets. Il leur promit de faire tout son possible pour l'avancement de la sainte Société, et en effet il ne s'y épargna pas. Pour mieux y parvenir, il s'attacha à mieux découvrir les replis de sa conscience; et bien loin de la blâmer de son péché favori; il l'assura qu'il n'étoit point punissable en elle; d'autant qu'elle étoit obligée de s'entretenir dans les leçons amoureuses, afin de pouvoir se rendre plus utile au fils aîné de l'Eglise.

Les pécheurs aiment ordinairement à être flattés dans leurs crimes; et à trouver moyen de se damner avec plaisir; c'est là le chemin que tous les nouveaux casuistes font suivre à leurs pénitens, et ils ne se servent de ce sacré tribunal, qui doit être un instrument à sauver les hommes, que pour les damner. Il ne faut donc pas s'étonner si la Maintenon s'abandon-

noît à eux, puisqu'ils ont un si rare secret; mais elle n'eut pas plus tôt goûté les douceurs et les bontés du père La Chaise dans la confession, qu'elle n'en voulut plus d'autres : en effet, elle s'en est toujours depuis servie. Cependant il avoit promis de se faire pour lui-même une conquête d'amour; et pour en venir à bout, il s'étoit défait, par des raisons de conscience, de tous les domestiques qu'il avoit vu dans sa maison n'être pas attachés à la Société; et, comme un sage directeur, il employa de ses créatures, et entre autres deux sœurs dolentes de la Société, qui avoient l'esprit insinuant, et qui en peu de temps eurent gagné les bonnes grâces et la confidence de la Maintenon, qui se servoit aussi en revanche d'elles pour ses affaires amoureuses; par leur moyen, le père La Chaise étoit éclairci de tout, et prenoit ses mesures là-dessus. Un jour le domestique d'habitude fut pour deux jours à la campagne avec sa permission; mais, soit qu'il y rencontrât quelqu'un de connoissance, ou qu'il voulût gagner de nouvelles forces, il y demeura beaucoup plus; et il y avoit déjà six jours qu'il étoit absent, quand madame

de Maintenon, qui n'étoit pas accoutumée à une si longue absence, lui écrivit un billet, et le donna à sa fille confidente pour le lui faire tenir. D'abord cette fille le porta au révérend père La Chaise; ils se renfermèrent tous dans sa chambre, et après l'avoir ouvert, ils y lurent:

« En vérité, mon cher cœur, tu n'as guère d'a-
» mour pour moi, et si tu mésurois ton impa-
» tience à la mienne, tu serois retourné dès le
» premier jour; pour moi, je t'avoue que je suis
» au désespoir de t'avoir donné congé, et encore
» plus de ce que tu ne viens point : il faut, ou
» que tu ne m'aimes pas, ou que tu sois mort,
» de rester si long-temps. Reviens donc, mon
» cher, et ne me laisse plus seule auprès du roi,
» que je n'aime pas la dixième partie autant que
» toi. Et si tu ne veux me trouver bien mal ou
» morte, viens à minuit, je donnerai ordre que
» la porte soit ouverte. Adieu, ma vie. »

Eh bien! dit le père, que vous en semble? — Moi, lui dit-elle, je ne sais, sinon que vous me la rendiez pour la lui faire tenir. — Non, dit-il, pas

cela; mais il s'agit ici de me rendre un service. Elle n'eut pas de peine à le lui promettre.—C'est, continua-t-il, que je m'en vais en écrire une à cet homme sous un nom supposé, afin qu'il ne vienne pas si tôt; et je me rendrai moi-même dans votre antichambre à l'heure qu'elle marque. Je suis de sa taille, et je mets sur moi les événemens de l'affaire.

La chose ainsi résolue, il se hâta d'écrire la lettre, qu'il donna pour faire tenir en place de l'autre. Elle étoit conçue en ces termes :

« Monsieur,

» J'ai un regret sensible de vous apprendre
» une méchante nouvelle : votre père est à l'ar-
» ticle de la mort. Je l'ai aujourd'hui confessé,
» et lui ai donné le saint viatique; il m'a prié par
» trois ou quatre fois de vous écrire qu'il a quelque
» chose à vous communiquer avant sa mort;
» partez donc pour vous rendre ici incontinent
» la présente reçue, parce qu'il est encore en
» son bon sens; et si vous ne perdez point de
» temps, selon que nous pouvons juger par les

» apparences, vous en aurez encore pour lui
» parler. Je suis, etc.

» COCHONET, curé de Lasine. »

Le valet n'eut pas plus tôt reçu cette lettre qu'il crut effectivement que la chose étoit ainsi. Il avoit infiniment d'amitié pour son père, et monta incontinent à cheval pour s'y rendre; mais il le trouva en bonne santé, ce qui le réjouit. Cependant ils ne purent trouver le secret de cette lettre; il ne se douta jamais de la vérité, ce qui fit qu'il resta quelques jours auprès de ses parens. L'heure approchant, le révérend père se rendit dans l'antichambre, où il trouva la fille qui l'attendoit. Il se déshabilla, et prit la robe de chambre et le bonnet qui servoient à l'autre dans ses expéditions. Il entra doucement et sans parler dans la chambre; mais ce bon père La Chaise avoit une toux incommode qui le trahit. Madame de Maintenon le reconnut et fit un cri. On ne sait ce qui se passa, mais rien de funeste sans doute, puisqu'on les vit le lendemain amis comme devant.

Il faut avouer que jamais femme n'a mieux su qu'elle tirer parti de l'amour et ménager les occasions. Elle disoit un jour, en plaisantant, à une de ses amies : — Que les amans vulgaires cherchent tant qu'il leur plaira ce qu'on appelle l'heure du berger ; pour moi, je cherche l'heure du roi ; quand elle se présente, je vous assure que je ne la laisse pas échapper. Elle avoit raison de parler ainsi, elle a su profiter du fort et du foible de Louis-le-Grand. Aussi ce monarque, qui aime naturellement la gloire et les plaisirs, a été charmé de trouver une maîtresse qui a su si bien flatter son ambition et son amour, qui l'instruit en le divertissant, et qui, dans ses conversations les plus amoureuses, sait mêler les maximes de la fine et de la plus haute politique.

Un jour qu'elle étoit seule avec le roi, et qu'elle avoit reçu des nouvelles preuves de son amour, elle dit, pour flatter agréablement ce monarque, qu'un prince comme lui ne devoit pas aimer comme les autres hommes ; que comme il étoit né pour régner, il falloit qu'il pratiquât, comme il faisoit, cet art glorieux au milieu même des plaisirs. Votre majesté, ajouta-t-elle,

brille partout, vous ne la sauriez cacher : amant, ami, en guerre, en paix, à l'armée, au lit, à la table, vous faites tout en roi, et l'on ne peut jamais vous méconnoître. Plus grand en cela que le Jupiter des païens, qui quittoit sa grandeur et sa majesté, et prenoit les formes les plus chétives pour assouvir son amour ; au lieu que Louis-le-Grand ne diminue rien de sa grandeur, quoiqu'il s'abaisse jusqu'à nous.

Voilà de quelle maniere elle entretient le roi ; et comme la passion de ce prince pour madame de Maintenon est fondée sur l'esprit plutôt que sur la beauté de cette nouvelle marquise, il y a de l'apparence que cette passion durera autant que sa vie.

Mais comme le changement que le roi faisoit souvent de maîtresse donnoit de la peine aux jésuites, parce qu'il falloit à chaque fois faire de nouvelles intrigues pour s'acquérir les bonnes grâces de la dame aimée, ils ne trouvèrent pas de meilleur moyen pour fixer le roi à madame de Maintenon, et l'attacher entièrement à la Société, que de faire trouver bon à ce grand monarque de faire avec elle un mariage de con-

science, et de l'épouser secrètement de la main gauche, puisque c'étoit la seule maîtresse qui lui étoit restée, et qui apparemment lui plaisoit le plus. Cet avis ne fut pas rejeté, au contraire, il fut généralement approuvé; et comme il n'y avoit que le père La Chaise, son confesseur, qui pût disposer les affaires pour l'accomplissement de ce mariage, l'on trouva bon, avant toutes choses, de le charger d'en dire quelques mots à cette dame, et de lui faire espérer cet honneur, pourvu qu'elle voulût bien se dévouer entièrement à la Société. Le père Bourdaloue, qui avoit l'avantage de lui plaire par ses prédications, fut aussi député de son côté pour faire les mêmes propositions, et il est facile de se persuader qu'elle les reçut avec une grande joie, de vifs témoignages de reconnoissanca et une entière soumission; non pas, dit-elle, pour les honneurs, mais pour mettre ma conscience en repos. — C'est, lui dirent les révérends pères, le seul motif qui nous a poussés à travailler à cette grande affaire. Cette bonne dame, pénétrée de joie, baisa plusieurs fois la main du père La Chaise, qui portoit la parole, et lui dit :—Mon révérend père,

je remets entre vos mains mon corps et mon âme, aussi bien que le bonheur de ma vie. Après que leurs révérences lui eurent donné la bénédiction et quelque instruction sur ce qu'elle devoit faire, et comment elle se devoit comporter auprès du roi, ils lui recommandèrent deux personnes, et la prièrent de les prendre à son service; ce qu'elle accepta avec empressement. Il étoit nécessaire à la Société d'avoir chez elles des personnes affidées, afin de pouvoir être informée de tout ce qui se passeroit pendant qu'ils travailleroient à disposer le roi.

Madame de Maintenon, tout occupée de ses grandes espérances auprès du roi, ne lui refusoit aucun plaisir, suppléoit en tout à sa foiblesse, et tâchoit même de se rendre utile dans les incommodités dont ce prince est atteint; enfin elle sut si bien gagner le cœur de ce monarque par ses services et ses soumissions, qu'il avoit de la peine à se passer d'elle, et ne pouvoit être un jour sans la voir, pour la consulter sur quelque affaire. D'autre côté, le père La Chaise avoit déjà donné son consentement au choix que ce monarque avoit fait de madame de Maintenon, et

approuvé le congé donné à la Montespan, tâchant de persuader sa majesté de tenir à ce dernier choix, parce que la pluralité étoit un beaucoup plus grand péché que non pas l'attachement particulier à une seule personne; que le mariage étoit pourtant l'état le plus parfait pour une personne qui ne pouvoit demeurer dans le célibat, et que ne le pouvant pas pour des raisons d'état, il étoit nécessaire pour sa conscience de ne s'attacher qu'à une seule; ce que le roi lui promit pour l'avenir. Le père La Chaise, qui étoit tout-à-fait content de l'acquisition que la Société venoit de faire de cette dévote, ne faisoit plus de difficulté de lui communiquer tout ce qui se passoit dans cette affaire, afin qu'elle prît là-dessus ses mesures dans les conversations qu'elle avoit journellement avec le roi.

Mais il arriva un petit contre-temps dans leur commerce galant: c'est que le roi, qui est d'une complexion amoureuse, a de la peine à voir une belle sans concevoir d'abord de l'amour pour elle. Madame de Soubise, qui a beaucoup de charmes et d'agrémens, eut l'honneur de plaire à sa majesté; mais comme cette dame est d'une

je remets entre vos mains mon corps et mon âme, aussi bien que le bonheur de ma vie. Après que leurs révérences lui eurent donné la bénédiction et quelque instruction sur ce qu'elle devoit faire, et comment elle se devoit comporter auprès du roi, ils lui recommandèrent deux personnes, et la prièrent de les prendre à son service; ce qu'elle accepta avec empressement. Il étoit nécessaire à la Société d'avoir chez elles des personnes affidées, afin de pouvoir être informée de tout ce qui se passeroit pendant qu'ils travailleroient à disposer le roi.

Madame de Maintenon, tout occupée de ses grandes espérances auprès du roi, ne lui refusoit aucun plaisir, suppléoit en tout à sa foiblesse, et tâchoit même de se rendre utile dans les incommodités dont ce prince est atteint; enfin elle sut si bien gagner le cœur de ce monarque par ses services et ses soumissions, qu'il avoit de la peine à se passer d'elle, et ne pouvoit être un jour sans la voir, pour la consulter sur quelque affaire. D'autre côté, le père La Chaise avoit déjà donné son consentement au choix que ce monarque avoit fait de madame de Maintenon, et

approuvé le congé donné à la Montespan, tâchant de persuader sa majesté de tenir à ce dernier choix, parce que la pluralité étoit un beaucoup plus grand péché que non pas l'attachement particulier à une seule personne; que le mariage étoit pourtant l'état le plus parfait pour une personne qui ne pouvoit demeurer dans le célibat, et que ne le pouvant pas pour des raisons d'état, il étoit nécessaire pour sa conscience de ne s'attacher qu'à une seule; ce que le roi lui promit pour l'avenir. Le père La Chaise, qui étoit tout-à-fait content de l'acquisition que la Société venoit de faire de cette dévote, ne faisoit plus de difficulté de lui communiquer tout ce qui se passoit dans cette affaire, afin qu'elle prît là-dessus ses mesures dans les conversations qu'elle avoit journellement avec le roi.

Mais il arriva un petit contre-temps dans leur commerce galant : c'est que le roi, qui est d'une complexion amoureuse, a de la peine à voir une belle sans concevoir d'abord de l'amour pour elle. Madame de Soubise, qui a beaucoup de charmes et d'agrémens, eut l'honneur de plaire à sa majesté; mais comme cette dame est d'une

je remets entre vos mains mon corps et mon âme, aussi bien que le bonheur de ma vie. Après que leurs révérences lui eurent donné la bénédiction et quelque instruction sur ce qu'elle devoit faire, et comment elle se devoit comporter auprès du roi, ils lui recommandèrent deux personnes, et la prièrent de les prendre à son service; ce qu'elle accepta avec empressement. Il étoit nécessaire à la Société d'avoir chez elles des personnes affidées, afin de pouvoir être informée de tout ce qui se passeroit pendant qu'ils travailleroient à disposer le roi.

Madame de Maintenon, tout occupée de ses grandes espérances auprès du roi, ne lui refusoit aucun plaisir, suppléoit en tout à sa foiblesse, et tâchoit même de se rendre utile dans les incommodités dont ce prince est atteint; enfin elle sut si bien gagner le cœur de ce monarque par ses services et ses soumissions, qu'il avoit de la peine à se passer d'elle, et ne pouvoit être un jour sans la voir, pour la consulter sur quelque affaire. D'autre côté, le père La Chaise avoit déjà donné son consentement au choix que ce monarque avoit fait de madame de Maintenon, et

approuvé le congé donné à la Montespan, tâchant de persuader sa majesté de tenir à ce dernier choix, parce que la pluralité étoit un beaucoup plus grand péché que non pas l'attachement particulier à une seule personne; que le mariage étoit pourtant l'état le plus parfait pour une personne qui ne pouvoit demeurer dans le célibat, et que ne le pouvant pas pour des raisons d'état, il étoit nécessaire pour sa conscience de ne s'attacher qu'à une seule; ce que le roi lui promit pour l'avenir. Le père La Chaise, qui étoit tout-à-fait content de l'acquisition que la Société venoit de faire de cette dévote, ne faisoit plus de difficulté de lui communiquer tout ce qui se passoit dans cette affaire, afin qu'elle prît là-dessus ses mesures dans les conversations qu'elle avoit journellement avec le roi.

Mais il arriva un petit contre-temps dans leur commerce galant: c'est que le roi, qui est d'une complexion amoureuse, a de la peine à voir une belle sans concevoir d'abord de l'amour pour elle. Madame de Soubise, qui a beaucoup de charmes et d'agrémens, eut l'honneur de plaire à sa majesté; mais comme cette dame est d'une

vertu exemplaire, et avoit reconnu depuis quelque temps au langage muet des yeux de ce monarque qu'il avoit pour elle plus que de l'estime, et que le roi cherchoit les momens de lui parler en particulier, elle fit son possible pour l'éviter; jusqu'à ce que finalement, après quelque déclaration que le roi lui avoit faite, elle pria son époux de la mener à une de ses terres pour y passer le reste de la belle saison, et tâcher de rompre par son absence tous les desseins du roi. Cependant ce petit commerce avec madame de Soubise avoit en quelque façon altéré la liaison qu'il avoit avec madame de Maintenon. Elle s'en aperçut d'abord, et ne manqua pas d'en avertir le père La Chaise; elle ne voyoit plus au roi cette assiduité qu'elle lui avoit remarquée auparavant. Néanmoins elle n'osoit en parler au roi, de crainte de le chagriner, ou même de le perdre entièrement, car ce prince ne veut pas être contredit dans ses volontés impérieuses.

Madame de Maintenon, qui ne manque pas d'adresse, et qui savoit qu'autrefois elle avoit su lui plaire par le doux style de ses billets amoureux, jugea que peut-être elle pourroit encore

réussir par cet endroit. Elle prit donc la résolution de lui écrire. Le roi, qui vouloit prendre conseil d'elle sur quelque affaire, l'alla trouver dans son appartement, car il ne faisoit pas souvent de façon d'aller secrètement chez elle, comme pour la surprendre. Ce monarque la trouva la plume à la main, et elle n'eut que le temps d'enfermer son papier dans sa cassette. Le roi, qui est naturellement curieux et soupçonneux, voulut voir ce qu'elle écrivoit. Elle s'en défendit le plus qu'il lui fut possible, mais elle lui avoua enfin qu'elle écrivoit une lettre. Le roi la voyant embarrassée : — Est-ce à quelque amant? poursuivit-il. A ces paroles elle rougit un peu, et sa contenance obligea le roi à la presser davantage; et enfin, ne pouvant plus résister, elle dit qu'il étoit vrai qu'elle écrivoit à un galant, et que, si sa majesté vouloit voir la lettre, elle la lui feroit voir. — Voyons-la, dit le roi, puisque vous me voulez bien faire confidence de vos secrets. Madame de Maintenon, sans hésiter plus long-temps, ouvrit la cassette, et donna au roi sa lettre; mais il fut un peu surpris, d'abord qu'il eut jeté la vue sur le papier, de voir à la

tête de la lettre le mot de SIRE en gros caractères.
— Hélas! dit le roi en embrassant sa belle, pourquoi faire tant de façon pour me faire voir une lettre qui m'appartient? Elle crut que le roi se contenteroit d'avoir vu ce mot; elle avança la main pour reprendre son papier; mais il retira la sienne, et voulut avoir le plaisir de lire le reste; dont voici le contenu:

« SIRE,

» Un jour d'absence de votre majesté m'est un
» siècle. Je suis persuadée que lorsque l'on aime,
» on ne peut vivre tranquillement sans voir la
» personne aimée. Pour moi, sire, qui fais con-
» sister tout mon bonheur et les plaisirs de ma
» vie à voir votre majesté, qu'elle juge dans
» quelle inquiétude et dans quelle peine je suis,
» dès que je la perds de vue. Je puis vous assurer
» que votre absence me coûtera la vie: car,
» après les honneurs que j'ai reçus de votre ma-
» jesté, je ne sais pas encore quelle sera ma des-
» tinée; mais je tremble et suis dans de conti-
» nuelles émotions en écrivant ce billet à votre

» majesté; et Dieu veuille que ce ne soit pas des » pressentimens de ce que j'appréhende le plus » au monde! La mort me seroit mille fois plus » douce et plus agréable que la nouvelle de..... »

. . . .

Elle en étoit là, lorsque le roi entra dans la chambre. — Je ne m'étonne pas, dit le roi, de vous trouver dans l'embarras où je vous trouve, car il y avoit sujet de l'être. Je crois, poursuivit le roi, que, qui vous auroit tâté le pouls dans le moment que je suis entré, l'auroit trouvé en grand désordre. — Je l'avoue, sire, répondit madame de Maintenon; mais votre présence a remis le calme dans mon cœur agité.

Le roi, qui est savant dans le commerce d'amour, et qui comprend d'abord le moindre mouvement que l'on y fait, connut fort bien ce que sa dame appréhendoit. Il voulut aussi avoir la bonté de la rassurer, et, en l'embrassant tendrement, jura qu'il ne l'abandonneroit jamais, et qu'il espéroit même qu'elle pourroit lui être plus utile à l'avenir qu'elle n'avoit été jusqu'alors; et en effet l'on a vu qu'elle a toujours préférablement à tous autres assisté sa majesté dans toutes

ses incommodités, et qu'elle fut choisie, à l'exclusion de ceux de la famille royale, pour être présente à la grande opération qu'on fit à ce monarque, et qu'elle s'offrit de prendre soin d'essuyer et bander une petite fistule qui lui est restée. Le roi, pénétré de reconnoissance et d'amour de toutes les soumissions de sa Vénus, prit dans la semaine sainte la résolution de satisfaire au conseil pieux du père La Chaise, et d'en faire sa Junon, espérant par là de mettre en quelque manière sa conscience en repos. Mais comme Jupiter ne laissa pas d'avoir des concubines, ce grand héros Dieu-donné ne prétendoit pas aussi se priver du doux plaisir de l'amour; c'est pourquoi, lorsqu'il en fit sa déclaration à la dame, il lui dit en même temps qu'il souhaitoit deux choses d'elle : la première, qu'elle renonçât pour toujours aux honneurs du diadème, et qu'elle seroit épousée de la main gauche; et ensuite le roi lui dit, soit en se divertissant ou autrement, qu'il prétendoit qu'elle ne deviendroit jamais jalouse, comme ordinairement les femmes peu commodes le sont. Il ne faut pas douter qu'elle ne donnât fort agréablement les

mains, et de bon cœur, à tout ce que sa majesté demanda d'elle : c'est pour ce sujet que dans la crainte qu'étant devenue vieille, et que, le roi qui a une longue jeunesse, ne se dégoûtât d'elle comme de plusieurs autres, elle fut assez fine et assez industrieuse pour ériger la congrégation des jeunes demoiselles de Saint-Cyr, afin de pouvoir en tout temps divertir le roi, et lui fournir de nouveaux objets qui pussent lui plaire. L'on peut dire à la louange de madame de Maintenon, qu'elle n'a jamais été de ces maîtresses importunes, ni de ces femmes fâcheuses et goulues qui n'en veulent que pour elles. Je sais bien que les critiques traitent cette maison de sérail, mais ils ont tort; car plusieurs demoiselles en sortent aussi vierges qu'elles y sont entrées. Cependant madame de Maintenon a cru par là se rendre la maîtresse des petits plaisirs du roi, et avoir trouvé un moyen de se maintenir en tout âge dans les bonnes grâces de sa majesté, qui, en matière d'amourettes, a toujours aimé les plus commodes. Je ne m'étudierai pas ici à rapporter tout ce qui se passe en particulier dans cette belle maison, où tout le monde n'a pas permission d'en-

trer; mais je sais très-bien, et sur de très-bons rapports, qu'aussitôt que le roi a jeté les yeux sur quelque nymphe, madame de Maintenon prend un grand soin de la catéchiser et de l'instruire de la manière qu'elle doit recevoir l'honneur que le roi lui fait. Ce qu'il y a de bon dans cette illustre école, c'est que le secret y règne; car chacune est bien aise de sauver les apparences, pour se pouvoir marier à quelque officier. Et si un domestique, qui ne juge souvent des choses que par l'écorce, avoit divulgué ce qui se passe dans la maison, il seroit mis entre quatre murailles pour le reste de sa vie. L'on dit à l'honneur de la fondatrice, qu'elle prend soin de couvrir promptement et adroitement les petits accidens qui arrivent dans cette société, par des mariages qu'elle fait réussir. C'est sur ces mariages qu'on a fait cette chanson, que l'on chantoit dans les rues de Paris.

En France il n'y a pas de mari,
Quoique bien fait et bien joli,
Qui n'ait pour sa devise,
Eh bien,

Les armes de Moïse,
Vous m'entendez bien.

Ces esprits médisans sont la cause que plusieurs de ces jolies demoiselles n'ont pas encore goûté les douceurs de l'hymen; mais ils ne doivent pas en savoir mauvais gré à madame de Maintenon, car elle n'épargne ni ses soins ni son crédit auprès du roi pour les faire réussir, puisque nous avons vu qu'elle a fait donner des compagnies et des majorités d'infanterie à quelques-uns des galans de ces demoiselles, pour faire avancer leur mariage. Quoi qu'il en soit, c'est une commodité pour le roi, qui peut se satisfaire et se divertir sans grand'peine et à petits frais, dans ce temps de guerre, où l'argent est si nécessaire pour l'entretien des armées de notre héros. Mais laissons Jupiter préparer des foudres contre ses ennemis, pour nous attacher à une matière plus conforme à notre sujet que la guerre, qui est ennemie déclarée de la galanterie et la meurtrière de l'amour.

LE DIVORCE ROYAL,

OU

GUERRE CIVILE

DANS LA FAMILLE DU GRAND MONARQUE.

Depuis que Louis XIV a commencé à travailler avec tant de zèle et d'application à réunir les deux religions qui partageoient son royaume; quoique ce dessein fût l'entreprise d'un grand prince, dont l'unique gloire est de laisser à la postérité une œuvre digne de sa grandeur, cependant le succès n'a pas répondu à son attente; et au lieu de procurer à son royaume une paix perpétuelle par cette réunion, elle a plutôt mis le feu aux quatre coins de la France, qui a ressemblé à une maison embrasée, de laquelle se sauve qui peut. Grand nombre de personnes ne voulant pas être forcées, aimèrent mieux

tout quitter et se sauver, que de s'accommoder à la religion du roi; plusieurs tombèrent dans les filets qu'on leur avoit tendus aux frontières pour les empêcher de déserter, ce qui fit que d'autres aimèrent mieux rester que de se commettre à un châtiment très-rude, en cas qu'ils fussent pris. Cependant, sous main, chacun employoit son crédit, ses amis et son argent auprès des catholiques qui avoient quelque pouvoir, pour tâcher d'obtenir des passe-ports. Mademoiselle M. D. fut une de celles qui, craignant les mauvaises suites du couvent, ne voulut pas se hasarder à partir sans passe-port. Elle eut assez d'adresse et d'amis pour s'introduire chez madame de Montespan, où elle sut si bien faire, qu'elle la persuada de s'employer pour elle; cette dame étoit bien aise de s'attirer par là l'estime d'un grand nombre de personnes de la R. P. R., et de leur faire connoître, par ce petit service, qu'elle n'avoit aucune part à toutes les violences qui se commettoient dans les provinces, ni aux excès dont l'on accuse les dragons. *Poco di bene, et poco di male.* Madame de Montespan ayant donc pris résolution de s'employer tout de bon pour cette demoiselle,

elle rêva assez long-temps comment elle s'y prendroit pour en venir à bout, connoissant la conscience tendre de sa majesté et sa délicatesse sur ce sujet, lequel croit qu'autant de personnes à qui il donne congé, ce sont autant d'âmes qu'il laisse échapper du paradis; aussi ne fait-il rien sur semblables affaires, qu'il n'ait consulté son conseil de conscience, qui ne l'abandonne que fort peu. Madame de Montespan crut donc qu'il falloit en prévenir le R. P. la Chaise, qui est présentement considéré en cour comme le lieutenant de saint Pierre, et c'est presque lui seul qui ouvre et ferme le paradis du côté de France. Pour cela, cette bonne dame crut qu'elle ne pouvoit mieux s'adresser qu'à madame de Maintenon, laquelle, par humilité, se dit fille indigne de la vénérable Société; et comme elle avoit autrefois été sous elle et mangé de son pain, elle crut aussi qu'elle ne refuseroit pas de s'employer avec chaleur pour son ancienne maîtresse, qui avoir été la cause première de la fortune dont elle jouit présentement. Mais elle se trouva trompée; car, comme dit le proverbe, *Honores mutant mores:* les honneurs changent

les mœurs. Elle ne répondit pas à l'attente de son ancienne patronne dans une conversation qu'elles eurent ensemble, que je mettrai ici au long pour la satisfaction du lecteur curieux, qui sera bien aise d'être informé de ces petits démêlés, que souvent l'on n'ose pas mettre au jour. Je ne veux pas vous promettre de pouvoir vous rapporter ici mot pour mot tout ce qu'elles se dirent l'une à l'autre dans cette visite, mais de vous en rapporter le plus essentiel et les principales circonstances.

Madame de Montespan prit un prétexte pour aller voir madame de Maintenon, qui étoit un peu incommodée, et gardoit la chambre ce jour-là. Voici ce qui s'y passa.

Madame de Maintenon fit l'ouverture, et demanda quelles bonnes affaires lui procuroient l'avantage de sa présence ; à quoi madame de Montespan répondit qu'un motif de charité l'avoit obligée à la venir prier en faveur d'une pauvre demoiselle huguenotte, qui souhaiteroit de s'aller retirer en Suisse, proche de ses parens ; et comme elle n'osoit se hasarder de sortir du royaume sans la permission du roi, elle

désiroit de pouvoir obtenir un passe-port : mais comme elle savoit fort bien que sa majesté étoit délicate sur ces sortes d'affaires, et qu'il n'en feroit rien sans consulter son conseil de conscience, avant de lui en parler elle souhaiteroit que madame de Maintenon lui fît la faveur d'en dire un mot au père La Chaise, afin de le prévenir avant que le roi lui en parlât. Madame de Maintenon lui répliqua qu'elle avoit raison de croire que le roi étoit délicat sur ce chapitre-là; et je ne crois pas même, lui dit-elle, que vous feriez bien de lui en parler, puisque c'est vous commettre à un refus dont vous pourriez avoir de la mortification dans la suite.

Cette espèce de conseil ne plut pas à madame de Montespan, qui lui répondit d'un ton assez fier, qu'elle ne venoit pas là pour demander conseil, parce qu'elle se croyoit assez capable et assez grande pour le prendre d'elle-même; mais, poursuivit-elle, je viens pour vous prier d'en dire un mot au père La Chaise, afin qu'il y donne les mains.

Madame de Maintenon, qui se sentit piquée de cette brusque repartie, lui demanda pour-

quoi elle vouloit qu'elle parlât au père La Chaise plutôt qu'elle, puisqu'elle le connoissoit aussi particulièrement qu'elle, et le pourroit faire elle-même. — La raison, dit madame de Montespan, en est aisée à donner; c'est, dit-elle, que je vous crois mieux dans son esprit que moi, et qu'au dire du père, vous êtes une sainte, et moi une grande pécheresse, comme je l'avoue aussi.

Madame de Maintenon qui a de l'esprit, et qui voyoit bien où tout ceci alloit, et qui auroit été bien aise de finir la conversation, lui dit: — A quoi bon, madame, tout ce détail de sainteté? — A vous faire connoître, continua madame de Montespan, que je sais fort bien ce que vous pouvez, et qu'étant fille de la Société, il y a toujours plus de grâce pour un enfant sage et obéissant, comme je crois que vous l'êtes, que pour une étrangère. — Puis, dit madame de Maintenon, que vous me croyez sage et obéissante, je vous dirai que le père m'a défendu de lui parler jamais de ces sortes d'affaires. — Je comprends bien, dit madame de Montespan, par vos détours, que vous n'en voulez rien faire;

vous feriez mieux, continua-t-elle, de me parler catégoriquement, oui ou non.

Je n'ai pas d'autre réponse à vous donner, lui dit madame de Maintenon, sinon que vous auriez pu vous éviter la peine que vous vous êtes donnée, en m'envoyant seulement faire ce message par l'une de vos domestiques.

Vous m'en dites assez, dit madame de Montespan, pour me faire connoître que vous n'en voulez rien faire. Je n'ai pas jugé à propos, poursuivit-elle, d'envoyer personne de ma part; mais de venir moi-même pour avoir le plaisir de recevoir le refus de votre bouche propre, et de voir quelle mine vous tiendriez en le donnant à celle qui vous a commandé pendant plusieurs années.

Il est vrai, lui dit madame de Maintenon, que j'ai été sous vous; je ne le nie pas : mais j'estime qu'il m'est plus glorieux d'avoir été ce que j'ai été que d'être ce que vous êtes. Ce discours piqua madame de Montespan au vif; elle ne put retenir son ressentiment et s'empêcher de la traiter de petite femme de Scaron.

Sur cet intervalle, une femme de chambre

vint dire à madame de Maintenon que madame la princesse de Conti venoit lui rendre visite; elle se leva aussitôt, et après avoir fait donner un fauteuil, chacune reprit sa place. Cette visite fut la suite d'une collation que monseigneur le dauphin avoit donnée les jours précédens à madame de Conti, et où, après quelque raillerie, madame de Conti porta à monseigneur la santé de la bonne vieille sa belle-mère. Le dauphin en faisant raison, porta la santé du bonhomme. Mais comme il y a toujours des esprits qui tâchent de faire leur fortune aux dépens d'autrui, cette petite galanterie ne manqua pas d'être rapportée dès le jour même à madame de Maintenon, qui le dit au roi. Quelques jours jours après, monseigneur étant à table, le roi ayant devant lui d'un ragoût que le dauphin aimoit, le roi le lui fit porter; monseigneur en ayant mangé d'un grand appétit, le roi lui dit: —Vous en avez assez mangé pour boire, et lui porta la santé du bonhomme.

Le dauphin ne répondit que par une profonde révérence, faisant semblant de ne le pas comprendre; mais au sortir de table, il ne manqua

pas d'en avertir aussitôt madame la princesse de Conti, et lui conseilla d'aller voir la bonne vieille madame de Maintenon, et c'est ce qui fut la cause de cette présente visite. Madame de Conti fit rouler la conversation sur le plaisir innocent que souvent l'on avoit dans la compagnie d'une amie, où l'on avoit la liberté de dire quelquefois une parole en liberté, sans dessein pourtant d'offenser personne. La Maintenon applaudissant à ce que madame de Conti disoit, après avoir bien tourné, la princesse dit que ces jours passés, pendant la collation que monseigneur lui donna, ils s'entretinrent pendant une heure de toute la cour et de madame de Maintenon même, sans dessein pourtant de choquer personne; et comme elle ne doutoit pas que ces innocens divertissemens sont souvent rapportés avec emphase, qu'elle ne savoit pas si on le lui avoit dit; mais qu'en tout cas elle protestoit n'avoir eu aucun dessein de l'offenser. La Maintenon, qui faisoit la dissimulée, auroit été bien aise de savoir de la bouche de madame de Conti ce qui s'étoit passé; mais la princesse, qui ignoroit jusqu'où elle en étoit informée, n'osa se

découvrir davantage, de peur d'en trop dire.

Ainsi finit sa visite; et elle lui dit en sortant: Si vous m'aimez toujours autant que vous l'avez protesté, permettez-moi que je vous baise. Là-dessus la Maintenon, fine et subtile, lui dit: *Madame, l'on ne baise pas des vieilles.*

Alors madame de Conti connut assez que la mine étoit éventée, et, quelque protestation qu'elle fit, il n'y eut pas moyen de les réconcilier, et ainsi elles se quittèrent fort froidement.

Madame de Conti en eut de la mortification; et, dans le chagrin où elle étoit, étant de retour chez elle, elle écrivit ce billet au dauphin:

« Monseigneur,

» Suivant votre conseil, je viens de rendre
» visite à la dame de Maintenon; mais je ne puis
» vous exprimer la froideur avec laquelle nous
» nous sommes séparées : son dédain et son
» manque de respect m'obligent à vous dire que
» si je n'avois des considérations pour le R...,
» je puis vous assurer que je lui donnerois des

» marques de mon ressentiment. Celle qui vous » remettra ce billet vous dira le reste. Adieu. »

Après le départ de la princesse, et que l'esprit de la Maintenon (à laquelle cette visite avoit causé quelque émotion) fut un peu remis, madame de Montespan prit la parole, lui disant : Quand je considère bien ce que je viens de voir et d'entendre, je me représente la fable de l'âne, qui portoit une idole dessus son dos, pour laquelle les peuples avoient beaucoup de vénération, et se mettoient à genoux lorsqu'elle passoit par les rues. L'âne crut que c'étoit à lui que cet honneur se rendoit, lequel en devint si orgueilleux, qu'il marchoit d'une grande fierté et d'un pas grave, se carrant comme si c'étoit à son mérite que l'on rendoit cet hommage. Mais l'idole lui étant ôtée, et étant question de retourner à son gîte, croyant marcher avec la même gravité, il fut bien surpris que son maître lui lâcha quelques coups, pour l'obliger à marcher plus vite; et il connut alors sa méprise, et qu'au lieu de lui faire honneur, comme auparavant, chacun crioit : Frappe ! frappe !

Ainsi, madame, ne croyez pas que c'est pour votre mérite que l'on vous fait la cour. Je vous laisse à vous-même faire l'application du reste. Madame de Maintenon, qui entendoit fort bien ce qu'elle vouloit dire, ne voulut pas s'en fâcher, parce qu'elle prétendoit lui rendre le change. Elle lui dit : Sur ce que vous dites, madame, il n'y a pas de commentaire à faire ; vous dites les choses si nettement et avec tant de circonstances, qu'il faudroit être bien stupide pour ne les pas comprendre : mais, de grâce, permettez-moi que je vous en entretienne aussi d'une à mon tour.

Un chien s'étoit donné sa vie durant à un bon bourgeois, pour le servir et garder la maison ; mais comme il étoit trop à son aise, il ne put plus supporter la graisse, et se promenant un jour à la campagne, un autre sien camarade l'aborda, et, l'ayant obligé de lui faire le récit de sa fortune, après l'avoir entendue, il lui conseilla de quitter son maître et de venir demeurer avec lui chez un grand seigneur, là où, lui dit le chien, nous n'avons rien à faire qu'à fournir au plaisir de notre maître, et où nous avons

bonne table et bon lit, et sommes considérés comme domestiques d'un grand seigneur, de sorte que personne n'oseroit nous tirer les oreilles; et si par bonne fortune le seigneur prend amitié pour toi, tu coucheras sur son lit, à ses pieds. Le chien bourgeois, attiré par les belles promesses que lui fit l'autre, quitta son premier maître pour se donner à ce seigneur; et comme pour l'ordinaire toutes choses nouvelles plaisent, il fut assez heureux pour être caressé pendant un temps. Mais qu'arriva-t-il à la pauvre bête? l'âge décrépit commença à paroître; il devint puant par sa vieillesse. Ce seigneur s'en dégoûta, et mit son affection à un autre, et chassa le vieux puant de chien de sa cour, qui, ne sachant où se retirer, s'en alla trouver son premier maître, et le pria de le recevoir en grâce. Mais il n'y fut pas trop bien reçu. Ce maître le voyant lui dit : Malheureuse et méchante bête, ne t'étois-tu pas donnée à moi? et ne m'avois-tu pas promis de me servir toute ma vie, et de m'être fidèle? Cependant, dans le temps où j'avois le plus de besoin de toi, tu m'as quitté sans sujet : à présent, reporte ta

vieillesse puante là où tu as laissé ta jeunesse riante. Ainsi le pauvre chien, ne sachant où se retirer, fut obligé d'aller mourir sur un fumier.

Je vous laisse, dit madame de Maintenon, la peine d'en tirer la morale et de l'appliquer où vous le jugerez à propos, et là où elle conviendra le mieux.

Dans ce moment, un valet de chambre vint de la part du dauphin pour parler à madame de Maintenon. Elle qui croyoit que c'étoit pour la prier de quelque affaire, ou de parler au roi, elle fut bien aise, pour faire voir à madame de Montespan la considération que l'on avoit pour elle, de le faire entrer; où étant, il s'adressa à elle, et lui dit:

« Madame, monseigneur a été extrêmement surpris d'apprendre le méchant accueil que vous avez fait à madame la princesse de Conti; et il m'a ommandé de vous venir voir, et assurer de sa part de son ressentiment, et vous dire que, si à l'avenir vous n'en usez plus honnêtement que vous n'avez fait par le passé, il passera par-dessus toute considération, et vous donnera lieu de vous en repentir. »

Ce compliment surprit extrêmement la Maintenon, qui se trouva décontenancée de ce qu'il avoit été fait en présence de la Montespan : mais pourtant elle eut assez de présence d'esprit pour lui repartir que « monseigneur étoit le maître, après le roi. »

Tout ceci causa une secrète joie à la dame de Montespan, qui ne vouloit pourtant la faire éclater qu'avec ses amis et amies. Ce valet de chambre étant sorti, elle reprit le fil du discours que l'on venoit de quitter.

—Je viens, dit madame de Montespan, d'entendre le récit que vous avez fait avant la venue du valet de chambre de monseigneur; je le trouve spirituel; mais je n'ai pas assez d'esprit pour en pouvoir tirer une morale fine, comme vous le souhaiteriez : je n'ai rien de meilleur que la mémoire; je me ressouviens de votre mariage avec le bonhomme Scaron cul-de-jatte.—Vous m'avouerez, dit la Montespan, qu'il faut l'avoir heureuse pour se ressouvenir depuis si long-temps; c'est aussi tout ce que je puis faire. S'il pouvoit retourner, et qu'il vous vît au suprême degré où vous êtes présentement, je crois que sa veine ne seroit

pas assez forte pour exprimer sa surprise par quelques vers burlesques; car c'étoit là son fort. En effet, bien d'autres que lui le seroient de trouver la femme du poëte Scaron à l'âge de soixante ans la mignonne du plus grand roi du monde. Il y a de quoi s'étonner que les révérends pères jésuites aient pu porter l'affaire à un tel degré. Et à ne vous pas flatter, continua la Montespan, il y a bien des gens qui croient, et vous ne le leur ôteriez pas de la tête, qu'il ne leur ait fallu une aide surnaturelle pour en venir à bout. Si l'on en croit les huguenots, et ils le disent ouvertement, leur perte a été le prix de votre reconnoissance; et vous aviez promis au père La Chaise que, s'il vous introduisoit dans les bonnes grâces du roi, toute votre étude seroit de prôner au roi la sainteté et le mérite de la Société, et qu'ensuite unanimement vous travailleriez à la destruction de la religion huguenotte; que pour cet effet vous fîtes un vœu au grand saint Ignace entre les mains du père La Chaise; et que sans vous le roi n'auroit jamais songé à fausser sa foi ni révoquer ses édits et ceux de ses ancêtres. Sur cette parole,

madame de Maintenon crut qu'elle en avoit assez dit pour avoir prise sur elle. — Ah ! que dites-vous là, madame ? je suis bien aise d'entendre de semblables discours de votre bouche.

Madame de Montespan, qui comprit bien ce qu'elle vouloit faire, qui étoit sans doute d'en faire le rapport au roi, lui répliqua : — Je ne vous dis pas que c'est moi qui le dis ! écoutez-moi bien, et ne faisons pas de *quiproquo* d'apothicaire. Je ne vous dis pas non plus que cela soit vrai, mais que les huguenots le disent. Allez les empêcher d'en parler où ils sont présentement, épars par toute la terre. Et pour ne vous pas flatter, continua madame de Montespan, je crois que s'ils vous tenoient à Genève, ils ne vous traiteroient pas beaucoup mieux que les Anglois firent la Pucelle d'Orléans, qu'ils accusèrent d'être sorcière, et la firent brûler.

Madame de Maintenon, qui cherchoit un échappatoire pour se tirer du méchant pas où elle se trouvoit, sauta du coq à l'âne, et changea le discours sur M. Scaron, duquel elle dit qu'elle ne croyoit pas que les huguenots en diroient du mal, d'autant que la plupart de ces

messieurs étoient de ses amis, jusqu'aux ministres mêmes, qui le venoient souvent visiter.

C'est ce qui fournit matière à madame de Montespan de pousser sa pointe et de dire à la Maintenon, que c'étoit ce qui la faisoit encore plus haïr, qu'elle rendoit de si méchans offices aux bons amis de feu son mari. Et je suis, continua-t-elle, de l'opinion qu'ils étoient des amis du défunt et qu'il se confioit à eux; car, à ce qu'ils disent, il leur a souvent fait confidence de beaucoup de petites particularités de votre mariage; ils m'ont conté que comme M. Scaron eut pris résolution de se marier, il le leur communiqua; et qu'ils ne manquèrent pas aussitôt de lui représenter son misérable état et la foiblesse de son corps, dans lequel ils ne voyoient pas grande apparence de pouvoir contenter une femme qui ressembloit à une terre, laquelle veut être cultivée; et que, quand nous ne le faisons pas nous-mêmes, souvent notre voisin le fait pour nous; qu'ainsi sans y songer, il pourroit s'enrôler dans la nombreuse famille d'Actéon : que là dessus le bon homme Scaron leur répondit que ce n'étoit pas cela qui le mettoit le plus en peine, et qu'afin

que l'on ne puisse lui rien reprocher sur ce chef-là, il vouloit prendre de la chasse blessée; et qu'alors l'ayant su l'on ne pouvoit le railler là-dessus. Ce récit décontenança extrêmement madame de Maintenon, qui ne savoit comment se retirer de la presse; et dans le chagrin où elle étoit, elle dit à la Montespan : — Vous pourriez dans un besoin, madame, fournir des mémoires pour l'histoire de la vie de feu M. Scaron. Je vous enverrai les personnes qui en auront besoin. Mais madame de Montespan, qui avoit entrepris de la pousser à bout pour se venger de bien des affaires que je ne rapporterai pas ici, ne s'arrêta pas en si beau chemin, et lui dit que jusqu'à présent cela ne la regardoit pas personnellement; et que Scaron n'avoit parlé encore que dans le général, qu'il n'y avoit rien qui la puisse fâcher. — Mais finalement, lui dit-elle, pour le bonheur de M. de Scaron, le sort échut sur votre personne, et il vous épousa en face de sainte mère église. N'est-il pas vrai ?—Madame de Maintenon, qui ne cherchoit que d'esquiver, lui dit : Que trouvez-vous à critiquer là-dessus ? Je ne crois pas, dit-elle, que votre mariage fût plus

ferme ni plus assuré que le nôtre, puisqu'il n'a pas été de si longue durée; l'on n'a pas eu besoin de vous délier l'aiguillette; vous l'avez fort bien su faire vous-même. Si vous étiez en Suisse ou à Genève, comme vous m'avez dit il y a un moment, je crois que l'on vous feroit passer une heure de mauvais temps; et qu'un vent d'acier couronneroit votre infidélité. Madame de Maintenon crut se venger par cette petite égratignure; mais la Montespan, qui avoit encore le plus sensible à débiter, lui dit : — De grâce, madame, achevons votre histoire; nous voici arrivées au plus bel endroit de l'affaire. Je n'ai plus que trois mots à dire, puis je finis. Comme donc les amis de feu votre mari le vinrent féliciter sur son mariage :—Parbleu, dit-il, messieurs, l'on ne me reprochera pas que ma foiblesse est cause que ma femme sera coquette et qu'elle me trompera; car je l'ai prise p....., et si bien qu'elle a déjà fait une fille, et que vous lui portâtes, madame, dans le mariage pour tout douaire. Il leur dit encore que vous aviez voulu mettre dans votre contract de mariage que vous ne seriez obligée de rester avec lui que depuis six heures

du matin qu'il se levoit jusqu'à dix heures du soir qu'il se couchoit; et que depuis ces mêmes dix heures jusqu'au lendemain six, vous étiez votre propre maîtresse, et qu'il vous abandonnoit à votre sage conduite sans relever pour ce temps-là que de vous-même. — Madame de Maintenon, qui étoit outrée jusqu'à l'âme de tous ces discours, lui dit :—Ne me sauriez-vous pas dire aussi chez quel notaire ce contrat fut passé ?— Il y aura moyen, lui repartit la Montespan, d'en trouver la note dans la poésie de feu Scaron. Mais à propos de cette fille, que nous appelions, ce me semble, Babbé; elle avoit de l'esprit comme un petit ange; elle ressembloit en cela à son père adoptif. Si elle vit encore, vous auriez bien le moyen de la marier fort richement sous le nom de nièce, non elle seule, mais quand vous en auriez autant qu'en avoit feu le cardinal Mazarin. Mais ce n'est pas à moi à vous donner conseil, puisque c'est vous qui en donnez aux autres: pourtant je veux bien vous dire que si le bonhomme Scaron pouvoit ressusciter, ce seroit une diable d'affaire en France; car, outre sa surprise, il feroit sans doute un procès au roi, ce

qui embarrasseroit fort la cour du parlement, qui ne pourroit pas lui refuser justice et de vous condamner à quitter les honneurs royaux avec le nom de Maintenon, pour vous rejoindre avec votre premier mari et reprendre vos anciens titre et place sous peine d'être punie comme d'un crime de malicieuse désertion. Cela arrivant, j'en serois au désespoir pour l'amour de vous, continua la Montespan; car vous êtes encore utile à la cour, puisque vous rendez service à bien des personnes, à ce que je puis remarquer. Si cela pouvoit arriver, je vous assure que je ne parlerois jamais que vous avez été ma femme de chambre pour ne pas causer du bruit dans votre ménage. — Je vous suis, repartit la Maintenon, fort obligée de toutes vos bontés et de toutes vos considérations; je ne manquerai pas aussi de mon côté, lui dit-elle, aussitôt que je verrai M. le marquis de Montespan, de vous recommander et de l'assurer qu'à l'avenir vous voulez vivre d'une vie plus réglée que par le passé, et de l'exhorter à vouloir retirer une Magdeleine repentante; lui faisant comprendre que mal aisément vous avez pu vous défendre des charmes du

prince; et je me garderai bien de l'instruire de tout ce qui se passe; je vous ferai présent de quelque coussinet de senteur que j'apportai de Montpellier pour cacher vos imperfections. Je ne lui dirai pas aussi dans quel chagrin la reine défunte est morte pour l'amour de vous; je tâcherai, s'il m'est possible, de le désabuser des accusations dont l'on vous a chargée au sujet de la mort tragique de la pauvre mademoiselle de Fontange, que vous avez sacrifiée à vos passions; et je ne doute pas après cela, continua-t-elle, que si vous voulez lui rendre les soumissions que doit une femme repentante, il ne vous pardonne: car il est bonhomme. Voilà, lui dit la Maintenon, tout ce que je puis faire pour vous.

— En voilà aussi, repartit madame de Montespan, plus que je vous en demande; l'on appelle cela des œuvres de supérérogation. Si vous savez si bien prôner ces jeunes demoiselles que vous avez sous votre direction, elles sont dans une bonne école; et je crois que sous une si bonne maîtresse elles ne sont pas oisives, et que vous leur faites faire souvent l'exercice. — Elles le seroient encore mieux, répondit la Maintenon,

si elles étoient à votre manége; car, comme vous avez souvent passé par les piques, je crois que vous ne les exerceriez pas mal.

Comme cette conversation alloit dans l'excès, et que les parties commençoient à s'échauffer, les domestiques, qui étoient dans la chambre voisine, voyant bien que les suites n'en pouvoient être que fâcheuses, s'avisèrent d'en aller avertir le capitaine qui avoit ce jour-là la garde chez le roi, qui ne manqua pas de le faire savoir aussitôt à sa majesté; lequel commanda que le sieur de Serignan, aide-major, iroit porter les ordres de sa part à ces dames de se séparer; ce que ledit sieur fit sur-le-champ. Mais les ayant trouvées tout en feu et prêtes d'en venir aux mains, il eut de la peine à les faire obéir; chacune voulant conter son affaire et faire sa cause bonne, suivant la coutume des femmes. Cette querelle donna lieu à toute la cour, aux uns de s'en divertir, et aux autres de prendre parti.

Cette querelle, comme j'ai dit, ne fut pas bornée à ces deux amazones; presque toute la maison royale se divisa pour l'une ou l'autre de ces championnes. Ce fut une petite guerre civile

dans le domestique; et sur la sollicitation des uns et des autres, le roi avoit de la peine à terminer ce différend au gré des parties. Il n'y eut pas jusqu'à la société des jésuites et des carmes qui ne s'en mêlassent, les uns pour madame de Maintenon, et les autres pour madame de Montespan. Peu s'en fallut que cette affaire ne causât un divorce dans l'église aussi bien que dans la famille royale; ce qui obligea le roi de la terminer promptement, et, par un jugement judicieux, de leur défendre de se visiter jamais, écrire ni parler l'une de l'autre, sur peine de son indignation; ce qui fut approuvé par toute la cour. Le roi ne laissa pas d'adresser quelque réprimande à monseigneur le dauphin; ce qui ne servit qu'à augmenter sa colère contre la Maintenon: et il jura que, lorsqu'il seroit roi, il la feroit enfermer entre quatre murailles: que ni le père La Chaise, ni Scaren même, s'il ressuscitoit, ne l'empêcheroient pas de se repentir de sa témérité, et de l'abus qu'elle fait de l'autorité que la facilité du roi lui a mise en mains. Je me persuade que cette guerre dureroit encore, si elle n'avoit pas été dissipée par une assez plaisante aventure qui

arriva à monseigneur le dauphin, qui divertit la cour pendant quelques jours, et tira le roi de l'humeur chagrine où tous ces divorces l'avoient jeté. La voici. Monseigneur ayant fait une partie de chasse pour le loup, il s'en alla à dix ou douze lieues de Versailles, accompagné de monsieur le grand-prieur et diverses autres personnes de qualité et des chasseurs; ensuite monseigneur, accompagné seulement du grand-prieur, s'écarta dans un bois, seul avec le grand-prieur, soit à dessein ou par mégarde. La nuit les ayant surpris, ils résolurent de la passer à la première maison qu'ils rencontreroient. Le sort voulut que ce fut une église avec une maisonnette d'un curé de village, à un quart de lieue de là; ayant heurté, le prêtre ouvre, croyant que l'on le venoit appeler pour quelque malade. Il fut étonné de voir deux personnes à cheval, lui demandant à loger pour cette nuit-là. Comme il n'y avoit plus moyen de reculer, le curé, sans les connoître, leur offrit honnêtement ce qu'il avoit. Étant entrés, et ayant mis leurs chevaux à couvert le mieux qu'il leur fut possible, comme la faim pressoit ces nouveaux hôtes, il leur offrit

un membre de mouton, qu'il avoit par bonne fortune gardé pour le lendemain, le mit à la broche, et lui à tourner. Cependant les hôtes ayant demandé du vin, monsieur le curé protesta qu'il n'en avoit pas à la maison; mais si quelqu'un vouloit prendre sa place, il iroit au prochain village pour en acheter une bouteille; à quoi nos chasseurs furent nécessités d'acquiescer; et n'ayant pas de valet avec eux, le grand-prieur se mit à faire son apprentissage de marmiton et à tourner la broche. Pendant que le curé étoit allé au village, nos deux hôtes s'entretenoient proche du feu. Monseigneur se ressouvint de leurs chevaux, qui n'avoient rien à manger, et dit au grand-prieur qu'il falloit chercher un peu de foin ou de la paille au grenier pour donner à ces pauvres bêtes. — Ma foi, lui dit le grand-prieur, je ne puis pas faire la fonction de palefrenier et de cuisinier tout à la fois; choisissez, monseigneur, l'un des deux, et moi je ferai l'autre. Mais comme le dauphin avoit ses grosses bottes, et qu'il falloit grimper au grenier par une échelle, il aima mieux se mettre à la place du grand-prieur, jugeant qu'il n'y avoit

pas tant de risque, et ne pouvant de là tomber de fort haut. Ainsi le grand-prieur ayant quitté le métier de marmiton, et pris celui de palefrenier, monta au grenier, où il trouva quelque peu de foin et de paille, pour satisfaire à la pressante faim de leurs chevaux, qui avoient couru tout le jour sans débrider. Dans cet intervalle, monsieur le curé arriva avec la provision, et tâcha de les régaler le mieux qu'il put, n'ayant pour tout dessert que quelques vieilles noix et un morceau de fromage vieux au pied de messager; mais tout est bon quand on a faim, la meilleure sauce que l'on puisse faire ne la valant pas. Après souper, monsieur le curé, qui n'avoit pour tout ornement de chambre qu'un lit, le leur céda agréablement, et alla coucher au prochain village, d'où il étoit venu, chez quelque paysan de ses amis, dans l'espérance de revoir ses hôtes le lendemain au matin : mais à la pointe du jour, la suite de monseigneur le dauphin, qui le cherchoit partout, étant venue près de cette maison, donna du cor; ce qui obligea le grand-prieur de se faire voir à la fenêtre, et la compagnie ayant environné la mai-

son, qui n'étoit pas assez grande pour en contenir la moitié, le dauphin fut bientôt levé, et encore plus tôt habillé, sans aide d'aucun valet de chambre, et Monseigneur confessa n'avoir jamais été si promptement habillé, puisqu'ils couchèrent tout bottés. Ils ne tardèrent pas de monter à cheval et de s'en retourner à Versailles. Mais partant de la maisonnette, comme les grands seigneurs ne sont pas accoutumés de fermer les portes chez eux, ils partirent sans fermer celle du curé, qui arriva un peu de temps après avec quelques bouteilles de vin pour faire déjeuner ses hôtes. Mais ne trouvant personne, et les portes ouvertes, il crut avoir logé des larrons, qui n'auront pas manqué, disoit-il à un paysan qu'il avoit amené, de prendre tous les ornemens de l'église qui étoient dans la sacristie, à côté de sa maison. Cela l'alarma tellement que quelques passans s'arrêtèrent, et obligèrent le curé de voir ce qui lui manquoit; mais après la recherche faite, trouvant que tout y étoit, il se prit à dire que s'ils étoient des larrons, ils n'étoient pas des plus méchans, puisqu'ils ne lui avoient rien pris, et qu'il en avoit été quitte pour un gigot de

mouton. — Il est vrai, dit le paysan ; aussi il n'y avoit rien à craindre ; car les Bohêmes, qui sont les plus grands larrons, ont cette politique de ne dérober jamais où ils couchent, autrement personne ne les voudroit plus loger. Aussitôt que Monseigneur fut de retour à la cour, il y conta son aventure, et il fut curieux de faire informer de ce qui s'étoit passé lorsque monsieur le curé revint à la maison d'où il avoit trouvé ses hôtes partis. L'ayant appris par un homme qu'il envoya sur le lieu, le roi le sut, et fut bien aise de s'en divertir avec toute sa cour. Il envoya dire au curé de lui venir parler ; ce qu'il fit le lendemain. Comme il n'étoit pas accoutumé de paroître devant de si grands seigneurs, c'étoit une espèce d'amende honorable pour lui. Le roi lui dit qu'ayant entendu parler de sa probité et de sa piété, il étoit étonné qu'étant pasteur, il donnoit retraite la nuit à des larrons. Il protesta au roi qu'il ne les connoissoit pas, et que, quand il les avoit retirés, il ne les avoit pas crus tels ; mais que du moins ils ne lui avoient rien pris. Le roi lui demanda s'il les reconnoîtroit bien, en cas qu'il les vît ; il répondit qu'il croyoit que

oui. Le roi donna ordre tout bas d'appeler Monseigneur et le grand-prieur, et comme ce dernier vint le premier, le curé l'apercevant, se mit à crier : — Sire, en voilà un; et le dauphin venant ensuite, il s'écria derechef: — Sire, voilà l'autre. Le roi lui dit: — Je vous ferai faire bonne justice; ne vous mettez pas en peine. Mais comme le curé vit que toute la cour portoit un grand respect à Monseigneur, qu'il n'avoit jamais vu, et qu'il ne connoissoit que par ouï-dire, ne s'étant jamais bougé de son village, il revint à lui, et connoissant sa méprise, il demanda pardon de sa faute. Le roi, qui est naturellement fort généreux, lui fit donner une pension de cinq cents écus par an pour passer sa vie à son aise, et se ressouvenir qu'il avoit logé le dauphin de France. — Allez, dit le roi, logez toujours dans votre maison de tels larrons, et ressouvenez-vous de moi dans vos prières. Je laisse à juger avec quelle joie monsieur le curé s'en retourna chez lui. Cette aventure fut l'entretien de la cour pendant un temps.

LA

FRANCE DEVENUE ITALIENNE

AVEC LES DERNIERS DÉRÉGLEMENS

DE LA COUR.

L'INDISCRÉTION des dames fit naître parmi les jeunes seigneurs une singulière conspiration. Ils jugèrent à propos de faire serment, et de le faire faire à tous ceux qui entreroient dans leur confrérie, de renoncer à toutes les femmes; car ils accusoient l'un d'entre eux d'avoir révélé leurs mystères à une dame avec qui il étoit bien, et ils croyoient que c'étoit par là que le roi apprenoit tout ce qu'ils faisoient. Ils résolurent même de ne le plus admettre dans leur compagnie; mais s'étant présenté pour y être reçu, et ayant juré de ne plus voir cette femme, on lui fit grâce pour cette fois, à condition que s'il y

retournoit, il n'y auroit plus de miséricorde. Ce fut la première règle de leur confrérie; mais la plupart ayant dit que leur ordre allant devenir bientôt aussi grand que celui de St-François, il étoit nécessaire d'en établir de solides, et auxquelles on seroit obligé de se tenir; le reste approuva cette résolution, et il ne fut plus question que de choisir celui qui travailleroit à ce formulaire. Les avis furent partagés, et comme on voyoit bien que c'étoit proprement déclarer chef de l'ordre celui à qui l'on donneroit ce soin, chacun brigua les voix, et fit paroître de l'émulation pour un si bel emploi. Manicamp, le duc de Grammont et le chevalier de Tilladet étoient ceux qui faisoient le plus de bruit dans le chapitre, et qui prétendoient s'attribuer cet honneur, à l'exclusion l'un de l'autre; Manicamp, parce qu'il avoit plus d'expérience dans le métier; le duc de Grammont, parce qu'il étoit duc et pair, et qu'il n'en manquoit pas aussi. Pour le chevalier de Tilladet, il fondoit ses prétentions sur ce qu'étant chevalier de Malte, c'étoit une qualité si essentielle, que, quelque avantage qu'eussent les autres, comme ils n'avoient pas celui-là, il

étoit sûr qu'il les surpasseroit de beaucoup dans la pratique des vertus.

Comme ils avoient tous trois du crédit dans le chapitre, on eut de la peine à s'accorder sur le choix. Cependant on penchoit pour le duc de Grammont, quand le chevalier de Tilladet, qui étoit après Manicamp, son rival le plus redoutable, prit la parole, et dit qu'à l'égard du duc de Grammont, il avoit un péché originel qui l'excluoit de ses prétentions; qu'il aimoit trop sa femme, et que comme cela étoit incompatible avec la chose dont il s'agissoit, il n'avoit point d'autres reproches à faire contre lui.

Le duc de Grammont qui ne s'attendoit pas à cette insulte, ne balança point un moment sur la réponse qu'il avoit à faire; et comme il savoit qu'il n'y a rien tel que de dire la vérité, il avoua de bonne foi que cela avoit été autrefois, mais que cela n'étoit plus. La raison qu'il en rapporta fut qu'il s'étoit mépris, mais qu'il avoit reconnu enfin qu'il étoit impossible de répondre d'une femme. Que, quoiqu'il fût fils d'un père, et cadet d'un frère, qui avoient eu tous deux de grandes parties pour obtenir les premières dignités de

l'ordre, il étoit cependant moins redevable de son mérite à ce qu'il avoit hérité d'eux qu'à son dépit. Que Dieu se servoit de toutes choses pour attirer à la perfection; qu'ainsi, bien loin de murmurer contre la providence pour les sujets de chagrin qu'il lui envoyoit, il avouoit tous les jours qu'il lui en étoit bien redevable.

Le chevalier de Tilladet n'eut rien à répondre à cela; et chacun crut que l'humilité du duc de Grammont, jointe à une si grande sincérité, feroit faire réflexion aux avantages qu'il avoit par-dessus les autres, soit pour les charmes de sa personne, ou pour le rang qu'il tenoit. En effet, il alloit obtenir tout d'une voix la chose pour laquelle on étoit assemblé, si le comte de Tallard ne se fût avisé de dire que l'ordre alloit devenir trop fameux pour n'avoir qu'un grand maître: que tous trois étoient dignes de cette charge, et qu'à l'exemple de celui de Saint-Lazare, où l'on venoit d'établir plusieurs grands-prieurs, on ne pouvoit manquer de les choisir tous trois.

Comme chacun prétendoit à son tour par-

venir à cette dignité, on approuva cette opinion; mais comme on fit réflexion que dans quelque établissement que ce soit, c'est dans les commencemens que l'on a particulièrement besoin d'esprit; on résolut de faire choix d'un quatrième, parce que les trois autres n'étoient pas soupçonnés de pouvoir jamais faire une hérésie nouvelle. Le choix tomba sur le marquis de Biran, homme qui avoit plus d'esprit qu'il n'étoit gros, mais dont la trop grande jeunesse l'eût exclus de cet honneur, sans le besoin qu'on en avoit. D'abord que l'élection fut faite, on les pria de travailler tous quatre aux règles de l'ordre, dont le principal but étoit de bannir les femmes de leur compagnie. Pour pouvoir vaquer à une chose si sainte, ils quittèrent non-seulement la cour, mais encore la ville de Paris, où ils craignoient de recevoir quelque distraction; et étant enfermés dans une maison de campagne, ils donnèrent rendez-vous aux autres deux jours après, leur promettant qu'il ne leur en falloit pas davantage pour être inspirés. En effet, au bout de ce temps-là, ils avoient rédigé ces règles par écrit.

I.

Qu'on ne recevroit plus dorénavant dans l'ordre des personnes qui ne fussent visitées par les grands-maîtres, pour voir si toutes les parties de leur corps étoient saines, afin qu'ils pussent supporter les austérités.

II.

Qu'ils feroient vœu d'obéissance et de chasteté; et que si aucun y contrevenoit, il seroit chassé de la compagnie, sans pouvoir y rentrer sous quelque prétexte que ce fût.

III.

Que chacun seroit admis indifféremment dans l'ordre, sans distinction de qualité, laquelle n'empêcheroit point qu'on ne se soumît aux rigueurs du noviciat, qui dureroit jusqu'à ce que la barbe fût venue au menton.

IV.

Que si aucun des frères se marioit, il seroit

obligé de déclarer que ce n'étoit que pour le bien de ses affaires, ou parce que ses parens l'y obligeoient, ou parce qu'il falloit laisser un héritier. Qu'il feroit serment en même temps de ne jamais aimer sa femme, de ne coucher avec elle que jusqu'à ce qu'il y en eût un fils, et que cependant il en demanderoit permission, laquelle ne lui pourroit être accordée que pour un jour de la semaine.

V.

Qu'on diviseroit les frères en quatre classes, afin que chaque grand-prieur en eût autant l'un que l'autre; et qu'à l'égard de ceux qui se présenteroient pour entrer dans l'ordre, le quatre grands-prieurs les auroient à tour de rôle, afin que la jalousie ne pût donner atteinte à leur union.

VI.

Qu'on se diroit les uns aux autres tout ce qui se seroit passé en particulier, afin que quand il viendroit une charge à vaquer, elle ne s'accordât qu'au mérite, lequel seroit reconnu par ce moyen.

VII.

Qu'à l'égard des personnes indifférentes, il ne seroit pas permis de leur révéler les mystères, et que quiconque le feroit, en seroit privé lui-même pendant huit jours, et même davantage, si le grand-maître dont il dépendroit le jugeoit à propos.

VIII.

Que néanmoins l'on pourroit s'ouvrir à ceux qu'on auroit espérance d'attirer dans l'ordre; mais qu'il faudroit que ce fût avec tant de discrétion, que l'on fût sûr du succès avant que de faire cette démarche.

IX.

Que ceux qui ameneroient des frères au couvent jouiroient des mêmes prérogatives, pendant deux jours, dont les grands-maîtres jouissoient; bien entendu néanmoins qu'ils laisseroient passer les grands-maîtres devant, et se contenteroient d'avoir ce qu'on auroit desservi de leur table.

C'est ainsi que les règles de l'ordre furent dressées; et ayant été lues en présence de tout le monde, elles furent approuvées généralement, à la réserve que quelques-uns furent d'avis qu'on apportât quelque tempérament à l'égard de l'article des femmes, crime qu'ils vouloïent n'être pas traité à la dernière rigueur, mais pour lequel ils souhaitoient qu'on pût obtenir grâce, après néanmoins qu'on l'auroit demandée en plein chapitre, et qu'on auroit observé quelque forme de pénitence. Mais tous les grands-maîtres se trouvèrent si zélés, que ceux qui avoient ouvert cette opinion pensèrent être chassés sur-le-champ; et s'ils n'avoient un grand repentir, on ne leur auroit jamais pardonné leur faute.

On célébra dans cette maison de campagne de grandes réjouissances pour être venu à bout si facilement d'une grande entreprise; on convint que les chevaliers porteroient une croix entre la chemise et le justaucorps, où il y auroit élevé en bosse un homme qui fouleroit une femme aux pieds, à l'exemple des croix de saint Michel, où l'on voit que l'archange terrasse le démon.

Après qu'on eut accompli ces rites, chaçun s'en revint à Paris; et quelqu'un n'ayant pas gardé le secret, il se répandit bientôt un bruit de tout ce qui s'étoit passé; de sorte que les uns excités par leur inclination, les autres par la nouveauté du fait, s'empressèrent d'entrer dans l'ordre.

Un prince, dont il ne m'est pas permis de relever le nom, ayant eu ce désir, fut présenté au chapitre par le marquis de Biran. Il se montra fort civil envers tout le monde, et promit qu'on verroit dans peu qu'il ne seroit pas le moins zélé des chevaliers. En effet, il n'eut pas plus tôt révélé les mystères à ses amis, que chacun se fit un mérite d'entrer dans l'ordre, de sorte qu'il fut bientôt rempli de toute sorte d'honnêtes gens.

Mais comme le trop grand zèle est nuisible en toutes choses, le roi fut bientôt averti de ce qui se passoit; il sut même qu'on avoit séduit un autre prince, en qui il prenoit encore plus d'intérêt qu'en celui dont je viens de parler. Le roi, en prince galant, prit le parti des dames; il menaça de sa colère les ennemis du beau sexe.

La cabale fut dissipée par ce moyen : cepen-

dant les dames firent de grandes réjouissances de ce qui venoit d'arriver, et quelques-unes des croix de ces chevaliers étant tombées entre leurs mains, elles les jugèrent dignes du feu, quoique ce fût une foible vengeance pour elles. Après cela elles crurent que cette jeunesse seroit obligée de revenir à elles; mais elle se jeta dans le vin, de sorte que tous les jours on ne faisoit qu'entendre parler de ses excès.

Le duc de Roquelaure, père du marquis de Biran, étoit au désespoir de voir son fils mêlé dans toutes les débauches; et comme il croyoit qu'un mariage étoit capable de l'en retirer, il jeta les yeux sur quelque naissance, quelque bien, et beaucoup de faveur; car, comme il n'étoit que duc à brevet, et que son fils après sa mort ne devoit pas tenir le même rang, il vouloit tâcher, par le moyen de la femme qu'il épouseroit, de lui procurer une si grande marque de distinction. Il trouva tout cela dans la fille du duc d'Aumont, qui étoit nièce de M. de Louvois du côté maternel; et en ayant parlé à son fils, il le trouva si peu disposé à lui obéir, qu'il se mit dans une furieuse colère contre lui. Il le

menaça de le déshériter, s'il ne se conformoit à ses volontés; et le marquis de Biran lui ayant demandé quinze jours pour s'y résoudre, il employa ce temps-là à voir ses amis, qui étoient revenus de leur exil.

Il se plaignit à eux de la dureté de son père, qui le contraignoit à faire une chose si éloignée de son inclination. Il leur demanda s'il ne perdroit point par là leur amitié; mais l'ayant assuré que non, pourvu qu'il en usât si sobrement avec son épouse qu'ils n'en fussent pas tout-à-fait oubliés, cette réponse le satisfit tellement qu'il s'en fut trouver à l'heure même M. de Roquelaure, à qui il dit qu'il pouvoit parler d'affaire quand il voudroit, et qu'il étoit tout disposé à lui obéir. M. de Roquelaure, ayant le consentement de son fils, fut trouver M. le chancelier, grand-père de mademoiselle d'Aumont, à qui il proposa le mariage. M. le chancelier (dont la coutume étoit de recevoir favorablement tout le monde) n'eut garde de se démentir en cette occasion, quoique dans le fond la proposition ne lui plût pas. Mais comme il étoit sûr que les obstacles qui se rencontreroient dans

la suite fourniroient assez de matière pour ne pas passer plus avant, il embrassa M. de Roquelaure, lui dit qu'il seroit au comble de la joie, si ayant toujours été son ami, leur union devenoit encore plus étroite par l'alliance de leurs maisons. Et après lui avoir fait mille autres complimens de cette nature, il lui dit qu'il n'avoit qu'à en parler au duc d'Aumont, lequel seroit aussi sensible que lui à l'honneur qu'il leur faisoit.

M. de Roquelaure, tout raffiné courtisan qu'il étoit, crut la chose faite après un accueil si favorable. Mais M. le chancelier étoit trop sage pour donner sa petite-fille à un homme aussi débauché qu'étoit le marquis de Biran ; et ayant peur que le duc d'Aumont ne se laissât surprendre par les grands biens qui sembloient ne lui pouvoir manquer, il lui envoya dire la conversation qu'il avoit eue avec le duc de Roquelaure, et qu'il insistât à ce que son fils fût duc avant que de rien conclure. Le duc de Roquelaure étant allé voir le duc d'Aumont, fut fort surpris de cette difficulté qu'il lui mit d'abord en avant. Toutefois, espérant que monsieur le chancelier l'y serviroit il s'en fut le trouver, et lui dit qu'il at-

tendoit ce service de son amitié; mais monsieur le chancelier traitant la chose de bagatelle, lui dit qu'il n'avoit qu'à en parler lui-même au roi, qu'il la lui accorderoit en même temps; que s'il s'excusoit de le faire ce n'étoit qu'à cause de toutes les grâces que le roi lui faisoit, et de peur de paroître insatiable, si après toutes celles qu'il avoit reçues il en demandoit encore de nouvelles.

C'est ainsi que le chancelier envoya adroitement l'éteuf au duc de Roquelaure, lequel pour un Gascon donna si grossièrement dans le panneau, qu'il s'en fut dès le lendemain au lever du roi. Mais ce prince, qui avoit mille sujets de ne pas vouloir de bien au marquis de Biran, lui dit, d'abord qu'il eut ouvert la bouche, qu'il étoit fâché de ne lui pouvoir accorder ce qu'il demandoit; que la conduite de son fils en étoit cause; que s'il avoit de l'esprit, il ne l'employoit qu'à faire du mal, et qu'en un mot ce n'étoit pas pour ces sortes de gens-là qu'une dignité si considérable étoit réservée.

Le duc de Roquelaure vit bien qu'il étoit pris pour dupe; mais la faveur où étoit le chancelier et toute sa famille l'obligeant à dissimuler, il fit

même semblant de croire tout ce qu'il lui dit encore d'honnête sur ce sujet, et songea à pourvoir son fils d'un autre côté. Le marquis de Biran, qui ne faisoit guère de différence entre le mariage et l'esclavage, fut ravi de se voir délivré d'un fardeau si pesant; et ayant assemblé ses amis pour leur faire part de sa joie, ils firent une débauche où rien ne manqua que les femmes. Ils s'en étoient bien passés plusieurs fois, ce qui devoit faire croire qu'ils s'en passeroient bien encore celle-là; mais l'inconstance de la nation leur ayant fait faire réflexion qu'on n'étoit jamais heureux si l'on ne goûtoit de toutes choses, ils se dirent entre la poire et le fromage qu'il falloit qu'ils devinssent amoureux, ou du moins qu'ils feignissent de l'être. Le marquis de Biran dit que, pour lui, il vouloit aimer madame d'Aumont, pour se venger de son mari. Les autres se choisirent des maîtresses à leur gré; mais le chevalier de Tilladet et le comte de Roussi dirent au marquis de Biran qu'étant autant de ses amis qu'ils en étoient, ils vouloient aimer le même sang qu'il aimeroit; que la duchesse d'Aumont avoit deux sœurs, que c'étoit à elles qu'ils alloient

donner leurs soins. Et mettant en même temps dans un chapeau deux billets, où le nom de ces deux dames étoit écrit, ils tirèrent au sort laquelle ils serviroient.

La duchesse de La Ferté, cadette des trois, échut au chevalier de Tilladet, et la duchesse de Vantadour au comte de Roussi, tellement que la fortune prit plaisir à assembler les humeurs qui pouvoient convenir ensemble; car si la duchesse de Vantadour fût tombée au chevalier de Tilladet, il étoit trop brusque pour se donner le temps de se mettre bien dans son esprit, outre qu'elle eût peut-être fait scrupule d'en faire son ami, après avoir été l'amie de son frère. De même la duchesse de La Ferté, qui se peut dire folle à l'excès, auroit peut-être aussi déplu au comte de Roussi, dont l'inclination est portée à la sagesse, quoiqu'on lui ait vu faire le fou quelquefois comme les autres.

Ces trois dames sont filles de la maréchale de La Mothe, gouvernante des enfans de France. Leur père n'étoit qu'un simple gentilhomme de Picardie; mais s'étant élevé par son mérite à la plus haute qualité où l'on puisse monter, les

ducs d'Aumont, de Vantadour et de La Ferté n'ont pas dédaigné d'épouser ses filles, et elles sont toutes trois duchesses, quoiqu'elles n'aient pas eu grand'chose en mariage. Leur mère, qui est demeurée veuve, à un âge peu avancé, et qui a été belle femme, a fait tout son possible pour les élever dans la vertu, sachant bien que quelque soin qu'on puisse prendre, le vice ne se glisse que trop facilement dans l'esprit. Mais elles sont venues dans un siècle trop corrompu pour profiter long-temps de ses leçons, et quoiqu'elles aient mille défauts dans la taille, comme elles ont beaucoup d'agrément dans le visage, elles ont trouvé bientôt des gens qui ont cherché à les corrompre. En effet, on peut dire qu'elles sont bossues, et quoique cela ne paroisse pas aux yeux de tout le monde, il est pourtant vrai que, sans un corps de fer à quoi elles sont accoutumées dès leur jeunesse, il n'y auroit personne qui ne s'en aperçût. La duchesse d'Aumont, qui est l'aînée, est sans doute la plus belle, et quoiqu'elle ne soit pas d'une taille si avantageuse que ses sœurs, elle ne parut pas plus tôt à la cour, que mille gens se firent une affaire de lui en

conter. Mais la maréchale, sa mère, qui ne songeoit qu'à lui donner un mari, écarta si bien cette foule qui l'importunoit, que même ceux à qui l'envie auroit pu prendre de l'épouser se retirèrent comme les autres. Cela ne plut pas à la duchesse d'Aumont, qu'on appeloit en ce temps-là mademoiselle de Toussi, et qui se dit à part elle, que si on tardoit encore long-temps à lui chercher un mari, elle pourroit bien en prendre un elle-même.

Elle n'osa pas cependant le déclarer à sa mère, la connoissant trop sévère; mais comme elle ne pouvoit résister à la tentation, elle devint amoureuse du chevalier d'Hervieux, écuyer de la maréchale, homme d'environ quarante ans, laid de visage, assez bien fait de taille, mais à qui c'étoit un grand agrément de pouvoir entrer à toute heure dans sa chambre. Elle prit un soin extrême de lui paroître le plus agréable qu'il lui fut possible. Pour cet effet ayant ouï dire plusieurs fois qu'elle n'étoit jamais si belle que quand elle avoit les cheveux épars, elle prit plaisir à demeurer long-temps à sa toilette; le faisant approcher, et sous prétexte de l'entretenir des

voyages qu'il avoit faits en Levant, elle tâcha de lui donner autant d'amour qu'elle s'en sentoit pour lui.

Il falloit être corsaire en matière d'amour pour regarder tant de charmes sans en être touché; mais soit qu'il eût contracté une certaine insensibilité dans le séjour qu'il avoit fait chez les Barbares, ou qu'il se fît une règle de son devoir, il demeura dans le respect; tellement que la belle, voyant qu'elle perdoit son temps, fut sur le point mille fois de lui déclarer sa passion, à quoi elle auroit succombé indubitablement, si elle n'eût appréhendé que d'Hervieux, qui étoit un homme sage, n'en eût averti sa mère.

Comme le peu de progrès qu'elle faisoit dans sa passion lui faisoit passer de mauvaises heures, elle cherchoit autant qu'elle pouvoit le moyen de charmer sa mélancolie, et sa mère lui permettant d'aller chez madame de Bonelle qui étoit sa tante, où tout Paris alloit jouer, elle vit plusieurs gens qui ne manquèrent pas de lui conter fleurettes, entre autres le duc de Caderousse, homme de qualité du comtat d'Avignon, qui

avoit épousé la fille de M. du Plessis-Guénégaud, secrétaire d'état. Quoique cette qualité d'homme marié dût être fatale aux desseins de Caderousse, il avoit néanmoins le bonheur de s'insinuer par là dans le cœur de toutes les dames. En effet, c'étoit ce qui lui avoit acquis la réputation d'honnête homme, et cela, parce qu'ayant épousé une femme extrêmement délicate, il s'empêchoit de coucher avec elle, quoiqu'il parût l'aimer extrêmement. En effet, les médecins avoient dit qu'elle mourroit si elle mettoit jamais d'enfant au monde, et c'étoit pour cela qu'il ne l'approchoit point. Elles concluoient de là que son amitié étoit d'une autre nature que celle de la plupart des hommes, qui n'aiment les femmes que pour le plaisir qu'elles leur donnent, et qui sans cela ne les aimeroient point.

Il joignoit encore à cette bonne qualité celle d'être extrêmement discret; ainsi, plaisant à tout le monde par tant d'endroits, il plut encore à mademoiselle de Toussi, qui n'étoit pas moins susceptible d'amour que les autres. Cette nouvelle flamme n'éteignit pas celle qu'elle avoit pour d'Hervieux; et étant exposée à le voir

à tous momens, elle se sentit un si grand cœur, qu'elle se crut capable de les aimer tous deux à la fois. Ainsi, continuant de vivre toujours avec d'Hervieux, comme elle avoit commencé, elle en fit tant à la fin, qu'il se douta qu'il étoit plus heureux qu'il ne pensoit. Toutes choses le confirmèrent dans ses soupçons; cependant bien loin de songer à en profiter, il en fut plus retenu, de sorte qu'il falloit qu'elle l'envoyât querir par plusieurs fois avant qu'il vînt dans sa chambre. Elle se plaignoit alors à lui du peu de considération qu'il avoit pour elle (car elle n'osoit pas dire amitié); mais d'Hervieux faisoit comme s'il eût été sourd, et ne lui répondoit que par de profondes révérences qui la faisoient enrager.

Il n'étoit pas néanmoins insensible, et sentant que la nature résistoit à tant de sagesse, il fit résolution de quitter plutôt la maréchale que de s'exposer davantage à une occasion si périlleuse. Pour cet effet, il chercha sous main une maison où il pût entrer en sortant de la sienne; mais comme cela ne se rencontre pas en un jour, il arriva que la maréchale s'aperçut de la folle pas-

sion de sa fille, à quoi elle mit ordre incontinent. Un jour donc que sa fille avoit envoyé querir d'Hervieux, après les minauderies ordinaires, elle lui dit que comme il étoit habile en tout, elle le prioit de lui vouloir aller chercher au palais une paire de jarretières pareilles à celles qu'elle portoit. En même temps elle le fit approcher pour lui montrer les siennes, en levant ses jupes jusqu'au-dessus du genou; il en fut si touché qu'il pensa oublier toutes les résolutions qu'il avoit prises.

Néanmoins comme il se représenta dans le même moment tout ce qui pouvoit arriver, il feignit de n'avoir pas pris garde à ce qu'elle avoit fait, et sortit pour aller à son emplette. Etant revenu du palais, il prit son temps de lui donner ce qu'il avoit acheté en présence de sa mère, afin de n'être pas obligé d'entrer davantage dans sa chambre. Et quoiqu'elle l'envoyât encore querir tous les jours, il supposa des affaires à tous momens, qui lui firent éviter le péril qu'on lui préparoit. Car quoiqu'on ne puisse pas dire positivement quel étoit le dessein de mademoiselle de Toussi; après ce qui venoit d'arriver,

il est à présumer que sa folle passion durant toujours, elle l'eût porrée à d'étranges extrémités. Le refus que d'Hervieux faisoit de venir dans sa chambre l'outra extraordinairement contre lui. Cependant tout cela n'étant pas capable de la guérir de sa passion, elle continua ses importunités, et garda si peu de mesures, que sa mère s'aperçut à la fin qu'il y avoit de l'empressement à elle de le chercher. Elle en devina la cause aussitôt; mais étant bien aise de convertir ses soupçons en une assurance certaine, elle fit cacher dans la chambre de sa fille une femme en qui elle se confioit comme en elle-même; puis elle y envoya d'Hervieux, sous prétexte de lui dire quelque chose de sa part. D'Hervieux fut fâché de ce commandement; mais ne pouvant se dispenser d'obéir, il y fut, et auroit essuyé de madesselle de Toussi tous les reproches qu'une fille prévenue de passion comme elle, étoit capable de faire, si, voyant qu'elle ne demeuroit plus dans le silence, il ne l'eût interrompue en lui disant qu'il croyoit que ce qu'elle en faisoit n'étoit que pour tenter sa fidélité; que cependant quoi qu'il en pût être, il alloit demander

son congé à madame la maréchale; qu'après cela elle chercheroit sur qui rejeter ses railleries, mais que pour lui il n'en vouloit plus être le sujet.

Cette conversation ayant été rapportée mot à mot à la maréchale, par celle qui étoit en embuscade, elle vit bien que ses soupçons n'étoient pas mal fondés; et d'Hervieux lui ayant demandé un moment après permission de se retirer sous prétexte de quelques affaires qu'il avoit en son pays : — Oui, lui dit-elle, je vous l'accorde volontiers, mais à condition que je reconnoîtrai auparavant, non pas comme je voudrois, mais du moins comme je le pourrai, les services que vous m'avez rendus. A ces mots elle lui fit connoître qu'elle savoit la cause de sa retraite, et le pria de vouloir être toujours aussi secret qu'il avoit été fidèle.

D'Hervieux fit le surpris à cette ouverture, et ne voulut jamais lui rien avouer; ce qui lui donna encore plus d'estime pour lui. Cependant elle lui procura le consulat de Tunis, avec une pension de mille francs sur un évêché, et fit recevoir sa sœur femme de chambre d'une des filles de France.

La maréchale jugeant après ce qui venoit de se passer que la garde d'une telle fille étoit dangereuse, songea à s'en défaire au plus tôt; de sorte que s'il fût venu quelqu'un dans ce moment, elle n'auroit pas pris garde s'il eût eu toutes les qualités qu'elle désiroit auparavant dans un gendre. Il y avoit peu de jours que le duc de Caderousse s'étoit offert à mademoiselle de Toussi, lorsque tout cela arriva; elle avoit fait d'abord la réservée, et s'étoit plainte de ce qu'étant marié, il osoit songer à elle. Enfin, pour paroître ce qu'elle n'étoit pas, elle s'étoit privée pendant quelque temps d'aller chez madame de Bonelle. Mais comme elle en enrageoit plus que lui, elle y retourna bientôt, et lui dit que s'il la voyoit, ce n'étoit que pour savoir si ses sentimens étoient raisonnables; qu'elle avoit fait réflexion qu'on n'étoit pas le maître de son cœur, mais que du moins elle vouloit apprendre si sa passion n'avoit pour but que de l'épouser en cas que sa femme vînt à mourir.

Caderousse à qui c'étoit un grand mérite, comme je l'ai déjà dit, de paroître affectionné pour cette moribonde, lui répondit sans hésiter,

qu'il aimoit une maîtresse, parce qu'elle lui paroissoit aimable; mais qu'à Dieu ne plût qu'il en souhaitât la mort de sa femme. Que si cela arrivoit, il ne pouvoit pas répondre de ce qu'il feroit; mais que toujours savoit-il bien qu'il en seroit au désespoir.

Mademoiselle de Toussi fut fort surprise de cette réponse; elle crut que pour paroître sage, il falloit du moins faire mine de s'en fâcher; mais faisant réflexion qu'il étoit difficile de faire dédire un homme qui étoit en réputation d'aimer sa femme et qui parloit de bonne foi, elle tourna les choses d'une autre manière, et lui dit qu'elle étoit ravie de le voir dans ces sentimens; que comme elle savoit que sa femme ne pouvoit pas vivre encore long-temps, elle espéroit lui donner lieu par sa conduite de désirer qu'elle devînt la sienne, et que si cela pouvoit arriver, il l'aimeroit bien autant du moins qu'il avoit fait l'autre.

Caderousse la pria de cesser une conversation qu'il disoit l'embarrasser, et se trouvant plus heureux qu'il n'avoit espéré, il tâcha de profiter de sa bonne fortune. Mademoiselle de Toussi avoit pour le moins autant d'impatience que lui

de le satisfaire; mais elle avoit les raisons du tablier, qui est un obstacle terrible pour les amans; c'est-à-dire, qu'elle appréhendoit de devenir grosse. Hors de cela elle lui accorda après deux ou trois conversations tout ce qu'une fille peut accorder honnêtement à un homme; et il fut maître de ce que nous appellons en France la petite oie. Elle lui promit en outre que d'abord qu'elle seroit en état de faire davantage pour lui, elle s'en acquitteroit avec la plus grande joie du monde; et elle lui tint parole si exactement, qu'il n'eut pas sujet de s'en plaindre. Quoique ce qu'elle faisoit pour lui ne fût pas contentement pour un amant fort passionné, néanmoins il vit des choses qui étoient capables de faire mourir de joie. Un visage fait au tour, une bouche charmante, des dents de même, des cheveux admirables, longs et en quantité, une gorge faite pour les amours, une peau délicate et blanche, et par-dessus tout cela un corps qui contenoit en raccourci tout ce qu'il y a de plus aimable. Elle fut la maîtresse de sa passion, et lui fit encore de grands reproches de ce qu'il ne l'aimoit pas tant que sa femme.

Caderousse, qui, en l'état qu'il en étoit avec elle, croyoit pouvoir lui faire confidence de ce qu'il avoit de plus particulier sur le cœur, lui dit que, s'il y avoit quelque différence entre elle et sa femme, elle étoit toute à son avantage; qu'il lui étoit aisé de se passer de l'une qu'il n'aimoit pas, mais qu'il n'en étoit pas de mêm de l'autre qu'il adoroit; que comme tout ce qui se passoit dans le monde ne consistoit qu'en grimace, il lui avoit été aisé de faire accroire que ce qu'il en faisoit n'étoit que par la considération qu'il avoit pour sa femme, mais qu'enfin il ne pouvoit s'empêcher de lui dire qu'il seroit ravi d'en être défait.

Elle lui sauta au cou après cette déclaration.

Comme l'on n'est pas heureux en toutes choses, Caderousse qui étoit grand joueur, perdit à quelques jours de là beaucoup d'argent contre le roi; et ne l'ayant pas tout comptant, il donna ce qu'il avoit et demanda du temps pour le reste. Le roi qui étoit ponctuel en toutes choses, et qui vouloit apprendre aux autres à le devenir, lui fit réponse que cela étoit bien vilain de jouer sans avoir de l'argent. C'en fut assez pour le faire ré-

soudre à prendre la poste pour aller tout vendre chez lui; mais auparavant il voulut prendre congé de mademoiselle de Toussi, et la conjurer de ne le pas oublier dans son absence.

Elle fut au désespoir quand elle sut un départ si précipité; elle lui offrit ses bagues et ses pierreries pour rompre ce voyage, et même de voler celles de sa mère, si les siennes ne suffisoient pas. Mais Caderousse, qui prévoyoit que cela feroit trop de bruit dans le monde, et qui d'ailleurs de son naturel n'étoit pas si escroc que la plupart des gens de la cour, la remercia de ses offres. Ils se séparèrent ainsi fort satisfaits l'un de l'autre, ou pour mieux dire fort contens des témoignages réciproques qu'ils s'étoient donnés de leur amitié. Il promit de revenir bientôt, et elle n'en douta point, sachant le sujet qui le faisoit partir. Mais elle eut la délicatesse de lui dire, qu'elle étoit fâchée de n'avoir point un peu de part dans son retour, et que le roi l'eût tout entière. Il lui répondit là-dessus ce que devoit dire un homme qui avoit de l'esprit, et qui étoit amoureux, et elle eut lieu de s'en contenter. Comme l'argent est extrêmement rare dans les

provinces, il eut de la peine à trouver celui qu'il lui falloit, et ayant demeuré plus long-temps qu'il n'avoit cru, il arriva cependant que le duc d'Aumont se présenta pour épouser mademoiselle de Toussi.

C'étoit un homme, non-seulement d'une ancienne maison, mais qui étoit encore distingué par un gouvernement de province et par une grande charge. Il étoit premier gentilhomme de la chambre, gouverneur du Boulonnois, et duc et pair; si bien que c'eût été un parti extrêmement avantageux, s'il n'eût eu un fils de son premier lit, avec quelques filles. Il avoit épousé en premières noces, comme nous avons dit, la sœur du marquis de Louvois, qui étoit morte bien misérablement, ce qu'il faisoit présumer qu'il ne se chargeroit jamais de femme. Cette dame, à qui rien ne manquoit du côté de la magnificence, avoit un chapelet de diamans de grand prix, et un jour qu'il y avoit chez elle beaucoup de personnes de qualité, on le lui prit sur une table. Ce chapelet se trouvant perdu, elle ne sut sur qui faire tomber son soupçon, et comme elle avoit une curiosité inconcevable de savoir qui

l'avoit dérobé, elle écouta volontiers quelques propositions qu'on lui fit d'aller au devin. Elle y fut donc, et le devin la renvoya à un prêtre de la paroisse de Saint-Severin, qui nourrissoit des pigeons au haut de sa maison, qu'il fit parler devant elle, après qu'elle eut fait un pacte avec lui, par lequel elle lui promit, dit-on, d'étranges choses. Ces pigeons lui dirent qu'elle retrouveroit son chapelet à son retour; mais elle n'étoit guère en état de se réjouir de leurs promesses; elle avoit été tellement saisie de frayeur, qu'elle se mit au lit en arrivant, et soit que Dieu la voulût punir de sa curiosité, ou que le mal d'enfant lui prît, comme on le publia dans le monde pour empêcher qu'on ne glosât sur son aventure, elle expira dans des douleurs plus aisées à concevoir qu'à décrire.

Une catastrophe si extraordinaire fut l'entretien de tout Paris pendant quelques semaines; mais comme il renaît à tous momens dans cette grande ville des choses qui font oublier celles qui se sont passées peu auparavant, l'on ne s'en ressouvint plus que dans sa famille, à qui ce malheureux accident devoit avoir fait aussi plus d'im-

pression. Son mari, entre autres, en fut si touché qu'on crut qu'il alloit renoncer au monde. Mais comme c'étoit un grand pas à faire à un homme de sa condition, il se contenta de vivre d'une autre manière qu'il n'avoit fait; et ce fut si exemplairement, que chacun en fut édifié. Cela fit présumer, comme j'ai dit ci-devant, qu'il ne songeroit point à un autre mariage, et en effet il auroit parié lui-même qu'il n'y auroit jamais songé, principalement ayant un fils pour soutenir sa maison; mais à peine eut-il vu mademoiselle de Toussi, que ses résolutions s'en allèrent en fumée. Il la fit demander en mariage aussitôt; et la maréchale de La Mothe la lui accorda volontiers, parce qu'encore une fois, la garde d'une telle marchandise est toujours dangereuse.

Ce ne fut pas pourtant par les avantages qu'elle y trouva; car quoiqu'il eût toutes les charges dont nous avons parlé ci-dessus, elles ne regardoient que son fils aîné, et point du tout ceux qui pouvoient venir de sa fille. Mademoiselle de Toussi ne fit aucun effort pour s'opposer à ce mariage, quoiqu'elle aimât Caderousse et qu'elle se fût flattée jusque là de l'épouser si sa femme

venoit à mourir. Cependant, pour lui montrer que toute prête à changer de condition, elle ne changeoit point de sentiment, elle lui écrivit de se hâter de venir, s'il vouloit recueillir le fruit de ses promesses.

Caderousse, qui avoit fait son argent, prit la poste aussitôt avec les lettres de change dans sa poche : il trouva que le mariage n'étoit pas encore achevé, et la première chose qu'il fit fut de voir sa maîtresse, à qui il tâcha de persuader de lui donner la préférence sur le duc d'Aumont, c'est-à-dire, qu'il pût passer devant lui, quand ce viendroit le moment de la posséder. Mais elle le blâma de sa délicatesse, et lui dit qu'il devoit être plus que content de ce qu'elle faisoit. Caderousse ne demeura pas sans réplique ; cependant tout ce qu'il put dire ne fut pas capable de la persuader, et à deux jours de là le duc d'Aumont l'épousa.

Le roi leur fit l'honneur non-seulement de signer à leur contrat de mariage, en faveur duquel il fit un présent considérable à la mariée, mais il assista encore à la bénédiction nuptiale. Cependant la dame ne se vit pas plus tôt en li-

berté, qu'elle écrivit un billet à son amant, pour voir la différence. Ce fut l'embarras de trouver quelqu'un à qui se fier pour le lui remettre entre les mains. Après y avoir bien songé, elle s'avisa d'écrire à Catherine, femme de chambre de madame de Bonelle; et lui manda qu'elle devoit de l'argent du jeu à M. de Caderousse, et qu'elle la prioit de lui donner en main propre la lettre qu'elle trouveroit dans la sienne, par laquelle elle lui faisoit excuse si elle ne le payoit pas sitôt.

Elle envoya ses deux lettres par un de ses laquais; et Catherine croyant de bonne foi que celle qu'elle devoit rendre ne contenoit autre chose que ce qu'elle lui demandoit, elle la donna à Caderousse, qui ne manquoit pas de venir jouer toutes les après-dînées chez madame de Bonelle. Il fut fort surpris d'abord, ne pouvant comprendre comment la duchesse se servoit d'une personne si suspecte; mais ayant vu ce que la lettre contenoit, il changea son étonnement en admiration, et jugea qu'une femme qui avoit l'esprit si présent dans les commencemens seroit admirable, si elle pouvoit jamais joindre à un si grand naturel une expérience de quelques

années. Cependant, comme cette lettre étoit conçue en termes fort amoureux, il est bon que le lecteur n'en soit pas privé.

LETTRE DE LA DUCHESSE D'AUMONT AU DUC DE CADEROUSSE.

« Ne vous étonnez pas si je me sers de Catherine pour vous faire savoir de mes nouvelles. » Elle croit ne vous rendre qu'une lettre de compliment sur une affaire que je lui ai inventée » à plaisir, au lieu qu'elle vous en rendra une » où je vous ouvre tout mon cœur. Bon Dieu, » la pauvre chose qu'un mari qu'on n'aime point! » et qu'il y a de différence entre un homme et » un homme! Mais n'est-ce point que je m'abuse? » Déguisez-vous ce soir comme l'amour vous » l'inspirera; mon mari sera à Versailles, et c'est » un temps trop favorable pour vous et pour » moi pour ne le pas employer comme il faut. »

Caderousse n'eut garde de manquer au rendez-vous. Il ne se déguisa pas autrement, sinon qu'il prit un habit fort commun; et montant à cheval,

comme s'il fût revenu de Versailles, il s'en vint à l'hôtel d'Aumont, et dit au suisse que c'étoit un des vingt-cinq violons du roi, qui venoit de sa part trouver le duc pour quelque bagatelle qui regardoit l'opéra. Or c'étoit une chose assez ordinaire que ces sortes de commissions; car le duc, à cause de sa charge de premier gentilhomme de la chambre, avoit la surintendance de tous les divertissemens. Le suisse lui répondit que son maître étoit allé à Versailles; de quoi feignant n'être pas content, il demanda à parler à la duchesse. On le fit monter, sans qu'on se doutât de rien; et il lui parla à l'oreille, comme s'il avoit eu quelque chose de particulier à lui dire. Après cela il feignit de s'en retourner; mais au lieu de traverser la cour, il entra dans une salle basse, où il se mit à un coin, jusqu'à ce que la duchesse se fût défaite adroitement de ses laquais, sous prétexte de messsge. Étant alors remonté en haut, elle le cacha dans un cabinet, où elle lui donna du pain et des confitures, de peur qu'il ne mourût de faim. Cependant on avoit emmené par son ordre le cheval sur lequel il étoit venu; et le suisse, qui alloit et venoit

dans la cour, s'imagina que le maître étoit sorti sans qu'il s'en fût aperçu. La duchesse eut grande impatience que la nuit ne fût venue pour contenter ses désirs amoureux, et encore plus le pauvre prisonnier, qui n'osoit presque se remüer. Elle arriva enfin au grand contentement de l'un et de l'autre; et après que la duchesse fut au lit, et que ses femmes se furent retirées, elle se releva pour lui aller ouvrir la porte.

Mais sur les quatre à cinq heures du matin, lorsqu'ils commençoient d'avoir envie de dormir tous deux, ils entendirent un carrosse à six chevaux s'arrêter à la porte, et l'on commença à heurter comme il faut. Elle jugea incontinent que c'étoit son mari, et se crut perdue. Elle n'eut le temps que de faire rentrer Carderousse dans le cabinet, qui se crut pareillement en grand péril. Mais leur inquiétude ne fut pas de longue durée; comme elle s'étoit jeté au bas du lit pour voir ce que c'étoit au travers des vitres, elle vit aussitôt que c'étoit un ami de son mari, qui venoit pour le prendre, le duc lui ayant dit qu'il n'iroit à Versailles que ce jour-là. Sa crainte s'étant évanouie par ce moyen, elle fut tirer une

seconde fois son amant de prison, et le trouva tremblant d'autre chose que de froid. Il lui fallut plus de temps qu'à elle pour se rassurer.

Cependant, comme il faisoit déjà grand jour, il fallut songer à le faire sortir; mais ce fut là la difficulté; et ils trouvèrent que ce seroit hasarder beaucoup, de sorte qu'ils aimèrent mieux attendre jusque sur la brune. Mais le duc d'Aumont revint de Versailles une demi-heure auparavant, et rompit leurs mesures. Je laisse à penser si son arrivée eut de quoi augmenter le froid du pauvre amoureux transi. Le duc d'Aumont voulut se faire un grand mérite auprès de sa femme d'être revenu sitôt, et ne manqua pas de lui dire que ce n'étoit que pour l'amour d'elle. Mais elle lui auroit bien répondu, si elle eût osé, qu'elle lui eût été bien plus obligée s'il eût demeuré où il étoit. Cependant, le duc d'Aumont, qui savoit ce que c'étoit que de vivre, ne jugea pas à propos de s'enivrer de son vin, et s'étant couché de bonne heure, il laissa sa femme en repos toute la nuit, pendant que Carderousse faisoit le pied de grue dans le cabinet, roulant dans sa tête mille imaginations,

que la jalousie lui inspiroit, aussi bien que la peur; car enfin, comme il étoit amoureux, ce qu'il avoit entendu lui revenoit à tous momens à la pensée; et toute la consolation qu'il avoit, c'est qu'il préparoit des reproches à la duchesse. Mais quelque forte que fût sa passion, tout son sang se glaçoit quand il venoit à faire réflexion où il étoit, et le peu de chose qu'il falloit pour le perdre.

Il est aisé de concevoir que la nuit lui dura mille ans dans de si funestes pensées; cependant, quoiqu'il n'eût mangé que des confitures et bu un doigt de vin, la faim étoit ce qui lui faisoit le moins de peine, tant il est vrai que le corps ne songe guère à ses fonctions quand l'âme se trouve abattue. Pour comble de malheur, le jour étant venu, le duc d'Aumont ne songea ni à se lever ni à sortir; tellement que toute son espérance fut remise après-dîner. Mais il survint une compagnie qui arrêta le duc jusqu'au soir; et s'étant amusé ensuite à causer avec sa femme, qui n'avoit guère l'esprit libre pour lui répondre, le temps se passa insensiblement, de sorte qu'il entendit qu'on demandoit à souper.

Je ne sais si cela le fit ressouvenir qu'il y avoit deux jours qu'il faisoit une grande abstinence; mais enfin la faim commença à le presser si fort, qu'il sentit une grande foiblesse. Il lui fallut néanmoins essuyer non-seulement tout ce temps-là, mais encore tout le lendemain, le duc n'étant sorti que sur le soir pour s'en retourner à Versailles.

D'abord la duchesse vint pour se jeter à son cou : mais il la repoussa avec un air de mépris, dont étant tout étonnée, elle lui demanda d'où venoit ce traitement, et si c'étoit là la récompense de ce qu'elle faisoit pour lui. — Vous ne faites rien pour moi, répondit froidement Caderousse, que vous ne fassiez pour votre mari, qui cependant ne vous a pas donné trop de marques de son amitié. Je vous ai entendu soupirer, perfide que vous êtes, et vous n'en avez pas fait davantage lorsque je vous ai témoigné tout ce que je sentois pour vous. Mais je suis assez vengé du peu de cas qu'il fait de vos caresses; et n'avez-vous point de honte d'aimer déjà qui vous aime si peu? La duchesse fut surprise de ces reproches, et voulut lui nier ce qu'il avoit entendu;

mais il sut bien qu'en juger; et après en avoir été témoin lui-même, il n'eut pas la complaisance de vouloir lui accorder ce qu'elle disoit.

Cette petite querelle fit qu'il ne voulut ni boire ni manger, quoi qu'elle lui pût dire; et voulant s'en aller, il se laissa tomber au milieu de la chambre, soit de foiblesse, ou qu'il eût trouvé quelque chose sous ses pieds qui en fût cause. Cependant, il n'auroit peut-être jamais eu la force de se relever, si la duchesse ne fût accourue à son secours; mais s'étant jetée à son cou, elle lui demanda si après toutes les alarmes qu'elle venoit d'avoir, il étoit encore résolu de la désespérer. — C'est vous qui me désespérez, madame, répondit Caderousse, et je croyois que vous ayant donné mon cœur, je ne devois pas partager le vôtre avec un mari, qui, comme je vous l'ai déjà dit, vous aime si peu, qu'il y a deux jours qu'il est avec vous, et cependant...... Elle ne lui donna pas le temps d'achever, et soupira tant pour lui, qu'il n'eut plus lieu de se plaindre.

Un si doux moment pensa être cependant le dernier de sa vie; la foiblesse où il étoit le fit

évanouir lorsqu'il ne pensoit être que pâmé, et la duchesse s'apercevant que cela duroit trop long-temps pour être naturel, elle se débarrassa le mieux qu'elle put pour courir au secours. Elle fut promptement chercher une bouteille d'eau de Hongrie, et lui ayant frotté le creux des mains, les tempes et les narines, il revint enfin à lui, mais si foible, qu'il avoit de la peine à se soutenir. Quoiqu'elle l'eût déjà voulu voir dehors, elle ne le voulut pas laisser sortir néanmoins qu'il n'eût pris quelque chose; et ce qui venoit de se passer l'ayant rendu plus traitable qu'auparavant, il prit un bouillon qui lui fit beaucoup de bien. Il mangea outre cela tout au moins pour quatre sous de pain, un grandpot de confitures, une douzaine de noix confites, et but une bouteille de vin. Avec ce secours, il prit des forces pour pouvoir s'en aller; mais de peur que le suisse ne l'aperçût, il fit une station dans la salle en bas, comme il avoit fait en arrivant; pendant laquelle la duchesse fit monter le suisse sous prétexte de lui dire ceux qu'elle vouloit qu'il laissât entrer, et ceux qu'elle ne vouloit pas qui entrassent.

L'embarras où ils s'étoient trouvés fut cause qu'ils ne songèrent pas à prendre des mesures pour se revoir sitôt. Mais la maison de madame de Bonelle étant un lieu propre à se donner rendez-vous, quoiqu'elle ne le crût pas, ils s'imaginèrent tous deux qu'y pouvant aller quand ils voudroient, il leur seroit aisé de se parler, et de se dire tout ce qu'ils auroient sur le cœur. Cependant la femme de Caderousse, qui n'avoit point eu de ses nouvelles depuis trois jours, en étant en peine, envoya partout où il avoit coutume d'aller, pour voir si on ne lui en apprendroit point; et n'en pouvant savoir d'aucun endroit, le bruit courut à la cour et à la ville qu'il falloit qu'il se fût allé battre. S'il avoit eu la moindre affaire, c'en étoit assez pour le perdre, les ordonnances ne pouvant être plus rigoureuses qu'elles ne l'étoient à cet égard. Mais comme on savoit qu'il étoit sage, ce bruit s'évanouit bientôt pour faire place à un autre, qui fut qu'il falloit qu'il se fût engagé au jeu. Le changement qui parut sur son visage, lorsqu'il fut revenu chez lui, donna encore plus de couleur à ce faux bruit.

On s'imagina donc qu'il avoit fait quelque perte considérable, et sa femme n'osoit presque lui demander d'où il venoit, de peur de l'affliger. Elle lui lâcha pourtant quelques paroles, qui firent voir son soupçon ; et cela fournit un prétexte à Caderousse, qui ne savoit presque où en trouver après une si longue absence. Il parut dès le lendemain chez madame de Bonelle, où l'on fut surpris de le voir si changé. La marquise de Rambures, qui avec la passion du jeu avoit encore celle de l'amour jusqu'à l'excès, entendant dire à tout le monde qu'il falloit qu'il eût été bien piqué pour jouer trois jours entiers, sans que ses amis l'eussent pu voir ;—C'est, dit-elle, qu'il n'avoit que faire de témoins au jeu qu'il jouoit. Chacun se prit à rire de cette saillie; mais Caderousse en rougit, ce qui fut remarqué particulièrement du marquis de Fervaques, fils de madame de Bonelle.

Ce n'étoit pas néanmoins un homme qui fût sorcier; au contraire, il avoit extrêmement à se plaindre de la nature, qui lui avoit donné un fort grand corps, mais un fort petit esprit. Sur ces entrefaites, la duchesse d'Aumont entra, et après

que celles qui ne l'avoient pas encore été voir, lui eurent fait compliment sur son mariage, Fervaques se mit auprès d'elle, et lui demanda si ce n'étoit point elle qu'on devoit accuser de la disparition de Caderousse. Comme il n'y a rien qui soit à l'épreuve de la vérité, elle ne se put empêcher de rougir, et pour peu d'esprit qu'il eût eu, il eût bientôt reconnu qu'il l'avoit touchée sensiblement. Mais il avoit dit cela à tout hasard, tellement que ne faisant point de réflexion à l'intérêt qu'elle y prenoit, il se contenta de lui dire que, quelque mérite qu'eût Caderousse, il seroit trop heureux si une pareille fortune lui arrivoit; que comme il n'y avoit personne qui en connût le prix si bien que lui, cela l'obligeoit à ne la désirer que pour lui-même; qu'il y avoit déjà plus de deux ans qu'il en étoit amoureux sans lui en avoir jamais osé parler; mais que venant d'épouser un homme qui avoit beaucoup plus d'âge qu'elle, il avoit cru que s'il manquoit ce temps-là, il manqueroit une occasion qui ne se rencontreroit peut-être jamais si favorable. La duchesse d'Aumont avoit toujours cru son cousin un peu fou; mais comme elle ne le croyoit

ni assez hardi, ni assez spirituel pour lui oser faire jamais une déclaration comme celle-là, elle en fut toute suprise et lui demanda s'il avoit appris ce qu'il lui venoit de dire depuis qu'il voyoit la comtesse d'Olonne. Fervaques rougit à ce discours, et se trouva bien embarrassé, car il étoit vrai qu'il sacrifioit depuis plusieurs mois à cette vieille médaille. Néanmoins, quoique la chose fût publique, il prit le parti d'abord de la nier; mais voyant que la duchesse étoit trop bien instruite pour prendre le change, il crut avancer grandement ses affaires en lui sacrifiant deux ou trois de ses lettres qu'il avoit dans sa poche. C'est pourquoi ne se retranchant plus sur la négative, mais sur ce qu'il n'avoit aucun dessein en la voyant, il les lui montra aussitôt, et voulut l'obliger à les lire malgré elle. La duchesse, qui ne prenoit aucun intérêt à cette vieille idole, s'en défendit; mais Fervaques ne cessant de l'importuner, lui en présenta une toute ouverte où elle ne se put empêcher de lire ces paroles:

LETTRE DE MADAME D'OLONNE AU MARQUIS DE FERVAQUES.

« Il y a si long-temps que je suis séparée du » commerce du monde que je vaux bien une fille » de ce temps-ci. Vous m'en pouvez croire sur » mâ parôle, moi qui ai assez d'expérience pour » juger de toutes choses. Cependant il ne tien- » dra qu'à vous de vous en éclaircir; et vous me » dîtes hier trop de douceurs, jusqu'à m'offrir » votre bourse, pour ne pas faire tous les pas qui » me peuvent faire paroître reconnoissante. Ne » jugez pas que ce que j'en fais soit pour avoir » lieu d'accepter vos offres. Quoique vous soyez » plus riche que moi, j'ai encore mille pistoles à » votre service; mais il me semble qu'entre gens » comme nous, on se doit aimer but à but; et » qu'à moins que d'être dans le besoin, on ne » doit jamais faire des démarches, ni l'un ni » l'autre, qui puissent faire croire qu'on soit plus » intéressé qu'amoureux. »

La duchesse d'Aumont avoit voulu d'abord rendre la lettre, ne croyant pas qu'après ce

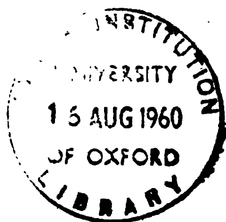
qu'elle contenoit à l'ouverture, une honnête femme pût la lire sans s'attirer quelque reproche. Mais enfin la curiosité l'avoit emporté par-dessus toute sorte de considération, de sorte qu'elle ne rebuta point la seconde que Fervaques lui présenta, et qui étoit du même style. Voici ce qu'elle contenoit :

LETTRE DE MADAME D'OLONNE AU MARQUIS DE FERVAQUES.

« Pour un homme qui va à la guerre, et qui » est même capitaine dans la gendarmerie, vous » avez bien peu de hardiesse. Attendez-vous que » je vous aille prier? et pour vous avoir dit que » j'avois des mesures à garder dans le monde, » est-ce vous dire que vous n'avez rien à espé- » rer? J'enrage que vous m'obligiez malgré moi » à faire un personnage que j'ai toujours haï, » c'est-à-dire, à vous moréginer comme un jeune » homme. Venez pourtant tout présentement; » l'on vous apprendra à vivre, puisque vous ne » le savez pas. Mais apportez du moins plus de » courage que vous n'en aviez hier au soir. »

—Ah! la folle, dit en même temps la duchesse d'Aumont; et quand prétend-elle devenir sage, si ce n'est à l'âge qu'elle a? — Elle n'est point encore si âgée, ma cousine, dit Fervaques, et elle n'a pas plus de trente-cinq ans. — J'en suis bien ravie, mon cousin, lui répondit la duchesse, et que vous la trouviez à votre gré. — Moi, point du tout, répliqua Fervaques, qui s'avisa, mais un peu tard, qu'il venoit de dire une sottise; et pour lui prouver qu'il la voyoit sans attachement, il lui fit confidence qu'elle le vouloit marier avec mademoiselle de La Ferté, sa nièce, à qui elle donneroit tout son bien. Cette conversation interrompit celle qu'il avoit commencée; mais comme il y vouloit revenir à toute heure, la duchesse lui dit qu'on voyoit bien qu'il avoit beaucoup profité sous une si bonne maîtresse, et qu'il n'étoit plus besoin de l'accuser de timidité.

Cependant Caderousse s'étoit mis au jeu; mais voyant que leur conversation duroit si longtemps, il étoit sur les épines, et faisoit mille fautes qu'il n'avoit pas accoutumé de faire. La marquise de Rambures, qui étoit auprès de lui



y prit garde, et que de temps en temps il jetoit des œillades à l'endroit où étoit la duchesse. Quand elle eut remarqué cela deux ou trois fois: — Voulez-vous parier, lui dit-elle à l'oreille, que je vous dis maintenant pourquoi nous ne vous avons point vu depuis trois jours, et pourquoi vous ne prenez pas garde à votre jeu? Il ne fit que sourire à ce discours, comme s'il eût voulu dire qu'elle y seroit bien empêchée; mais elle se rapprocha en même temps de lui, et lui dit que la duchesse d'Aumont en étoit cause. Cela le déconcerta encore plus qu'auparavant; il ne sut que lui répondre, et c'en fut assez à cette dame, qui étoit habile dans le métier, pour lui faire juger que ce qu'elle en pensoit étoit véritable. — Vous voyez, lui dit-elle en même temps, que je suis mieux informée que vous ne pensez; mais que cela ne vous alarme pas, j'en userai bien, et je veux commencer à vous rendre service. En même temps elle dit à la duchesse d'Aumont que cela étoit bien vilain de quitter la compagnie pour être si long-temps tête à tête avec un homme; qu'elle s'en scandalisoit toute la première, et que si elle ne venoit

auprès d'elle elle ne le lui pardonneroit jamais.

Cela défraya la conversation quelques momens, et la duchesse ne pouvant plus demeurer auprès de Fervaques après ce reproche, elle se vint mettre à côté d'elle; c'est-à-dire auprès de Caderousse. S'il eût osé, il lui eût dit de n'en rien faire après ce qui venoit de se passer; mais comme c'eût été donner trop de marques de leur intelligence, il se contenta de garder un certain sérieux qui fit encore juger à la marquise de Rambures que leurs affaires étoient en meilleur état qu'elle ne croyoit. La duchesse d'Aumont, qui ne savoit point ce qui s'étoit dit tout bas, fut surprise du peu d'accueil que lui faisoit Caderousse, et s'en trouva si piquée, qu'elle s'en alla beaucoup plus tôt qu'elle n'auroit fait. Cependant elle avoit trop de choses sur le cœur pour n'en rien témoigner, de sorte qu'elle lui écrivit un billet. Mais faisant réflexion que, si elle se servoit encore de Catherine, elle pourroit se douter à la fin de la vérité, elle le mit dans sa poche, résolue de le mettre elle-même le lendemain dans celle de son amant, quand elle le trouveroit chez sa tante. En effet elle le fit si

adroitement que personne ne s'en seroit aperçu, si la marquise de Rambures, qui avoit quelque dessein sur Caderousse, ne les eût observés de si près, qu'il étoit impossible que rien lui échappât. Elle vit donc tout ce manége; mais devant que Caderousse sût ce qui étoit arrivé, elle fouilla dans sa poche sous prétexte de prendre son peigne, et prit la lettre qu'elle cherchoit. Par malheur pour la duchesse elle étoit alors dans un coin avec Fervaques, qui lui contoit des folies; et elle ne put prendre garde à ce qui se passoit. Elle affectoit même de ne pas regarder de ce côté-là et d'être fort attachée à sa conversation, pour se venger de Caderousse, qui en effet s'en désespéroit. Enfin, le jeu étant fini, chacun prit parti de son côté; et Caderousse s'étant offert à ramener les dames, elles le prirent au mot, si bien que la marquise de Rambures, qui ne s'en étoit pas encore allée, de peur que ces deux amans ne se parlassent, n'ayant plus rien qui l'arrêtât, monta promptement en carrosse, et ne fut pas plus tôt arrivée chez elle, qu'elle ouvrit sa lettre. Elle étoit conçue en ces termes:

LETTRE DE LA DUCHESSE D'AUMONT AU DUC DE CADEROUSSE.

« Je ne croyois pas être si dégoûtante qu'on » se dût rebuter de moi dès la première fois; » mais je sais ce que j'en dois croire après votre » procédé, et me fuir comme vous me fuyez est » assez m'en dire pour me repentir toute ma » vie d'avoir été folle, et pour me rendre sage à » l'avenir. Dans le dépit où je suis, je croirois que » je ne vous aime plus, si je n'avois un peu trop » de penchant à la vengeance. Je n'ai jamais tant » souhaité d'être aimable que je le fais mainte- » nant, pour vous donner un peu de jalousie. » Mais, hélas! que je suis simple! on n'est jaloux » que de ce qu'on aime, et si je ne m'abuse, vous » me verriez entre les bras de toute la terre sans » en avoir aucun chagrin. »

Cette lettre parloit trop bon françois pour laisser aucun lieu de douter de la vérité. Ainsi la marquise de Rambures voyant tout ce qui en étoit, conçut fort peu d'espérance de son des-

sein, ayant à brouiller des gens qui étoient si bien ensemble. Néanmoins comme elle étoit malicieuse jusqu'à être méchante, elle résolut de faire de son mieux, quand même elle n'en devroit pas profiter. Pour cet effet elle fit écrire une lettre, comme si c'eût été Caderousse; et ayant travesti un de ses laquais, qu'elle employoit dans ses affaires les plus secrètes, elle l'envoya à l'hôtel d'Aumont avec ordre de rendre cette lettre en main propre à la duchesse. Le laquais s'acquitta fort bien de sa commission; et la duchesse, qui n'avoit jamais vu de l'écriture de Caderousse, s'étant méprise aisément au caractère, elle y lut ces paroles, qui l'accablèrent de désespoir:

LETTRE DU DUC DE CADEROUSSE À LA DUCHESSE D'AUMONT.

« Je vous ai aimée, parce que j'ai eu de l'es-
» time pour vous, mais je ne vous aime plus
» maintenant, parce que je cesse de vous estimer.
» Cela ne vous doit pas surprendre dans le pro-
» cédé que vous tenez aujourd'hui. Tout vous est
» bon jusqu'à votre cousin Fervaques, et il vous

» importe peu que vous trouviez de l'esprit ;
» pourvu que vous trouviez un corps qui vous
» rende service. Prenez garde néanmoins à vous
» méprendre ; quoique ce soit parler contre moi
» que de vous parler contre les gens de grande
» taille, la sienne ne promet pas qu'il puisse du-
» rer long-temps ; d'ailleurs, c'est avoir trop d'af-
» faires que d'être obligé de contenter en même
» temps la comtesse d'Olonne. »

Il est aisé de concevoir quel fut le désespoir de la duchesse à la lecture d'une lettre si crue ; et ne doutant point qu'elle ne vînt de Caderousse, non-seulement elle le haït mortellement, mais si elle en eût cru sa passion, elle auroit été encore de ce pas lui arracher le cœur. Elle n'eut garde avec des sentimens si envenimés de se trouver à son ordinaire chez madame de Bonelle, et Caderousse n'y voyant point Fervaques, s'imagina qu'ils étoient ensemble ; ce qui le jeta dans une jalousie inconcevable. Pour achever son désespoir, il arriva que le duc d'Aumont, qui étoit revenu de la cour, voyant sa femme dans une mélancolie surprenante, crut la divertir en la

menant lui-même à l'Opéra, et le hasard ayant voulu que Fervaques s'y fût trouvé, il se mit dans sa loge, où il lui dit mille pauvretés. Tout cela fut rapporté le soir même à Caderousse; ce qui fut suffisant pour lui persuader que ses soupçons n'étoient que trop véritables. Epris de dépit et de jalousie, il la chercha partout pour lui pouvoir dire ce qu'il avoit sur le cœur; mais comme elle le fuyoit avec beaucoup de précaution, il lui fut difficile de trouver ce qu'il cherchoit. Il la rencontra néanmoins un jour chez la reine, et se préparoit à lui faire tous les reproches qu'il croyoit être en droit de lui faire, quand la duchesse le regardant avec un mépris et une colère qui étoient capables de glacer l'homme le plus amoureux du monde : — Ne m'approchez jamais, lui dit-elle, si vous ne voulez que je vous dévisage. Elle s'esquiva en même temps, et il ne la put jamais joindre, parce qu'elle avoit pris tout exprès la duchesse de Créqui par-dessous le bras, avec qui elle s'en alloit.

Un traitement si extraordinaire eut de quoi le surprendre, lui qui croyoit que tous les sujets de plainte étoient de son côté. Cependant la mar-

quise de Rambures, après avoir si bien réussi dans le projet qu'elle avoit fait de les brouiller ensemble, fit son possible pour venir à bout du reste. C'est pourquoi elle le pria de venir chez elle, où on devoit jouer, et afin qu'il y fût attiré par la bonne compagnie, elle dit la même chose à tous les gens de la cour. L'assemblée fut bientôt des plus nombreuses, mais non pas des mieux choisies. La marquise de Rambures, qui s'encailloit aisément, y souffrit de certaines gens qui n'avoient point d'autre caractère que celui de joueurs, et à qui l'on imputoit même de savoir jouer avec adresse. Cela rebuta bien d'honnêtes gens d'y aller, et à plus forte raison d'avoir quelque pensée pour elle; car, d'ailleurs, bien loin d'avoir quelques charmes, on pouvoit bien dire qu'elle étoit des plus laides. Avec toutes ces méchantes qualités, elle avoit encore celle d'être déjà vieille. Aussi Caderousse étoit bien éloigné de penser à ce qu'elle songeoit, et si ce n'est que madame de Bonelle s'en étoit allée en Normandie. après avoir perdu tout son argent, et qu'il n'y avoit point d'autre endroit où l'on jouât à Paris, il n'auroit pas seulement mis le pied chez elle.

Comme il n'en venoit point à ce qu'elle vouloit, et qu'elle étoit impatiente de son naturel, elle lui dit un soir, comme il venoit de quitter le jeu, qu'il vînt dîner le lendemain avec elle, et qu'elle avoit quelque chose à lui dire. Il le lui promit, ne se doutant point de la vérité, et il trouva qu'elle s'étoit parée extraordinairement; ce qui l'obligea à lui demander si c'étoit qu'elle se marioit ce jour-là. — Je n'en sais rien, lui dit-elle. Je ne suis pas une si méchante fortune que vous croyez; j'ai eu quatre cent mille francs en mariage: j'ai un bon douaire; et quelque dégoûté que vous soyez, il y en a bien qui voudroient m'avoir qui ne m'auront pas. Je ne dis pas cela pour vous, continua-t-elle en faisant encore plus de minauderies qu'elle n'en avoit fait auparavant; je voudrois avoir dix millions, ils seroient à votre service, aussi bien que tout ce que j'ai. Et se jetant à son cou en même temps pour lui montrer qu'elle étoit de bonne foi, elle le surprit assez pour être quelques momens sans lui rien dire.

Comme il n'étoit pas un de ces héros de roman qui se font un scrupule de regarder seule-

ment une autre personne que leur maîtresse, il reçut ses caresses.

Cependant l'on servit à manger, et elle prit soin de lui mettre sur son assiette tout ce qu'il y avoit de meilleur. Elle eut soin aussi de ne l'entretenir que de choses agréables, ne sachant néanmoins si tout cela seroit capable de produire un bon effet. Et à la vérité, quoiqu'il parût réjoui de la conversation, et que d'ailleurs il mît quantité de bons morceaux dans son ventre, il n'y avoit que lui qui s'enflât.

Comme on étoit près d'apporter le dessert, et qu'il étoit plus embarrassé que jamais par la conclusion du repas qui s'approchoit, un de ses laquais entra, qui lui dit que sa femme étoit extrêmement mal, et que s'il la vouloit voir encore avant de mourir, il se devoit hâter de venir au logis. Quoique cette nouvelle l'affligeât, comme elle le tiroit d'un grand embarras, il n'y fut pas si sensible qu'il auroit été le matin. Il se leva en même temps, et priant la marquise de l'excuser s'il la quittoit si brusquement, il monta en carrosse, et s'en fut chez lui, où il trouva que les choses n'étoient pas tout-à-fait

si désespérées que le laquais les avoit faites. Sa femme, qui avoit eu une grande foiblesse, en étoit revenue, et son mal, qui étoit à proprement parler une certaine langueur que les médecins appellent phthysie, donnant lieu de croire que son heure n'étoit pas encore si proche, il eut de quoi se consoler. Je ne saurois dire au vrai s'il en rendit grâces au ciel; mais toujours le remercia-t-il de ce que cet accident avoit servi à le tirer d'affaire. Cependant, comme il se doutoit bien que la marquise ne manqueroit pas d'envoyer savoir des nouvelles de sa femme, il donna ordre non-seulement qu'on dît à ceux qui viendroient de sa part qu'elle étoit toujours bien malade, mais qu'il l'étoit aussi lui-même. Pour cet effet, il s'empêcha de sortir de quelques jours, pendant lesquels elle l'envoya visiter, et elle y seroit encore venue elle-même, si elle n'eût craint d'apprêter un peu trop à parler dans le monde.

Un contre-temps si fâcheux donna beaucoup de chagrin à cette dame, qui étoit pleine de vivacité, comme je crois déjà l'avoir dit, et qui de plus n'avoit point de repos jusqu'à ce qu'elle

eût exécuté le dessein qu'elle pouvoit avoir conçu une fois. Elle se dit néanmoins, pour se consoler, que l'abattement où elle avoit vu Caderousse étoit un commencement de la maladie qui venoit de le saisir; et cela servit à lui ôter quelque soupçon qu'elle avoit eu, que c'étoit peut-être par quelque dégoût qu'il avoit pris pour sa personne.

Tels étoient les sentimens de l'un et de l'autre, lorsque la maladie de la duchesse de Caderousse empirant tout d'un coup, fit songer sérieusement à son mari qu'il en seroit peut-être délivré avant deux jours. En effet, elle rendit l'esprit vingt-quatre heures après entre ses bras, le priant, s'il l'avoit jamais aimée, d'avoir soin de leurs enfans, et de ne se jamais remarier. Il le lui promit, résolu de lui tenir parole, et il fut même bien aise qu'elle eût exigé cela de lui, prévoyant que la marquise de Rambures, se fondant sur son bien plutôt que sur son mérite, pourroit le solliciter de l'épouser.

D'abord que le grand deuil fut passé, ou pour mieux dire, qu'il se fut écoulé quelques jours, pendant lesquels c'est la coutume de contrefaire

l'affligé d'une chose dont on a souvent beaucoup de joie, il parut dans le monde comme auparavant, et tâcha d'avoir quelque conversation avec la duchesse d'Aumont, pour savoir d'où venoit sa colère. Mais elle eut encore plus de soin de le fuir qu'il n'en eut de la chercher, tellement que ses peines furent inutiles. Il retourna aussi chez madame de Rambures, qui le reçut plus froidement qu'à l'ordinaire, de quoi il ne s'étonna pas grandement, parce qu'il la savoit bizarre et fantasque. Mais quand il voulut faire le tendre, elle lui dit que la force de l'amitié qu'elle avoit pour lui lui avoit fait passer autrefois par-dessus toute sorte de considération; mais que si ses feux étoient aussi ardens qu'il le vouloit faire paroître, il en pouvoit chercher l'accomplissement par des désirs légitimes. Ce retour auroit eu de quoi l'affliger, s'il eût été fort amoureux; mais y ayant plus de débauche à son fait que de passion, il prit la chose en raillerie, et lui dit qu'il étoit sûr que ce qu'elle en faisoit n'étoit que pour l'éprouver, qu'elle savoit à quoi sa femme l'avoit obligé en mourant, et qu'elle vouloit voir sans doute

s'il seroit homme de parole. — A quoi vous a-t-elle donc obligé, monsieur ? lui répliqua-t-elle. — A ne me jamais remarier, madame, lui répondit-il; et vous ne voudriez pas que je faussasse mon serment. Je ne sais si elle avoit connoissance ou non de cette circonstance; quoi qu'il en soit, elle traita cela de bagatelle; et pour lui rendre le change, elle lui dit, que M. de Rambures l'avoit priée de même en mourant d'être sage; que son exemple la remettoit dans le bon chemin, dont elle n'étoit sortie que pour l'amour de lui, et qu'elle lui en auroit obligation toute sa vie.

Elle disoit tout cela d'un si grand sang-froid, que son air valoit encore mieux que ses paroles. Cependant Caderousse ne la pressa qu'autant qu'il se crut obligé de le faire pour son honneur, et il fut même ravi de son refus, quand il fit réflexion que cela l'eût mis en concurrence avec plusieurs gens d'épée, un conseiller, deux hommes de finance, et même quelques bourgeois. La marquise, qui avoit coutume de succomber à la première tentation, se fit un grand mérite en elle-même de sa résistance; elle crut que cela

lui feroit faire réflexion à ce qu'il auroit à faire, et que vingt-cinq mille livres de rente, jointes à une si grande vertu, étoient capables de le rembarquer, quelque répugnance qu'il eût à un second mariage. Sur ce pied-là, elle alla tête levée partout, et pour commencer à faire la réformée, elle se mit à médire de tout le monde.

Cependant l'on continuoit toujours à jouer chez elle, et Caderousse ne laissoit pas d'y venir ; mais il ne lui disoit plus rien, ce qui la faisoit enrager. Elle n'étoit pas plus heureuse au jeu qu'en amour ; et si elle gagnoit une fois, elle perdoit quatre ; ce qui la désespéroit pareillement. Tous ces sujets de chagrin la rendoient plus bizarre qu'à l'ordinaire, et par conséquent encore plus désagréable ; tellement bien que loin que Caderousse songeât à se mettre bien avec elle, tout son but ne fut que de lui gagner son argent. Le jeu de la bassette étoit alors extrêmement en vogue à Paris. Les femmes voloient leurs maris pour y jouer ; les enfans, leurs pères ; et jusqu'aux valets, qui venoient regarder par-dessus l'épaule des joueurs, et les

prioient de mettre une année de leurs gages sur une carte. Madame de Rambures y étoit encore plus chaude que tous les autres; et quoiqu'on lui vînt donner tous les matins des leçons pour savoir la suite des cartes, ou elle ne l'avoit pas bien retenue jusque-là, ou son malheur étoit plus grand que sa science.

Un jour donc que Caderousse étoit venu de meilleure heure que les autres, comme la saison n'étoit plus de parler d'amour, elle lui parla de jouer, et en étant tombés d'accord, elle se mit à tailler tête à tête. D'abord elle gagna quelque chose; mais la fortune changeant tout à coup, il lui fit un nombre infini d'*alpiou* et de *va-tout*, tellement qu'en moins de rien il lui gagna non-seulement tout l'argent comptant qu'elle avoit, mais encore trois mille pistoles sur sa parole. Une si grosse perte lui ôta le mot pour rire qu'elle avoit au commencement du jeu; et entendant venir du monde, elle n'eut le temps que de dire à Caderousse qu'elle le paieroit le lendemain, et qu'elle le prioit seulement de n'en point parler.

La compagnie étant entrée, et tous les joueurs

étant venus les uns après les autres, on demanda des cartes; mais la marquise, qui n'avoit plus d'argent, s'excusa de jouer sur un grand mal de tête. Le chevalier Cabre, petit homme de Marseille, qu'on avoit vu arriver à Paris sans chausses et sans souliers, mais qui, par son savoir-faire, étoit alors plus opulent que les autres, s'offrit de tailler à sa place. Chacun le prit au mot, et ayant choisi des croupiers, l'après-dînée se passa dans l'exercice ordinaire.

Comme Caderousse sortoit, la marquise l'arrêta et lui dit qu'il trouveroit le lendemain son argent prêt, mais qu'il vînt de bonne heure, parce qu'elle vouloit avoir sa revanche. Il lui répondit que la chose ne pressoit pas, et qu'elle ne devoit pas s'incommoder; mais elle lui fit promettre qu'il viendroit à deux heures, et pour lui tenir parole elle sortit dès huit heures du matin, et fut mettre des pierreries et de la vaisselle d'argent en gage chez Alvarès, fameux joaillier, pour quatre mille pistoles. Caderousse ne manqua pas au rendez-vous, et fut payé d'abord; après quoi elle se fit apporter des cartes, et mit les mille pistoles qui lui restoient dans

la banque. Elles ne lui durèrent pas long-temps; la fortune ayant continué de favoriser Caderousse, il les lui gagna en deux ou trois tailles, et lui demandant à jouer sur parole, elle perdit encore vingt mille écus.

Ce fut alors qu'elle commença à faire réflexion sur sa folie; et les cartes lui tombant des mains, elle s'assit, se mit à pleurer, et enfin à faire toutes les grimaces qu'une femme extrêmement affligée est capable de faire. Caderousse la regardoit de tous ses yeux pour voir à quoi cela aboutiroit, car enfin il prétendoit n'avoir pas joué pour rien; aussi, après avoir serré l'argent qu'il avoit déjà touché:—Au moins, madame, lui dit-il, il vous souviendra, s'il vous plaît, que vous me devez vingt mille écus.—Je le sais bien, monsieur, lui répondit-elle, mais je ne suis pas en état de vous les payer sitôt. L'argent que vous emportez vient de ma vaisselle d'argent et de mes pierreries; et à moins que nous ne nous accommodions, je ne sais que devenir.—Quoi! madame, lui repartit Caderousse, est-ce que vous prétendez quelque diminution? — Ce n'est pas à quoi je pense, répliqua la marquise; entre gens comme

nous, cela n'est guère en usage. Mais, si vous vouliez écouter une proposition, j'ai ma fille aînée, qui sera un bon parti, je me lierai les mains, et vous y trouverez bien autant votre compte qu'à vous faire payer de ce que je vous dois. Caderousse, qui ne se souvenoit de ce qu'il avoit promis à sa femme qu'à l'égard de madame de Rambures, c'est-à-dire qu'à l'égard de sa personne, qui étoit perdue de réputation, étant bien éloigné d'être dans les mêmes sentimens pour sa fille, qui n'avoit pas encore été en état de se laisser corrompre, lui répondit que c'étoit une chose à quoi il falloit qu'elle pensât plus sérieusement, et à quoi il devoit penser aussi lui-même; que la nuit leur porteroit conseil à l'un et à l'autre, et qu'il la verroit le lendemain. Elle eut de la peine à le laisser aller, ou plutôt à lui laisser emporter son argent.

Aussi lui dit-elle que, s'il se résolvoit d'accepter sa proposition, il se donnât bien de garde d'en faire un méchant usage; qu'elle s'attendoit qu'il le lui rendît, et qu'à moins que de cela il n'y auroit rien à faire. Caderousse lui dit qu'elle dormît en repos là-dessus; et faisant

réflexion à la chose, il la trouva si avantageuse, qu'il fut dès le lendemain matin dire à madame de Rambures que, si elle avoit parlé de bonne foi, il étoit prêt de passer le contrat.

Madame de Rambures, qui n'avoit point dormi de toute la nuit, de crainte qu'il ne la rebattît encore de la dernière volonté de sa femme, fut ravie de se voir à la veille de ravoir son argent; et envoyant querir à l'heure même son notaire, le contrat fut dressé sans appeler aucuns parens. En effet, il n'y avoit guère d'apparence qu'ils eussent consenti à une chose si désavantageuse pour mademoiselle de Rambures, laquelle étoit une grosse héritière, et d'une des meilleures maisons de Picardie.

La chose étant arrêtée de la sorte, madame de Rambures lui dit que c'étoit au moins à condition qu'il seroit fidèle à sa fille, et qu'il ne reverroit plus la duchesse d'Aumont. Et comme il vouloit toujours lui nier qu'il eût jamais été bien avec elle, elle lui dit qu'elle ne parloit pas sans savoir; que, sans rappeler le passé, elle avoit pris assez d'intérêt en lui pour s'éclaircir de leur intrigue; et là-dessus lui contant tout ce que

nous avons rapporté ci-devant, elle le mit dans un si grand étonnement, qu'il eut peine à croire ce qu'il entendoit.

Il falloit qu'elle prît ce temps-là pour lui faire un tel aveu, car dans un autre il ne lui auroit jamais pardonné cette tromperie. Cependant il lui demanda si elle avoit encore la lettre de la duchesse ; et ayant su qu'oui, il la pria de la lui rendre, lui promettant moyennant cela, et moyennant aussi qu'elle gardât le secret, de ne lui en jamais rien témoigner.

La marquise lui promit l'un et l'autre ; et lui ayant rendu la lettre, il s'en fut trouver la duchesse d'Aumont, à qui après avoir fait un récit sincère de tout ce qui s'étoit passé, il dit qu'il étoit sur le point d'épouser mademoiselle de Rambures, qui étoit un mariage avantageux pour lui ; que néanmoins le procédé de la mère étoit si cruel, qu'il romproit toutes choses si cela la satisfaisoit ; qu'elle venoit de lui rendre sa lettre ; qu'il la lui rapportoit, avec protestation qu'il n'avoit jamais été homme à lui faire une réponse pareille à celle qu'elle avoit reçue ; que bien loin de là, il l'avoit toujours autant aimée et autant

estimée que quand elle avoit eu de la bonté pour lui; qu'il ne disoit point cela par intérêt, étant à la veille d'épouser une femme avec laquelle il s'efforceroit de bien vivre, mais pour lui faire seulement connoître la vérité. Madame d'Aumont trouva ce procédé fort sincère, mais fort peu galant. Faisant mine néanmoins d'en être la plus contente du monde, elle lui répondit qu'elle seroit au désespoir de s'opposer à son bonheur; qu'elle souhaitoit qu'il eût toute sorte de contentement dans son mariage, et qu'elle le prioit seulement d'épargner la réputation de celles qui avoient eu de la considération pour lui.

Madame d'Aumont étoit en l'état que nous venons de dire, quand le marquis de Biran fit dessein de l'aimer. Son entreprise n'étoit pas difficile dans le fond, puisqu'elle avoit déjà été sensible; cependant, à bien examiner toutes choses, elle l'étoit plus qu'on ne pensoit; car soit que cette dame eût du chagrin de l'affaire de Caderousse, ou qu'elle voulût plaire à son mari qui continuoit dans sa dévotion, elle s'y étoit jetée elle-même, ou du moins elle en faisoit semblant; de sorte que les dames de la cour la

citoient à leurs filles, et les maris à leurs femmes, comme un exemple de vertu. Biran, qui avoit eu plusieurs commerces qui lui avoient appris qu'il n'y a rien de si trompeur que les apparences, ne s'étonna point des discours qu'elle lui tint à la première entrevue, non plus que de lui voir un habit à grandes manches, tel qu'en portent toutes les femmes qui son bien aises de faire accroire qu'elles sont dévotes. Elle lui dit qu'elle ne savoit si elle le devoit voir, lui qui étoit perdu de réputation dans le monde; qu'il aimoit également le vin et les femmes, et que, pour un homme de condition, il menoit une vie si débordée, qu'il n'y en avoit point de pareille; qu'elle avoit ouï faire mille histoires de lui, mais toutes si désavantageuses, qu'elle ne pouvoit s'en ressouvenir sans horreur; que c'étoit dommage qu'il employât si mal son esprit, lui qui en avoit tant, et qui auroit pù se procurer quelque bonne fortune; que toutes les dames le devoient fuir comme la peste, lui qui n'en voyoit pas une qu'il n'allât dire aussitôt tout ce qu'il savoit et tout ce qu'il ne savoit pas; que l'indiscrétion étoit la plus méchante qualité qu'un homme

pût avoir, et que tous ceux comme lui, qui en étoient entachés, n'étoient bons qu'à pendre.

Biran la laissa dire tout ce qu'elle voulut; mais après qu'elle eut soulagé son petit cœur, il lui dit qu'il ne s'étonnoit pas que la médisance l'eût si peu épargné; qu'il ne vouloit pas nier qu'il n'eût fait de petits tours de jeunesse, mais que ce qui les avoit fait éclater, c'est qu'il étoit en compagnie de gens qui faisoient trophée de leurs débauches; que s'ils l'eussent voulu croire, elles n'auroient pas passé les murailles où elles avoient été faites, mais que, pour son malheur, ils ne s'étoient pas trouvés de son sentiment; qu'il vouloit dorénavant se séparer d'eux, et mener une vie plus conforme à son inclination; qu'il lui avouoit que son penchant étoit pour les dames, et même pour la pluralité, mais qu'il ne vouloit plus avoir d'attache que pour une seule personne; c'est pourquoi il la choisiroit telle qu'elle en vaudroit la peine.

Biran crut en avoir assez dit de ce premier coup; et retournant la voir fort souvent, il l'accoutuma peu à peu à la laideur de son visage; car pour être fils d'une femme qui avoit passé

en son temps pour une fort belle personne, et d'un père qui avoit eu bonne mine, il avoit un nez si épouvantable, qu'un chien de Boulogne qui en auroit un pareil seroit regardé avec admiration. Quoi qu'il en soit, son esprit suppléa bientôt à ce défaut. La duchesse, qui se faisoit un plaisir merveilleux de ses saillies, oublia dans un moment sa dévotion; et quoiqu'elle se fût fait un grand mérite auprès de son mari de courre souvent les églises, elle n'eut plus de soin de lui donner ce contentement. Comme Biran étoit homme à découvrir bientôt les sentimens d'une femme, il s'aperçut dans un moment de ce qui se passoit dans son cœur; et ne voulant pas être long-temps sans voir ce qu'il avoit à espérer de ses services, il lui écrivit cette lettre:

LETTRE DU MARQUIS DE BIRAN A LA DUCHESSE D'AUMONT.

« Il vous doit être bien glorieux d'avoir réduit » un débauché à la raison. Je n'avois jamais aimé » que je n'en eusse fait une déclaration à la » même heure; l'on avoit beau me dire que cela

» marquoit peu d'amitié, je ne suivois que mon
» penchant, et je le suivrois peut-être encore si
» je n'étois tombé entre vos mains. Cependant,
» quelque considération qu'on ait pour les gens,
» on n'est point obligé à un silence perpétuel. Il
» y a un mois que je vous vois sans vous l'avoir
» osé dire, et vous devez être si contente de ce
» triomphe, que vous n'en devez pas exiger un
» plus grand. »

La duchesse d'Aumont, malgré toute sa dévotion, avoit bien reconnu que Biran n'étoit pas insensible. Pour faire la prude, elle s'étoit demandé plusieurs fois à elle-même comment elle en useroit quand il viendroit à se découvrir. Mais, quoiqu'elle eût fait résolution de l'éprouver long-temps devant que de lui faire connoître la moindre chose, elle ne se put empêcher de lui faire cette réponse.

RÉPONSE DE LA DUCHESSE D'AUMONT AU MARQUIS DE BIRAN.

« Je ne sais à quoi attribuer les sentimens que

» j'ai pour vous. Je sais bien que je ne vous aime » pas assez pour dire que votre déclaration me » plaît ; mais aussi je ne vous hais pas assez pour » m'en offenser. Après m'être bien examinée, je » ne puis croire autre chose, sinon qu'il entre » un peu de vanité dans mon fait. Je sens que je » serois ravie de faire dire que vous seriez de- » venu honnête homme auprès de moi. C'est donc » à vous à voir si vous voulez changer de vie ; » car sans cela, je ne saurois me résoudre à vous » voir, et je vous dirai franchement que vous » pouvez prendre parti ailleurs. »

C'en étoit assez dire à un homme intelligent pour lui faire voir qu'il étoit heureux. Aussi Biran ne manqua pas de lui aller assurer à l'heure même qu'il ne vouloit plus vivre que de la manière qu'elle lui ordonneroit. Cependant, comme il étoit jeune et toujours amoureux, il s'exprima avec tant d'agrément, qu'après qu'elle eut tiré promesse qu'il seroit plus discret qu'il n'avoit été avec les autres, elle lui permit d'espérer. Biran lui baisa la main en signe de remercîment, et ne s'en tint pas là.

Cette entrevue fut suivie de beaucoup d'autres. Le duc ne s'aperçut nullement de ce commerce, et fut au contraire si infatué de sa femme, qu'il commença lui-même à prôner sa vertu. Cependant les trois amis se demandoient souvent des nouvelles de leurs maîtresses, en quoi il n'y eut que le chevalier de Tilladet qui fût de bonne foi; car il dit tout d'un coup sans se laisser donner de la gêne, que la duchesse de La Ferté étoit la meilleure femme du monde, et de la meilleure composition; que cependant il ne croyoit pas qu'elle l'obligeât à être constant, et qu'en fait de femmes la meilleure ne valoit rien.

Biran et Roussi trouvèrent qu'il avoit raison en beaucoup de choses, et peu s'en fallut qu'il ne les dégoûtât de leurs maîtresses. Cependant, comme elles compensoient tous leurs défauts par quelque chose d'assez engageant, ils ne voulurent pas tout-à-fait se régler sur lui. On demanda à Roussi en quels termes il en étoit avec la sienne, à quoi il répondit qu'il étoit assez malheureux pour en être maltraité. Le chevalier de Tilladet s'écria là-dessus que cela étoit impossible, qu'elle étoit de trop bonne race, et qu'il

leur vouloit donner le change. En effet, la dame n'étoit pas si cruelle qu'il le vouloit faire accroire, et quoiqu'il n'en eût pas encore tiré les dernières faveurs, elle lui avoit fait comprendre qu'il ne tenoit pas à elle, et qu'elle ne manqueroit pas dès qu'elle le pourroit.

Cette dame, qui étoit de belle taille, au corps de fer près, qu'elle portoit comme ses deux sœurs, et dont le visage étoit d'ailleurs extrêmement agréable, avoit un mari le plus contrefait de tous les hommes. Esope, qu'on nous représente comme un magot, étoit un ange auprès de lui; car il est de la taille d'un nain, avec le nez et les lèvres horribles. Si l'on examine le reste, c'est encore pis, si cela se peut dire : il est bossu devant et derrière, il a les bras plus courts l'un que l'autre, et jusqu'aux jambes, on ne voit rien en lui qui ne fasse peur.

La duchesse de La Ferté étoit la plus mécontente des trois sœurs. Le chevalier de Tilladet tâchoit à faire comprendre à Tallard que la comtesse de Maré ne lui donneroit jamais l'amour qu'ils avoient eu ensemble; mais lui, qui se faisoit un plaisir de débusquer le fils du premier

prince du sang, bien loin de l'écouter, persistoit dans son entreprise où il eut un si heureux succès que le duc d'Enghien, jaloux de se voir en concurrence avec lui, résolut de quitter la comtesse.

Comme, selon ce qu'en dit Bussi, qui est un excellent auteur en ces sortes de choses, le nombre touche beaucoup une femme, celle-ci fit ce qu'elle put pour le retenir; mais le duc d'Enghien sachant qu'elle avoit envoyé la nuit même un courier à Tallard, à qui elle mandoit des choses extrêmement tendres, il s'en fut chez elle, où ajoutant à l'air chagrin qu'il a naturellement, celui qu'il avoit par accident, il lui dit qu'elle étoit indigne de l'amour d'un prince comme lui; qu'elle savoit que depuis qu'il l'aimoit, il avoit eu autant de complaisance pour elle que si c'eût été une reine; qu'il s'en étoit brouillé avec madame la duchesse, qui étoit la meilleure femme du monde; que monsieur le prince, son père, n'en avoit pas été plus content; qu'il lui avoit prédit plusieurs fois ce qui lui arrivoit aujourd'hui; mais qu'il avoit toujours été si aveuglé, qu'il n'en avoit voulu rien croire; qu'elle verroit si Tallard

feroit pour elle ce qu'il avoit fait; que ce n'étoit pas pour le lui reprocher; mais que les marques de son amour avoient paru si éclatantes, que Corneille le jeune avoit pris sujet de là pour faire sa pièce de l'inconnu. En effet, c'étoit le duc qui lui avoit fourni une partie de sa matière par les fêtes qu'il avoit données à sa maîtresse; et le poëte n'y avoit ajouté qu'un peu d'intrigue.

La comtesse nia fortement le commerce qu'elle avoit avec Tallard, et prenant le parti de la dissimulation, parti assez ordinaire aux femmes, elle lui dit que c'étoit comme cela qu'en usoient ceux qui vouloient se dégager; que les prétextes ne manquoient jamais; mais que la difficulté étoit de justifier ce qu'on disoit. Elle en alloit dire bien davantage, si le duc d'Enghien perdant patience, n'eût tiré une lettre de sa poche, que ses bienfaits lui avoient fait recouvrer des mains de ceux qu'elle employoit dans ses amours; et la lui faisant voir, il lui demanda tout en colère si c'étoit là un prétexte, ou une vérité. Il est aisé de juger de sa confusion à cette vue; elle demeura un quart d'heure comme s'il lui eût coupé la langue, pendant quoi le duc ne discon-

tinua point ses reproches. Enfin, las de tant parler, il passa aux effets, qui furent de casser des porcelaines dont il lui avoit fait présent. Elle se jetta sur lui pour l'empêcher de faire un plus grand désordre; ce qui l'irrita encore davantage. En effet, il fit réflexion dans ce moment qu'une femme qui avoit été si insensible à tout ce qu'il lui avoit dit et qui l'étoit si fort à une perte de si petite conséquence, ne l'avoit jamais aimé que par intérêt.

Ainsi il recommença à se venger sur ce qu'il lui avoit donné, et ce fut un si grand fracas, qu'on n'en avoit jamais vu de pareil. La comtesse voyant tant d'emportement, lui dit qu'elle s'en plaindroit au roi, et qu'il n'entendoit pas qu'on traitât de la sorte une femme de sa qualité. Mais lui qui étoit fier au-delà de l'imagination, lui fit réponse qu'il ne savoit à quoi il tenoit qu'il ne lui fît couper la jupe. Si elle eût eu autant de force que de courage, elle l'auroit dévisagé après ces paroles. Aussi se jeta-t-elle sur lui toute furieuse; et le duc fut obligé de lui donner un soufflet pour se dégager de ses mains.

Il sortit ensuite, pour n'être pas obligé de re-

commencer un combat si indécent; mais à peine fut-il hors de sa chambre, que, presque aussi tranquille que si de rien n'eût été, elle ne songea qu'à faire tirer les meubles d'un logis au cul-de-sac de Saint-Thomas du Louvre, qu'il lui avoit meublé, et où ils se voyoient souvent. Elle monta donc promptement en carrosse; mais le duc après s'en être allé à l'hôtel de Condé, ayant fait réflexion qu'elle aimoit assez son profit pour se les vouloir approprier, s'y en fut lui-même, et la trouva déjà qui déménageoit. Ce fut un sujet de nouvelle querelle; mais elle ne dura pas tout-à-fait tant que l'autre; car la comtesse ne se tenant pas si forte en cet endroit, qu'elle faisoit chez le maréchal son père, fut obligée de filer doux, bien fâchée néanmoins qu'une si bonne proie lui échappât.

Ce fut ainsi que finit l'intrigue du duc d'Enghien et de la comtessé de Maré. Ce qui obligea le maréchal de Grancé de retrancher une partie de ses domestiques pour l'entretien desquels le duc fournissoit à l'appointement. Car ce bonhomme, qui n'avoit pas l'esprit trop bien timbré, s'étoit mis en tête que le duc d'Orléans, qui

aimoit sa cadette, l'épouseroit, et que le duc d'Enghien feroit la même chose, s'il pouvoit devenir veuf. Sur ce pied-là c'étoit une chose à voir que sa maison; rien n'y manquoit que d'avoir des officiers par quartier; et hors de cela l'on y faisoit tout aussi bonne chère qu'on pouvoit faire chez le roi.

Quoi qu'il en soit, cette affaire s'étant terminée de la sorte, Tallard prit la place du duc d'Enghien; ce qui fit perdre espérance au chevalier de Tilladet de la posséder entièrement. La duchesse de La Ferté, qui savoit que c'étoit la raison pour laquelle il n'en usoit pas avec elle comme elle l'y croyoit obligé, fut ravie de cet obstacle; et comme elle étoit plus emportée que sa sœur Vantadour, elle lui continua ses faveurs; quoiqu'elle eût autant de lieu qu'elle de les lui refuser. En effet, elle s'étoit brouillée avec son mari, qui étoit un bon ivrogne, et qui sans prendre garde qu'il ne pouvoit rien dire contre elle, qui ne rejaillit sur lui, étoit le premier à en faire des médisances.

Tilladet, faute de mieux, entretint cette intrigue pendant quelque temps, et le hasard

ayant voulu qu'elle devînt grosse de son fait, ce fut une étrange alarme. Comme Tilladet n'avoit pas pour elle cet amour délicat qui fait qu'on craint pour la personne aimée, il lui dit, quand elle lui fit confidence de cet accident, qu'elle avoit tort de s'en mettre en peine, que son mari n'étoit pas plus à craindre pour elle que le maréchal son père l'avoit été pour sa femme, qu'elle avoit eu un enfant du duc de Longueville dans le temps qu'elle ne couchoit point avec lui, qu'elle ne s'en portoit point plus mal pour cela, ni qu'elle n'en alloit pas moins la tête levée.

Ces raisons ne satisfirent point la duchesse de La Ferté; au contraire, elle se scandalisa de lui voir des sentimens si indifférens; et ayant pleuré et gémi pendant une heure, elle trouva moyen de l'attendrir, ce qui étoit une chose extraordinaire pour lui. Cependant comme il n'étoit pas un homme de grand expédient, il lui avoua franchement qu'il ne savoit quel emplâtre y mettre; mais que si elle vouloit, il avoit des amis qui étoient assez éveillés pour l'assister au besoin. D'abord que la duchesse l'entendit parler de la sorte, elle fit encore plus de cris

qu'elle n'avoit fait auparavant ; elle lui demanda s'il étoit étoit fou de vouloir dire ces sortes de choses à personne, et si ce n'étoit pas proprement la vouloir perdre.

Tilladet, pour lui faire quitter tout d'un coup ces vaines frayeurs, crut qu'il n'étoit point besoin de finesse avec elle, et lui avoua ingénuement que son amour n'étoit point un coup de l'étoile, mais une chose préméditée entre Biran, Roussi et lui. Il la fit trembler, quand elle vint à faire réflexion que son secret étoit entre les mains de gens accoutumés à ne céler que ce qu'ils ne savoient pas. Elle en fit de grands reproches à Tilladet qui, bien loin de lui dire quelque chose pour la consoler, lui soutint que le seul moyen de la tirer d'affaire, étoit de leur faire part encore de ce qui se passoit. Enfin, après bien des paroles de part et d'autre, la duchesse qui ne pouvoit être dans un pire état que celui où elle se trouvoit, consentit à tout, si bien que Tilladet dit à Biran et à Roussi dans quel embarras ils étoient.

Toute l'affaire roula sur Biran, qui étoit plus intrigant que l'autre. Aussi Tilladet ne lui eut

pas plus tôt fait son rapport, qu'il lui dit qu'il y trouveroit bientôt un remède. Celui qu'il trouva fut de faire une partie de débauche avec le duc de La Ferté, qui étoit de ses amis, c'est-à-dire ami de cour, car je ne prétends pas que ce mot signifie ce qu'il devroit signifier. La Ferté, qui étoit toujours prêt pour ces sortes de choses, accepta le rendez-vous, qui étoit *à l'Alliance*, dans la rue des Fossés au faubourg Saint-Germain. Roussi fut de la débauche avec le duc de Ventadour et Biran, qui alloit à ses fins, et qui en auroit joué une douzaine comme eux: il leur dit, quand il les vit en pointe de vin, que leur exemple ne leur donnoit point d'envie de se marier, que leurs femmes portoient le haut de chausse, et qu'il ne leur étoit pas permis de coucher avec elles quand ils vouloient.

Vantadour, écumant de la bouche comme un cheval qui se joue de son mors, se trouva choqué de ces paroles, et lui répliqua que, s'il ne couchoit pas avec sa femme, c'étoit parce qu'il en avoit de plus belles. Mais Biran lui contredisant tout exprès, il le mit tellement en colère, qu'il jura qu'il ne seroit pas plus tôt chez lui, qu'il

passeroit son épée au travers du corps de sa femme, ou qu'elle lui obéiroit. Pour ce qui est du duc de La Ferté, il n'avoit pas été si long-temps sans faire paroître son extravagance. C'étoit un plaisir de voir la passion de ces deux hommes, qui étoient aussi fous l'un que l'autre: mais ce qui étoit encore plus plaisant, c'est que Biran et Roussi faisoient mine de n'en vouloir rien croire; en quoi celui-ci jouoit d'autant mieux son personnage, qu'il espéroit qu'une pareille action l'alloit mettre au comble de sa joie.

Ils quittèrent ces deux ducs en leur faisant ainsi la guerre; et ceux-ci, en étant encore tout remplis en arrivant chez eux, montèrent d'abord dans la chambre de leurs femmes, où ils débutèrent par des juremens. La duchesse de La Ferté qui, en conséquence des avis que Biran avoit donnés à Tilladet, avoit été avertie par lui de tout le manége, fit semblant de trembler à sa voix, et, quoique son ordinaire fût de parler plus haut que lui, elle ne sonna mot en cette occasion. La Ferté, qui se faisoit un point d'honneur de tenir parole à Biran et à Roussi, la voyant si souple, se coucha auprès d'elle. La

duchesse, qui savoit jouer son rôle, fit la pleureuse, se plaignit qu'il ne la recherchoit que lorsqu'il revenoit de débauche; après quoi son mari ne demandant qu'à dormir, il passa toute la nuit d'une pièce, pendant que de son côté elle eut sujet d'avoir plus de repos.

Cependant Roussi étoit aux écoutes pour savoir ce qu'il avoit à espérer de ses petits soins; mais il avoit manqué à une chose, qui étoit d'avertir sa maîtresse, tellement que le duc de Vantadour s'y étant pris aussi brutalement avec elle que La Ferté avoit pu faire avec sa femme, elle ne voulut jamais le souffrir. Le petit bossu jura et pesta de bonne sorte; mais s'étant aguerrie à tout cela depuis qu'elle étoit avec lui, elle le laissa dire, et ne fit que ce qu'elle voulut.

Roussi sachant de quelle manière la chose s'étoit passée, lui en sut non-seulement mauvais gré, mais pensa encore se brouiller avec elle. Il lui reprocha que c'étoit le considérer bien peu que d'avoir trouvé une si belle occasion, et ne s'en être pas servie. Elle ne put disconvenir de l'un mais nia l'autre fortement, rejetant sur lui toute

la faute, dans laquelle elle lui assura qu'elle ne seroit jamais tombée, s'il lui eût fait part de ce qui se passoit. Il fallut bien qu'il s'en contentât, et de la petite oie, qu'elle lui continua en attendant mieux. Cependant, quoique ce fût quelque chose de beau que ce qu'elle lui donnoit, comme l'appétit croît en mangeant, la duchesse, qui avoit peur des suites, n'eut pas plus tôt commis la faute qu'elle s'en repentit. Elle s'en prit à ses yeux; mais Roussi lui remontrant qu'elle retrouveroit l'occasion qu'elle avoit perdue avec son mari, la consola tellement, qu'elle se résolut de s'abandonner à la Providence. Il eut donc tout ce qu'il souhaita ce jour-là, et quelques autres suivans. Mais le duc de Vantadour, qui avoit passé sa fantaisie ailleurs, ne lui ayant rien dit, la crainte du tablier fit qu'elle se priva d'un plaisir où elle étoit encore plus sensible qu'une autre.

Ce fut de grandes alarmes jusqu'au temps qu'elle put avoir des marques de sa stérilité. Mais enfin ayant vu ce qu'elle désiroit de voir, tout se calma, à la réserve de son amour. En effet, comme elle avoit éprouvé des forces qui n'étoient

pas ordinaires, la privation d'un tel plaisir lui fit tant de peine, que pour avoir une couverture, elle témoigna à tout le monde que, puisque Dieu lui avoit donné un mari, elle seroit bien aise de vivre dorénavant avec lui en meilleure intelligence. Quoiqu'on ait toujours du penchant à juger mal de son prochain, on crut qu'une si grande résignation étoit l'effet des conversations fréquentes qu'elle avoit avec la duchesse d'Aumont, car celle-ci étoit toujours regardée comme une béate; et Biran, qui avoit accoutumé d'être indiscret, avoit été si sage à son égard, que personne ne se doutoit de leur intrigue. En effet, il eût été difficile de la soupçonner sans passer pour médisant; car elle ne se contentoit plus d'ensevelir les morts, elle alloit encore les mettre en terre; ce qui lui donnoit une si grande réputation, que, si elle fut morte dans ce moment, on l'auroit sans doute canonisée.

L'avocat dont il a été parlé dans cet ouvrage, sachant que la duchesse de Vantadour faisoit tant d'avances pour se raccommoder avec son mari, voulut en avoir le mérite. Il les vit séparément l'un et l'autre, et leur ayant fait trouver

bon qu'il leur donnât à manger, il emprunta une maison à un village au-dessous de Montmartre, où il leur fit bonne chère. Plusieurs autres personnes s'y trouvèrent aussi, et le louèrent fort de son repas, qui avoit été mieux apprêté qu'il ne fut payé; car au bout de six mois, le traiteur fut obligé de lui faire donner assignation, et s'il ne l'eût menacé de lui faire arrêter son carrosse, il ne l'auroit pas contenté sitôt.

La suite de ce repas eut le succès pour lequel il avoit été fait. Le duc et la duchesse se rapprochèrent, ensuite de quoi elle songea à faire venir son amant, avec qui il lui étoit permis maintenant de se divertir tout à son aise. Par malheur pour elle, il étoit allé à La Ferté-sur-Jouare, terre qu'a son père aux environs de la ville de Meaux. Ainsi elle fut obligée de presser son retour par une lettre dont voici la copie :

LETTRE DE LA DUCHESSE DE VANTADOUR AU COMTE DE ROUSSI.

« Vous ne me direz plus que je ne vous aime

» pas. Je me viens de raccommoder avec mon » magot pour l'amour de vous; et comme je » crois être entre les bras d'un singe, quand je » suis obligée de le souffrir, je crains à tous mo» mens qu'il ne m'étouffe. Jugez s'il est sacrifice » plus sanglant que le mien. Cependant vous m'a» bandonnez lorsque j'ai le plus besoin de con» solation, et de plus vous m'abandonnez sans » me le dire. Si vous ne revenez bientôt, je vais » mourir. Mais qu'importe? aussi bien n'ai-je » plus guère à vivre, et je sens bien que, si je ne » meurs de tristesse, je mourrai du moins de » joie quand je vous tiendrai entre mes bras. »

La fin de cette lettre étoit trop touchante pour ne pas monter promptement à cheval. Roussi prit la poste; elle ne lui donna point de repos qu'il ne lui eût promis une nouvelle entrevue; et celle-ci fut suivie de plusieurs autres.

Les affaires de ces trois amans étoient en cet état quand Biran se brouilla avec la duchesse d'Aumont. Comme il avoit un régiment de cavalerie, et qu'en temps de paix comme en temps de guerre le roi n'exemptoit personne de faire

son devoir, il fut obligé d'aller faire un tour à la garnison, où ayant vu la femme de La Grange, intendant des troupes, il en devint amoureux, ou, pour mieux dire, il chercha à passer son temps avec elle. Cette petite femme, à qui mille officiers avoient inspiré la vanité, ne se vit pas plus tôt un amant de la trempe de Biran, qu'elle méprisa tous les autres; et ayant peur qu'un homme de la cour ne se rebutât si elle le faisoit languir, elle ne le fit attendre que jusqu'à ce qu'il lui demandât quelques faveurs.

La duchesse d'Aumont, qui avoit admiré plusieurs fois la constance qu'il avoit eue pour elle, n'en étoit pas si bien assurée qu'elle n'eût pris des mesures pour être avertie s'il retournoit à son penchant. Ainsi, ayant su peu de jours après ce qui se passoit, elle entra dans une jalousie qui ne lui laissa plus de repos. Elle lui écrivit donc en des termes qui témoignoient son ressentiment. Mais quoique Biran l'aimât, elle avoit tort d'être absente; et toute charmante qu'elle étoit, il se contenta de lui donner de belles paroles, pendant qu'il continua avec l'autre son

petit commerce, qui dura tant qu'il fut obligé d'être à la garnison.

Ainsi, n'ayant point changé de conduite, il outra tellement la duchesse, que quand il fut de retour elle ne le voulut plus voir. Ce fut alors qu'il reconnut le tort qu'il avoit eu de préférer une petite bourgeoise, plus laide que belle, à une femme de qualité toute charmante. Cependant son repentir ne fut pas capable de lui faire obtenir sa grâce, si bien qu'il lui prit fantaisie de retourner à la garnison, pour insulter celle qui étoit cause de son malheur. Voilà sans doute une résolution bien bizarre pour un homme d'esprit, et qui venoit de témoigner tant de tendresse à une femme; mais ne voyant que ce moyen-là pour regagner la confiance de l'autre, il arriva auprès de la petite La Grange, à qui, pour premier compliment, il débuta que ne pouvant pas être toujours à son régiment, et étant obligé d'en laisser le soin au lieutenant de sa compagnie, il prétendoit qu'il veillât aussi bien sur sa conduite que sur celle de ses cavaliers, en lui promettant le partage pour récompense. . . .

Il est aisé de juger l'effet que fit ce compliment sur une personne qui se ressouvenoit d'avoir été traitée, il n'y avoit pas encore long-temps, comme si elle eût été aimée. Elle s'en trouva si surprise, qu'elle auroit cru que c'eût été un songe, si Biran, pour ne lui laisser aucun lieu de douter de la vérité, n'eût lâché en même temps son lieutenant après elle. Comme ce procédé étoit extrêmement choquant, elle voulut prendre son sérieux; mais Biran prenant le sien, lui dit qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre, sinon qu'il révéleroit à son mari tout ce qui s'étoit passé entre eux. Ce fut bien pour la faire tomber de fièvre en chaud mal, s'il m'est permis de parler de la sorte. Elle lui demanda s'il étoit fou ou ivre. Mais voyant qu'il n'étoit ni l'un ni l'autre, et qu'il continuoit toujours sur le même ton, elle eut recours aux pleurs, qui ne le touchèrent guère. Cependant, comme il crut que c'étoit vouloir exiger trop d'elle tout en un moment, il se relâcha à lui accorder un délai de vingt-quatre heures, pendant lesquelles il dit au lieutenant de faire ses affaires.

Jamais on n'avoit ouï parler d'une conduite

comme celle-là, et c'étoit ce qui désespéroit la petite La Grange; mais se voyant entre ses mains, la crainte qu'il n'exécutât ses menaces la fit résoudre, non pas à faire ce qu'il disoit, mais à tâcher de gagner le lieutenant, afin qu'il lui fît accroire tout ce qu'elle voudroit. Elle lui promit pour cela non-seulement la protection de son mari, mais encore une assez bonne somme. Mais celui-ci, qui étoit pitoyable comme un homme de guerre, lui fit réponse qu'elle se trompoit si elle le croyoit capable de mentir à son colonel; et comme il avoit pris ses manières depuis le temps qu'il le hantoit, il ajouta qu'elle avoit tort de faire tant la réservée, qu'elle avoit peut-être accordé des faveurs à gens qui ne le valoient pas, et qu'il lui conseilloit en bon ami d'en user plus honnêtement si elle vouloit qu'on en usât bien avec elle.

S'il est vrai ce que la médisance rapporte, il faut croire qu'elle fit réflexion à un discours si pressant. Quoi qu'il en soit, le lieutenant se vanta, après être sorti d'avec elle, qu'elle s'étoit rendue à la raison; et on y ajouta d'autant plus de foi, qu'il parla de certaines circonstances de ses beau-

tés cachées, dont on ne pouvoit parler si assurément à moins que de les avoir vues. Elle crut après cela qu'elle étoit en repos du côté de son mari; mais Biran, poussant les choses jusqu'à l'extrémité, lui envoya un homme exprès à un endroit où il étoit allé, pour l'avertir que, s'il vouloit sauver l'honneur de sa femme, il falloit qu'il revînt en diligence, autrement qu'il alloit faire naufrage dans un rendez-vous qu'elle avoit donné. La Grange quitta les affaires du roi pour les siennes, mais ce fut pour essuyer mille railleries piquantes qu'il lui fit, de sorte que, comme il n'étoit pas d'ailleurs trop prévenu de la vertu de sa moitié, il commença à faire méchant ménage avec elle, et la renvoya, peu de temps après, chez ses parens ou dans un couvent.

Biran ayant fait cette belle manœuvre, s'en retourna en poste à Paris, où il prouva à la duchesse d'Aumont la violence de son amour par le tour scélérat qu'il venoit de faire. La duchesse, qui n'étoit pas différente de la plupart des femmes qui aiment le sacrifice, fut ravie de celui-ci; et après s'être fait prier quelques momens, elle le remit enfin dans ses bonnes grâces.

En ce temps-là, l'on continuoit toujours à jouer chez la marquise de Rambures, où le chevalier Cabre s'étoit si bien introduit, qu'il étoit devenu le tenant. Caderousse, qui connoissoit le tempérament de la dame, en étoit au désespoir, par l'intérêt qu'il étoit obligé de prendre à sa conduite, après être entré dans sa famille. Cependant il n'y pouvoit que faire, la marquise étant d'un âge à faire plutôt des réprimandes aux autres qu'à souffrir qu'on lui en fît. En effet, elle n'étoit pas à ignorer qu'un commerce si honteux la ruinoit de réputation; mais sa folie, qui alloit jusqu'à l'excès, fut enfin au-delà de toutes sortes d'imagination. Elle devint jalouse de ce petit homme, qui voyoit une certaine madame Sallé, femme d'un maître des comptes, et encore quelques autres femmes. Elle s'emporta extraordinairement contre lui, lui reprocha sa naissance, et l'honneur qu'elle lui faisoit. Mais lui qui, depuis qu'il avoit de l'argent, commençoit à se donner des airs de qualité, la traitant mal à son tour, lui dit qu'un homme tel qu'il étoit, quand il avoit de l'honneur, valoit mieux mille fois qu'une femme de qualité qui n'en avoit

point; qu'il ne s'étoit pas loué à elle pour faire le métier de porteur de chaise.

C'en étoit assez dire pour faire mourir de douleur une femme amoureuse. Aussi le prit-elle à cœur tellement, qu'elle devint sèche comme un bâton; et le chagrin rongeant tous les jours son esprit de plus en plus, enfin elle acheva ses jours, qu'elle ne pouvoit plus passer aussi bien dans le monde avec honneur. Quand elle se vit à l'extrémité, elle envoya chercher Cabre; et sachant qu'il refusoit de venir, elle y renvoya une seconde fois, le priant de ne lui point refuser cette grâce. La petite Sallé, qui ne l'aimoit que parce qu'il se laissoit voler quand il tailloit à la bassette, lui dit que cela étoit vilain de refuser une femme en l'état où elle étoit; et l'ayant obligé à monter en carrosse, elle y entra avec lui, résolue de l'attendre à la porte.

Caderousse étoit dans la maison, et le voyant venir, il crut que son dessein étoit d'achever de la piller; à quoi il n'avoit pas perdu de temps pendant qu'il l'avoit vue, si l'on en croit la renommée. Quoi qu'il en soit, comme l'intérêt rend tout le monde ardent, lui qui n'aimoit

point à dégaîner fit le brave, et se postant sur une porte, lui demanda à qui il en vouloit. Cabre lui dit nettement :— A madame de Rambures. A quoi l'autre ayant répondu un peu en colère, qu'il ne l'avoit que trop vue, et que ce n'étoit plus le temps, le discours s'échauffa de sorte que s'il ne fût survenu des valets, ils auroient peut-être tiré l'épée. Cabre jugea à propos de ne pas avoir affaire à cette populace; mais, quelque sage que fût ce conseil, on le poursuivit jusqu'à son carrosse, où la vue de madame Sallé, qui étoit connue pour ce qu'elle étoit, excita plutôt les injures qu'elle ne les apaisa.

Pendant que cela se passoit, le duc de Roquelaure vint à mourir de chagrin, et l'on voulut que ce fût pour avoir fait une méchante affaire, en achetant le comté d'Astarac, qui appartenoit à la maison d'Épernon, et pour avoir perdu cinquante mille écus au jeu. Comme néanmoins il étoit gouverneur de Guienne, et que ce gouvernement lui avoit beaucoup valu, ses affaires se trouvèrent encore en assez bon état pour faire désirer à plusieurs filles des plus huppées de la cour de pouvoir épouser le marquis de Bi-

ran. Mais c'étoit au roi à le marier; et il ne sut pas plus tôt la mort de son père, qu'il lui fit proposer que s'il vouloit songer à mademoiselle de Laval, fille d'honneur de madame la dauphine, il lui donneroit deux cent mille francs, et le brevet de duc. Ces offres étoient trop avantageuses pour les refuser. La demoiselle étoit d'une des premières maisons de France, aimable de sa personne, ayant de l'esprit infiniment, et enfin revêtue de toutes les bonnes qualités que l'on pouvoit désirer. Aussi le duc du Lude, oncle de Biran, et qui lui tenoit lieu de père, remercia d'abord le roi des bontés qu'il avoit pour lui, et sans le consulter, l'assura qu'il seroit disposé à lui obéir; mais l'ayant trouvé, il fut surpris de ne lui pas voir pour cette affaire toute la chaleur qu'il dut avoir, et lui en ayant demandé la raison :—Parce que le roi, répondit Biran, prend trop de soin de mademoiselle de Laval. Ce peu de paroles fit comprendre au duc du Ludè qu'il falloit qu'il eût ouï quelque chose de certains discours qui s'étoient faits à la cour sur ce sujet. Mais comme ce duc ne voyoit rien d'égal au brevet qui étoit proposé par ce mariage, il fit ce qu'il

put pour lui insinuer l'ambition qui le tourmentoit lui-même. Biran voulut encore lui contredire; mais lui se fâchant aussitôt, lui répliqua qu'il ne falloit point couvrir d'un prétexte comme celui-là un refus qui ne procédoit que d'une autre passion; qu'il étoit averti de bonne part qu'il voyoit mademoiselle de Boisfranc avec assiduité; s'il n'avoit point de honte de songer à entrer dans la famille d'un homme qui ne devoit son bien qu'à ses rapines et à ses usures; qu'il ne le vouloit plus voir après cela, et que s'il ne venoit avec lui, tout de ce pas, remercier le roi, il n'avoit que faire de compter jamais ni sur son amitié ni sur sa succession.

Ce qu'avoit dit le duc du Lude de mademoiselle de Boisfranc étoit vrai : Biran l'aimoit depuis un mois ou deux. La duchesse d'Aumont en avoit été si jalouse, qu'elle n'avoit pas craint d'éclater. Cependant Biran, se voyant pressé de la sorte par son oncle, résolut de se faire un mérite auprès de la duchesse du mariage qu'on lui proposoit. C'est pourquoi, comme ce qu'il avoit dit du roi n'étoit pas capable de l'arrêter, il prit le parti de contenter son oncle, et s'en

fit avec lui remercier ce prince. Il se retira ensuite dans sa maison, où s'étant fait donner du papier et de l'encre, il écrivit en ces termes à la duchesse :

LETTRE DU MARQUIS DE BIRAN A LA DUCHESSE D'AUMONT.

« Je viens de remercier le roi de ce qu'il m'a » choisi pour épouser une demoiselle qu'il n'a » pas haïe. C'est vous en dire assez pour vous » apprendre que je ne l'aimerai jamais, et que » vous serez toujours maîtresse de mon cœur. » Si vous vous étonnez que je fasse un pas comme » celui-là, prenez-vous-en à vous-même et non » pas à moi, qui ne crois pas manquer d'honneur » pour cela. Je veux vous témoigner que, bien » loin d'aimer mademoiselle de Boisfranc, comme » vous vous êtes imaginé, je ne me marie que » parce qu'on le veut, ou plutôt parce que j'é- » pouse une personne qui ne pourra jamais vous » donner de jalousie. »

La duchesse d'Aumont trouva dans cette lettre

des consolations merveilleuses. — Ah! le pauvre garçon! s'écria-t-elle aussitôt; qui eût cru qu'il eût été de si bonne foi, que de vouloir être un sot pour l'amour de moi! Et après plusieurs exclamations de cette sorte, elle eut la malice de lui demander un rendez-vous pour le lendemain, sachant que le jour d'après il devoit être marié. Biran, que je nommerai dorénavant le duc de Roquelaure, puisqu'il venoit d'être déclaré tel par le roi, n'eut garde de refuser le cartel; et pour lui faire voir qu'il ne vouloit vivre que pour elle, il se ménagea si peu, que jamais il n'avoit fait paroître tant de courage. La paix s'étant faite aisément de cette manière, elle lui dit qu'il songeât à se conserver. Il le lui promit formellement; et comme elle avoit pris toutes ses précautions là-dessus, elle crut qu'il lui garderoit parole. Néanmoins, comme c'étoit du fruit nouveau pour lui, et que les jeunes gens ne font pas toujours ce qu'ils promettent, il n'eut pas plus tôt mademoiselle de Laval entre les bras, qu'il la traita non pas comme sa femme, mais comme une maîtresse; mais celle-ci n'étoit pas neuve, quoiqu'elle en fît la grimace.

Biran étoit trop habile pour s'y méprendre : néanmoins, comme il étoit tout aussi bien instruit qu'elle qu'il falloit garder le secret, il feignit d'en être le plus content du monde, principalement aux gens qui venoient lui faire compliment sur son mariage.

En effet, pour insinuer mieux qu'il avoit l'esprit libre, il se fit coiffer avec des cornettes et des fontanges; et tenant la place de sa femme, il reçut des dames qui la venoient voir; si bien que, comme il n'y avoit pas grande clarté dans la chambre, elles s'en seroient retournées sans prendre garde à la supercherie, s'il ne les eût désabusées par un attouchement qui leur étoit sensible.

Ces folies ne pouvant pas toujours durer, sa femme, qui n'étoit pas d'humeur à se passer de la cour, le fit ressouvenir qu'il y avoit quatre jours qu'il n'y avoit été. Il fut ravi que cela vînt d'elle, pour plus d'une raison; car, outre qu'il n'étoit pas toujours en état de lui rendre service, il étoit bien aise de se conserver pour la duchesse d'Aumont, avec qui il avoit résolu d'entretenir commerce. Il se trouva qu'il y avoit bal ce

jour-là à Saint-Germain; mais la plupart de ceux qui y dansoient ayant oublié à sa vue qu'ils étoient obligés de se ménager, ils l'amenèrent boire à une lieue de là, si bien qu'ils n'étoient pas encore revenus quand le roi dit qu'il étoit temps de commencer. On fut chercher les danseurs, et ceux qui y étoient allés leur ayant annoncé la volonté du roi, ce fut la chose du monde la plus pitoyable quand ils vinrent à paroître devant lui. Le roi, voyant ce qui en étoit cause, s'en alla plutôt que de coutume, et Biran n'osa paroître, de peur qu'il ne l'accusât d'avoir été l'auteur de la débauche. D'ailleurs il n'étoit pas plus en état de se montrer que les autres, principalement devant un prince qui, étant extrêmement sage de lui-même, s'apercevoit aussitôt des moindres excès. La nuit ayant dissipé toutes les exhalaisons vineuses qu'il pouvoit avoir, il se trouva le matin au lever du roi, qui lui demanda fort obligeamment de ses nouvelles, et de celles de sa femme. Il lui répondit en goguenardant. Cependant ce qu'il avoit dit au roi n'étoit rien en comparaison de ce qu'il dit à sa femme. Étant revenu à Paris, elle lui demanda quel accueil il

avoit reçu; sur quoi prenant un grand sérieux, il lui répondit qu'il avoit tout le lieu imaginable de se louer de sa majesté; qu'elle ne l'avoit pas plus tôt vu, qu'elle lui avoit dit fort obligeamment qu'elle ne vouloit plus se ressouvenir de ce qu'avoit fait M. de Biran, et que ce ne seroit plus que de ce que feroit M. de Roquelaure.

La dame fut ravie de ce qu'il paroissoit si content; et ne se doutant en aucune façon pourquoi il avoit dit ces paroles, elle lui exagéra la bonté du roi, et lui demanda si l'on pouvoit dire les choses avec plus d'esprit et plus de bonté. Biran avoua que cela étoit impossible; et après avoir encore enchéri par-dessus, il lui dit qu'il trouvoit cette pensée si juste, qu'il vouloit s'en servir à son égard; qu'il lui promettoit donc qu'il avoit oublié tout ce qu'avoit fait mademoiselle de Laval, et qu'il ne se mettroit jamais en peine que de ce que feroit madame de Roquelaure. Si la duchesse avoit pu retenir sa langue après ce reproche, elle l'eût fait sans doute aux dépens d'une partie de son sang; mais n'y ayant plus de remède, elle tâcha de cacher la confusion où elle étoit.

Le commerce qu'il avoit avec madame d'Aumont dura encore quelque temps; mais la duchesse s'aperçut devant peu qu'il ne pouvoit pas se multiplier tous les jours, et chercha un amant plus assidu. Comme l'archevêque de Reims, frère du marquis de Louvois, se radoucissoit auprès d'elle depuis quelque temps, elle fit un jugement avantageux de mille apparences heureuses qui se trouvoient en lui. Ce prélat aussi ne faisoit aucune abstinence qui pût diminuer son embonpoint; et s'il avoit à craindre quelque maladie, ce n'étoit que parce qu'il en usoit quelquefois en homme qui croyoit que rien ne pouvoit nuire à sa santé.

Cet endroit étoit fort touchant pour la duchesse, qui aimoit l'excès en beaucoup de choses; néanmoins il avoit encore une autre qualité qui servit autant à la gagner. Ce fut qu'étant homme d'église, et elle dévote, elle crut qu'on leur verroit tout faire, s'il faut parler de la sorte, sans qu'on y trouvât à redire. Elle étoit dans cette pensée, quand l'archevêque, qui croyoit qu'une lettre faisoit autant d'effet que la parole, lui envoya celle-ci :

LETTRE DE L'ARCHEVÊQUE DE REIMS A LA DUCHESSE D'AUMONT.

« Je vois bien des femmes, mais je n'en vois » point qui me plaise tant que vous. J'enrage » que je ne sois du monde pour vous le pouvoir » dire ouvertement; l'on me verroit à vos pieds » sans me soucier ni de l'alliance que j'ai avec » votre mari, ni des jaloux que je pourrois faire. » Mais il faut déférer quelque chose au rang que » je tiens, qui n'empêchera point pourtant que » je ne m'y rende, si vous l'avez agréable. Songez » cependant que l'intérêt que les gens comme » moi ont d'être discrets assure la réputation » d'une femme, laquelle court grand risque avec » les galans de profession. »

La duchesse n'étoit point fâchée que l'archevêque l'aimât, mais elle trouva cette déclaration trop cavalière, et elle eût voulu que, comme elle faisoit profession de piété, il lui en eût fait quelque mention, c'est-à-dire qu'il lui eût témoigné moins de confiance dans son entreprise.

C'est ainsi qu'elle cherchoit les apparences de vertu, quand elle y avoit renoncé absolument. Mais l'archevêque n'étoit pas un homme à s'amuser à ces bagatelles, lui qui alloit droit au fait, et dont la coutume étoit de ne ménager personne. Aussi voyant qu'il n'avoit point de réponse de son billet, il s'en fut chez elle, où le visage rouge comme un chérubin : — Vous me jugez donc bien indigne, madame, lui dit-il, de votre amitié future, puisque vous ne daignez pas seulement m'apprendre quelque chose de ma destinée. Madame, *sic respondes pontifici ?* — Moi, je ne sais que vous répondre, lui dit la duchesse; cependant vous devriez bien vous dire vous-même que qui se plaît à écrire des choses qui ne sont point, mérite bien qu'on ne lui fasse point de réponse.

L'archevêque, qui s'étoit attendu à un traitement plus rigoureux, fut ravi qu'elle ne le payât que d'incrédulité. En effet il sentoit qu'il ne seroit pas long-temps sans la convaincre. Ainsi, tout rempli d'espérance : — Madame, lui dit-il, je ne sais à quoi servent toutes ces façons entre gens comme nous qui ne manquent pas d'expé-

rience. Pourquoi vous dirois-je que je vous aime, si je ne vous aimois pas? Dois-je souhaiter de perdre mon temps, dans le siècle où nous sommes, où l'on peut si bien l'employer? et ne le devrois-je pas compter pour perdu, si je recherchois des faveurs où je me trouverois peu sensible? Je vous aime, premièrement parce que vous êtes tout aimable; mais j'ajouterai à cela que vous êtes belle sans être coquette, ce qui me plaît encore plus que tout le reste. Je vous dirai aussi que c'est parce que vous êtes vertueuse, et que toutes les autres ne le sont pas. Mais prenez garde de ne pas interpréter ce mot au pied de la lettre: La vertu ne consiste pas à être farouche, mais à sauver les apparences. Pour vous, vous pouvez avoir cette qualité au suprême degré quand il vous plaira; et l'on vous verroit faire toutes choses, qu'on n'en auroit pas seulement le moindre soupçon.

La duchesse pensa se fâcher, lui entendant dire que les apparences étoient belles en elle; elle crut que c'étoit l'accuser tacitement de galanterie, et comme le soupçon règne toujours parmi le crime, elle le pria, mais d'un ton qui

marquoit quelque ressentiment, de vouloir s'expliquer mieux. Il lui accorda volontiers sa demande, et lui dit qu'il ne doutoit point qu'elle n'eût été vertueuse; mais qu'il seroit fort fâché qu'elle le fût toujours, qu'il n'étoit pas homme à aimer sans espérance, et que comme un feu s'éteint faute de matière, de même un homme se retiroit bientôt d'auprès d'une femme quand il voyoit qu'il n'y avoit rien à faire.

Il lui parla ensuite d'amour, en quoi il avoit meilleure grâce que dans la chaire. Aussi y étoit-il entré plusieurs fois sans sentir ce qu'il disoit; au lieu qu'alors il étoit si ému, qu'il ne l'avoit jamais été davantage. Aussi voulut-il voir tout d'un coup ce qu'il avoit à espérer; la dame se défendit quelque temps. Il crut d'abord que c'étoient des façons; mais les efforts qu'elle faisoit continuellement ne le tenant pas incertain davantage de la vérité, il ne voulut pas faire vainement le coup de poing avec elle, et lui demanda froidement d'où venoit tant de changement. — Comment! lui dit-elle tout en colère, vraiment vous m'alliez faire de belles affaires! J'allois commettre un inceste, si je n'y

eusse fait réflexion : vous êtes parent de mon mari, et il auroit fallu que j'eusse été à Rome.

Il fut impossible à l'archevêque de s'empêcher de rire à ce discours. Il lui dit cependant qu'elle étoit bien simple de dire ce qu'elle disoit ; qu'il n'étoit nullement parent du duc d'Aumont, et qu'une marque de cela, c'est que si lui qui parloit étoit à marier, et que le duc eût une sœur, rien ne l'empêcheroit de l'épouser. La duchesse n'avoit pas la conception prompte en matière de cas de conscience. Ainsi, il lui fallut expliquer celui-là plus au long ; et c'étoit quelque chose sans doute de plaisant de voir qu'une femme qui venoit de faire un adultère voulût faire la scrupuleuse. Aussi tout cela n'étoit que pure grimace ; mais comme depuis qu'elle étoit dévote elle s'étoit accoutumée à en faire beaucoup, elle ne prit pas garde qu'il y avoit des rencontres où elles n'étoient nullement de saison.

L'archevêque appréhendoit après cela qu'elle ne lui fît quelque difficulté sur son caractère ; mais l'exemple de tant d'évêques, qui avoient des maîtresses, avoit tellement frappé l'esprit de

cette dame, qu'elle ne pensa pas seulement à lui en parler. Ainsi les choses allèrent le mieux du monde, et dans peu il prit dans son cœur la place que Roquelaure y avoit tenue. Roquelaure avoit trop d'esprit pour être long-temps sans s'apercevoir de ce commerce; et comme la chose lui tenoit au cœur, il fut chez la duchesse, qu'il accabla de reproches. Elle se retrancha sur la négative, l'appela mille fois impertinent; mais toutes ses injures ne lui ayant pu faire prendre le change, il sortit outré, la menaçant de la perdre.

La duchesse en avertit aussitôt l'archevêque, qui ne voulant pas donner le temps à Roquelaure de faire quelque folie, le fut trouver, et lui dit qu'ayant toujours été de ses amis, il espéroit qu'il lui accorderoit une prière; qu'il ne s'amuseroit donc point à finasser avec lui; qu'il lui avouoit de bonne foi qu'il étoit bien avec madame d'Aumont, laquelle il savoit l'avoir aimé; qu'il ne falloit prendre des femmes que ce qu'elles vouloient, et non pas prétendre les retenir par force; qu'à ce qu'il pouvoit connoître il étoit cause lui-même de ce changement; qu'il

ne devoit pas se marier; qu'une belle femme comme madame d'Aumont n'aimoit pas à partager; qu'enfin il ne lui diroit autre chose, sinon qu'il lui auroit une obligation infinie de se faire un peu de violence pour l'amour de lui; et qu'en revanche, il pouvoit compter sur ses services et sur son amitié.

Biran étoit des amis de l'archevêque; mais ayant peine à digérer un morceau comme celui-là, il lui fit réponse qu'il s'étonnoit qu'il lui demandât d'avoir quelque égard pour une femme qu'il avoit tant de sujet de haïr, surtout après la déclaration qu'il venoit de lui faire lui-même; qu'il falloit du moins le laisser dans l'incertitude et non pas l'accabler par un aveu si choquant; qu'il tomboit d'accord que les dames n'étoient pas obligées d'aimer toujours; mais que si elles vouloient qu'on en usât honnêtement avec elles, il falloit que de leur côté elles en usassent bien aussi avec ceux à qui elles avoient donné leur amitié; que si la duchesse d'Aumont vouloit rompre avec lui, elle devoit du moins l'en avertir auparavant; mais de n'apprendre les choses, comme il venoit de faire, que quand elles étoient faites, c'étoit le pousser

un peu trop pour qu'il pût répondre de sa discrétion.

C'étoit quelque chose d'assez surprenant que de voir deux rivaux raisonner ainsi ensemble sur leur bonne fortune; mais la différence de profession de l'un et de l'autre, faisoit qu'il n'y avoit rien à craindre, outre que l'archevêque étoit en possession, à cause du crédit de son frère, de se faire porter respect. En effet, cela fut cause que Roquelaure se modéra plus qu'il n'auroit fait avec un autre. Cependant il ne lui voulut rien promettre, et l'archevêque étant allé rendre compte de son message à la duchesse, elle fut extrêmement en peine.

L'archevêque résolut d'y retourner une seconde fois, et deux visites si près l'une de l'autre ayant donné quelque curiosité à la duchesse de Roquelaure, elle en demanda le sujet à son mari, qui n'avoit pas donné au prélat plus de contentement qu'il avoit fait l'autre fois. Comme il étoit encore tout bouffi de colère, et qu'il ne cherchoit qu'à décharger son cœur:—C'est, madame, lui dit-il, qu'il me vient parler pour sa maîtresse qui a été la mienne, et il désire que je

n'en dise point de mal, ce que je n'ai garde de lui promettre.—Pourquoi donc, monsieur? lui répondit la duchesse. C'est une chose à quoi sa considération vous engage, outre qu'il est toujours honnête à un homme d'en bien user avec une femme qu'il a aimée. Mais ne sauroit-on savoir qui c'est? et vaut-elle assez la peine de vous mettre dans l''inquiétude où je vous vois? — Non, madame, elle ne le mérite pas. C'est la duchesse d'Aumont, puisque vous voulez le savoir, et elle ne vaut pas mieux que ses sœurs. — Ah! monsieur, s'écria en même temps la duchesse, trêve de raillerie, et ne m'épargnerez-vous pas plus que les autres? La duchesse d'Aumont! un exemple de vertu et de sainteté, et à qui il seroit à désirer que toutes les femmes ressemblassent! —Dites, madame, plutôt un exemple de tromperie et de perfidie : je la ferai connoître devant qu'il soit peu, et puisque l'archevêque de Reims en use si mal avec moi, je ne vois pas que je sois obligé d'en user mieux avec lui.

Roquelaure, tout spirituel qu'il étoit, lâcha ces paroles un peu légèrement; car, quoiqu'il ne

se souciât pas de faire connoître à sa femme qu'il avoit été bien avec la duchesse, c'étoit néanmoins lui faire voir que sa passion duroit encore; ce qu'il étoit obligé de cacher. Aussi la duchesse ne doutant point de la chose, elle se prit à pleurer, et lui dit que, s'il ne l'aimoit pas, du moins devoit-il avoir la discrétion de ne la pas prendre pour confidente de ses amours; qu'elle avouoit qu'elle n'avoit ni la beauté, ni le mérite de la duchesse d'Aumont, mais que c'étoit moins sa faute que la sienne de ne l'avoir pas choisie plus à son gré. Roquelaure, qui étoit meilleur mari qu'on n'avoit cru, et qu'il n'auroit cru lui-même, voyant cette nouvelle querelle, fut obligé de ne plus songer à l'autre pour apaiser celle-ci. Il lui en coûta quelques caresses, et n'y ayant rien qui aide plus à remettre une femme de belle humeur, elle voulut s'enquérir encore plus particulièrement qu'elle n'avoit fait des circonstances de son intrigue. Il lui en avoit trop dit pour ne pas achever; ainsi il lui apprit en peu de mots tout ce qu'elle vouloit savoir, lui promettant néanmoins qu'il lui seroit si fidèle qu'elle n'auroit point de sujet de s'en alarmer.

La duchesse, qui aimoit la cour et tout ce qui étoit de la faveur, lui dit alors que, s'il parloit de bonne foi, il ne lui refuseroit pas une grâce qu'elle avoit à lui demander : qu'elle le prioit, pour l'amour d'elle, que la chose n'allât pas plus avant avec l'archevêque de Reims; qu'autrement ce seroit lui faire voir qu'elle lui tenoit encore au cœur; ce qu'elle ne vouloit pas croire de lui, après tous les témoignages qu'il venoit de lui donner de son amitié. Roquelaure se crut obligé de le lui promettre, et la dame, toute ravie de sa victoire, écrivit en même temps un billet de sa main à l'archevêque de Reims, pour l'avertir qu'elle avoit obtenu ce que son mari lui avoit refusé. Voici ce qu'il contenoit :

LETTRE DE LA DUCHESSE DE ROQUELAURE A L'ARCHEVÊQUE DE REIMS.

« Le soin que je prends de la réputation de » mon mari et de celle de madame d'Aumont » m'a fait le tant prier de ne pas écouter son res- » sentiment, qu'il m'a accordé ce que je lui de- » mandois. Comme je sais que vous prenez part

» à la dame, vous pouvez l'en avertir, et même » lui montrer ce que je vous mande. Elle sera » peut-être fâchée que j'aie tant de connois- » sances de ses affaires, mais les miennes m'o- » bligent à lui faire voir que je sais tout, afin » qu'elle en use bien avec moi. Belle et aimable » comme elle est, je craindrois toujours que mon » mari ne l'aimât; et je suis obligée, étant si » éloignée d'avoir tant de mérite, de lui faire » connoître que, quoique je ne sois pas méchante » naturellement, il est dangereux néanmoins » d'offenser une personne qui a son secret entre » les mains. »

Cette lettre, qui avoit été écrite sans la participation du duc de Roquelaure, ayant été envoyée pareillement sans qu'il en eût connoissance, réjouit extrêmement l'archevêque. Il n'étoit pas besoin néanmoins de lui mander de la montrer; il n'y auroit pas manqué, quand même on ne lui en eût pas donné l'ordre. En effet, il prétendoit que cela achèveroit de chasser Roquelaure du cœur de la duchesse, dont il auroit par conséquent l'entière possession. Aussi lui

dit-il en la lui faisant voir, qu'elle alloit connoître le peu de fond qu'il y avoit à faire sur la discrétion de ces sortes de gens; qu'il falloit être folle pour s'y confier, et qu'il ne comprenoit comment il y avoit tant de femmes qui y faisoient si peu de réflexion. La duchesse étant si bien prévenue, n'eut garde de ne pas sentir quelque ressentiment à la lecture de cette lettre; cependant elle fut plus sensible à la joie de savoir que Roquelaure s'étoit radouci, qu'à la crainte de se voir à la discrétion de sa femme. L'archevêque, qui alloit à ses fins, fut fâché de lui voir tant de tranquillité là-dessus; et ils alloient peut-être commencer déjà à se quereller, si elle ne lui eût fait connoître que l'état où elle étoit ne procédoit que des assurances que la duchesse de Roquelaure sembloit donner qu'elle en useroit toujours bien tant qu'elle n'attireroit point son mari; que son dessein étant de ne le jamais voir, il étoit donc inutile de se faire des craintes mal à propos.

Roquelaure n'ayant plus tant de sujet de se louer de l'amour, chercha à s'en consoler dans une autre sorte de plaisir, qui étoit toujours à la

mode ; je veux parler du vin, à quoi tous les jeunes gens qui venoient à la cour étoient obligés de s'adonner, s'ils vouloient faire coterie avec ceux qui s'appellent petits-maîtres. Et ce qui rendoit ce désordre plus commun, c'est que, quelque réprimande qu'en eût fait le roi, il n'avoit pas été en son pouvoir de se faire obéir. Cependant on auroit eu lieu d'espérer que l'âge les auroit fait rentrer en eux-mêmes, si l'on n'eût vu que les barbons, comme les autres, commençoient à s'en mêler. Entre ceux-là, il n'y en avoit point qui les mît plus en humeur que le marquis de Termes, homme dans un désordre épouvantable, et qui avoit quitté sa femme pour vivre avec la marquise de Castelnau, laquelle avoit si bien renoncé à la pudeur, que quoique son mari, qui lui avoit servi un temps de couverture, fût mort, elle ne laissoit pas de paroître publiquement le ventre plein. Ils étoient ordinairement dans une maison en Brie, appelée Fontenay, et il ne venoit à la cour qu'à la dérobée; mais il y faisoit toujours parler de lui. Au reste le désordre où il vivoit lui avoit attiré plusieurs affaires, et une entre autres, où personne n'avoit jamais

pu voir clair. Comme il étoit un soir dans cette maison, il vint descendre un homme dans une hôtellerie du village, lequel pria qu'on le menât au château. Or c'étoit là coutume que tant que le marquis de Termes y étoit, le pont-levis étoit levé, ce qui faisoit dire qu'il travailloit à la fausse monnoie. Mais celui-ci s'étant fait connoître à un signal, on l'abaissa incontinent, et il lui fit fort bonne chère. Le lendemain matin cet homme s'en retourna à son hôtellerie, où il trouva huit cavaliers, qui étoient aussi arrivés la veille, et montant à cheval avec eux, ils s'en vinrent tous de compagnie du côté du château, dont le marquis de Termes étoit sorti avec un gentilhomme de ses amis, et avec tous ses domestiques, à qui il avoit fait prendre des armes. Ce marquis rangea tout cela en un gros, et les autres s'étant rangés de même, l'on commença à combattre de part et d'autre à bons coups de mousqueton et de fusil. Il y en eut quatre ou cinq d'estropiés, et après que le combat eut duré près d'un demi-quart d'heure, tout d'un coup quatre cavaliers de ces étrangers se détachèrent des autres et vinrent embrasser le mar-

quis de Termes, qui les mena dans le château où il y avoit un grand déjeuner.

Cette affaire fit grand bruit à la cour, et le roi donna ordre qu'il fût arrêté. Mais madame de Montespan, qui, à cause de son mari, étoit de ses proches parentes, et qui étoit encore alors fort bien auprès du roi, empêcha qu'il ne reçût cet affront. Cependant on lui fit demander ce que tout cela vouloit dire; car ce n'étoit ni duel ni asssassinat, puisque c'étoit de l'infanterie contre de la cavalerie, et que les choses s'étoient passées ainsi que je viens de le rapporter; mais n'en ayant pas voulu dire la vérité, on écrivit au président Robert, qui a une maison dans le voisinage, où il étoit alors, de mander ce qu'il en savoit. Ce président, pour satisfaire aux ordres de la cour, fit ce qu'il put pour éclaircir ce mystère; mais après bien des perquisitions, il ne put mander autre chose que ce que je viens de dire, dont le roi fut obligé de se contenter.

Après cette affaire il lui en arriva bientôt une autre pour laquelle le roi n'auroit eu garde d'écouter madame de Montespan, quand même elle auroit eu si peu d'esprit que de vouloir s'en-

tremettre en sa faveur. Il fut soupçonné de poison, crime alors fort en usage en France, et qui avoit envoyé en l'autre monde beaucoup de gens qui se portoient bien. Ce qui le fit soupçonner fut qu'une femme, qui avoit été condamnée à la mort pour le même sujet, l'accusa d'être venu chez elle sous prétexte de se faire dire sa bonne aventure, et chargea en même temps un homme, qui avoit été son écuyer, de lui être venu demander du poison. Or, on craignoit qu'il n'eût eu envie de faire un grand crime, car il y avoit long-temps qu'il étoit mécontent, d'autant plus que le roi avoit pris tout le bien de sa femme, qui étoit fille d'un partisan; et comme on ne pouvoit avoir trop de précaution là-dessus, on jugea à propos de s'assurer de sa personne. Il est difficile de dire au vrai s'il étoit coupable ou non, car on tâcha autant qu'on put de dérober au public la connoissance de son affaire. On dit même qu'on fit passer son écuyer par les oubliettes, d'autres disent qu'il fut empoisonné. Quoi qu'il en soit, cet homme n'ayant pu déposer contre lui, il revint à la cour, où, trouvant la jeunesse si disposée, comme

nous avons dit, à faire la débauche, il se mit non-seulement de la partie, mais devint encore un des chefs. Le duc de La Ferté, qui s'étoit séparé tout-à-fait d'avec sa femme, fit grande amitié avec lui par la sympathie qu'ils avoient à cet égard. Roquelaure, quoiqu'il fît un peu plus le sage depuis qu'il étoit marié, ne put refuser néanmoins à ses anciens amis de se trouver à leurs parties de plaisirs, si bien que s'y fourrant encore avec un bon nombre d'autres débauchés, ce fut de quoi donner matière à bien des nouveautés. On n'eut garde d'épargner là le prochain, et après avoir médit de tous les gens de la cour, de Termes dit que, comme Noël approchoit, il falloit faire des paroles qu'on pût changer au lieu de noëls. On trouva sa pensée fort juste, et comme on savoit qu'il se mêloit de faire des vers, on lui donna de l'encre, du papier et une plume, pour voir comme il s'en acquitteroit. Son dessein étoit de travailler sur eux-mêmes, sur leurs femmes, et sur toutes celles qui faisoient parler d'elles. Mais restant encore un peu de jugement à Roquelaure, il lui dit qu'il n'étoit pas de bon sens d'apprêter aux au-

tres matière de rire à leurs dépens, et que d'ailleurs il alloit entreprendre une chose impossible, le nombre en étant trop grand. Il se rendit à de si bonnes raisons; et changeant ainsi de pensée, il résolut de faire quelque chose sur la maison royale. Roquelaure sachant son dessein l'approuva, moyennant que son style ne fût pas trop leste; car il le fit ressouvenir que le roi n'aimoit pas les railleurs, et qu'il étoit bien aise de ne se point faire d'affaire. Cela fut cause que de Termes, qui avoit déjà fort bien débuté, raya ce qu'il avoit écrit, et il mit à la place les noëls que voici :

NOELS NOUVEAUX.

O messager fidèle
Qui reviens de la cour,
Apprends-nous des nouvelles;
Qu'y fait-on chaque jour?
Chacun à l'ordinaire
Y passe mal son temps;
Les gens du ministère
Y sont les seuls contens.

Que fait le grand Alcandre,
Au milieu de la paix?
N'a-t-il plus le cœur tendre,
N'aimera-t-il jamais?
L'on ne sait plus qu'en dire,
Ou l'on n'ose en parler:
Si ce grand cœur soupire,
Il sait dissimuler.

Est-il vrai qu'il s'ennuie
Partout hors en un lieu? *
Qu'il y passe la vie
Sans chercher le milieu?
Si nous en voulons croire
Au moins ce qu'on en dit,
Il y fait son histoire,
Car il a tant d'esprit!

Sa superbe maîtresse **
En est-elle d'accord?
Voit-elle avec tristesse
La rigueur de son sort?

* Maintenon.

** Montespan.

L'on dit qu'elle en murmure;
Et que sans ses enfans
Elle feroit figure
Avec les mécontens.

Que fait dans son bel âge
Monseigneur le dauphin ?
Est-il toujours si sage ?
Va-t-il son même train ?
Il n'aime que la chasse;
Cela lui coûte peu;
Quand ce plaisir le lasse,
Il revient à son feu.

Madame la dauphine
A-t-elle du pouvoir,
Comme l'on s'imagine
Qu'elle en devroit avoir?
Son pouvoir se publie;
Mais l'on s'aperçoit bien
Que sans la comédie
Elle ne pourroit rien.

La divine princesse,
La charmante Conti,
A-t-elle la tendresse
Toujours de son parti?

Elle en a de son père,
Et peu de son époux;
Mais pour monsieur son frère,
Il en a pour eux tous.

La princesse de Nante *
Fait-elle du fracas?
Est-elle bien contente
De ses tendres appas?
Elle a sujet de l'être,
Si le duc de Bourbon **,
Qui commence à paroître,
Lui fait changer de nom.

Du colonel des Suisses
Ne nous direz-vous rien?
Fait-il ses exercices?
Y réussit-il bien?
Il a beaucoup d'adresse,
Grand esprit et grand cœur,
Fierté, beauté, jeunesse,
Et de la belle humeur.

* Fille de madame de Montespan et du roi.

** Petit-fils du prince de Condé.

Que fait-on chez les dames *
Dans ce charmant séjour?
Le commerce des flammes
Y règne-t-il toujours?
Les amans sans ressource
Font voir, pour leur malheur,
Peu d'argent dans leur bourse,
Peu d'amour dans leur cœur.

Des dames renommées **
Ne dit-on que cela?
Sont-elles réformées?
Ont-elles dit : Holà?
Chez les aventurières
L'amour règne toujours;
Ainsi que les rivières,
Celles-là vont leur cours.

En est-il d'assez fières
Pour se faire prier?
D'autres assez sévères
Pour ne rien octroyer?

* Sur les dames en général.

** D'Olonne, Meklebourg, de Fiesque.

Dans toutes les ruelles
De différens états,
L'on a vu les plus belles
Faire le premier pas.

Comment font les coquettes
Qui n'ont point d'agrément,
Et qui comme allumettes
Brûlent pour un amant?
Dans le siècle où nous sommes,
Chacun est indigent;
Elles trouvent des hommes
Quand elles ont l'argent.

De Termes ayant fait ce que vous venez de lire, il y en eut qui le trouvèrent bien, d'autres mal, disant que cela étoit trop sérieux. Il répondit qu'on ne s'en prît pas à lui, mais à Roquelaure, qui avoit vonlu, comme ils savoient, qu'il fît quelque chose de moins libre que ce qu'il avoit envie de faire. La Ferté dit que Roquelaure étoit un sot, dont tout le monde convint, et lui-même tout le premier, quoique ce ne fût que sous cape. C'est pourquoi il jura qu'il ne chanteroit que les couplets de la princesse

de Conti et de madame de Maintenon. Chacun savoit aussi bien que lui que c'étoient les meilleurs; mais on commença à entonner depuis le premier jusqu'au dernier, et il fut obligé de faire comme les autres. On eut bientôt appris par cœur ces noëls nouveaux, et ils coururent bientôt dans les meilleures compagnies. Le prince de Condé, qui, contre son ordinaire, avoit quitté sa maison de Chantilly pour venir passer une partie de l'hiver à Paris, étant curieux de toutes sortes de nouveautés, on le régala de celle-ci, dont on avoit supprimé néanmoins l'article de la princesse de Conti. Il demanda à celui qui lui faisoit ce présent, d'où venoit que le duc d'Orléans, lui, son fils, le prince de Conti et le prince de La Roche-sur-Yon n'y étoient pas. A quoi l'autre ayant répondu que l'auteur n'avoit voulu parler que du roi et de ses enfans : — Donnez-moi donc, lui dit-il, celui de la princesse de Conti, car elle est aussi bien sa fille que mademoiselle de Nantes. L'autre se trouva embarrassé de cette réponse, et vouloit chercher quelque détour; mais le prince de Condé lui commanda de lui obéir. Ainsi il vit celui

qu'on vouloit cacher; de quoi ayant averti le prince de Conti, son neveu, il lui conseilla de se venger de l'auteur, qui n'étoit pas encore connu. Cependant on ne manqua pas d'attribuer cela à la cabale, comme étant capable de toutes sortes de sottises; et s'y trouvant un faux frère, de Termes fut décélé et abandonné au ressentiment du prince de Conti, qui, sans attendre le conseil du prince de Condé, s'étoit déjà déterminé, sur la connoissance qu'il en avoit eue, à le récompenser de ses peiues. En effet, il lui fit donner des coups de bâton; et le duc de La Ferté en auroit eu sa part pour l'approbation qu'il avoit donnée à ce couplet, s'il ne se fût aller jeter à ses pieds, et lui demander pardon. Quoique la punition fût un peu rude pour de Termes, personne ne le plaignit; et l'on trouva qu'il la méritoit bien, puisqu'à l'âge qu'il avoit, il étoit assez fou pour oser médire d'une fille qui appartenoit de si près au roi, et qui d'ailleurs étoit mariée à un prince du sang.

Si les noëls étoient devenus publics en peu de temps, l'affront qu'avoit reçu l'auteur ne fut pas davantage à se publier. Ainsi, comme les

hommes ont coutume d'estimer une personne selon le bien ou le mal qui lui arrive, on vit que le marquis de Termes devint bientôt le mépris de tous les honnêtes gens. Ses amis lui conseillèrent de s'en retourner à Fontenay; mais par malheur pour lui, sa femme, à qui appartenoit cette terre, l'avoit obligé d'en sortir, tellement, qu'à moins que d'aller dans le fond de la Gascogne, il n'avoit point de retraite. Il ne laissoit pas cependant de se montrer encore à la cour; et le prince de Conti, voulant se moquer de lui, lui dit un jour, en présence de tout le monde, qu'il falloit qu'il eût des ennemis; qu'on faisoit courir le bruit qu'il lui avoit fait donner des coups de bâton; que cela n'étoit pas vrai, et qu'il l'appeloit à témoin, si ce n'étoit pas une imposture.

Cette aventure défraya la conversation pendant quelques jours; mais comme tout s'oublie avec le temps, on n'en parla plus au bout de trois semaines, et il n'y eut que ceux qui y prenoient intérêt qui s'en ressouvinssent. Cependant il étoit arrivé du changement dans les amours du comte de Roussi et du chevalier de Tilladet, aussi bien que dans celles du marquis de Biran. Roussi

s'étoit rebuté de sa maîtresse pour un méchant présent qu'elle lui avoit fait; et quoiqu'elle l'eût reçu de son mari, il ne voulut pas s'exposer davantage à acheter ses faveurs à un tel prix. La duchesse de Vantadour, qui avoit filé doux sur la débauche de son mari pour la couverture qu'elle en avoit, n'en ayant plus besoin, se mit à pester contre lui, et ses parens lui conseillèrent de suivre l'exemple de la duchesse de La Ferté, sa sœur, qui s'étoit séparée du sien. Mais elle n'en voulut rien faire, espérant que Roussi reviendroit à elle, et qu'ainsi elle en auroit encore besoin. Elle fit valoir ce refus au petit bossu, qui n'en usa pas plus honnêtement. Au contraire, continuant toujours dans ses débauches, non-seulement il entretint la réputation où il étoit, d'être parfaitement débauché, mais il eut encore bientôt celle de grand fripon. Le chemin qu'il prit pour y parvenir fut de se transformer dans le sentiment des donselles qu'il voyoit; et étant tombé entre les mains d'une qui joignoit à son métier celui de savoir filouter, il lui aida à tromper de pauvres dupes, qui étoient assez fous pour attribuer le tout au hasard. Cepen-

dant, comme il est difficile qu'en continuant toujours le même métier, l'on ne soit à la fin reconnu, il arriva qu'un homme d'Angers perdit mille écus, ce qui fit que toutes choses furent découvertes. Cela se passa de cette manière. Cet homme, qui étoit riche, aimoit les femmes; et un filou ayant reconnu son inclination, le mena en voir une à un petit couvent au faubourg Saint-Jacques, qui sert ordinairement de retraite à toutes les filles qui ont eu quelque affaire, et à toutes les femmes qui sont mal avec leurs maris pour quelque galanterie. Il lui fit accroire que c'étoit une femme de qualité; et celui-ci, qui ne connoissoit point encore Paris, la trouva si à son gré, que pendant un mois entier il ne fut point de jour sans lui rendre visite.

La dame ne manqua pas de lui témoigner de la reconnoissance; et cela l'ayant rendu encore plus amoureux, il la pria de vouloir sortir de ce couvent, où il ne la pouvoit voir si commodément qu'il vouloit. La dame le voyant tout-à-fait engagé, feignit de se rendre à ses raisons; et étant allée chez une de ses amies, qui ne valoit

pas mieux qu'elle, elle lui fit valoir comme une grande grâce la permission qu'elle lui donnoit de l'y venir visiter. Dès la seconde fois, il y trouva le duc de Vantadour, et deux ou trois autres dames, l'une desquelles ayant proposé de jouer à la bête, en attendant qu'il fût heure d'aller à la comédie, on fit si bien qu'on l'y engagea. Cependant, pour lui faire croire que ce n'étoit que pour passer le temps, on ne fit valoir les marques que fort peu de chose. Mais le duc et deux de ces dames qui étoient du jeu, faisant bête sur bête, et les mettant toujours l'une sur l'autre, enfin il se trouva mille écus sur le jeu; et ce fut alors qu'avec des cartes apprêtées tout exprès, on donna si beau jeu à cette pauvre dupe, qu'il crut que la fortune le favorisoit. Il fit donc jouer; mais ce fut pareillement pour faire la bête, tellement qu'il fallut mettre tout ce qu'il avoit d'argent devant lui, et faire bon du reste. On ne joua plus guère après cela; on donna avec de pareilles cartes la vole au duc, et il demanda à cet homme de lui faire un billet de ce qu'il lui devoit. Il fallut qu'il en passât par là, quelque soupçon qu'il eût que cela n'était pas arrivé na-

turellement ; mais après être sorti (car il n'étoit plus question de comédie), il s'informa plus particulièrement qui étoient ces femmes; et, sans qu'il lui fût besoin de faire de grandes enquêtes, il en apprit tout autant qu'il en vouloit savoir.

Il fut au conseil après cela; et les avocats lui ayant dit de faire informer contre la maîtresse de la maison, sans désigner le duc autrement que sous le nom d'une personne de qualité, il obtint décret de prise de corps contre elle. Cet homme crut qu'il falloit le lui faire savoir devant que de l'exécuter, afin que, si elle vouloit lui faire rendre son billet d'amitié, on ne lui fît point cet affront. Cet avis lui donna l'alarme; elle en fut parler au duc de Vantadour; mais le petit bossu lui dit de ne point avoir de peur, et qu'il la garantiroit de tout. L'homme dont il étoit question n'ayant pas reçu une réponse conforme à sa demande, mit les archers en campagne; et la dame ne voulant pas toujours demeurer cachée, elle envoya dire au duc qu'elle alloit tout dire, s'il ne la sortoit d'affaire promptement. C'en fut assez pour le faire mettre en

colère, lui qui s'y mettoit de peu de chose. Il s'en fut dans sa maison, la maltraita de paroles et de la main, et la menaça de lui faire donner les étrivières par ses laquais. Il se trouva par hasard que cette femme étoit demoiselle; et quelqu'un lui ayant conseillé de le faire venir devant les maréchaux de France, elle en obtint l'ordre, au grand étonnement du duc. Cette affaire ne pouvoit qu'elle ne fît grand bruit; l'homme qui avoit été dupé la contoit à tout le monde; ainsi chacun en étant abreuvé, ses amis lui dirent que, pour l'assoupir entièrement, il falloit qu'il rendît le billet. Il écuma extraordinairement à cette proposition; mais L'Avocat, qui se mêloit de tout, comme nous croyons déjà l'avoir dit, lui disant d'un ton de juge qu'il n'en falloit point appeler, il en convint, pourvu qu'on lui donnât soixante pistoles. Ainsi un homme qui avoit deux cent mille livres de rente en fonds de terre faisoit des bassesses inconcevables pour si peu de chose.

Il est aisé de juger qu'une conduite si misérable n'étoit guère agréable pour la duchesse sa femme, laquelle étant de méchante humeur,

pour la perte de son amant, ne se pouvoit consoler de sa destinée. Cependant il lui fut force de prendre patience. Le petit homme n'étoit pas d'humeur à prendre un autre train de vie; et en effet, quinze jours après ou environ, il lui arriva encore une autre affaire, non pas si vilaine à la vérité, mais qui étoit toujours fort honteuse pour un duc et pair. Etant entré dans un honnête lieu au faubourg Saint-Germain, dans la rue des Boucheries, il vint des sergens qui saisirent son carrosse, à la requête d'un marchand qu'il ne vouloit point payer. Il descendit aussitôt pour en tuer quelques-uns; mais les sergens étant déjà bien loin avec le carrosse, il entra dans la boutique d'un chirurgien qui étoit devant, et où on lui avoit dit qu'un de ces sergens s'étoit sauvé. Il le demanda au maître de la maison, qui, ne voulant point qu'il arrivât de meurtre chez lui, lui dit qu'il n'y avoit personne; de quoi il se mit si fort en colère, qu'il cassa toutes les vitres de la boutique; puis étant monté en haut il donna vingt coups d'épée dans les matelas, et fit ainsi plusieurs actions extravagantes.

L'Avocat ayant su ce qui lui étoit arrivé, vint le voir aussitôt. Il lui dit qu'il eût à se consoler et qu'il feroit mettre le sergent en prison; qu'il tenoit l'ordonnance entre les mains, par laquelle il étoit défendu de saisir les meubles et les carrosses des officiers de la couronne, et que pour une pareille chose il y en avoit eu un qui avoit été trois mois dans le cachot. Le duc l'ayant remercié, le pria de songer à cela, et il n'eut garde d'y manquer, quoiqu'il eût bien mieux fait de juger de pauvres parties, dont il y avoit deux ans que le procès lui étoit distribué. Mais c'étoit le caractère de l'homme d'être le solliciteur banal de tout le monde, pendant qu'il ne pouvoit pas faire une panse d'*a* touchant ce qui le regardoit. Aussi ses affaires étoient en si bon état, qu'il y avoit déjà deux ou trois ans que ses gages étoient saisis; et lui qui parloit de faire donner main-levée aux autres, laissoit crier tout le monde après lui, sans se remuer non plus qu'une pierre.

Il avoit été de même le solliciteur touchant la séparation de la duchesse de La Ferté, laquelle ayant employé sous main le crédit que son galant

avoit auprès du ministre, avoit si bien accommodé son mari, qu'elle l'avoit dépouillé de tout son bien. Cependant le chevalier Tilladet n'avoit pas laissé de la voir encore quelque temps; mais étant devenu amoureux d'une petite bourgeoise, laquelle étoit bien autrement tournée, il la quitta brusquement, et sans garder aucune mesure. Elle en eut tant de chagrin, qu'elle demeura six mois sans vouloir écouter personne; de quoi tout le monde s'étonna, croyant qu'elle étoit d'un tempérament à ne s'en pouvoir passer un jour seulement. Madame de Bonelle, qui étoit la meilleure femme du monde, et qui avoit porté impatiemment tous les contes qu'elle avoit entendu faire d'elle, la loua beaucoup du parti qu'elle prenoit. Cette pauvre femme se tuoit de dire qu'on voyoit bien que tout ce qu'on avoit dit étoit médisance; ce qu'elle assure encore aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, il n'y avoit plus des trois sœurs que la duchesse d'Aumont qui eût encore son compte; elle avouoit qu'il n'y a rien de tel que les gens d'église pour faire les choses comme il faut. Son mari, qui étoit toujours à la cour, et qui d'ailleurs n'avoit garde

de se défier d'une femme qui continuoit de porter de grandes manches, et visitoit les hôpitaux, disoit aussi à tout le monde qu'il avoit sujet de se louer de son choix; que, dans le siècle où l'on étoit, il n'y avoit rien de plus rare que d'avoir une femme vertueuse, et que c'étoit une grâce dont il avoit à rendre grâces au ciel particulièrement. Personne n'avoit garde de le contredire; la duchesse savoit si bien jouer son rôle, qu'elle étoit encore regardée comme une sainte; mais lorsqu'elle y pensoit le moins, il arriva un accident qui fit tout découvrir; et ce qui la désespéra davantage, c'est que ce malheur arriva par son beau-fils.

Le duc d'Aumont en avoit un, comme nous avons dit, de son premier lit; et comme il étoit déjà assez grand, il l'avoit envoyé en Italie, afin que les pays étrangers pussent aider à le rendre encore plus honnête homme. Au retour de son voyage, ce jeune homme trouvant chez sa belle-mère une femme de chambre fort jolie, en devint amoureux, et trouva moyen de la séduire. La duchesse s'aperçut bientôt de ce petit commerce. Elle prit le parti ordinaire

des dévots et des dévotes, qui est de faire grand bruit des défauts de son prochain; peu s'en fallut qu'elle ne mît la main sur cette fille même; mais enfin faisant réflexion que cela ne seroit pas bien à une femme de qualité, elle se contenta, après lui avoir dit mille injures, de lui faire commandement de sortir de sa maison. Il est aisé de juger de l'affliction de la fille à un commandement si funeste à son amour. Elle se fondit toute en larmes; et le marquis de Villequier, c'est ainsi que s'appelle le fils aîné du duc d'Aumont, l'ayant trouvée en cet état, se mit aussi à pleurer, voyant qu'il alloit être privé de sa présence. La fille se sentit en quelque façon consolée de voir qu'il prenoit tant de part dans son affliction, et le regardant tendrement: — Madame a grand tort, lui dit-elle, d'en user avec tant de rigueur; elle n'est pas plus sage que les autres; et si M. le duc savoit ce que je sais, il n'auroit garde d'en être si content. C'en étoit assez dire à un jeune homme, et surtout à un beau-fils, qui a toujours la haine dans le cœur pour une belle-mère. Pour contenter sa curiosité, il lui demanda avec empressement ce qu'elle vouloit

dire; et voyant que la crainte de s'exposer à quelque traitement fâcheux la rendoit plus retenue, il lui protesta non-seulement qu'il ne prenoit point de part à ce qu'elle lui diroit, mais même qu'il en seroit ravi. Avec de telles assurances, elle ne balança plus à lui ouvrir son cœur. Elle lui dit que le duc de Roquelaure avoit été bien avec la duchesse; mais que depuis son mariage, leur commerce s'étant beaucoup ralenti, l'archevêque de Reims avoit pris sa place. — Quoi! mon oncle, s'écria en même temps le marquis de Villequier tout étonné; ah! j'ai peine à le croire, et tu n'es assurément qu'une médisante. — Il faut vous le faire voir, lui dit-elle, puisque vous êtes incrédule; et ce sera aussitôt que M. le duc ira à Versailles. Le marquis de Villequier n'eut rien à dire après des offres si raisonnables; et l'ayant voulu questionner encore, elle lui répondit que, puisque tout ce qu'elle lui pouvoit dire étoit inutile, il falloit qu'il se donnât patience. Cependant, comme elle craignoit que la duchesse ne l'obligeât à sortir avant que l'occasion s'en présentât, elle lui fit demander pour toute grâce qu'elle voulût bien qu'elle demeu-

rât encore deux jours seulement dans la maison.

Si la duchesse eût su pourquoi, elle se seroit bien donné de garde de le lui permettre; mais ne se défiant de rien, elle ne voulut pas pousser à bout une fille qui pouvoit avoir quelque connaissance de ses affaires. En effet, quoiqu'elle en eût usé en habile femme, c'est-à-dire qu'elle eût conduit ses intrigues sans le secours d'une confidente, néanmoins elle se souvenoit que cette fille avoit trouvé une fois le duc de Roquelaure qui sortoit de sa chambre à une heure indue; et comme elle savoit qu'elle ne manquoit pas d'esprit, elle eut peur qu'elle n'eût été personne à vouloir savoir ce qu'il y venoit faire si souvent. Elle ne se méprenoit pas à son calcul. Cette fille, qui étoit curieuse, comme le sont toutes celles de son sexe, n'avoit pas voulu en demeurer au soupçon, après cette circonstance, et elle avoit cherché à s'éclaircir. Elle avoit vu entrer et sortir le duc de Roquelaure; et voyant qu'il n'étoit plus en grâce, elle avoit fait la même chose à l'égard de l'archevêque de Reims, dont les fréquentes visites lui avoient été suspectes. Ce prélat avoit cru conduire ses affaires si habi-

lement, qu'il ne s'imaginoit pas que personne les eût pu découvrir. Il avoit gagné un nommé Duplessis, qui a été valet de chambre du duc, et qui occupe le petit hôtel d'Aumont, sous promesse de lui faire continuer toute sa vie la permission qu'il a de donner à jouer. De ce petit hôtel, il y a communication au grand, et ce bon prélat y entroit toutes les nuits en gros manteau, dès qu'il savoit que le duc étoit à Versailles. Cette fille étoit trop éclairée pour ne pas guetter de tous côtés; enfin le prélat lui apparut un jour avec une lanterne sourde à la main, et le nez dans son manteau; ce qui servit à la détromper. Depuis cela, elle le vit encore assez souvent faire le même personnage; de sorte qu'elle crut qu'il n'y avoit qu'à poster le marquis de Villequier, dès que son père seroit parti. Et en effet, étant allé le jour même à Versailles, il vit entrer l'archevêque en habit décent; ce qui ne lui permit plus de douter de ce qu'on lui avoit dit.

Ce jeune homme n'étoit pas d'un autre caractère que la plupart des gens de la cour, quoiqu'il n'y eût pas long-temps qu'il y parût. Les autres l'avoient formé sur leur modèle; et il étoit si

fou, qu'il y en avoit aux petites maisons qui ne l'étoient pas tant. Il en auroit donné des marques dans le même moment, sans la nuit qui l'empêcha de sortir; elle lui dura mille ans, tant il avoit impatience de faire une sottise. Le matin ne fut pas plus tôt venu, qu'il s'en fut à Versailles, où ayant assemblé un tas de fous comme lui, il leur conta tout ce qu'il avoit vu, et comment cela s'étoit fait. En même temps, cette grande nouvelle se répandit bientôt par toute la cour. Le marquis de Louvois ne voulut jamais croire qu'elle vînt de son neveu; mais n'en pouvant plus douter, après le témoignage de tant de personnes différentes, il lui lava la tête autant que son imprudence le méritoit. Le roi étoit trop sage de même pour approuver tant d'indiscrétion; ainsi sachant qu'il ne laissoit pas que de vouloir se présenter devant lui, il lui fit dire qu'il ne fût pas si hardi, et qu'il ne le vouloit jamais voir.

Le marquis de Villequier n'avoit jamais cru que les choses se passeroient de cette manière; au contraire, il s'étoit mis en tête que ses parens devant ne pas aimer davantage sa belle-mère que

lui, le féliciteroient de sa découverte; mais voyant combien il étoit loin de ses espérances, il prit le parti de s'en revenir à Paris. Cependant, quand il vint à demander son carrosse, on lui dit qu'il n'y en avoit plus pour lui, et que son père l'abandonnoit. Chacun en fit de même, de peur de déplaire à son oncle, qui s'étoit déclaré contre lui, et il se vit contraint à s'en revenir à pied jusqu'auprès de Saint-Cloud, où quelqu'un le reconnoissant, et en ayant pitié, on le voitura jusqu'à Paris.

Ce fut une grande joie pour toutes les dames galantes que cette gorge chaude, et elles se virent délivrées par là de cent reproches qu'on leur faisoit tous les jours, qu'elles devoient ressembler à la duchesse. Cependant la jeunesse ne se souciant guère que le roi et le ministre se fussent déclarés contre le marquis de Villequier, fut en foule chez lui pour lui offrir service. Le prince de Turenne, fils aîné du duc de Bouillon, se montra des plus échauffés; et comme c'étoit un jeune étourdi qui s'étoit déjà fait mille affaires, non-seulement il résolut de le voir contre vent et marée, mais il lui applaudit encore par-

tout, soutenant qu'il avoit eu raison. Le roi l'ayant su, lui fit fort mauvaise mine; mais cela ne l'ayant pas empêché de se présenter toujours devant lui, le roi prit son temps pour lui faire une mercuriale. Un jour qu'il lui donnoit sa chemise, en qualité de grand-chambellan, dont il avoit la survivance, il toucha de la frange qu'il avoit à ses gants le visage de ce prince; et sa majesté perdant le sang-froid qui est si admirable en lui qu'on ne l'a jamais vu se mettre en colère, lui dit d'un ton furieux qu'il devoit prendre garde un peu mieux à ce qu'il faisoit; qu'il sembloit, quand il étoit auprès de lui, qu'il fît toutes choses par nonchalance; qu'il apprît que c'étoit le plus grand honneur qu'il lui pût arriver, et que sans la considération de son père et de son oncle, dont il portoit le nom, et dont il révéroit la mémoire, il le rendroit si petit gentilhomme, qu'il y en auroit mille en France qui le vaudroient bien.

Ce fut une grande mortification pour ce jeune seigneur. Il voulut s'excuser; mais le roi lui ayant tourné le dos, il fut obligé d'aller chercher ailleurs de la consolation; et ce fut dans la dé-

bauche qu'il alla faire avec le comte de Brione, fils du comte d'Armagnac, grand-écuyer de France, avec le prince de Tingri, fils du duc de Luxembourg, et avec quelques autres seigneurs de son âge. Comme ils avoient, si j'ose parler de la sorte, le diable dans le corps, ils voulurent fumer, après être soûls, non pas pour le plaisir qu'ils y prenoient, mais parce qu'ils savoient que cela déplaisoit au roi. Ils furent de là prendre des demoiselles; les ayant fait masquer, ils s'en furent courre le bal où ils firent mille désordres. Tout cela fut rapporté au roi, qui avoit dans Paris des gens exprès pour l'avertir de tout ce qui se passoit; et il est aisé de juger combien cela augmenta l'estime qu'il avoit pour eux. Néanmoins comme il aimoit M. Le Grand, il lui dit qu'il veillât un peu mieux à la conduite de son fils; qu'il seroit fâché, pour l'amour de lui, qu'il continuât dans ses débauches. Mais quoi que pût faire M. Le Grand, c'étoit vouloir s'opposer au cours de la rivière que de prétendre le retenir.

Nous avons assez fait connoître les deux sœurs; ne méritons aucun reproche sur la troisième; ce que nous en allons dire est très-amusant. Ce

fut l'exemple de la maréchale de La Ferté qui excita la duchesse sa belle-fille à n'être pas plus vertueuse. Cependant, comme elle étoit plus jeune et qu'elle se croyoit plus belle, elle ne jugea pas à propos de se jeter à la tête de tout le monde, comme faisoit sa belle-mère. Présumant, au contraire, assez de sa beauté pour s'imaginer qu'elle pouvoit toucher le cœur du fils du roi, elle commença, non pas à lui faire la cour, mais à lui faire l'amour si ouvertement, que tout le monde ne put voir, sans en rougir pour elle, l'effronterie avec laquelle elle le poursuivoit.

La maréchale de La Motte sa mère, qui avoit été gouvernante du fils du roi, et qui avoit marié une autre de ses filles au duc de Vantadour, de la conduite de laquelle elle n'étoit pas déjà trop contente, s'apercevant bientôt des desseins de celle-ci, résolut d'en arrêter le cours pour conserver ce qui restoit de réputation à sa maison. Elle dit donc à la duchesse de La Ferté tout ce que l'expérience et l'autorité d'une mère lui pouvoient faire dire; mais toutes ses remontrances ne servirent qu'à la faire cacher d'elle, pendant qu'elle exposoit aux yeux des autres des des-

seins qui faisoient murmurer les moins retenus. Car un jour ayant trouvé le fils du roi d'assez bonne humeur, elle lui dit les choses du monde les plus hardies; et ce prince ayant loué la beauté de ses cheveux, qui, à la vérité, sont fort beaux et d'une fort belle couleur, elle lui dit que s'il l'avoit vue décoiffée, il les trouveroit encore bien plus à son gré; elle ne s'en tint pas à cette offre.

Le roi en ayant été averti, dit à la maréchale de La Motte qu'il n'étoit point content du tout de sa fille; qu'elle l'avertît d'avoir une conduite plus honnête, sinon qu'il seroit obligé d'en dire un mot à son mari. Cependant ce mari étoit un homme qui ne se mettoit guère en peine, ni de la réputation de sa femme, ni de la sienne propre; et pourvu qu'il bût et qu'il allât chez les courtisanes, il étoit au-dessus de tout ce que l'on pouvoit dire et de tout ce qui pouvoit arriver. Il étoit toujours avec un tas de jeunes débauchés comme lui; et tous leurs beaux faits n'étoient que de pousser la débauche jusqu'à la dernière extrémité; tellement que les filles de joie, tout aguerries qu'elles devoient être, ne les voyoient point entrer chez elles sans trembler.

Le roi apprenant leurs excès fut dans une colère épouvantable. Mais la plupart de ces désespérés appartenant aux premiers de la cour et aux ministres, il jugea à propos, à la considération de leurs parens, de se contenter de les éloigner. Les parens trouvèrent cet arrêt si doux en comparaison de ce qu'ils méritoient, qu'ils en furent remercier le roi.

Le marquis de Biran et le chevalier Colbert, qui étoient toujours des premiers à mettre les autres en train, furent un peu mortifiés avant que de partir; car celui-ci, qui étoit fils du fameux M. Colbert, en fut régalé d'une volée de coups de bâton, qu'il lui donna en présence de beaucoup de monde, parce que, comme il étoit grand politique, il étoit bien aise qu'on fût dire au roi qu'il n'avoit pu savoir un tel déréglement, sans qu'il fût suivi d'un châtiment proportionné à la faute. A l'égard du marquis de Biran, le roi dit, en parlant de lui, qu'il n'avoit que faire de prétendre de sa vie de devenir duc, et qu'il seroit toujours plus prêt à lui donner des marques de son mépris, qu'à faire aucune chose qui tendît à sa fortune. Cependant nous verrons

de voir, il n'y a guère, que ce prince ne s'est pas ressouvenu de sa parole; à moins qu'on ne veuille dire que ce n'est pas au marquis de Biran qu'il vient d'accorder le rang de duc, mais à mademoiselle de Laval qu'il a épousée.

Le courroux du roi étant un peu apaisé, les parens des exilés sollicitèrent leur retour, pendant que la duchesse de La Ferté souhaitoit que son mari ne revînt pas sitôt, par des raisons fortes, et que je rapporterai succinctement. Comme elle avoit reconnu que c'étoit inutilement qu'elle avoit prétendu à la conquête du fils du roi, elle s'étoit rabattue sur le premier venu, dont elle n'avoit point lieu du tout d'être contente. Elle se vit forcée de garder le lit dans l'intérêt de sa santé.

Quoiqu'elle ne voulût voir personne, comme elle se seroit beaucoup ennuyée d'être toute seule, elle permit à M. L'Avocat, qui lui disoit depuis long-temps qu'il l'aimoit, sans en pouvoir tirer aucunes faveurs, de la venir voir. L'Avocat étoit fils d'un juif de la ville de Paris, qui, après avoir gagné deux millions de bien par ses usures, s'étoit laissé mourir de froid

de peur de donner de l'argent pour avoir un fagot. Sa mère étoit encore de race juive: cependant, comme s'il n'eût pas été connu de tout Paris, il faisoit l'homme de qualité. On lui avoit mis une charge de robe sur le corps, comme on fait une selle à un cheval; mais il étoit si peu capable de s'en acquitter, que tout le monde se moquoit de lui. Cela faisoit qu'il ne se plaisoit qu'avec les gens d'épée, à qui il servoit de divertissement. Il affectoit de paroître chasseur, quoiqu'il ne sût aucuns termes de l'art; et quand il lui arrivoit de tirer un coup de fusil, ce qui ne lui arrivoit pas souvent, il tournoit la tête en arrière, de peur que le feu ne prît à ses cheveux; au reste grand parleur et grand menteur, mais avec tout cela le meilleur homme du monde, offrant service à chacun, sans jamais en rendre à personne.

La réputation où il étoit de n'être pas trop dangereux avec les femmes ayant fait croire à la duchesse de La Ferté qu'il s'apercevroit moins qu'un autre du sujet qui la retenoit au lit, elle lui manda de la venir voir, et lui faisant valoir cette grâce, elle en reçut des remercîmens pro-

portionnés à son esprit. Il lui protesta qu'après des marques d'une si grande distinction il vouloit vivre et mourir son serviteur très-humble, et pour lui donner des témoignages plus essentiels de son attachement, il lui jura qu'elle et ses amis n'auroient jamais de procès par-devant lui, qu'il ne leur fît gagner, sans entrer en connoissance qui auroit raison ou non ; que c'étoit ainsi que les bons amis en devoient agir, sans rien examiner que le plaisir de leur rendre service.

Après mille autres protestations de la même force, il en revint enfin à l'amour qu'il avoit pour elle depuis si long-temps; et tâchant d'accorder ses yeux avec ses paroles, il les tourna languissamment sur elle, lui demandant si elle étoit résolue de le faire mourir. La duchesse lui dit qu'apparemment ce n'étoit pas là son dessein; ce qu'il pouvoit bien juger lui-même, puisqu'elle l'avoit envoyé querir, se ressouvenant qu'il lui avoit dit plusieurs fois qu'il ne pouvoit vivre sans la voir. Cette réponse fit que L'Avocat recommença ses complimens, qui n'auroient point eu de fin, si elle ne les eût interrompus pour lui

demander comment il gouvernoit Louison d'Arquien. Il rougit à cette demande; et la duchesse s'en étant aperçue, lui dit qu'elle estimoit les hommes qui avoient de la pudeur; qu'il étoit bien vrai que cette fille étant une courtisane publique, il n'y avoit pas trop d'honneur à la voir; mais que le comte de Saux, le marquis de Biran, le duc de La Ferté même, et enfin toute la cour la voyant, il n'y avoit pas plus d'inconvénient pour lui à la voir, qu'à tant de personnes de qualité; que pourvu qu'il ne l'entretînt pas publiquement, comme le bruit en couroit, il n'y avoit pas grand mal; mais que, pour elle, elle n'en avoit jamais rien voulu croire, l'ayant toujours reconnu trop sage et trop homme d'honneur pour cela.

M. L'Avocat, maître des requêtes, soutint hautement que c'étoit une médisance, et même il auroit encore soutenu qu'il ne l'avoit jamais vue, si la duchesse, qui le voyoit embarrassé, ne lui eût donné moyen de s'excuser, tournant la conversation comme elle avoit fait. Il lui dit donc qu'il n'y avoit jamais été que par compagnie; et croyant dire les plus belles choses du monde, il

lui jura que, quelque beauté qu'eussent ces sortes de femmes-là, il faisoit bien de la différence entr'elles et une personne de son mérite. Et tâchant de faire son portrait en même temps, il lui fit voir qu'il avoit beaucoup de mémoire, s'il n'avoit pas beaucoup de jugement; car la duchesse se ressouvint d'avoir lu, il y avoit quelques jours, dans un livre de galanterie, toutes les choses dont il lui faisoit alors l'application.

Cependant elle fut toute prête de se scandaliser de la comparaison qu'il sembloit avoir faite d'elle et de Louison d'Arquien. Car, quelque distinction qu'il y eût apportée, elle ne laissoit pas de la choquer, et cela, apparemment parce que sachant elle-même la vie qu'elle menoit, elle croyoit que c'étoit un avertissement secret que L'Avocat lui donnoit de se corriger. Cependant, comme elle fit réflexion qu'il n'étoit pas malicieux de son naturel, et que cette parole lui étoit échappée plutôt par hasard qu'à aucun méchant dessein, elle calma sa colère, en sorte que la conversation se termina sans aigreur.

Le lendemain il la revint voir, et trouva la duchesse fort mal; car elle avoit pris ce jour-là

un grand remède. Elle se plaignit fort d'une grande douleur qu'elle souffroit, et l'attribuant à une médecine qu'elle avoit avalée, dont il restoit encore environ la moitié dans un verre, il fut prendre ce verre et avala ce qui étoit dedans. Il dit avant que de le faire, qu'il ne vouloit pas qu'il fût dit que la personne du monde qu'il aimoit le plus souffrît pendant qu'il étoit en santé.

La duchesse ne put s'empêcher de rire de cette extravagance, qu'il faisoit cependant sonner bien haut, comme une marque de la plus belle amitié qui fût jamais. Mais faisant réflexion ensuite que cette médecine l'empêcheroit peut-être de sortir le lendemain, et qu'il ne pourroit, par conséquent, voir la duchesse ce jour-là, il poussa des regrets et des soupirs qui l'auroient fait crever de rire, nonobstant la douleur qu'elle ressentoit, si elle eût osé témoigner sa pensée. Ce fut par là que se termina cette comédie; car des tranchées l'ayant pris en même temps, à peine eut-il le temps de gagner son carrosse, et de se retirer chez lui.

Il fut tourmenté comme il faut toute la nuit

et tout le lendemain; et ne pouvant aller chez la duchesse, il lui écrivit un billet, dont je ne puis pas rapporter les paroles, n'étant jamais tombé entre mes mains, mais dont ayant assez ouï parler dans le monde comme d'une chose ridicule, j'en puis dire le sens, que voici :

« Qu'il ne pouvoit avoir l'honneur de la voir » de tout le jour, parce qu'il étoit devenu comme » ces filles de joie, lesquelles ne peuvent plus » répondre de ne point faire de folies de leur » corps, tant elles y sont accoutumées; il la » prioit cependant d'être persuadée qu'il n'avoit » pas pris la médecine comme un remède contre » l'amour, mais pour lui montrer qu'il seroit » amoureux d'elle toute sa vie. »

La duchesse lut et relut ce billet, s'étonnant comment un homme qui avoit cinquante ans passés, et qui avoit vu le monde, pouvoit être si fou; étant bien aise de continuer à s'en divertir, elle eut de l'impatience de le revoir, et qu'il fût quitte de sa sottise. L'Avocat, après avoir souffert deux jours tout ce qu'on peut souffrir

dans ces sortes de remèdes, lui vint dire qu'enfin il étoit quitte, grâce à Dieu, du mal qu'il avoit enduré; qu'il lui souhaitoit une santé pareille à celle dont il jouissoit, et que s'il savoit qu'en faisant encore ce qu'il avoit fait, il dût avancer sa guérison, il étoit prêt à se devouer à toutes sortes de tourmens pour l'amour d'elle.

La duchesse le remercia de sa bonne volonté, et lui dit que, commençant à se porter mieux, il y avoit espérance que son mal ne seroit plus guère de chose; que cependant, à mesure que le corps se guérissoit, l'esprit devenoit malade; qu'elle avoit besoin de deux cents pistoles pour une affaire pressée, et que ne sachant où les trouver, elle n'avoit aucun repos ni jour ni nuit.

Quoique L'Avocat fût fils, comme j'ai dit ci-devant, d'un homme riche, trois choses contribuoient néanmoins à le rendre peu à son aise : la première, que son père avoit laissé beaucoup d'enfans; la seconde, que sa mère juive, qui avoit apporté la moitié du bien, vivoit toujours; la troisième, qu'il avoit une charge qui lui avoit coûté beaucoup, et qui ne lui rapportoit pas grand revenu. Tout cela faisant, dis-je, qu'il étoit brouillé

le plus souvent avec l'argent comptant, il ne put offrir à l'heure même à la duchesse les deux cents pistoles dont elle avoit affaire, mais il lui promit qu'il les lui apporteroit le lendemain ; et en effet il ne manqua pas à sa parole, ce qui étoit une chose bien extraordinaire pour lui.

Je ne puis pas dire quel besoin la duchesse avoit de cet argent, cela étant au-dessus de ma connoissance ; mais, s'il m'est permis d'en juger par les cir. constances qui suivirent, je dirai qu'il falloit qu'il fût grand ; car voyant L'Avocat arriver avec une bourse, elle l'embrassa, et oublia qu'elle étoit au régime. L'Avocat se retira chez lui le plus content du monde ; et ne s'entretenant que des grandeurs où il étoit appelé, il en devint encore plus fou et encore plus vain qu'à l'ordinaire.

Cependant, comme il avoit soin de sa santé, et qu'il avoit ouï dire que l'excès en toutes choses est nuisible, il fut trois ou quatre jours sans retourner chez la duchesse, au bout desquels il commença à s'apercevoir qu'on tomboit malade souvent lorsqu'on en avoit le moins d'envie. Il eut peine à croire d'abord ce qu'il voyoit ; mais enfin, sachant que les plus incrédules avoient

cru quand ils avoient vu, il commença à se laisser persuader qu'il en pouvoit bien être quelque chose, surtout quand après une consultation où il avoit appelé Janot et deux autres chirurgiens de la même trempe, ils lui dirent qu'il avoit besoin de passer par leurs mains. Ce fut un étrange retour pour un homme enflé de vanité comme lui. Cependant il ne put dire dans un tel accident à quoi il étoit le plus sensible ou au dépit ou à la joie; car si d'un côté il lui sembloit que la duchesse en avoit mal usé, d'un autre côté il considéroit que c'étoit toujours un présent d'une duchesse; et comme la vanité avoit beaucoup de pouvoir sur lui, il se disoit en même temps que les faveurs de telles personnes, quelles qu'elles fussent, étoient toujours considérables. Une autre réflexion se joignoit encore à celle-ci, savoir, que cet accident étant répandu dans le monde, il alloit rétablir sa renommée chez toutes les femmes, qui l'ayant pris jusque-là pour un parent du marquis de Langés, c'est-à-dire pour un homme qu'il auroit fallu démarier, s'il avoit eu une femme, elles seroient obligées d'avouer qu'on se trompe sou-

vent dans le jugement que l'on fait de son prochain.

Aussi étoit-ce pour cette raison-là qu'il avoit entretenu Louison d'Arquien si publiquement, comme le lui avoit reproché la duchesse, ainsi que je l'ai rapporté ci-dessus. Mais on n'avoit pas eu meilleure opinion pour cela de sa bravoure, et il fallut cette dernière circonstance pour détromper tout le monde. Au lieu donc de se cacher comme un autre auroit fait, il se mit dans les remèdes publiquement; et ses bons amis se doutant de son incommodité, il les confirma dans leurs soupçons, et en fit galanterie comme un jeune homme auroit pu faire.

Cependant cette circonstance, qu'il croyoit si avantageuse à sa réputation, fut plus nuisible à sa fortune qu'il ne pensoit; car, outre que pour avoir été mal pansé dans les commencemens, ou peut-être pour être d'un tempérament difficile à guérir, il fut obligé d'entrer dans le grand remède; le roi, ayant su son désordre, perdit le peu d'estime qu'il pouvoit avoir pour lui, et lui refusa la charge de prevôt des marchands de la ville de Paris, qu'il étoit disposé à lui accorder,

à la recommandation de M. de Pompone, son beau-frère, qui étoit l'un de ses ministres.

L'aventure de M. L'Avocat, que tout le monde ne manqua pas d'imputer à la duchesse de La Ferté, donna un grand chagrin à la maréchale de La Motte, sa mère, qui d'ailleurs n'étoit guère plus contente de la duchesse de Vantadour, toujours d'accord avec M. de Tilladet, cousin-germain du marquis de Louvois. Le duc de Vantadour, quoique tout contrefait, ne manquoit pas de courage; tellement qu'ayant eu quelque vent de l'intrigue de sa femme, il résolut de l'observer si bien qu'il pût la prendre sur le fait. Pour cet effet, il lui permit de faire un voyage avec la duchesse d'Aumont, sa sœur, se doutant bien qu'en cas qu'il en fût quelque chose, le galant ne manqueroit pas de se rencontrer en chemin. Cependant il monta à cheval pour voltiger sur ses ailes, et il arrivoit tous les soirs incognito à la même hôtellerie où sa femme logeoit. Il n'eut pas fait ce manége cinq ou six jours, qu'il vit arriver en poste M. de Tilladet, qui fut si pressé de voir madame de Vantadour, qu'il ne se donna pas le temps de se faire débotter, ni même de

se donner un coup de peigne. Il fit semblant devant le duc d'Aumont, qui étoit aussi du voyage, que le hasard l'avoit conduit dans l'hôtellerie; mais le duc de Vantadour, qui savoit bien ce qu'il en devoit penser, ne lui donnant pas le temps d'entrer en conversation, monta en haut en même temps, et mettant l'épée à la main, surprit toute la compagnie qui ne songeoit guère à lui, et qui le croyoit bien éloigné de là.

Le duc d'Aumont, qui avoit épousé en premières noces la sœur de M. de Louvois, cousine-germaine de M. de Tilladet, prit son parti contre le duc de Vantadour, son beau-frère, prenant pour prétexte que, comme il avoit si peu de considération pour lui, que de venir attaquer, jusque dans sa chambre, un homme qui ne lui avoit jamais donné sujet d'être son ennemi, il ne méritoit pas qu'il fit nulle réflexion sur leur proximité. Ainsi, avec l'aide de ses gens, il empêcha qu'il n'arrivât du désordre; et ayant reconnu qu'il y avoit de la jalousie sur le jeu, il conseilla à la duchesse de Vantadour de se donner bien de garde de s'en aller avec son mari,

qui la vouloit emmener à toute force, à quoi elle obéit ponctuellement.

Ce refus de madame de Vantadour outra entièrement son mari; et comme il étoit beaucoup mutin, il défia le duc d'Aumont au combat, et il lui dit des choses tout-à-fait outrageantes; mais il crut ne devoir pas y prendre garde, parce qu'elles partoient d'un homme qui n'étoit pas en grande estime dans le monde.

Cependant le duc de Vantadour ayant été obligé de partir sans sa femme, il fut se plaindre au roi du procédé du duc d'Aumont, et les plus grands de la cour ayant pris parti dans cette querelle, le prince de Condé, qui étoit proche parent du duc de Vantadour, dit des choses fâcheuses à la maréchale de La Motte, qui, prétendant excuser sa fille et le duc d'Aumont, tâchoit de déshonorer le duc de Vantadour. Le roi défendit les voies de fait de part et d'autre; et ayant pris connoissance de l'affaire, il donna le tort au duc, et permit à sa femme de retourner avec lui, ou de se retirer en religion, selon que bon lui sembleroit.

Ces deux partis n'accommodoient guère la du-

chesse, qui en eût bien mieux aimé un troisième, s'il eût été à son choix, qui étoit de demeurer avec la duchesse d'Aumont, sa sœur, où elle eût pu voir tous les jours M. de Tilladet; mais le roi ayant prononcé, ce fut à elle à se soumettre à son jugement; ce qu'elle fit, en se retirant à un petit couvent au faubourg Saint-Marceau. M. de Tilladet la vit là deux ou trois fois incognito, du consentement de la supérieure.

Peu de temps après, les exilés dont j'ai parlé tantôt revinrent à la cour, et ils furent obligés de se montrer plus sages. Le duc de La Ferté trouva sa femme guérie, mais L'Avocat ne l'étoit pas; et quoiqu'il se fût consolé d'abord, dans l'espérance, comme j'ai dit, d'être après cela en meilleure réputation dans le monde, il lui en coûta si cher, qu'il auroit renoncé de bon cœur à toutes les vanités du monde, et être sorti du bourbier où il étoit. Enfin, grâce à son chirurgien, il ne se souvint plus du mal qu'il avoit eu, et comme il avoit ouï parler de l'affaire du duc d'Aumont et du duc de Vantadour, et que son sort étoit de s'entremettre pour les accommodemens, il dit à l'un et à l'autre qu'il étoit bien

fâché de n'avoir pas été en bonne santé dans ce temps-là, et qu'il auroit tâché de leur rendre service.

Cependant, comme il avoit la couleur d'un véritable mort, chacun demanda s'il revenoit de l'autre monde; à quoi il fut fort embarrassé de répondre. Mais s'étant à la fin aguerri à toutes ces demandes, il fut le premier à en rire avec les autres; ce qui fit cesser toutes les railleries qu'on lui en faisoit. Cependant, la duchesse de La Ferté lui en ayant un jour voulu faire la guerre, comme naturellement il est fort brutal : — Morbleu! madame, lui répondit-il, cela est bien de mauvaise grâce à vous, qui après m'avoir mis vous-même dans l'état où je suis, devriez du moins avoir l'honnêteté de me ménager. Croyez-moi, ce sera pour la première et pour la dernière fois de ma vie que j'aurai affaire à vous; et quoique j'aie vu Louison d'Arquien un an tout entier, ce que je veux bien vous avouer maintenant, je n'ai jamais eu le moindre sujet de m'en repentir toute ma vie.

La duchesse de La Ferté ne put souffrir ses reproches sans entrer dans un emportement

épouvantable. Elle prit les pincettes du feu, dont elle lui déchargea un coup de toute sa force; et faisant succéder les injures aux coups, elle lui dit que c'étoit bien à faire à un petit bourgeois comme lui de vouloir se familiariser avec une femme de sa qualité; que quand ce qu'il disoit seroit vrai, elle lui avoit fait encore trop d'honneur; qu'il prît la peine de sortir de sa maison, sinon qu'elle l'en feroit sortir par les fenêtres; et le poussant dehors avec le bout des pincettes, L'Avocat, qui voyoit qu'il n'y avoit point de raillerie avec elle, se jeta à ses pieds, la priant de lui vouloir pardonner; qu'il connoissoit bien avoir tort, mais qu'il lui étoit dur de voir qu'elle l'insultoit, s'imaginant que ce qu'elle en faisoit n'étoit que par mépris; que c'étoit là le sujet de ses plaintes; qu'elle entrât dans ses sentimens, qu'il n'y avoit rien à redire à sa délicatesse, et que si elle avoit été présente à ses tourmens, elle auroit vu qu'il les avoit soufferts avec tant de résignation qu'elle avoueroit qu'il étoit un véritable martyr d'amour.

Toutes ces raisons n'adoucirent point l'esprit de la duchesse, qui étoit hautaine et mépri-

sante, et l'ayant fait sortir de sa chambre, elle lui défendit de la revenir voir jamais, s'il ne vouloit s'exposer à un traitement beaucoup plus rude. L'Avocat s'en alla le cœur gros, poussant des soupirs, et ayant enfin toutes les envies du monde de pleurer; mais comme il avoit à passer la cour de l'hôtel de La Ferté, qui est fort grande, et qu'il craignoit là de rencontrer quelqu'un, il retint ses larmes jusqu'à ce qu'il fût dans son carrosse.

Comme il y montoit, il vint un des gens du maréchal de La Ferté lui dire que son maître vouloit lui parler avant qu'il s'en allât; ce qui fut cause qu'il tâcha encore de les retenir. Et après avoir raccommodé sa perruque et son rabat, qui étoient un peu en désordre, il monta dans l'appartement du maréchal, où il trouva une dame fort bien faite avec quelques gentilshommes, qui étoient là les uns et les autres pour une querelle qu'ils avoient ensemble. Le maréchal lui dit qu'il lui avoit donné la peine de monter pour voir s'il n'y auroit pas moyen de les accommoder, sans les obliger de venir à une assemblée générale des maréchaux de France;

et que, comme il y avoit eu quelques procédures faites de part et d'autre, et que cela le regardoit (car le roi lui avoit attribué la connoissance de ces sortes de choses), il étoit bien aise qu'il lui en dît son sentiment.

L'Avocat lui demanda de quoi il s'agissoit, et le maréchal lui ayant dit qu'il avoit dû voir les informations, le maître des requêtes lui répondit que son secrétaire ne les lui avoit pas encore données; ce qui lui servit d'excuse légitime. Le maréchal, sachant que c'étoit un usage établi chez lui que de laisser tout faire à son secrétaire, il lui dit donc que la dame qu'il voyoit là devant lui se plaignoit qu'un gentilhomme, qui étoit aussi là présent, l'avoit déshonorée par des contes scandaleux, et dont elle demandoit réparation; que, quoiqu'il n'y eût point de témoins, la chose étoit néanmoins avérée par le propre aveu du gentilhomme, qui soutenoit que, bien loin d'avoir eu tort de mal parler de cette dame, il en avoit eu fort grande raison; que pour justifier cela, il rapportoit qu'il l'avoit aimée passionnément, il avoit recherché toutes les occasions de lui rendre service, lui en avoit rendu

même d'assez considérables, jusqu'à lui avoir prêté pour une seule fois deux cents pistoles; mais que, pour toute récompense, elle ne lui avoit donné qu'une maladie qui l'avoit tenu trois mois entiers sur la litière, dont, croyant avoir lieu de se plaindre, il avoit publié que cette dame n'étoit pas cruelle; mais que cependant il ne vouloit plus de ses faveurs à ce prix-là.

L'Avocat, entendant une histoire qui avoit tant de rapport avec la sienne, crut que son intrigue étoit découverte, et qu'il falloit que quelqu'un eût écouté au travers de la porte de la duchesse de La Ferté. C'est pourquoi, perdant toute sorte de contenance, il rougit, il pâlit; et mettant son manteau sur son nez; il dit au maréchal qu'il se moquoit de lui, et prit le chemin de la porte sans lui rien dire davantage. Le maréchal, qui étoit dans son lit rongé de ses gouttes, ne pouvant courre après lui, le rappela; mais voyant qu'il ne vouloit point revenir, il dit à son capitaine des gardes de ne le pas laisser aller comme cela, et qu'il avoit besoin de lui pour accommoder cette affaire. L'Avocat fit diffi-

culté de revenir, disant au capitaine des gardes que M. le maréchal se railloit de lui; mais le capitaine des gardes lui ayant dit qu'il n'y avoit point de raillerie à cela, et que ce qu'il en faisoit n'étoit que parce qu'il étoit bien aise de rendre service à ces personnes, il rentra dans la chambre; et le maréchal lui demanda depuis quand il ne vouloit plus accommoder les gentilshommes, reproche qu'il lui faisoit, parce qu'il savoit que, sous prétexte de cette occupation, il négligeoit les autres affaires qui étoient de sa charge de maître des requêtes.

Après que L'Avocat se fut excusé le mieux qu'il put, on parla de l'affaire en question; et sans attendre qu'on en déduisît tout au long les particularités, il conclut que le gentilhomme seroit envoyé en prison, d'où il ne sortiroit qu'après avoir demandé pardon à la dame qui, pour le remercier de ses conclusions favorables, lui fit une grande révérence. Comme c'étoit là l'avis du maréchal, ce qu'il avoit dit fut suivi de point en point, de sorte que le gentilhomme fut envoyé en prison. Cependant M. L'Avocat s'étant retiré chez lui, se fit donner de l'encre et du

papier, et écrivit à la duchesse de La Ferté un billet dont voici la copie :

BILLET DE M. L'AVOCAT A LA DUCHESSE DE LA FERTÉ.

« Je ne vous pouvois faire une plus grande » réparation de ma faute, que celle que je vous » ai faite en sortant de votre chambre. Un gen- » tilhomme qui avoit avec une dame une pareille » affaire que celle que j'ai avec vous, a été en- » voyé en prison, et je l'ai condamné outre cela » à se rétracter de tout qu'il avoit dit, quoiqu'il » n'eût peut-être dit que la vérité, comme je puis » avoir fait. Si une semblable réparation vous » peut satisfaire, ordonnez-moi seulement dans » quelle prison vous voulez que j'aille, et j'y » obéirai ponctuellement, ayant résolu d'être » toute ma vie votre fidèle prisonnier d'amour. »

La duchesse de La Ferté reconnut le caractère de L'Avocat à ce billet, qui étoit de dire des sottises, lorsqu'il croyoit dire les plus belles choses du monde. Elle fut tentée mille fois de

lui faire une réponse fort aigre; mais jugeant que cela tiendroit plus du ressentiment que du mépris, elle demeura dans le silence. Cela affligea extrêmement L'Avocat, qui, outre le plaisir qu'il se faisoit d'être bien avec une duchesse, se voyoit privé par-là d'aller dîner chez elle; ce qui lui étoit fort commode, et ce qui lui arrivoit souvent, ne faisant point d'ordinaire, et la duchesse logeant fort près de chez lui. Comme il vit enfin que sa digrâce duroit toujours, il s'adonna entièrement chez le duc de Vantadour, à qui il conseilla de se raccommoder avec sa femme. Il fut l'entremetteur secret de ce raccommodement; et trouvant là ce qu'il avoit perdu, c'est-à-dire autant de qualité tout au moins que chez la duchesse de La Ferté, une belle femme et une bonne table, il piqua la table assidument, et tâcha de se mettre bien auprès de la femme, qui, étant plus réservée que sa sœur dans ses plaisirs, le rebuta tellement la première fois qu'il lui voulut parler, qu'il n'osa plus s'exposer à un second refus.

Cependant le duc et la duchesse de La Ferté continuoient toujours de vivre comme ils avoient

commencé. La duchesse avoit l'abbé de Lignerac pour tenant, et son argent lui tenoit lieu de mérite. Pour ce qui est du duc, il ne s'arrêtoit nulle part, et comme il n'étoit pas homme à filer le parfait amour, il trouvoit des maîtresses toutes les fois qu'il en vouloit.

La disgrâce de M. L'Avocat duroit toujours; mais étant arrivé en ce temps-là un malheur au chevalier de Lignerac (frère de l'abbé de Lignerac), qui avoit été mis en prison à la requête d'un nombre infini de personnes qu'il avoit attrapées, la duchesse de La Ferté l'envoya querir, et lui dit qu'elle lui pardonnoit, pourvu qu'il le fît sortir de prison. L'Avocat qui savoit l'intrigue de l'abbé et d'elle, trouva bien rude qu'il fallût s'employer pour le frère de son rival, et que sa grâce ne fût qu'à ce prix-là; mais comme elle l'avoit puni l'autre fois pour avoir dit la vérité, il n'osa la dire cette fois-là, et il lui promit que si le chevalier ne sortoit pas de prison, ce ne seroit pas manque d'y employer tout son crédit.

L'Avocat trouva de l'obstacle dans son entreprise; tous les créanciers du chevalier de Ligne-

rac furent crier aux oreilles des juges, et leur ayant fait voir qu'il avoit déjà fait cession de biens, et que depuis ce temps-là il avoit encore emprunté deux cent mille écus, sans jamais avoir eu ni servante ni laquais, les juges firent comprendre à L'Avocat qu'il leur étoit impossible de le mettre hors de prison, et il en fut rendre compte à la duchesse.

Il appréhendoit bien qu'elle ne le voulût rendre responsable de ce refus; mais la duchesse qui aimoit le nombre, et qui s'étoit quelquefois ennuyée de ne le point voir, lui dit qu'elle lui étoit obligée de la peine qu'il avoit prise, et qu'il pouvoit revenir chez elle quand il voudroit. L'avocat se jeta à ses pieds pour la remercier, lui embrassa les genoux; et lui protestant une fidélité éternelle, il lui dit que sa sœur, la duchesse de Vantadour, n'avoit pas la moitié de son mérite; que quand il vivroit mille ans, il ne pourroit pas l'aimer un quart d'heure; qu'elle diroit assurément qu'il n'avoit guère d'esprit, parce qu'il ne lui avoit jamais pu dire une seule parole; mais qu'il ne se soucioit pas en quelle réputation il fût auprès d'elle, pourvu qu'elle voulût bien con-

sidérer que tant d'indifférence pour une si aimable personne, ne pouvoit procéder que de l'amitié qu'il lui portoit.

Comme il achevoit ces paroles, un laquais de la duchesse de Vantadour entra, et ayant présenté un billet de sa part à la duchesse de La Ferté, elle le prit et y lut ce qui suit :

BILLET DE LA DUCHESSE DE VANTADOUR A LA DUCHESSE DE LA FERTÉ.

« Un de mes bons amis a une affaire pardevant » monsieur L'Avocat, et il la croit si délicate qu'il » cherche à la lui faire recommander par tous » ceux qui ont quelque crédit auprès de lui. Si » j'avois prévu cet accident, j'aurois écouté vo- » lontiers quantité de sottises qu'il m'a voulu » dire ; mais n'ayant pas le don de deviner, m'en- » nuyant d'ailleurs d'une si sotte conversation » que la sienne, je l'ai prié un peu rudement de » ne la point continuer davantage ; ce qui fait » que ne le croyant pas bien intentionné pour » moi, j'ai recours à vous pour lui recommander » l'affaire de mon ami, dont je vous prie de faire

» la vôtre propre. Vous obligerez une sœur qui » est tout à vous. »

La duchesse de La Ferté, à qu L'Avocat venoit de protester qu'il n'avoit jamais pu dire une douceur à la duchesse de Vantadour, voyant le contraire dans cette lettre, fut tentée plus d'une fois de la lui montrer pour s'en divertir; mais craignant que cela ne nuisît au gentilhomme que sa sœur lui recommandoit, elle serra la lettre dans sa poche, et renvoya le laquais à qui elle commanda de dire à sa sœur qu'elle feroit ce qu'elle lui mandoit. Le laquais étant sorti, L'Avocat, qui étoit l'homme du monde le plus curieux, voulut savoir ce que contenoit la lettre; et ne se contentant pas de ce que la duchesse lui en disoit, il chercha à lui mettre la main dans la poche, et l'attrapa. Il lui dit alors qu'il verroit à ce coup-là leurs secrets; mais qu'il n'y avoit pas beaucoup de danger pour lui qui étoit de leurs amis.

La duchesse qui, pour les raisons que j'ai dites, eût été bien aise qu'il ne l'eût pas vue, la lui voulut arracher, mais n'en ayant pu venir à

bout, elle lui dit qu'il la désobligeroit, s'il ne la lui rendoit à l'heure même. Mais L'Avocat croyant que plus elle faisoit d'efforts pour la ravoir, plus elle étoit de conséquence, se retira à l'écart pour la lire; ce que la duchesse ne pouvant empêcher, il fut tout surpris d'y trouver des choses à quoi il ne s'attendoit pas.

Il dit en même temps à la duchesse, que madame de Vantadour ne disoit pas vrai; qu'il ne lui avoit jamais parlé de rien; et que pour lui faire voir qu'il ne l'avoit jamais estimée et qu'il ne l'estimoit pas encore, il feroit perdre l'affaire à son ami. La duchesse de la Ferté lui dit qu'il n'en feroit rien, pour peu qu'il eût de considération pour elle; que ce n'étoit plus l'affaire de sa soeur, mais la sienne propre; qu'ainsi ce n'étoit pas avec la duchesse de Vantadour qu'il se brouilleroit, mais avec la duchesse de La Ferté. Madame de La Ferté eut beaucoup de peine à gagner sur lui; mais lui ayant dit qu'elle ne croyoit rien de tout ce que madame de Vantadour lui mandoit, qu'elle avoit un défaut commun avec toutes les belles femmes, qui étoit de prendre la moindre oeillade pour une déclara-

tion d'amour, elle lui donna moyen par là de se justifier auprès d'elle. Ainsi L'Avocat étant en si beau chemin, lui allégua qu'il falloit donc que madame de Vantadour eût interprété à son avantage quelques regards innocens; et la duchesse feignant de se confirmer toujours de plus en plus dans cette opinion, elle remit insensiblement son esprit; de sorte qu'il lui promit de faire tout ce qu'elle voudroit pour le gentilhomme en question. Je reviens où j'en étois resté, et je finis mon histoire.

Les dames étoient donc alors bien inutiles; non-seulement nos trois sœurs voyoient leurs intrigues décousues, mais les autres n'étoient pas plus heureuses qu'elles, toute cette jeunesse naissante faisant gloire de les mépriser. Cependant il lui arriva un petit désordre : étant allée dans un honnête lieu, il y vint des mousquetaires qui lui firent quitter la partie; et comme elle n'avoit que de petits couteaux à son côté, il fallut filer doux. Le lendemain chacun prit une grande épée; et le roi fut tout étonné de voir un si grand changement. Il en demanda la raison, et il ne la sut que trop tôt pour sa satisfaction.

Ils retournèrent le lendemain dans le même lieu; mais les mousquetaires, qui avoient su qui ils étoient, ne s'y trouvèrent pas; en quoi ils se montrèrent plus sages qu'ils n'avoient jamais été; car c'étoit encore une autre jeunesse qui ne faisoit pas moins de folie; et si l'on n'en parloit pas tant que de l'autre, c'est qu'elle n'étoit ni de son rang ni de sa qualité.

AMOURS

DE

MONSEIGNEUR LE DAUPHIN

AVEC

LA COMTESSE DU ROURRE.

Les dames se voyant alors à louer, prirent le parti de se divertir entre elles ; mais comme sans les chapeaux les coiffes passent mal leur temps, leurs plaisirs furent si fades, qu'elles s'ennuyèrent bientôt. Ce qui étoit cause qu'on les abandonnoit ainsi, c'est que M. le dauphin paroissoit n'avoir aucune inclination pour le beau sexe ; il n'aimoit que la chasse, comme le disoit fort bien de Termes, et tous les jeunes gens se régloient sur lui. Toutes les dames qui prétendoient en beauté étoient fâchées de n'avoir pas été du

temps du père, et de ce qu'il ne lui ressembloit pas.

Chacun sait que plus un feu est resserré, plus il éclate lorsqu'il vient à sortir. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que le roi, qui a toujours été si galant, et qui s'est continuellement diverti avec les dames, même pendant son mariage, nonobstant la piété et les larmes de la reine, n'a jamais voulu permettre à monseigneur le dauphin de galantiser à son tour, ni d'avoir, à son imitation, une maîtresse particulière; le roi l'a toujours fait observer par des domestiques qu'il mettoit près de lui, et qui venoient ensuite faire rapport à sa majesté de tout ce qui se passoit chez ce jeune priuce; ainsi, s'il prenoit quelque plaisir, il falloit que ce fût en cachette; et il a été obligé de garder les mêmes mesures depuis la mort de madame la dauphine. Par-là il est facile à conjecturer dans quel chagrin est le plus souvent ce jeune prince, qui, à l'exemple du roi son père, aime le beau sexe. Mais pour dissiper son ennui, son recours a toujours été la chasse au loup, pour laquelle Monseigneur a un attachement tout particulier.

Enfin, comme les dames étoient près de se désespérer, M. le dauphin s'évertua, et ayant trouvé une certaine femme de chambre de madame la dauphine à son gré, il se leva fort honnêtement d'auprès de sa femme pour aller causer avec elle, lui ayant fait dire auparavant, par un valet de chambre, les sentimens qu'il avoit pour elle. La dame étoit trop sensible à l'honneur qu'il lui faisoit pour le refuser. Elle écouta le beau prince dans la chambre même de madame la dauphine, où elle étoit couchée; mais Joyeuse, valet de chambre, qui y couchoit pareillement, s'étant aperçu du commerce, et fâché que Monseigneur y eût employé un autre que lui, en avertit le roi, si bien que la femme de chambre fut chassée. Quoique toutes les dames fussent fâchées que cela eût si peu duré, comme elles croyoient qu'un si bon exemple alloit ramener pour elles le siècle d'or, elles se consolèrent bientôt. Madame la dauphine ne le fut pas sitôt de cette aventure; elle en eut quelques paroles avec Monseigneur, et cela donna lieu à un couplet de chanson, qu'on fit sur l'air d'un vaudeville, qui a couru sur le milieu de l'hiver

et qui court même encore présentement. Voici donc quel est ce couplet :

Notre dauphine est en courroux
Contre monseigneur son époux,
Qui commence de faire,
Eh bien,
Comme le roi son père,
Vous m'entendez bien.

Les dames ne s'étoient point flattées mal à propos. L'exemple de Monseigneur fit des merveilles pour elles. Chacun crut qu'elles alloient devenir à la mode, et on s'empressa de leur témoigner de la passion. Elles n'eurent garde de faire les cruelles ; car, comme elles avoient été quelque temps à louer, elles voulurent profiter du bon temps. Cependant Monseigneur s'étant mis en verve par ce que je viens de dire, il regarda des mêmes yeux qu'il venoit de faire la femme de chambre, une des filles d'honneur de madame la dauphine qui étoit sœur de la duchesse de Caderousse. Ce n'étoit pas pourtant une de ces beautés qui engagent malgré que l'on en ait, au contraire elle étoit plus laide que belle ; mais la facilité qu'il avoit à la voir tous les jours l'enflammant de même que si c'eût été

le plus bel objet du monde, il ne la trouva point qu'il ne lui dît quelques douceurs en passant. Il s'y seroit arrêté bien davantage, sans la crainte qu'il eut que cela ne vînt aux oreilles du roi. C'est pourquoi, pour se dérober à la contrainte où il étoit obligé de vivre, il jeta les yeux sur un confident qui pût dire non-seulement à la demoiselle le mal dont il étoit atteint, mais qui pût encore insinuer au public qu'il en étoit lui-même amoureux. Le marquis de Créqui lui sembla tout propre pour cela. C'étoit le gentilhomme le mieux fait de la cour, et il n'y avoit qu'une seule difficulté qui parût, savoir que, comme il étoit marié tout nouvellement, cela ne portât préjudice à la réputation de la demoiselle. Il en dit son sentiment à ce marquis, en même temps qu'il lui fit confidence de son amour; mais lui qui mouroit d'envie de rendre service au jeune prince, lui dit que cette difficulté ne le devoit point arrêter, puisque s'il ne considéroit que le *qu'en dira-t-on*, on parloit tout aussi bien d'une fille qui avoit un galant qui n'étoit pas marié, comme quand elle en avoit un qui l'étoit; du reste qu'on sauroit tôt

ou tard dans le monde que, si elle l'avoit écouté, ce n'étoit qu'en faveur du plus beau prince de l'Europe, ce qui lui rendroit sa réputation, quand même elle l'auroit perdue. Ces raisons n'étoient pas trop convaincantes, puisqu'il est sûr que cette intrigue étant mise entre les mains d'un homme qui n'eût pas été marié, on eût pu croire à la cour qu'il auroit eu du dessein pour elle; mais le jeune prince ayant passé par-dessus toute sorte de considération, il chargea le marquis de dire à la belle tout ce qu'il se sentoit pour elle de pressant.

Comme on vit à la cour dans une grande liberté, il ne fallut point prendre de grands détours pour s'acquitter de sa commission; il vit la demoiselle dès le même jour, et lui ayant conté quelques douceurs, sans lui dire de quelle part elles venoient, il en fut écouté si favorablement, que quand c'eût été pour lui qu'il eût parlé, il n'en auroit pu concevoir de plus grandes espérances. Cependant, ne jugeant pas à propos de lui faire un secret davantage de ce qui se passoit: — Je vous viens de dire bien des choses, mademoiselle, lui dit-il, qu'il est impos-

sible de ne pas sentir quand on vous voit; mais que direz-vous quand je vous apprendrai qu'il me faut cependant étouffer tout cela en faveur d'un prince qui me charge de la plus difficile commission qui fut jamais, puisqu'il devroit savoir qu'on n'est pas plus insensible que lui? La demoiselle, qui se douta dans ce moment que le prince dont il vouloit parler étoit M. le dauphin, se consola du change, dont elle ne se seroit pas consolée facilement si c'eût été pour un autre. Elle lui demanda en même temps qui étoit ce prince, et ayant su que c'étoit celui qu'elle soupçonnoit, elle lui dit, sans faire beaucoup de façons, qu'elle s'étoit déjà aperçue qu'il ne la haïssoit pas; mais qu'il lui paroissoit dangereux de s'embarquer avec lui, parce que madame la dauphine ne seroit pas d'humeur à le souffrir, ni le roi non plus, qui avoit assez témoigné, de la manière qu'il avoit pris l'affaire de la femme de chambre, qu'il ne vouloit pas que ce prince eût des maîtresses. Le marquis répondit à cela que si le roi avoit été un peu rigoureux dans l'affaire dont il s'agissoit, ce n'étoit qu'à cause que l'objet n'en valoit pas

la peine ; qu'il ne falloit pas qu'un grand prince aimât une femme de rien, qu'il y en avoit assez de condition dans le royaume, sans s'aller ainsi encanailler ; tellement que, quand le roi le verroit dans les sentimens où il devoit être, il ne falloit pas croire qu'il y trouvât à redire, lui qui avoit éprouvé tant de fois combien il est difficile de se savoir commander.

La demoiselle, qui ne demandoit pas mieux que d'aider à se tromper elle-même, se paya de ces raisons; elle fit une réponse aussi favorable que M. le dauphin la pouvoit désirer, et ce jeune prince en étant devenu encore plus amoureux, il chercha quelque occasion pour lui parler autrement que par procureur. Il lui fut assez difficile de la trouver : on l'éclairoit de près depuis l'affaire de la femme de chambre ; et le marquis de Créqui lui fit accroire qu'on l'éclairoit encore davantage, afin de se rendre plus nécessaire. Tout le secret fut donc déposé entre ses mains pendant quelque temps, et il y eut beaucoup de gens qui crurent que c'étoit lui qui en étoit amoureux.

Il avoit épousé une des filles du duc d'Aumont

du premier lit. C'étoit une jeune dame qui, dans une médiocre beauté, avoit beaucoup d'agrément; elle aimoit son mari, et il lui eût été fâcheux d'apprendre cette nouvelle. Mais l'archevêque de Reims, qui n'avoit plus osé retourner chez la duchesse d'Aumont, depuis l'éclat qu'avoit fait le marquis de Villequier, l'ayant trouvée à son gré, il résolut de s'établir auprès d'elle sur les ruines de son mari.

La facilité qu'il avoit de la voir en qualité d'oncle ayant encore augmenté son amour, il chercha à s'insinuer dans l'esprit du marquis, sous les plus beaux prétextes du monde. Il lui fit beaucoup de bien, et non content de l'avoir gagné par-là, il lui fit espérer que ce seroit lui qu'il feroit son héritier. Cependant, pour pouvoir voir la marquise à toute heure, il loua l'hôtel de Longueville, dont le derrière répondoit à l'hôtel de Créqui; et ayant fait faire une porte de communication, le bon prélat étoit auprès d'elle depuis le matin jusqu'au soir. Il prit son temps pour lui apprendre que son mari étoit amoureux ailleurs, et ayant jeté le trouble dans son esprit par cette nouvelle : — Que vous êtes

folle, madame, lui dit-il, de vous en fâcher, comme si vous n'aviez pas à lui rendre le change! S'il a fait une maîtresse, vous n'avez qu'à faire un galant, l'un vaudra bien l'autre; et je crois que c'est là le meilleur conseil qu'on vous puisse donner.

La marquise ne taupa pas à la chose; au contraire elle fut fort surprise de le voir dans ces sentimens, lui qui devoit l'en détourner, si elle eût été de cet avis-là. Ainsi, n'ayant pas trouvé son compte avec elle, il prit le parti de s'expliquer mieux, ce qu'il fit en termes si intelligibles, qu'elle ne douta point qu'il ne voulût être de moitié de la vengeance. Elle trouva cela horrible pour un archevêque et pour un oncle; cependant, comme elle en recevoit du bien, et qu'elle en espéroit encore davantage à l'avenir, elle ne jugea pas à propos de le mortifier, comme elle auroit fait sans cette considération. Cela le rendit encore plus amoureux, s'imaginant qu'il y avoit de l'espérance pour lui, et pour boucher les yeux tout-à-fait au mari, il parla de le défrayer, lui et toute sa maison.

Le marquis, qui rapportoit toutes ces bontés

à la qualité d'oncle, et non à celle d'amant, en fut si touché qu'il en témoigna partout sa reconnoissance; mais le maréchal son père, qui n'étoit pas tout-à-fait si dupe que lui, approfondissant les choses un peu mieux, reconnut bientôt d'où partoient toutes ces libéralités. Il étoit assez fier pour en parler lui-même à l'archevêque, et pour lui faire honte de sa turpitude; mais considérant qu'il avoit affaire à un homme qui ne se payoit pas de raison, il en parla au marquis de Louvois, et lui demanda justice. Ce ministre lui dit qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir rien faire là-dessus; que son frère n'écoutoit que sa passion; que d'abord qu'il lui en parleroit, il croiroit en être quitte pour nier toutes choses; qu'il le feroit cependant; mais que s'il ne pouvoit rien gagner sur lui, comme il y avoit beaucoup d'apparence, il lui conseilloit de s'en plaindre au roi.

Le maréchal trouva qu'il parloit de bon sens; cependant lui ayant fait connoître que toute la famille avoit intérêt que la chose ne se répandît pas dans le monde, il le conjura non-seulement de faire tous ses efforts pour le faire rentrer en

lui-même, mais encore d'y travailler promptement. Le marquis de Louvois le fut trouver aussitôt; mais d'abord qu'il eut ouvert la bouche, l'archevêque lui reprocha que ce qu'il en faisoit n'étoit que par jalousie, et que tout riche qu'il étoit, il étoit encore assez intéressé pour craindre que sa succession ne lui échappât. Le marquis de Louvois, sachant que tout ce qu'il lui pourroit répliquer seroit inutile, le laissa là, et fut redire au maréchal la conversation qu'il avoit eue avec lui. Il étoit cependant si outré, que sans considérer le tort qu'il lui feroit, il consentit que le maréchal en parlât au roi. Cela fut fait à l'heure même; le maréchal ayant demandé un moment d'audience à ce prince, il se jeta à ses pieds, et le pria de ne pas souffrir que l'archevêque deshonorât sa famille. Le roi, qui n'avoit pas dit tout ce qu'il pensoit de l'intrigue du prélat avec la duchesse d'Aumont, fut fort fâché qu'il fît encore des siennes. Il fit appeler le marquis de Louvois, et lui ayant demandé si son frère vouloit toujours ainsi donner du scandale, il lui commanda d'aller à l'heure même lui dire de sa part qu'il eût à s'en aller dans son archevêché.

Le marquis lui répliqua qu'il étoit tout prêt d'obéir; mais que, comme il avoit affaire à un homme difficile à mener, il le supplioit d'en faire expédier l'ordre en bonne forme. Le roi y consentit; et une lettre de cachet ayant été faite sur-le-champ, le marquis fut trouver l'archevêque, et le salua d'abord de quelques plaintes bien fondées, l'accusant que pour l'amour de lui il falloit que le roi se mît en colère; mais l'archevêque croyant qu'il avançoit cela de son crû, il se mit de son côté à lui reprocher ce qu'il avoit fait dans sa jeunesse; tellement que c'eût été une affaire à ne pas finir sitôt, si le marquis de Louvois, tout en colère, n'eût coupé court à toutes choses, en lui montrant la lettre de cachet. Il fut fort surpris, et n'ayant plus alors le mot à dire, il promit d'obéir. Le marquis de Louvois, ravi de l'avoir si bien mortifié, sortit après cela; et le prélat prenant le temps qu'on accommodoit toutes choses pour son départ, fut dire adieu à la marquise, qu'il conjura de se souvenir que c'étoit pour l'amour d'elle qu'il alloit souffrir l'exil.

Le marquis de Créqui fut délivré de cette ma-

nière des cornes que le bon prélat lui préparoit. Cependant, sans songer qu'il avoit peut-être été menacé de ce malheur à cause de l'intrigue dont il se mêloit lui-même, il la continua, et ménagea quelques entrevues secrètes entre monseigneur et mademoiselle de Rambures. Comme toutes choses se savent à la longue, quelqu'un s'en aperçut, et pour faire sa cour au roi, lui fit part de sa découverte. Le roi, pour prévenir toutes les suites, résolut de la marier. Le marquis de Polignac, gentilhomme riche et distingué entre la noblesse d'Auvergne, lui faisoit les doux yeux; on sut l'engager adroitement à l'épouser, de sorte qu'il se déclara, au grand regret de madame sa mère, qui prétendoit le marier plus avantageusement. Elle lui en parla, et fit tous ses efforts pour l'en détourner; mais la cour, qui redoubloit les siens à mesure qu'elle en avoit plus de besoin, prévalut enfin dans son esprit. Mademoiselle de Rambures, qui nonobstant qu'un si grand prince lui en contât, étoit bien aise d'être mariée, y donna les mains sans le consulter; et monseigneur le dauphin, ayant appris cette nouvelle, en fut si touché,

qu'il dit au marquis de Créqui qu'il ne la vouloit plus voir. — Pourquoi donc? lui répliqua-t-il. Est-ce que vous êtes fâché qu'avec le plaisir que vous aurez d'être bien avec elle, vous ayez encore celui de faire un sot d'un mari? Je ne sais pas, mon prince, ajouta-t-il, de quelle manière vous êtes fait; mais pour moi, j'y trouve tant de goût, que je préférerai toujours les bonnes grâces d'une femme médiocrement belle, à celles d'une fille tout-à-fait accomplie de corps et d'esprit. Il dit mille choses pour prouver son dire; et le prince se rendit à ses raisons, à condition toutefois qu'il feroit des reproches de sa part à mademoiselle de Rambures de ce qu'elle s'étoit engagée sans lui en parler. Elle s'excusa sur ce que le roi le lui avoit commandé. Pour abréger matière, le mariage se fit, et fut consommé chez la princesse de Montauban la tante, femme de grand appétit, et digne sœur de madame de Rambures. Elle avoit épousé en premières noces le marquis de Rannes, fort honnête homme de sa personne, et qui avoit été tué en Allemagne, où il étoit lieutenant-général. Elle lui en avoit fait porter durant sa vie; et dès le

lendemain de sa mort elle avoit jugé à propos de ne pas demeurer veuve long-temps, parce qu'elle appréhendoit que parmi les plaisirs dont elle ne se pouvoit passer, il ne lui arrivât quelque accident qui la scandalisât dans le monde. Enfin, après s'être offerte au tiers et au quart sans que pas un en voulût, le prince de Montauban, cadet du prince de Guimené, et fils du duc de Montbazon, ce fameux fou, que l'on auroit enfermé dans les Petites-Maisons, si ce n'est qu'on n'a pas voulu déshonorer le nom de Rohan dont il est le chef, se présenta.

Avant que de parler du bonheur qu'il eut d'avoir sa femme, je veux dit un mot de son père, à qui il ressemble tout-à-fait par la tête. Ce duc, après la mort du bonhomme le prince de Guimené, n'ayant pu avoir la charge de grand-veneur qu'il avoit, et qui fut donnée au chevalier de Rohan son frère, eut encore le dégoût que le roi ne le voulût pas faire recevoir duc et pair, ce qui lui appartenoit pourtant, comme aîné d'une maison qui jouissoit de cette prérogative. Le refus du roi étoit fondé sur sa folie; mais ne se rendant point de justice, il dit au roi cent

pauvretés, qui, dans la bouche d'un autre, auroient été fort outrageantes; mais le roi ayant pris le tout de la part d'où cela venoit, il se contenta d'envoyer querir la princesse de Guimené sa mère, avec qui il convint de le faire enfermer à la Bastille. Au bout de quelque temps, sa prison ayant été changée en un ordre de s'en aller à une de ses terres, il se sauva en Flandre. Les Espagnols, qui connoissoient mieux son nom que sa tête, lui donnèrent de l'emploi avec une pension considérable.

Cependant la campagne de Lille survint, et le roi s'étant approché d'Andermonde, les Espagnols lâchèrent les écluses et l'obligèrent de se retirer. Le duc étoit dedans, et voyant la retraite de notre armée, il se mit sur le rempart, et cria à gorge déployée : Le roi boit. Beaucoup d'autres folies jointes à celle-là obligèrent les Espagnols de le congédier; il se retira je ne sais où, jusqu'à ce que ses parens l'ont fait enfermer.

Voilà quel est le père du prince de Montauban, à qui il ressembloit l'on ne peut pas mieux. L'on tâcha d'en détourner la marquise de Ran-

nes; on lui dit tout ce qu'on pouvoit dire là-dessus, à quoi l'on ajouta beaucoup de choses de sa gueuserie; mais l'envie qu'elle avoit d'être appelée princesse et d'avoir le tabouret fit qu'elle aima mieux être la femme d'un rejeton de fou et d'un gueux que de ne le pas prendre.

Si c'étoit son histoire ici que j'écrivisse, je ferois voir comment elle n'a pas été long-temps sans s'en repentir. Mais n'en voulant plus parler qu'en tant qu'elle a du rapport avec le sujet que je traite, l'on saura que le lendemain des noces elle demanda à sa nièce si le marquis de Polignac valoit autant que monseigneur le dauphin. Elle fut scandalisée de cette demande, et toute en colère, elle lui fit réponse qu'elle lui rendroit raison là-dessus volontiers, pourvu que de son côté elle lui voulût dire si le prince de Montauban valoit mieux que mille autres à qui elle avoit eu affaire. Elles se brouillèrent ainsi toutes deux, et la princesse de Montauban eut tellement la vengeance en tête, qu'elle fut avertir le marquis de Polignac qu'il devoit envoyer sa femme à la campagne. Cela lui donna lieu d'ob-

server sa conduite, et il reconnut bientôt qu'il avoit un rival du premier rang.

Le roi s'en aperçut de même, aussi bien que madame la dauphine; et sachant tous deux que la marquise de Polignac ne s'éloigneroit point de la cour sans un ordre exprès, il lui fut envoyé en forme. Elle en fut inconsolable, aussi bien que monseigneur le dauphin; et s'étant vus, elle lui demanda s'il ne vouloit point agir auprès du roi pour détourner un coup si fatal à l'un et à l'autre. Monseigneur le dauphin parut mou; et le marquise s'en étant plainte au marquis de Créqui, il lui promit qu'il alloit faire de son mieux pour lui donner du courage. Et de fait, il lui dit qu'il étoit bien simple d'en user comme il faisoit; que le maréchal de Créqui étoit tout aussi fier que le pouvoit être le roi; à la réserve qu'il n'avoit pas la souveraine puissance entre ses mains, cependant qu'il l'avoit mis sur le bon pied; qu'il suivît son exemple, et qu'il s'en trouveroit mieux devant qu'il fût peu de temps. Cette conversation n'ayant rien fait sur l'esprit de ce jeune prince, la marquise de Polignac lui renvoya les présens qu'elle en avoit reçus, et il les

donna au marquis de Créqui. Elle s'en alla ainsi en exil, et le marquis de Créqui eut le même sort; le roi ayant su par monseigneur le dauphin les conseils qu'il lui avoit donnés. L'archevêque de Reims, ayant appris cette nouvelle, en fut au désespoir, parce qu'il vit bien que cela alloit justifier ce marquis dans l'esprit de sa femme, à qui il avoit tâché d'insinuer que c'étoit pour son compte qu'il étoit si souvent auprès de la marquise de Polignac.

Chacun parle encore diversement des amours de monseigneur et de ses intrigues avec les dames; mais il est constant que la comtesse Du Rourre est celle qui l'emporte sur toutes les autres; et si nous étions dans un temps où les romans se trouvent agréables et à la mode, il y auroit lieu de satisfaire l'esprit de ceux qui aiment les intrigues amoureuses, en leur développant celles dont ce prince s'est amusé jusqu'à présent par des voies tout-à-fait secrètes et cachées, dont nous rapporterons ici quelques fragmens. De quelque manière que les princes de ce rang puissent faire leurs affaires, il n'est pas possible qu'elles ne viennent à la connoissance

de ceux qui ont des habitudes auprès d'eux, et qui les approchent.

Monseigneur à l'air grand, quoique sa taille ne soit pas des plus grandes; il devient fort gros, et particulièrement par l'estomac, qu'il a fort élevé, et les épaules fort larges; il est extrêmement blond, il a la peau fort blanche, les yeux bleus, l'ovale du visage un peu long, le nez grand et aquilin; et selon toutes les apparences, il deviendra extrêmement gros.

On sait comment il a aimé la comtesse Du Rourre, même avant son mariage, dans le temps qu'elle étoit l'une des filles d'honneur de feu madame la dauphine; ce même amour s'est rallumé depuis la mort du comte son mari, qui fut tué à la bataille de Fleurus.

Cette dame est d'une taille médiocre, mais bien prise; elle a les yeux bleus, grands et vifs, la bouche petite et vermeille, un teint admirable, les bras et les mains faits au tour, n'ayant autre défaut que le nez un peu court et retroussé sur le devant, ce qui ne laisse pas pourtant de la rendre très-agréable.

Elle est fille du duc de La Force; sa mère étoit

fille du marquis de Courtaumer, et avoit épousé en premières noces le marquis de Langez; mais après cinq ou six années de mariage, ne se trouvant pas contente de son mari, elle demanda sa séparation, et pour y parvenir elle l'accusa d'incapacité.

Il y eut un congrès ordonné par l'officialité de l'archevêché de Paris; à ce congrès les juges, médecins, chirurgiens et matrones nommés assistèrent; mais M. de Langez, injurié et maltraité par sa femme, qui l'égratigna aux yeux et en plusieurs autres parties du visage, ne put satisfaire à l'épreuve; ce qui fit que les juges rendirent un arrêt de séparation et cassation de mariage. M. de Langez fut déclaré inhabile, et à elle permis de se remarier. En conséquence de quoi elle épousa le duc de La Force, frère du dernier maréchal, duquel mariage il n'y a eu qu'une fille, qui est la charmante personne dont nous venons de faire le portrait, et qui a épousé le comte Du Rourre dont elle est veuve.

M. de Langez s'étant aussi remarié de son côté à la sœur du duc de Noailles, en a eu plusieurs enfans; ce qui fait connoître que ces sortes de

congrès sont bien souvent inutiles; aussi ne sont-ils plus en usage.

Dans le temps du dernier jubilé, que le pape envoya pour la paix, le roi ordonna à l'archevêque de Paris et à l'évêque de Meaux d'aller trouver Monseigneur pour le prier de se défaire de l'attachement qu'il avoit pour la comtesse Du Rourre.

Ces prélats furent trouver ce prince, et lui remontrèrent qu'étant le premier du royaume après la personne du roi, il devoit montrer par son exemple qu'il n'étoit pas du commun des autres hommes; que l'attachement pour les dames n'étoit qu'une satisfaction terrestre qui n'étoit pas à comparer aux plaisirs du ciel; qu'on ne pouvoit absolument gagner ceux-ci qu'en quittant les créatures pour se donner entièrement au Créateur; que ce grand jubilé étoit une occasion tout-à-fait favorable; et qu'en s'exemptant de faire des visites à madame Du Rourre, il feroit une action agréable à Dieu et au roi son père, qui leur avoit commandé de lui en parler.

Monseigneur, qui est une prince très-spirituel, mais qui par politique n'explique pas tout

ce qu'il pense, reçut ce compliment avec bien de la douceur; et après les avoir écoutés pendant un long espace de temps, il les remercia de leurs bons avis; et s'adressant à l'archevêque de Paris, lui dit assez posément qu'il étoit bien aise de ce que le roi l'avoit choisi pour lui faire ces remontrances, parce qu'il avoit toujours ouï dire qu'il étoit savant en ces sortes de matières *; que la considération qu'il avoit pour le roi son père et le respect qu'il lui devoit lui feroient faire tout ce qu'il voudroit; qu'il avoit tout pouvoir sur lui, mais qu'il se croyoit assez âgé; qu'en des affaires de cette nature, qui ne regardoient que la conscience, il pouvoit avoir une entière liberté, et reprenant son sérieux : — J'ai de la peine à croire, leur dit-il, que ce conseil que vous m'apportez vienne du roi seul; car il est homme et susceptible d'amour comme les autres; mais assurément ceci vient plutôt de madame de Maintenon, qui après s'être bien divertie et devenue vieille, ne peut pas souffrir

* Tout Paris sait qu'il étoit accusé d'avoir une grande estime pour la duchesse de Lesdiguières.

que les autres se divertissent à leur tour; elle s'ingère le plus souvent d'affaires où elle n'a rien à dire. Son plus grand plaisir seroit sans doute que je prisse une maîtresse de sa main à Saint-Cyr, ce qui n'arrivera jamais, et j'aimerois mieux la voir crever que de lui donner cette satisfaction. Ainsi, dites-lui qu'elle ne s'y attende pas.

Puis ce prince élevant sa voix d'un ton plus haut : — Si le roi mon père, messieurs, prend tant de soin de ma conscience, je m'étonne de ce qu'il n'a pas encore jusqu'à présent eu le soin de me donner de l'emploi. Ne croyez-vous pas que je ne sois las d'aller à la chasse? Sa majesté m'a encore envoyé sur le Rhin, mais où il n'y avoit rien de considérable à entreprendre; je n'y ai vu que des troupes extrêmement fatiguées et que de la misère; il en est plus péri par la faim que par le fer et le feu; on m'a envoyé contre un prince Louis de Bade, filleul de sa majesté, qui est à la vérité un grand général, mais qui a toujours été retranché de manière que quatre armées de cent mille hommes auroient entièrement toutes péri plutôt que de le forcer dans ses retranchemens, à ce que le maréchal de Lorge me

faisoit entendre; et cependant j'apprenois tous les jours les glorieuses actions qui se passoient en Flandre. Lorsque j'ai voulu entreprendre de forcer le prince, et que tous les officiers étoient de mon sentiment et enrageoient de ne se pas signaler, M. de Lorge rompoit toutes les mesures malgré les voix qui étoient de mon avis dans le conseil, parce qu'il représentoit que cela ne se pouvoit exécuter sans les ordres de la cour. Voyez si cela est recevable, lorsqu'un dauphin de France est à la tête de ses armées, et s'il ne doit pas avoir un pouvoir absolu de donner combat ou de faire retirer les armées comme il le juge à propos, sans que la tête du général, qui lui doit obéir, en soit responsable; mais puisque les choses se sont passées de cette sorte, je vous assure que je ne suis plus dans le dessein de faire aucune campagne sans un pouvoir absolu.

Les enfans naturels du roi mon père, continua-t-il, ont eu des emplois dès le ventre de leur mère: l'un a été fait grand-amiral, l'autre colonel des Suisses. Le comte de Toulouse a toujours été entre les jambes du roi, et il ne fait pas encore un pas sans qu'il ne le suive partout,

ce dont plusieurs officiers se plaignent, parce que lorsqu'ils se présentent pour obtenir des grâces de sa majesté, il est détourné de leur répondre par ce jeune prince, qui fait toujours naître des occasions qui empêchent le roi de les écouter; les autres ont eu des emplois considérables : le duc Du Maine a lui seul possédé presque toutes les charges, nonobstant l'infirmité de son corps, et toute la peine qu'il a de se pouvoir soutenir. Les filles ont été pourvues et mariées à des princes très-avantageusement. Le feu prince de Conti en a épousé une, le duc de Chartres, fils de son altesse royale monseigneur le duc d'Orléans, mon oncle en a épousé une autre, et vous savez le reste. Et le duc de Bourgogne, mon fils, qui est bien légitime, n'a encore rien, non plus que les princes ses frères; et moi qui suis dauphin de France, j'ai tant d'autorité, que l'on me refuse de payer les pensions à madame Du Rourre, parce que l'on sait que j'ai de la considération pour elle : il lui est dû trois années; et lorsque j'en ai parlé à Pontchartrain, il m'a répondu qu'il n'y avoit pas de fonds, lui qui tire plus de six millions par mois de profit sur la vente des blés du royaume; ce

qui fait mourir de faim tant de pauvres malheureux, et fait aller tout le royaume en décadence; en sorte que si cela continue, il ne restera pas les trois quarts du monde en vie. Mais ne veut-on pas encore au premier jour faire recevoir duc et pair de France le duc Du Maine? Le roi ne lui donne-t-il pas une dispense d'information de vie et de mœurs, et lettres expresses pour avoir rang au-dessus de tous les autres ducs et pairs et princes étrangers, immédiatement après les princes du sang?

Ce qui effectivement arriva comme Monseigneur avoit dit; car le jeudi sixième mai de l'année 1694, le roi fit venir le parlement à Versailles; et lorsqu'ils vinrent le lendemain, vendredi, et qu'ils étoient dans la salle où on les avoit fait entrer :—Messieurs, leur dit-il, le duc Du Maine vous portera demain une lettre de ma part, vous en exécuterez les ordres. M. le premier président, qui s'étoit préparé pour haranguer sa majesté au sujet de la misère du temps et sur la cherté du blé, n'eut pas ouvert la bouche pour commencer sa harangue, que le roi se retira sans la vouloir écouter. Et le samedi 8 mai, le

duc Du Maine fut reçu au parlement, comme nous avons dit ci-devant, ayant auprès de lui le comte de Toulouse, son frère, à qui le roi, à ce qu'on assure, donne un duché considérable pour lui faire avoir le même avantage, et les ordres sont aussi donnés pour lui faire un train magnifique à l'effet de faire sa première campagne.

Après que l'archevêque de Paris et l'évêque de Meaux eurent écouté tous ces sujets de plaintes de Monseigneur, et craignant qu'il ne se mît tout-à-fait en colère, ils se retirèrent très-respectueusement sans lui parler davantage; et ayant rapporté tout ceci au roi, sa majesté trouva à propos d'appeler Monseigneur dans son cabinet; et pour ce sujet, il choisit deux seigneurs des plus aimés de ce prince pour lui parler en leur présence : ce fut le duc de Vendôme et le comte de Sainte-Maure, mignon de Monseigneur.

Lorsque Monseigneur entra dans le cabinet du roi, sa majesté étoit assise dans un fauteuil accoudé sur la table; il ôta un peu le chapeau qu'il avoit sur la tête, contre sa coutume, et, sans bouger de dessus son siége, il dit à M. de

Sainte-Maure de pousser la porte, et prit la parole ainsi :

—Je suis fâché, mon fils, des mécontentemens que vous avez ; cependant je ne vois pas pourquoi nous nous sommes brouillés ensemble ; vous avez des conseils que vous ne devez pas suivre. Vous devez bien être persuadé que tout ce que j'ai fait jusqu'aujourd'hui, ce n'a été que pour le repos et l'agrandissement du royaume, et pour le bien de la couronne, que vous devez espérer un jour ; et ainsi tous mes travaux et mes victoires sont plus pour vous que pour moi ; vous pouvez aller commander où il vous plaira, en Allemagne, en Flandre, en Catalogne et en Piémont, et vous aurez un pouvoir absolu, quand il sera à propos; vous disposerez toujours de tels emplois que vous voudrez, pour les donner aux princes vos enfans, et aussitôt j'y donnerai les mains, aussi bien que pour vos amis, que vous voudrez gratifier. Il n'y a personne dans tout le royaume en qui j'aie plus de confiance qu'en vous; et si jusqu'à présent vous n'avez pas eu tout l'argent que vous auriez désiré, je ne l'ai fait que pour vous en faire connoître la rareté; et quand je vous ai

envoyé en Allemagne, c'est que je ne vous ai pas voulu compromettre contre un prince usurpateur d'une couronne. Et après lui avoir dit encore beaucoup d'autres choses obligeantes, sa majesté se leva de son siége et l'embrassa si tendrement, que Monseigneur ne put s'empêcher de laisser couler quelques larmes, qui en attirèrent aussi des yeux de Vendôme et de Sainte-Maure. Puis sa majesté lui ayant fait encore plusieurs remontrances qui seroient inutiles à écrire pour être de peu de conséquence, il ouvrit lui-même la porte, et dit à l'huissier de faire entrer le père de La Chaise, confesseur de ce prince et de sa majesté, qu'il avoit envoyé avertir. Le roi lui raconta, en présence de Monseigneur, la conversation qu'il venoit d'avoir. Le père répondit : — Sire, je n'entre en aucune manière dans les affaires de l'état avec Monseigneur, et je ne me mêle que de ce qui regarde sa conscience, de même que j'en ai agi avec votre majesté. Le roi sourit, et trouva la réplique bonne.

Sa majesté, dont l'esprit est plus pénétrant que de pas un homme de son royaume, et qui a

une politique extraordinaire, ne trouva pas à propos de presser davantage Monseigneur sur le sujet du jubilé, qui se passa sans être gagné par ce prince.

Monseigneur ne douta pas que la comtesse Du Rourre ne fût avertie de la visite de deux évêques, mais il voulut la lui faire savoir lui-même, et il lui envoya cette lettre par un valet affidé :

« Mon ange,

» Vous serez sans doute un peu surprise en » apprenant la visite que je viens de recevoir » sur votre sujet, de l'archevêque de Paris et de » l'évêque de Meaux : il seroit trop long de vous » en marquer, dans une lettre, le détail ; mais » nous nous en divertirons à notre première » entrevue, qui sera, comme je l'espère, demain » sans faute. Cependant, ma chère mignonne, » divertissez-vous autant qu'il sera possible en » mon absence : soyez persuadée que rien ne » sera capable de me détacher de votre aimable » personne, et que toute la sévérité du roi et les » machinations de la vieille, ne feront qu'aug-

» menter l'amour que j'ai pour vous; toute l'é-
» loquence de nos faux dévots ne me fera, dis je,
» jamais désister de la résolution que j'ai prise
» de vous aimer toute ma vie. Vous savez, mon
» cher cœur, que je fais gloire de tenir ma pa-
» role, et ainsi vous pouvez compter sur ce que
» je vous ai promis. Vivez donc en repos à mon
» égard, sans rien appréhender que ma mort;
» et me croyez toujours votre, etc. »

Madame la comtesse Du Rourre ayant reçu cette lettre, la baisa plusieurs fois avant que de l'ouvrir, et fut combattue par un mouvement de crainte et d'espérance. Elle avoit déjà appris la visite des deux prélats, et elle se doutoit bien que ce ne pouvoit être que sur son sujet; mais enfin ses belles mains toutes tremblantes se hasardèrent d'ouvrir la lettre. En la lisant elle changea plusieurs fois de couleur, comme une marque du plaisir qu'elle y prenoit; et dans la satisfaction et la joie où elle étoit, elle voulut y faire réponse, quoique le porteur l'assurât que Monseigneur ne l'avoit pas chargé d'en rapporter. — N'importe, dit la comtesse, je suis assurée qu'il

n'en sera pas fâché ; je m'en charge ; et étant entrée dans son cabinet, elle écrivit fort promptement la lettre suivante :

« Mon aimable prince,

» Je n'étois pas sans raison travaillée de grandes
» inquiétudes. Votre lettre, que j'ai reçue avec
» tout le respect que je vous dois, m'apprend
» que mes pressentimens étoient justes. En vérité,
» mon ange, je suis continuellement en alarme,
» soit que vous soyez à la tête de vos armées,
» ou à la cour ; j'ai raison de craindre également
» vous ennemis et les miens ; et j'ose vous dire
» que toutes les armées des alliés ensemble ne me
» font pas plus de peur que les ennemis cachés et
» domestiques. Il n'y a que votre seule présence
» qui soit capable de me rassurer et de ramener
» le calme dans mon cœur ; accordez-la-moi,
» mon prince, cette douce présence le plus tôt
» et le plus souvent qu'il vous sera possible, si
» vous voulez conserver ma vie, et me délivrer
» des mortelles douleurs et des cruelles craintes
» que votre absence me cause. Vous avez, mon

» aimable prince, ma vie et mon sort entre vos » mains, aussi bien que mon cœur; mais toute » ma consolation est que je suis plus que per- » suadée que vous êtes jaloux de votre parole, » et que rien au monde ne sera jamais capable » de vous faire manquer de foi à mon égard, » puisque je ne respire plus que pour vous aimer » et pour vous plaire. Adieu, mon aimable ange; » ne différez pas de venir, si vous voulez con- » server la vie de

« La comtesse Du Rourre. »

Cette lettre fut rendue à Monseigneur dans le moment qu'il étoit à jouer avec la princesse douairière de Conti et quelques autres dames. Le dauphin se doutant bien, par le retour du porteur, de qui elle venoit, la mit dans sa poche sans rien dire.

Le dauphin ne manqua pas d'aller visiter la comtesse Du Rourre, comme il le lui avoit promis par sa lettre, et de l'entretenir de ce qui s'étoit passé dans la conversation de nos deux prélats et de madame la princesse de Conti. La comtesse, quoique fort courageuse, ne laissa

pas de jeter des larmes, et embrassant fort tendrement son amant, elle lui dit mille douceurs qui attendrirent si fort le cœur de ce prince, qu'il ne put s'empêcher de mêler ses larmes avec les siennes, et il lui promit avec serment qu'il ne l'abandonneroit jamais, et qu'elle en verroit des preuves aussitôt qu'il seroit le maître absolu. — Oui, lui dit le dauphin en l'embrassant, si j'avois la même liberté qu'un particulier, je ferois de ma maîtresse ma femme, pour faire enrager vos ennemis; et soyez assurée que votre bonheur augmentera à proportion de leur envie. A ces paroles, la comtesse, qui se figuroit d'être déjà sur les premiers degrés du trône, s'écria pâmée de joie : — Ah ! mon ange ! mon cher cœur ! quel plaisir et quel bonheur seroit le mien, de pouvoir posséder un jour, sans aucun trouble ni interruption, le plus cher et le plus aimable de tous les princes du monde ! Du moins, mon cher ange, poursuivit-elle tout en transport, ton choix seroit plus honorable que celui du roi, puisqu'il y a une grande différence entre moi et la vieille Maintenon. — Il est vrai, répondit le dauphin : mais

ne savez-vous pas, madame, que les goûts sont différens? L'un aime la brune, et l'autre la blonde; et par ce moyen chacune trouve à se loger. Je ne vous dirai pas tous ce qui se passa ensuite entre ces deux amans, parce qu'ils étoient seuls quand ils goûtèrent les doux plaisirs que l'amour inspire; mais, au sortir de cette conversation, madame la comtesse parut fort contente, et satisfaite de son amant : ses larmes étoient changées en ris, et son chagrin en joie. Ils se donnèrent rendez-vous à leur ordinaire à la belle maison de Choisy, que mademoiselle de Montpensier avoit donnée en propre à Monseigneur, et où ce prince va souvent se divertir avec M. le duc de Vendôme, et quelquefois avec le comte de Sainte-Maure : c'est là que nos amans expliquent souvent les doux mystères de l'amour. Cependant, comme le roi ne manque pas d'espions, Monseigneur ne peut faire ses affaires si secrètement, que sa majesté ne soit avertie de temps en temps de tout ce qui se passe; et afin de satisfaire aux pressantes remontrances de madame de Maintenon, qui est ennemie de la comtesse, le roi dit un jour à Monseigneur, pendant

qu'il étoit à table, qu'il falloit que Choisy fût un agréable séjour, puisqu'il s'y plaisoit si fort et s'y alloit divertir si souvent. Le dauphin, qui étoit bien informé que ce n'étoit pas pour lui faire plaisir que le roi le disoit, ne répondit que par une profonde révérence : mais cela n'empêcha pas que sa majesté ne continuât son discours sur Choisy, et dit qu'il seroit bien aise de s'y aller encore divertir quelquefois, et que pour cet effet, Monseigneur prît le soin de lui faire meubler de nouveau un appartement; ce qui fut fait le même jour avec des meubles que l'on prit à Marly. Ce n'étoit pas tant par la curiosité que le roi avoit de voir Choisy, que pour traverser les amours du dauphin; car il étoit très-bien informé que la comtesse Du Rourre s'y trouvoit souvent, et qu'elle n'iroit plus lorsque sa majesté y auroit un appartement fixe, et qu'il y pouvoit venir pendant qu'elle y seroit. Pour ce sujet, le roi fit une partie avec les dames de la cour; Monseigneur y reçut le roi avec toute la magnificence possible, et le roi voulut bien y prendre le divertissement de la chasse. Monseigneur n'oublia rien pour régaler les dames; mais celle qui possédoit

son cœur n'y étant pas, ce n'étoit pas un grand divertissement pour lui. Pour surcroît de chagrin, c'est que, sur le départ du roi, madame la princesse de Conti, par malice, la duchesse Du Maine, les princesses de Lislebonne et d'Epinoy, et plusieurs autres dames, prièrent sa majesté de vouloir leur accorder la permission de rester encore deux jours à Choisy.

Le roi, qui étoit bien aise d'en éloigner la comtesse Du Rourre, le leur permit fort agréablement, à condition que les princesses de Lislebonne et d'Epinoy resteroient auprès de la princesse de Conti, et lui répondroient de sa conduite envers Monseigneur; le roi n'étant pas fâché de l'attache que ce prince a pour elle, parce que, par ce moyen, sa majesté a su bien des particularités de ses démarches, qui, sans la princesse de Conti, ne seroient jamais venues à sa connoissance : mais les personnes qui sont auprès de cette princesse, et même de Monseigneur, les observent de si près, qu'il leur est impossible qu'il se puisse rien passer qui aille au criminel, comme certaines méchantes langues l'ont voulu persuader au public; et il est con-

stant que tout l'amour que ce prince et cette princesse se témoignent l'un à l'autre n'est assurément qu'un amour fraternel. D'ailleurs, comme le roi est à présent éloigné de toute galanterie envers les dames, et de bien d'autres choses, pour s'appliquer à la dévotion que madame de Maintenon lui inspire, et aux affaires de son royaume, et comme il est plus curieux que jamais de savoir tout ce qui se passe parmi les jeunes gens de sa cour, et même dans toutes les maisons des grands, il a pour ce sujet des gens qui lui rapportent tous les jours tout ce qui s'y passe, aussi bien que chez les gens de robe. Et il semble qu'il veuille devenir de l'humeur de Louis XI, qui, sur la fin de ses jours, s'enferma dans un château qu'il fit griller de tous côtés; et envoya querir, de Calabre en Italie saint François de Paule surnommé le bon-homme, qui étoit en odeur de sainteté, pour se rassurer contre toutes les visions et les craintes qu'il avoit de la mort et du diable; et, pour récompense, sa majesté lui permit de fonder en France deux couvens de minimes, que l'on appellé encore aujourd'hui les bons-hommes. Les craintes que

sa majesté a encore de temps en temps font que madame de Maintenon est occupée le plus souvent, et particulièrement la nuit, à jeter de l'eau bénite de tous côtés, et d'en mettre en tous les appartemens et chambres où sa majesté est le plus souvent.

Le roi étant parti pour Versailles, toutes ces jeunes princesses recommencèrent leurs divertissemens avec les jeunes princes et seigneurs qui étoient restés. Monseigneur leur donna une nouvelle chasse à l'oiseau avec la promenade; et ensuite cette troupe de demi-dieux vint à Paris au nouvel opéra, qui se représentoit au Palais-Royal pour la deuxième fois, de *Céphale et Procris*, dont la musique a été composée par mademoiselle de La Guerre.

Pendant tout ce temps la comtesse Du Rourre s'étoit retiré en la belle maison que Monseigneur lui a donnée, et que feu Baptiste Lulli a fait bâtir près la porte Saint-Honoré. La dame ne vouloit recevoir aucune visite, soit qu'elle ne fût pas encore reconnue pour maîtresse déclarée de Monseigneur, ou qu'elle se trouvât indisposée d'une grossesse de six à sept mois, ou bien que

le temps de dix ou douze jours fût un terme trop long pour une dame qui avoit le bonheur de se voir engagée à aimer avec plus de tendresse qu'aucun autre amant qu'elle ait eu, un prince du rang de Monseigneur ; cela l'obligea à lui écrire cette lettre.

LETTRE.

« Si je vous savois à la tête de vos armées, » mon prince, ou en un voyage auprès du roi, » je me consolerois dans l'attente de votre re- » tour ; mais vous sachant chez vous, environné » d'une cour où j'ai mille envieuses de mon bon- » heur et mille ennemies, je ne puis me con- » soler d'une si longue absence. Les voyages de » Joyeux et de Dumont, que vous m'avez en- » voyés, n'apportent aucun remède à mon mal, » puisqu'il n'y a que vous seul au monde qui » puissiez soulager mes peines et mes chagrins. » Ne me laissez donc pas long-temps dans les » frayeurs où je suis, que vous ne preniez quel- » que nouvelle attache qui vous fasse oublier » celle que j'ai pour vous. Il ne tiendra qu'à vous,

» mon cher prince, qu'elle ne soit éternelle; ju-
» gez par là de la douleur que j'aurois de perdre
» les bonnes grâces d'un prince que j'aimerai
» jusqu'à mon dernier soupir. »

Monseigneur, qui avoit mis cette lettre dans sa poche, ne pouvoit s'empêcher de la tirer de temps en temps pour la relire dans la crainte qu'il avoit de n'en avoir pas d'abord bien compris le sens, ou que madame Du Rourre fût plus malade qu'elle ne l'écrivoit; lorsque la princesse de Conti s'en aperçut, et l'ayant vu tirer encore une fois, elle le suivit doucement par derrière, et lui ôta ce papier fort adroitement des mains, sans qu'il s'en pût garantir, puis elle s'enfuit en riant auprès des princesses de Lislebonne et d'Épinoy, qui l'entourèrent avec d'autres dames. Monseigneur vint auprès pour le lui reprendre, mais inutilement; et quelque instance qu'il pût faire, la princesse ne le lui voulut jamais rendre, lui disant : — C'est assurément la lettre d'une dame; je vous prie que j'en puisse voir les termes et la manière dont elle décrit sa passion. Elle prononçoit ces paroles avec un air si galant et si

charmant, qu'elle auroit fait rendre les armes à tout autre qu'à Monseigneur, quand même naturellement il n'auroit pas aimé le beau sexe; et toutes les autres dames qui y étoient présentes l'en prièrent aussi avec tant de douceur, lui disant : — Mon prince, vous ne pouvez pas honnêtement refuser la lecture de cette lettre à la princesse, puisqu'elle ne vous a jamais rien caché de toutes ses affaires, et que nous lui entendons dire tous les jours que jamais rien au monde ne la départira d'être toute sa vie dans vos intérêts; qu'enfin il fallut que Monseigneur consentît que la lettre seroit lue, mais qu'il n'y auroit que la princesse qui la verroit. La princesse de Lislebonne lui dit : — Monseigneur, je consens qu'il n'y ait que la princesse qui la lise, nous nous retirerons tant qu'il vous plaira; mais à condition que vous n'entrerez pas dans le bois, car je ne veux pas perdre de vue ce que le roi m'a donné en garde.

La princesse de Conti dit : — Non, va, ma bonne, en lui mettant la main agréablement sur la joue, nous ne nous éloignerons pas. Monseigneur prit la princesse sous le bras, et ils furent

s'asseoir sur un gazon, où il n'y avoit que les oiseaux qui les auroient pu entendre, encore auroient-ils été interrompus par les canes des cascades voisines et par le grand nombre des jets qui élèvent en l'air leur beau cristal, qui, par un bruit agréable, retombe en leurs bassins.

Ce fut en cet endroit que la princesse dit à Monseigneur en ouvrant la lettre, et après l'avoir lue : — Ah! je me doutois bien que c'étoit la comtesse Du Rourre; je n'en soupçonnois pas d'autres : la pauvre femme! elle est malade, elle se meurt si elle ne vous voit; il n'y a qu'un dauphin qui la puisse guérir; ses expressions sont bien communes : il est vrai que cette femme est bien la plus effrontée que je connoisse à la cour. Elle et la Polignac ne valent pas mieux l'une que l'autre; elles se sont toutes deux débauchées à l'envi dès le temps qu'elles étoient à madame la dauphine; pendant que cette princesse s'occupoit à écrire à l'électeur de Bavière, son frère, tout ce qui se passoit à la cour, elles se déroboient adroitement pour s'aller divertir avec certains courtisans; et vous-même, je sais que, dès ce temps-là, vous

ne vous y êtes pas endormi : j'ai entendu de mes propres oreilles dire au pauvre feu comte Du Rourre, qu'il maudissoit le jour qu'il s'étoit marié avec cette vilaine, dont on peut bien dire le proverbe : Va l'amble le poulain dont la mère étoit haquenée. Ce pauvre gentilhomme prenant congé du roi pour aller à l'armée dit, en sortant de la chambre de sa majesté, à un de ses amis qui le venoit embrasser, qu'il souhaitoit de n'en jamais revenir par les mécontentemens qu'il avoit de sa femme; et je crois que ce fut ce déplaisir qui lui fit exposer sa vie à Fleurus, autant que le service du roi; et il me semble même avoir entendu dire à quelques personnes que cette dame a eu un ami qui donna le coup de la mort par derrière à ce pauvre comte, afin que sa femme, étant défaite de lui, pût avoir toute sa liberté.

Ne fait-il pas bon d'avoir de pareilles amies? Un prince de votre rang devroit-il songer à des misérables qui se sont déjà abandonnées, et avec lesquelles le premier venu trouve toujours beau jeu?

Je veux bien encore vous conter la foiblesse

que le prince de Turenne a eue pour elle; car, voyant son mari mort il voulut en profiter, et s'attacher tout-à-fait à elle; et il en devint si amoureux, que cela faillit à rompre son mariage avec mademoiselle de Vantadour, la plus riche héritière du royaume; et même après l'avoir épousée, l'attache qu'il recommença d'avoir pour madame Du Rourre lui donna de l'indifférence et du mépris pour sa femme: et la chose fut si avant, qu'il songeoit à se séparer; mais le combat donné à Steinkerque, où il fut tué, rompit toutes les mesures qu'il avoit prises pour sa séparation, afin de s'attacher entièrement à l'autre.

— Laissons reposer les cendres des morts, dit le dauphin.—Ce que j'en dis, poursuivit la princesse, n'est pas pour les troubler, car il est mort au lit d'honneur pour le service de sa patrie: ainsi, au lieu d'insulter à sa mémoire, il mérite que l'on jette des fleurs sur son tombeau; mais ce que j'en dis, continua-t-elle, ce n'est que pour prouver que le comte Du Rourre n'a pas eu l'avantage d'en cueillir la première fleur, ni ceux qui l'aiment aujourd'hui. — Ne savez-vous

pas, répondit Monseigneur, qu'à la cour il n'y a pas de charge plus difficile à exercer que celle de fille d'honneur? Vous seriez bien embarrassée au choix; et je ne sais si, en pareil cas, vous pourriez répondre de vous-même : croyez-moi, madame, il y a toujours de l'embarras quand on veut se mêler des affaires d'autrui; que celle qui se croit nette ou exempte de soupçon, jette la première pierre contre elle.

— On a bien connu, poursuivit la princesse, que la passion qu'il avoit pour cette dame étoit véritable, et qu'il n'aimoit uniquement qu'elle, puisque, se voyant blessé à mort, et condamné de tous les chirurgiens après son premier appareil, il abandonna le soin de toutes ses affaires, et ne se servit d'une demi-heure de vie qui lui restoit encore, que pour écrire à cette dame une lettre fort touchante, et il ne l'eut pas plus tôt achevée, et donné les ordres à un gentilhomme pour la rendre en main propre, avec une petite cassette, qu'il expira dans la tente même du maréchal de Luxembourg, où ce général l'avoit fait porter, afin que l'on eût plus

de soin de sa personne; cette lettre étoit à peu près écrite en ces termes :

LETTRE.

« Je meurs, ma belle dame, et le seul regret » de vous quitter et de vous perdre fait toute » ma peine; ni la gloire de ma mort, ni la fer» meté avec laquelle j'ai toujours regardé les pé» rils, ne me peuvent consoler quand je songe » que je ne vous verrai plus; et la vie ne m'étoit » agréable que parce que j'espérois de la passer » auprès de vous. Je vous rends tous les gages » de votre amour, avec votre portrait que j'ai » toujours chéri jusqu'à la mort; honorez, je » vous prie, ma mémoire par quelques momens » de votre souvenir; bien que je n'ose pas es» pérer que mon sort malheureux vous tire quel» ques larmes, l'amour ardent que j'ai conservé » à mon dernier soupir, me flatte encore que » vous prendrez quelque part à la mort d'un » prince qui ne vouloit vivre que pour vous. »

Le gentilhomme, qui étoit le plus affectionné que le prince eût avec lui, et qui avoit été

page de son père, ne voulut pas manquer aux ordres de son maître, et lui promit de rendre la lettre et la cassette en main propre à madame Du Rourre. M. de Turenne ayant fait ouvrir cette cassette, y mit encore une cravate remplie de sang, qui avoit servi à mettre sur la première blessure qu'il reçut, puis en donna la clef au gentilhomme, lequel prit aussitôt la poste de Paris, afin de rendre ce dernier service à son maître, avec ordre de porter la nouvelle de sa mort à cette dame avant que d'entrer à l'hôtel d'Auvergne, ce qu'il exécuta très-ponctuellement; mais n'étant arrivé que le lendemain à trois heures après midi, il ne trouva pas madame Du Rourre; et ayant appris qu'elle s'étoit allée divertir avec les princesses de Soissons qui s'étoient retirées dans le couvent de la Miséricorde, au faubourg Saint-Germain, après la mort de la princesse de Carignan leur grand'-mère, il y fut sans se débotter, et tout rempli de poussière. A l'entrée du gentilhomme, madame Du Rourre ayant reconnu la cassette qu'il tenoit en sa main, fit un grand cri, et se laissa tomber évanouie dans un fauteuil, où elle de-

meura jusqu'à ce que les princesses s'approchèrent d'elle pour la faire revenir, et la première parole qu'elle dit fut:—Ah! le prince de Turenne est mort. Les princesses lui ayant dit qu'elle s'étoit saisie sans en savoir la vérité, elle répondit : — Cette cassette ne me l'apprend que trop ; car le prince de Turenne m'avoit trop bien juré que je ne la reverrois qu'à sa mort. Le gentilhomme ayant confirmé cette méchante nouvelle, les princesses en témoignèrent toutes les douleurs que des dames qui ont de la douceur témoignent en de pareilles rencontres, et consolant madame Du Rourre sur sa perte, la prièrent d'ouvrir la lettre, ce qu'elle fit en versant quelques larmes.—Hélas ! dit-elle, je perds un prince qui n'aimoit que moi au monde.

Cette mort étant indifférente aux princesses de Soissons, elles se doutoient bien qu'en ouvrant la cassette, elle y trouveroit de ces sortes de faveurs que les amans gardent ordinairement pour l'amour de leurs maîtresses, comme on lit dans les romans; elles la prièrent instamment de l'ouvrir, ayant envie de se divertir aux dépens de madame Du Rourre, à quoi elle ne prenoit

pas garde, et l'ayant ouverte, ce qui frappa d'abord à la vue, ce fut la cravate pleine de sang que le gentilhomme assura tenir de lui ; et il ajouta qu'après l'avoir mise sur la première blessure qu'il avoit reçue, il avoit encore fait des actions qui surpassent l'imagination. Les princesses louèrent sa bravourent, et madame Du Rourre pleuroit tendrement en apparence. L'autre pièce qu'elle trouva, ce fut un portrait d'elle, dont le prince avoit fait enrichir la boîte de diamans ; les princesses en ayant vu le travail, auquel il n'y avoit rien à redire, en admirant la peinture et la véritable ressemblance, dirent à madame Du Rourre, en riant : — Un autre sera ravi d'avoir ce beau portrait ; ce qui fit que madame Du Rourre se mit aussi à rire, tenant son mouchoir sur ses yeux ; et le gentilhomme voyant l'inconstance de cette dame, ne put rester. Il se trouva encore quelques bracelets de cheveux et plusieurs lettres de la comtesse Du Rourre qu'elle ne voulut pas laisser lire. Les princesses de Soissons retinrent madame Du Rourre à souper et coucher chez elles, et passèrent la soirée à jouer. Le lendemain elles se

furent toutes divertir ensemble à la campagne; et la mort du prince de Turenne fut oubliée de madame Du Rourre.

On a assez parlé de toute cette histoire dans le monde, tant à la cour, que jusque chez les bourgeois de Paris, où cette dame est connue pour ce qu'elle est.

Après que monseigneur eut entendu tout ce long discours, et l'histoire de madame Du Rourre avec le prince de Turenne, il voulut prendre la parole pour répondre à la princesse de Conti en faveur de cette dame; mais la princesse se leva comme en colère, et sans pourtant rien témoigner aux princesses de Lislebonne et d'Épinoy, toute l'assemblée entra dans la salle de la comédie, où la symphonie avoit déjà commencé à jouer plusieurs airs.

Pendant tout le temps de la comédie, Monseigneur étoit toujours à l'oreille de la princesse, qui ne l'écoutoit qu'indifféremment; et après la comédie, Monseigneur l'ayant été reconduire en son appartement, il lui avoua toute l'attache qu'il avoit eue pour la comtesse Du Rourre, lui en disant même toutes les circonstances,

tous les rendez-vous qu'il avoit eus avec elle; toutes les parties de chasse qu'ils avoient faites ensemble, et enfin l'état où étoient à présent les affaires, comme elle se disoit grosse, et comme par ses manières engageantes, flatteuses et amoureuses, elle lui avoit fait promettre de reconnoître l'enfant qui en proviendroit.

La princesse, n'ayant pas perdu un seul mot de tout ceci, en fut faire un fidèle rapport au roi, auquel elle ajouta encore bien d'autres circonstances. Le roi fit venir Joyeux, valet de chambre de ce prince, qui lui en confirma ce qu'il en savoit; et mettant toutes les plus fortes intrigues sur le sieur Du Mont, écuyer de ce prince et son principal confident, le roi envoya dire à Monseigneur qu'il eût à le faire retirer d'auprès de sa personne. Monseigneur, surpris de ce que l'on lui ôtoit Du Mont, et ne pouvant rien refuser aux ordres du roi, fit réponse que, puisque Du Mont n'étoit pas agréable à sa majesté, il le prioit aussi de ne pas trouver mauvais que, les autres que le roi avoit mis près de lui ne lui étant pas agréables, il les fit retirer; en sorte que Monseigneur ne les voulant

plus souffrir, et le roi, voyant que cela apportoit du désordre, envoya une lettre de cachet à la comtesse Du Rourre, qui la reléguoit en Normandie, chez le marquis de Courtaumer son oncle. La comtesse, qui ne se sentoit pas d'autre crime que celui d'avoir volé le cœur de monseigneur le dauphin, et sachant très-bien que l'on ne fait mourir personne pour aimer, n'alla pas plus loin que sa belle maison du faubourg Saint-Honoré, pour y attendre le retour de son amant, sous prétexte que ses incommodités ne lui permettoient pas de passer plus avant sans hasarder sa vie. Le roi, quoique impérieux dans ses volontés, et qui veut être obéi, fit semblant de n'en savoir rien, de crainte que, poussant cette affaire à bout, cela n'augmentât le mécontentement que Monseigneur en avoit déjà, et l'on n'en parla plus à la cour. Depuis, la comtesse accoucha d'un fils que le dauphin reconnut pour sien; mais il n'a encore pu le faire naturaliser; et peut-être ne le pourra-t-il pas faire pendant la vie du roi. La naissance de ce jeune seigneur a modéré le roi dans les traverses qu'il suggéroit pour détourner le dauphin de voir la comtesse; et l'on

peut dire que, nonobstant tous les chagrins que ce prince a reçus au sujet de la comtesse, il l'a toujours aimée constamment, et témoigné son amour au milieu de la plus grande persécution que le roi lui faisoit, le père La Chaise, ni la princesse de Conti, que le roi faisoit agir, n'ayant pu le détacher de sa maîtresse. Aussi y avoit-il beaucoup d'apparence que la jalousie avoit la meilleure part dans les traverses de la princesse de Conti, y ayant eu entre elle et le dauphin une amitié toujours sincère.

Ainsi le roi ni personne n'ayant pu en venir à bout, monseigneur vit présentement avec plus de tranquillité chez la comtesse Du Rourre. L'on n'en fait plus un mystère à la cour; et les amours continueront de cette manière entre nos deux amans, jusqu'à ce qu'il ait plu à Dieu de mettre le dauphin sur le trône, et le rendre maître absolu de ses volontés. C'est pour lors qu'on verra un grand changement à la cour, que le vieux sérail sera fermé, et la vieille sultane reléguée. Les jeunes nymphes auront leur tour, et l'amour reprendra de nouvelles forces.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.





